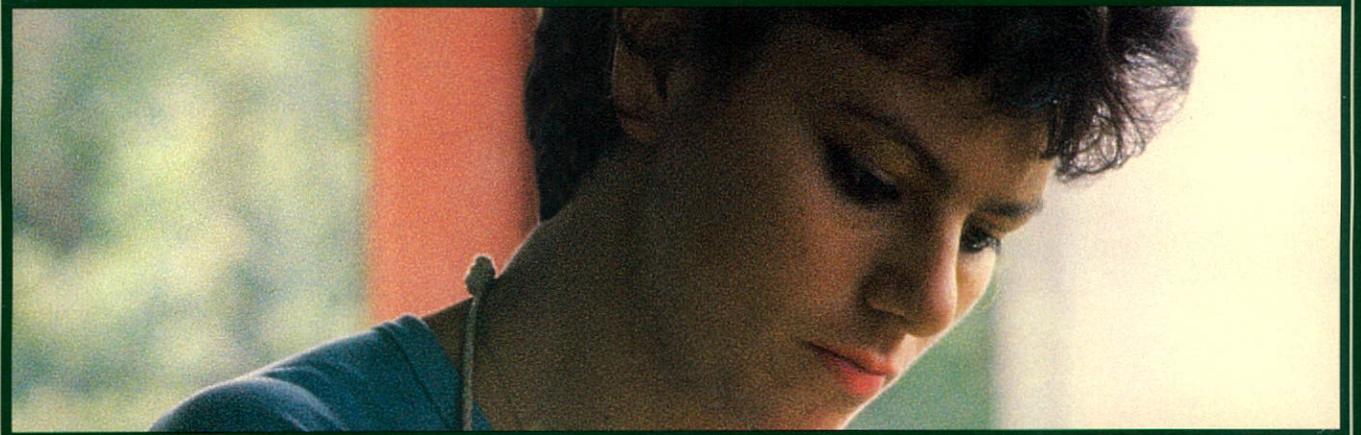
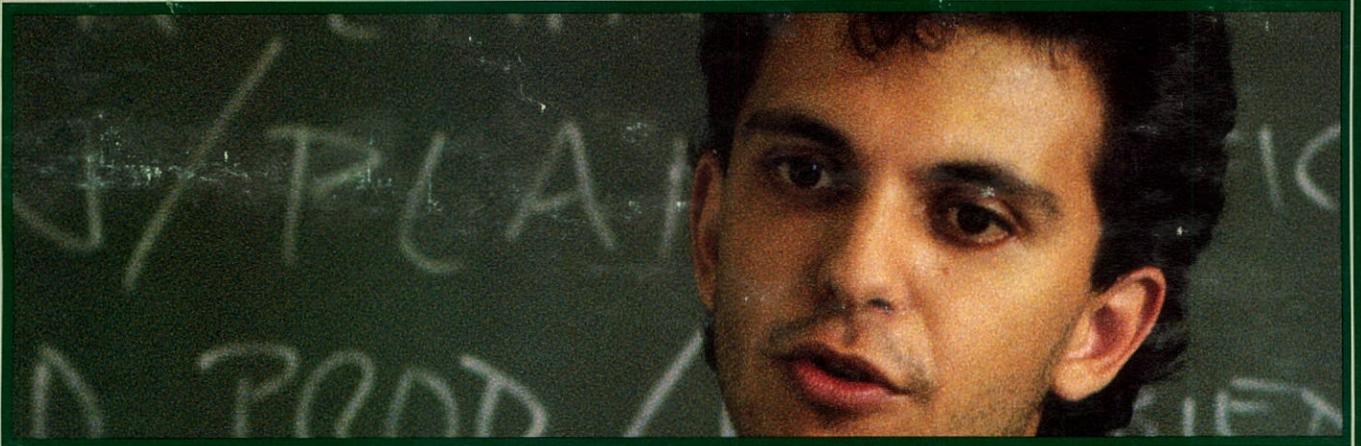


BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL 1994



La Banque interaméricaine de développement, la plus ancienne et la plus grande institution régionale de développement, a été fondée en 1959 pour aider à accélérer le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes.

La Banque a été créée parce que certaines nations d'Amérique latine souhaitaient depuis quelque temps une institution de développement se consacrant aux problèmes pressants de la région. Une résolution, demandant la création d'une banque de ce type, avait été adoptée à la Première conférence américaine internationale, qui s'est tenue à Washington, D.C. en 1890. En 1958, le Président Juscelino Kubitschek du Brésil proposa que les pays de l'hémisphère coopèrent au développement économique et social de la région. Un comité spécial de l'Organisation des Etats américains rédigea l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement.

A l'origine, la Banque comprenait 19 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que les Etats-Unis. Par la suite, huit autres nations de l'hémisphère occidental, dont le Canada, sont devenues membres de la Banque. Le Belize est le membre le plus récent de la région ayant adhéré à la Banque en 1992. Dès ses origines, la Banque a tissé des liens avec de nombreux pays industrialisés d'autres continents et, en 1974, la signature de la Déclaration de Madrid a officialisé leur adhésion à la Banque. Dix-sept pays non régionaux ont adhéré à la Banque entre 1976 et 1986. Aujourd'hui, la Banque compte 46 pays membres au total.

Au fil de ses 34 années d'activité, la Banque a joué un rôle majeur de catalyseur dans la mobilisation des ressources pour la région. La Charte de la Banque établit que ses principales fonctions consistent à utiliser ses fonds propres, ceux qu'elle mobilise sur les marchés financiers et les autres ressources disponibles, pour financer le développement des pays membres emprunteurs, à prendre la relève lorsqu'il n'existe pas de capitaux privés assortis de conditions normales, à fournir une assistance technique pour la préparation, le financement et l'exécution des plans et projets de développement.

Dans le cadre de ses missions, la Banque a mobilisé plus de 178 milliards de dollars. Le montant annuel des prêts de la Banque est monté en flèche, passant de 294 millions en 1961 à 5,3 milliards en 1994.

Les activités de la Banque concernent tous les aspects du développement économique et social. Par le passé, les prêts de la Banque ont privilégié la production agricole et industrielle, l'infrastructure matérielle dans les domaines de l'énergie et des transports, ainsi que le social, notamment l'environnement, la santé publique, l'éducation et l'aménagement urbain. A l'avenir, les domaines d'action prioritaires porteront sur le social, la modernisation et l'intégration, et l'environnement.

Pendant les années 60 et 70, la Banque a fait oeuvre de précurseur en finançant des projets à caractère social (santé et éducation). En fait, le premier prêt de la Banque, approuvé en février 1961, avait pour objectif d'améliorer les réseaux d'eau et d'assainissement d'Arequipa au Pérou. Son programme innovateur de petits projets vise à fournir des fonds aux chefs de micro-entreprise et aux petits agriculteurs, et depuis 1990 la Banque élargit son soutien au secteur informel. Ces dernières années, la Banque a commencé à financer des prêts en faveur de la réforme sectorielle et des programmes d'allègement de la dette. A partir de 1995, elle va consacrer un faible pourcentage de ses ressources au secteur privé, sous forme de prêts directs, sans demander l'aval des gouvernements.

Les ressources financières de la Banque se composent du compte de capital ordinaire, lequel comprend le capital souscrit, les réserves et les fonds mobilisés par des emprunts, et les fonds administrés, réunissant les contributions faites par les pays membres. En 1994, les pays membres ont approuvé une reconstitution des ressources de la Banque s'élevant à 40 milliards de dollars. Il convient de noter que les souscriptions des pays membres aux ressources en capital se composent de capital libéré et de capital exigible. Une souscription libérée a la forme d'un paiement comptant et ne représente qu'une faible portion de la souscription d'un membre. (Ainsi, dans le cadre de la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque, la portion libérée de la souscription ne représente que 2,5 % de la souscription du pays membre.) La majeure partie de la souscription du pays membre est sous forme de capital exigible ou de garanties des emprunts de la Banque sur les marchés financiers internationaux. La Banque a aussi un Fonds des opérations spéciales pour les prêts qu'elle octroie à des conditions libérales aux pays classés comme économiquement moins développés.

La Banque a emprunté des fonds pour ses activités sur les marchés de capitaux d'Europe, du Japon, de l'Amérique latine, des Caraïbes et des Etats-Unis. Les trois principaux organismes américains de cotation donnent à la dette de la Banque la qualification AAA, qui est la même sur les autres grands marchés financiers.

L'Assemblée des gouverneurs, où siègent tous les pays membres, est l'instance suprême de la Banque. Les gouverneurs sont généralement des ministres des finances, des présidents de banques centrales ou d'autres personnalités de rang comparable. L'Assemblée des gouverneurs a délégué une grande partie de ses pouvoirs opérationnels au Conseil d'administration, qui est responsable de l'exécution des opérations.

La Banque, dont le siège se trouve à Washington (Etats-Unis d'Amérique), a aussi des bureaux dans chacun de ses pays membres emprunteurs, ainsi qu'à Paris.



X

BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT ANNUEL 1994

EN COUVERTURE. Les visages d'un professeur, d'une ouvrière agricole, d'un laborantin et d'une étudiante constituent la mosaïque de ce que sera l'Amérique latine et les Caraïbes de demain. En 1994, la Banque interaméricaine de développement a investi plus d'un milliard de dollars dans des projets en faveur des jeunes (programmes d'éducation et de formation, programmes sociaux d'urgence et de santé). A Jérusalem, le Forum des jeunes à la session annuelle 1995 marque un engagement encore plus résolu, forgé dans le cadre de la Huitième reconstitution des ressources de la BID. A présent, les projets à caractère social mobiliseront la moitié de toutes les opérations de la BID, permettant à la Banque d'atteindre ceux qui peuvent influencer sur les mutations et de construire les fondations du développement pour le siècle prochain.

Prêts, coopération technique et petits projets

- La Banque a approuvé 2,166 prêts pour un total de 70 milliards. L'investissement total dans les projets faisant intervenir le concours financier de la Banque s'élève, selon les estimations, à 178 milliards.
- La Banque a consenti des coopérations techniques totalisant 2,2 milliards de dollars, dont 1 201 millions à titre de don ou à recouvrement conditionnel. Et 1 026 millions supplémentaires ont été accordés aux fins de pré-investissement ou se sont ajoutés à des prêts spécifiques pour assurer la bonne exécution des projets.
- Un montant total de 176,7 millions a été approuvé pour le financement des petits projets.

Mobilisation des ressources

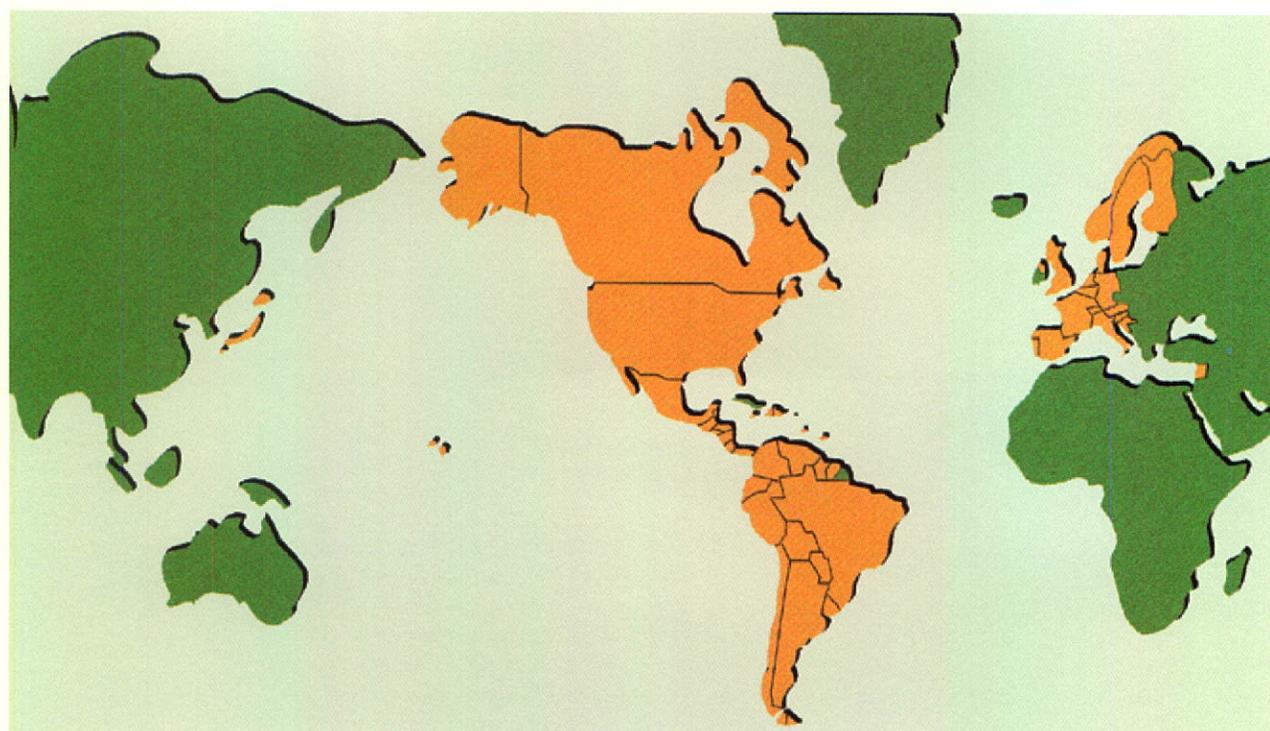
Au 31 décembre 1994, le capital souscrit de la BID s'élevait à 70,8 milliards. Ce montant comprend les souscriptions cumulées de 60,8 milliards au capital ordinaire, les contributions de 8,7 milliards au Fonds des opérations spéciales et 1,3 milliard pour les autres fonds dont l'administration est confiée à la BID.

Prêts sectoriels

- Agriculture et pêche : 491 prêts représentant 11,5 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 25,5 milliards.
- Energie : 258 prêts représentant 14,9 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 53,3 milliards.
- Industrie, exploitation minière et tourisme : 280 prêts repré-

sentant 8 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 31,3 milliards.

- Transports et communications : 272 prêts représentant 10 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 21,5 milliards.
- Santé et assainissement : 274 prêts représentant 7,3 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 14,1 milliards.
- Aménagement urbain : 121 prêts représentant 3,9 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 6,9 milliards.
- Education : 150 prêts représentant 2,6 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 4,9 milliards.
- Sciences et technologie : 30 prêts représentant 1,1 milliard ont aidé à financer des programmes dont le coût total atteint 2 milliards.
- Environnement : 28 prêts représentant 1 milliard ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 2,5 milliard.
- Fonds d'investissement social : 24 prêts représentant 694 millions dans des projets dont le coût total atteint 1,3 milliard.
- Micro-entreprises : 13 prêts représentant 202 millions ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 278 millions.
- Financement des exportations : 43 prêts représentant 1,1 milliard dans le cadre d'un portefeuille total de 1,7 milliard.
- Pré-investissement : 87 prêts globaux en faveur du pré-investissement représentant 462 millions dans des projets dont le coût total atteint 868 millions.
- Planification et réforme : 74 prêts représentant 5,6 milliards ont aidé à financer des projets dont le coût total atteint 7,8 milliards.
- Autres : 21 prêts multisectoriels représentant 1,5 milliard dans des projets dont le coût total atteint 3,7 milliards.



Pays membres

Allemagne	Bolivie	Danemark	Guyana	Mexique	Portugal	Suisse
Argentine	Brésil	Equateur	Haiti	Nicaragua	République	Surinam
Autriche	Canada	Espagne	Honduras	Norvège	Dominicaine	Trinité
Bahamas	Chili	Etats-Unis	Israël	Panama	Royaume-Uni	et Tobago
Barbade	Colombie	Finlande	Italie	Paraguay	Salvador	Uruguay
Belgique	Costa Rica	France	Jamaïque	Pays-Bas	Slovénie	Venezuela
Bélize	Croatie	Guatemala	Japon	Pérou	Suède	

TABLE

des

MATIERES

Lettre de présentation du Président	iv	Belize	52
Dix années d'activité : 1985-1994	v	Bolivie	52
L'Amérique latine et les Caraïbes en 1994	1	Brésil	55
PREMIERE PARTIE :		Chili	58
LA BANQUE EN 1994		Colombie	59
<i>Orientations générales</i>		Costa Rica	61
Huitième reconstitution des ressources de la Banque	9	Equateur	63
Secteurs sociaux	13	Guatemala	66
Intégration économique	15	Guyana	68
Concours financiers	16	Haïti	69
Les micro-entreprises	18	Honduras	70
Actions en faveur de l'environnement	18	Jamaïque	71
Le rôle des femmes dans le développement	20	Mexique	72
<i>Finances</i>		Nicaragua	75
Principaux indicateurs	23	Panama	78
Emprunts	23	Paraguay	79
Fonds administrés	24	Pérou	80
<i>Questions institutionnelles</i>		République Dominicaine	83
Assemblée des gouverneurs	27	Salvador	84
Conseil d'administration	27	Surinam	87
Réorganisation	27	Trinité et Tobago	88
Evaluation et audit interne	29	Uruguay	89
Rôle des bureaux régionaux	30	Venezuela	92
Administration	31	La région	93
Activités culturelles et conférences	32	Liste des prêts approuvés en 1994	97
Coopération avec les autres organisations	33	Principaux indicateurs pour l'Amérique latine	
La Société interaméricaine d'investissement	33	(tableaux 1 à 9)	101
Le Fonds multilatéral d'investissement	34	TROISIEME PARTIE :	
DEUXIEME PARTIE :		ETATS FINANCIERS ET ANNEXES	
PRETS ET COOPERATION TECHNIQUE		<i>Etats financiers</i>	
Termes et conditions	37	Capital ordinaire	113
Les prêts en 1994	38	Fonds des opérations spéciales	131
Coopération technique	41	Mécanisme de financement intermédiaire	143
Passation des marchés	42	Fonds de gestion pour le progrès social	149
<i>Description par pays</i>		Fonds de gestion du Venezuela	159
Argentine	47	<i>Annexes</i>	
Bahamas	49	Gouverneurs et suppléants	167
Barbade	51	Administrateurs et suppléants	168
		Direction de la Banque	169
		Intermédiaires et dépositaires	170
		Bureaux régionaux et représentants de la Banque	171

* Une liste d'abréviations fait suite aux Annexes.

Banque interaméricaine de développement
Washington

Le 15 février 1995

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 2 du Règlement de la Banque interaméricaine de développement, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de la Banque pour 1994 que le Conseil d'administration soumet à l'examen de l'Assemblée des gouverneurs.

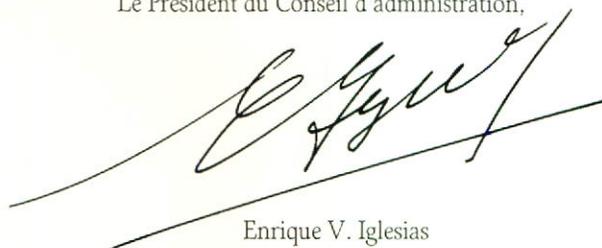
Le Rapport contient un bref résumé de la situation économique en Amérique latine et un examen des activités de l'institution en 1994.

Il comporte aussi une description des diverses opérations de la Banque pour chaque pays et pour la région — prêts, financement de petits projets et coopération technique — en faveur du développement en Amérique latine, une liste des prêts approuvés en 1994, une série de tableaux statistiques sur la région, les états financiers de l'organisation et des annexes d'ordre général.

En vertu du paragraphe 3 a) de l'article III de l'Accord constitutif de la Banque, le Rapport comprend les états financiers vérifiés pour ses divers fonds. Pour le capital ordinaire, ces états sont présentés en application des dispositions du paragraphe 6 a) de l'article VIII de l'Accord ; pour le Fonds des opérations spéciales, en application des dispositions du paragraphe 8 d) de l'article IV de l'Accord ; pour le compte du Mécanisme de financement intermédiaire, en application des dispositions du paragraphe 5 d) de la résolution AG-12/83 de l'Assemblée des gouverneurs ; pour le Fonds de gestion pour le progrès social, en application de l'article 5.04 de l'Accord signé entre le Gouvernement américain et la Banque ; pour le Fonds de gestion du Venezuela, en application du paragraphe 24 de l'article VI de l'Accord signé entre le Gouvernement vénézuélien et la Banque.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil d'administration,



Enrique V. Iglesias

Monsieur le Président de l'Assemblée des gouverneurs
Banque interaméricaine de développement

TABEAU I. DIX ANNEES D'ACTIVITE, 1985-94
(En millions de dollars des Etats-Unis)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
RESSOURCES										
Souscriptions (fin d'année)										
Capital ordinaire	26 714	34 073	34 083	34 083	34 455	40 994	41 063	54 174	54 198	60 864
Fonds des opérations spéciales	8 362	8 420	8 476	8 458	8 458	8 702	8 704	8 667	8 649	8 675
Autres fonds	1 182	1 188	1 127	1 192	1 130	1 172	1 191	1 207	1 256	1 336
Total	36 258	43 681	43 686	43 733	44 043	50 868	50 958	64 048	64 103	70 875
EMPRUNTS										
Encours de la dette (fin d'année)	9 366	12 115	15 225	14 266	14 630	17 273	19 656	21 390	23 424	25 198
Emprunts annuels bruts	2 333	1 911	1 115	902	1 984	1 830	3 428	5 074	3 941	955
OPERATIONS										
Prêts autorisés (cumulés)¹										
Capital ordinaire	21 056	24 772	28 658	28 466	30 113	35 021	39 223*	43 818	49 608	56 242
Fonds des opérations spéciales	9 150	9 354	9 664	9 733	10 038	10 475	11 040	11 381	11 756	12 269
Autres fonds	1 314	1 312	1 369	1 426	1 448	1 499	1 556	1 571	1 607	1 621
Total	31 520	35 438	39 691	39 625	41 599	46 995	51 819	56 770	62 971	70 132
Prêts autorisés (annuels)²										
Capital ordinaire	2 766	2 706	1 957	1 474	2 235	3 315	4 734*	5 534	5 492	4 698
Fonds des opérations spéciales	251	292	346	154	342	517	625	459	423	543
Autres fonds	44	39	58	54	41	49	60	30	48	14
Total	3 061	3 037	2 361	1 682	2 618	3 881	5 419	6 023	5 963	5 255
Décaissements des prêts (annuels)										
Capital ordinaire	1 781	1 742	1 574	1 942	2 193	2 129	2 804	2 781	3 336	2 626
Fonds des opérations spéciales	504	478	290	321	311	329	296	387	381	400
Autres fonds	58	45	55	65	45	49	51	27	15	14
Total	2 343	2 265	1 919	2 328	2 549	2 507	3 151	3 195	3 732	3 040
Remboursements des prêts (annuels)										
Capital ordinaire	382	519	646	850	935	1 069	1 440	1 504	1 788	2 099
Fonds des opérations spéciales	187	202	205	232	219	229	340	299	270	301
Autres fonds	74	60	78	78	68	77	108	70	43	35
Total	643	781	929	1 160	1 222	1 375	1 888	1 873	2 101	2 435
Encours des prêts										
Capital ordinaire	8 586	11 166	14 119	14 342	15 281	17 728	19 260	20 098	22 179	24 478
Fonds des opérations spéciales	5 072	5 359	5 452	5 544	5 631	5 747	5 716	5 818	5 932	6 043
Autres fonds	497	452	433	422	386	359	307	378	223	199
Total	14 155	16 977	20 004	20 308	21 298	23 834	25 283	26 294	28 334	30 720
Coopération technique non remboursable (annuelle)										
Fonds des opérations spéciales	35	10	35	40	44	48	99	41	87	77
Autres fonds	6	10	12	16	17	9	41	10	17	34
Total	41	20	47	56	61	57	140	51	104	111
PRINCIPAUX ELEMENTS FINANCIERS										
Revenus										
Prêts										
Capital ordinaire	695	945	1 145	1 221	1 165	1 418	1 675	1 620	1 864	1 916
Fonds des opérations spéciales	110	114	120	111	103	126	158	128	126	138
Investissements										
Capital ordinaire	311	367	344	329	370	449	529	547	482	337
Fonds des opérations spéciales	29	40	48	62	73	74	61	59	54	37
Revenus nets										
Capital ordinaire	271	286	282	238	221	341	394	382	395	369
Fonds des opérations spéciales ³	64	79	94	50	48	47	131	85	88	89
Réserves (fin de période) :										
Capital ordinaire	2 207	2 537	2 882	3 070	3 296	3 711	4 062	4 360	4 758	5 303
Fonds des opérations spéciales	471	528	567	559	546	539	539	552	534	534
DIRECTION										
Dépenses administratives										
Total — Tous les fonds	155	165	170	171	184	202	220	256	273	290

¹ Annulations non comprises. Y compris les ajustements en fonction de la conversion des monnaies.

² En fonction des montants initiaux en l'équivalent de dollars des Etats-Unis.

³ Revenus avant dépenses de coopération technique.

* Y compris des prêts représentant au total 1 711,8 millions qui ont été autorisés de façon conditionnelle en vertu de résolutions qui ne sont entrées en vigueur qu'en janvier 1992.



POINT FORTIN (TRINITE ET TOBAGO). Forage d'un puits à 700 mètres sous terre. De la vapeur injectée dans le puits permettra d'extraire du pétrole brut lourd. Grâce à un prêt de la BID de 260 millions de dollars, la compagnie nationale pétrolière construira des installations de récupération et modernisera la raffinerie de Point-a-Pierre. La JEXIM et la BEI cofinancent ce projet se montant à 75 millions de dollars.

L'AMERIQUE LATINE et LES CARAIBES EN 1994

En 1994, les progrès réalisés dans la région pendant les trois premières années de la décennie se sont poursuivis et consolidés, avec en point d'orgue, à la fin de l'année, un rappel éloquent que le recours presque exclusif à des capitaux étrangers à court terme pour corriger des déséquilibres nationaux vulnérabilise. La dévaluation du peso mexicain et la tourmente qui a secoué les marchés financiers sont survenues trop tard dans l'année pour peser sur la plupart des indicateurs pour 1994, mais peu d'événements auront une influence aussi grande sur les résultats de 1995*.

Selon les estimations, l'économie latino-américaine aura enregistré une expansion d'environ 4,1 % en 1994, marquant ainsi la quatrième année de la reprise. Comme pour les trois années précédentes, l'investissement a été l'élément le plus dynamique au sein de la demande, avec un accroissement de presque 8 % par rapport à 1993. La consommation des ménages a augmenté de manière plus modérée, de 4 % environ.

La reprise qui dure depuis quatre ans est surtout le fait d'une meilleure gestion générale, et elle est liée au recul de l'inflation dans la plupart des pays de la région. Elle est également attribuable au regain d'efficacité et de compétitivité des économies latino-américaines, qui est l'aboutissement de vastes réformes structurelles. En 1994, l'expansion a également été soutenue par une conjoncture extérieure plus favorable qu'au cours des trois années précédentes, car le redressement économique des pays industrialisés a augmenté son allure, les termes de l'échange de nombreux pays de la région se sont améliorés et les apports importants de capitaux étrangers ont continué de soutenir la forte expansion de la demande intérieure. En effet, en 1994, l'expansion de la demande intérieure a été plus ou moins égale à

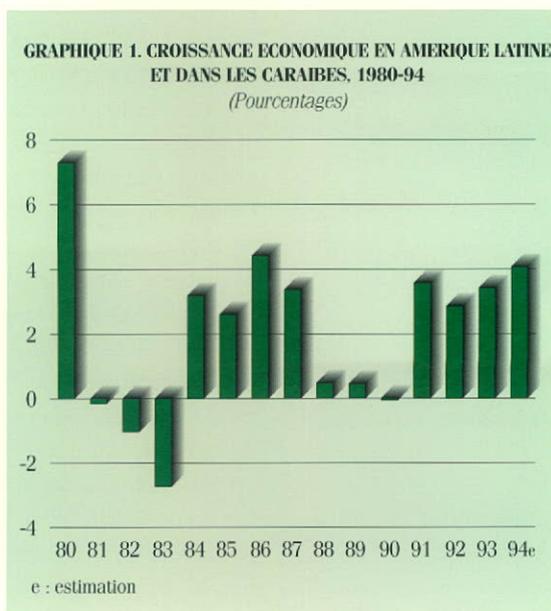
l'expansion de la production, ce qui veut dire que la balance des paiements a continué d'accuser un déficit important. Dans l'ensemble de la région, ces déficits du solde des transactions courantes ont été financés, comme au cours des années précédentes, par des apports importants de capitaux étrangers, dont l'ampleur a toutefois été moindre qu'en 1993. Au Mexique, cependant, les apports de capitaux se sont ralentis considérablement au cours de 1994, et vers la fin de l'année se sont inversés, certains investisseurs ayant, semble-t-il, commencé à prévoir une dévaluation. Les pertes de réserves qui en ont découlé ont hâté la dévaluation du peso mexicain qui s'est produite le 19 décembre.

Continuité de la reprise

La croissance de 4,1 % du PIB réel que l'Amérique latine et les Caraïbes ont enregistré en 1994 a été supérieure au taux moyen de croissance au cours des trois années précédentes. Quatre pays (Colombie, Guyana, Pérou, Salvador) ont enregistré une croissance supérieure à 5,5 %. Mais la plupart des pays ont connu une expansion modérée ; et dans seulement quatre pays (Haïti, Honduras, Surinam, Venezuela) on a relevé un recul du PIB.

En général, les taux de croissance se sont inscrits dans le mouvement qui se dessine depuis le début des années 90 ; les pays qui ont connu une expansion rapide au cours des trois années précédentes ont continué sur leur lancée en 1994, ou inversement. Il y a des exceptions notables, à savoir le Venezuela et le Honduras, où la croissance s'est détériorée et le Pérou, où l'expansion s'est accélérée brusquement en comparaison de la moyenne des trois années précédentes.

Après une expansion d'environ 7,5 % par an pendant la période 1991-1993, l'investissement s'est accru de 7,7 % en termes réels en 1994. De ce fait, il représente désormais 23 % du



* Les tableaux statistiques apparaissent aux pages 101-111.

PIB, contre 19,7 % en 1990. L'expansion des investissements a été particulièrement rapide au Pérou (33 %), en Argentine (18 %), au Salvador (10 %) et en Colombie (9,9 %). Au Mexique, l'investissement a augmenté de 8,5 %, ce qui constitue un rebondissement important après le recul de 3,3 % enregistré en 1993.

Dans la plupart des pays, le redressement de l'investissement a été remarquable au cours des quatre dernières années. Au Brésil, où la reprise économique a été plus tardive que dans le reste de la région, et où l'inflation n'a été maîtrisée qu'au milieu de 1994, l'investissement représente toutefois une part du PIB qui n'a jamais été aussi faible. Dans le reste de la région, le coefficient investissement/PIB a retrouvé les niveaux des années 60, mais reste inférieur au maximum enregistré à la fin des années 70.

La consommation des ménages a augmenté de façon modérée en 1994 ; son expansion de 3,9 % a été légèrement inférieure à l'expansion de la production nationale. L'augmenta-

tion est passé de 7 à 13,5 %. La montée du chômage peut être attribuée en partie à l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi consécutive à l'amélioration des perspectives économiques. En Argentine, le chômage s'est aggravé malgré une vigoureuse expansion économique, et a atteint plus de 11 %, ce qui est désormais très élevé dans les annales. On peut penser que la restructuration économique en cours dans ce pays entraîne un chômage provisoire important, les travailleurs licenciés dans certaines industries en perte de vitesse prenant le temps de rechercher un travail dans les secteurs porteurs.

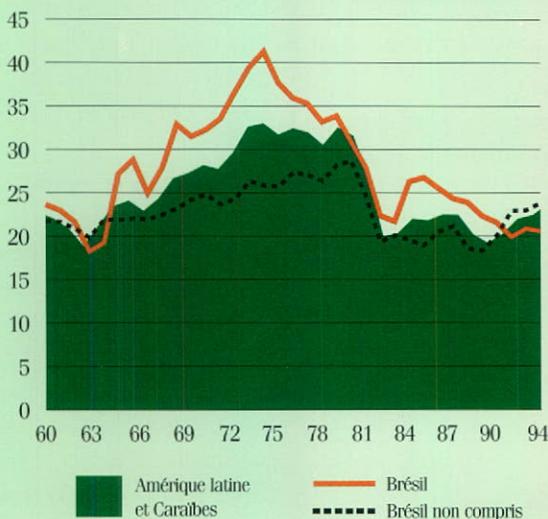
Une conjoncture extérieure favorable

La reprise économique a été soutenue par une conjoncture extérieure qui a été plus favorable qu'au cours des trois années précédentes. Les pays industrialisés, au sortir d'une récession mondiale, ont enregistré un taux de croissance d'environ 3 %, doublant ainsi la moyenne des trois années précédentes. Cela a contribué à l'essor du commerce mondial, qui a connu une expansion de 7 % en 1994, contre 4 % en moyenne annuelle au cours des quatre années précédentes. Il en a découlé une augmentation de la demande d'exportations de la région, qui s'est traduite par une modeste hausse des prix des exportations de produits de base (hors combustibles), mettant fin au déclin soutenu des cinq années précédentes. La valse des prix des produits agricoles a été inégale : le prix du café a pratiquement doublé tandis que les cours du soja sont restés stables et ceux du maïs et du boeuf ont baissé. Les cours de la plupart des métaux ont augmenté considérablement et les prix des combustibles ont baissé légèrement pour l'ensemble de l'année. Somme toute, les termes de l'échange de la région sont restés pratiquement inchangés en 1994, après une détérioration de quelque 11 % pendant la période 1990-1993.

Une évolution moins favorable pour la région a eu lieu en 1994 : les taux d'intérêts mondiaux, américains notamment, ont augmenté considérablement. Cette hausse faisait suite à une chute brutale des taux en 1992-1993, qui, conjuguée à la restructuration de la dette publique extérieure de la plupart des pays amorcée au milieu des années 80, avait donné une grande bouffée d'oxygène à la région. En 1994, le Brésil, l'Equateur et la République Dominicaine ont mené à terme des négociations sur un réaménagement de leur dette de type Brady, tandis que le Pérou est en train de négocier un tel plan, ce qui allégera d'autant plus le fardeau que représente le service de la dette.

Malgré la montée des taux d'intérêt mondiaux, les gros capitaux étrangers sont restés disponibles en 1994, mais les apports ont été inférieurs à ce qu'ils avaient été en 1993, et très instables en fin d'année. Selon les estimations, les apports de capitaux étrangers en Amérique latine et dans les Caraïbes se seraient élevés à quelque 42 milliards de dollars en 1994, contre 64 milliards en 1993. L'évolution la plus notable a été la chute brutale des flux de capitaux vers le Mexique au cours de l'année ; pour l'ensemble de l'année, les apports nets se monteraient à seulement 9 milliards de dollars environ, contre quelque 32 milliards en 1993. Il est permis de penser que d'importantes sorties de capi-

GRAPHIQUE 2. RATIO INVESTISSEMENTS/PIB, 1960-94
(Pourcentages)



tion du taux de l'épargne nationale qui en découle est un mieux certes minime mais réjouissant, car le redressement jusque-là s'était accompagné de faibles taux d'épargne.

L'expansion du volume des exportations a reculé considérablement, de presque 7 % qu'elle était par an au cours des trois premières années de la reprise, à 4,1 % en 1994. La croissance des importations réelles a également diminué : après avoir atteint le chiffre spectaculaire de 15 % par an pendant la période 1991-1993, elle a reculé à 7,5 % en 1994. Ces chiffres montrent néanmoins que le mouvement d'ouverture du commerce extérieur, l'une des évolutions les plus importantes en Amérique latine au cours de la reprise, se poursuit.

La modeste croissance économique enregistrée en 1994 n'a pas permis de faire reculer le chômage, qui est resté relativement stable ou alors a augmenté à partir de 1993. Les augmentations ne sont pas importantes, sauf au Venezuela, où le chô-

taux ont été enregistrées en fin d'année. (Les origines et les répercussions de cet écart de 23 milliards de dollars dans les apports de capitaux étrangers sont évoquées ci-dessous.) Le Venezuela a également enregistré d'importantes sorties de capitaux, de 3,6 milliards de dollars, après un apport de 1,8 milliard de dollars en 1993, mais dans les autres pays de la région les apports de capitaux ont augmenté, passant de 30,6 milliards de dollars en 1993 à 36,9 milliards en 1994.

Politique macro-économique et budgétaire

La reprise économique s'est poursuivie grâce aussi à la continuité des efforts d'assainissement et des programmes de réforme structurelle dans la plupart des pays, notamment la rigueur budgétaire et monétaire qui prévaut dans l'ensemble de la région depuis plusieurs années. Le Brésil a emboîté le pas aux autres pays

de la région au milieu de 1994 lorsqu'il a lancé un programme d'assainissement qui a ramené à 30 % par an son taux d'inflation à quatre chiffres.

La situation budgétaire de nombreux pays de la région, après s'être redressée de manière spectaculaire pendant la période 1989-1992, s'est dégradée quelque peu en 1993-1994, bien que les déficits budgétaires qui se dessinent soient généralement modérés. Les résultats ont varié d'un pays à l'autre. En 1994, la situation budgétaire s'est aggravée considérablement au Belize, au Costa Rica, en Haïti, au Nicaragua et au Venezuela, et quelque peu au Mexique, en République Dominicaine, en Uruguay et au Guatemala. En revanche, le Pérou et la Bolivie ont amélioré leur situation budgétaire, l'un et l'autre par une augmentation des recettes. Le Honduras, qui accusait un très grave déséquilibre budgétaire, a enregistré un léger mieux, tout comme le Salvador, le Paraguay et le Panama. Le Chili et la Colombie ont enregistré un



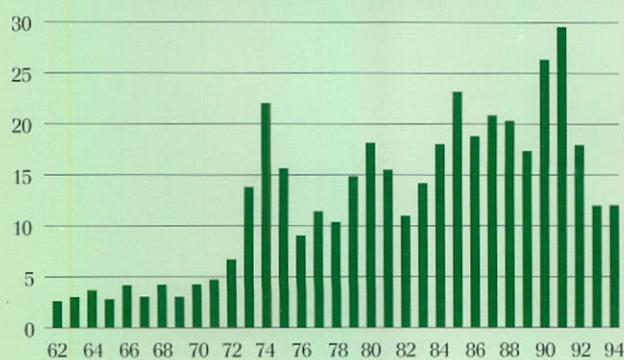
BUENOS AIRES (ARGENTINE). Laboratoire de l'Institut de cardiologie, de chirurgie cardio-vasculaire et de greffe d'organes, qui a été construit et aménagé en 1987 grâce à des fonds de la BID se montant à 2,4 millions de dollars. Un second prêt assorti d'un don de coopération technique, au total 6,5 millions de dollars, a financé des activités de recherche, d'éducation sanitaire et de soins hospitaliers. La Fundación Favaloro, un groupe privé à but non lucratif, a été le maître d'oeuvre de ces projets.

autre excédent budgétaire, tandis que l'Argentine a vu sa situation budgétaire se détériorer vers la fin de l'année, du fait surtout de l'augmentation des dépenses consacrées à la sécurité sociale. Au Brésil, la réforme budgétaire est la pièce maîtresse du programme d'assainissement en cours ; mais les réformes budgétaires n'en sont qu'aux premiers jours, et l'amélioration des résultats pour l'année a été le fait de mesures provisoires, dont bon nombre sont devenues caduques à la fin de décembre.

Politique monétaire et politique de change

Les apports importants de capitaux qui ont accompagné la réforme et les programmes d'assainissement en cours en Amérique latine ont complexifié la conduite de la politique monétaire. De nombreux pays se sont servis du change pour freiner les anticipations d'inflation, en réduisant la portée d'une réponse monétaire à diverses circonstances. Ainsi en Argentine, l'alignement sur le dollar EU est la clé de voûte d'un programme d'assainissement qui a mis fin à l'hyperinflation. En termes réels, le peso argentin s'est considérablement apprécié ces dernières années. Concurrentement avec des apports importants de capitaux eux-mêmes assortis de déficits du solde des transactions courantes, s'attacher à un taux de change nominal fixe pourrait comporter de graves inconvénients si l'ampleur de ces apports de capitaux devait chuter brusquement. De même, le Brésil s'est servi, pour assainir sa si-

GRAPHIQUE 3. TAUX D'INFLATION MEDIAN (AMERIQUE LATINE ET CARAIBES) DE DECEMBRE A DECEMBRE, 1962-94



tuation, d'une fourchette pour le change, ce qui a conduit à une appréciation réelle importante.

Les apports de capitaux ont également posé des problèmes pour les pays ayant des mécanismes monétaires et de change plus flexibles. Par exemple, pour lutter contre les tensions inflationnistes sans faire apprécier sa monnaie, la Colombie a restreint le crédit national et a cherché à freiner les apports de capitaux étrangers à court terme en 1994, ce qui a fait augmenter les taux d'intérêt. De manière analogue, le Chili a exercé un contrôle sur les capitaux et resserré sa politique monétaire dans l'espoir de faire reculer l'inflation sans appréciation du change, ce qui a encore une fois fait augmenter les taux d'intérêt nationaux. Malgré le contrôle par les deux pays, les apports de capitaux sont restés trop importants pour être stérilisés. Tenu de choisir entre une monétisation inflationniste des apports et une appréciation non souhaitée du taux de change, l'un et l'autre ont décidé de permettre au taux de change de s'apprécier.

En revanche, dans de nombreux autres pays, ce sont des facteurs de politique intérieure qui ont déterminé l'évolution de

la politique monétaire. Au Venezuela, les déséquilibres budgétaires provoqués par une crise bancaire ont conduit à une rapide expansion de la masse monétaire. Le Honduras et le Surinam ont également enregistré de graves déficits budgétaires et, partant, des taux élevés d'expansion de la masse monétaire.

L'inflation continue de reculer

Traduisant l'orientation généralement modérée de la politique monétaire et budgétaire dans la plupart des pays de la région, le recul impressionnant de l'inflation qui avait été obtenu au cours des trois années précédentes s'est poursuivi en 1994, et avec l'assainissement brésilien au milieu de l'année, l'hyperinflation a presque disparu de la région. Le taux médian d'inflation en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a reculé avec régularité depuis son maximum d'environ 30 % en 1991, s'est élevé à 11,5 % en 1994.

Le nombre de pays aux prises avec un taux d'inflation très élevé, c'est-à-dire supérieur à 40 % selon la définition qui en est donnée, est passé de neuf au cours de la seconde moitié des années 80 à quatre en 1994. Dans le même temps, le nombre de pays présentant une inflation faible, c'est-à-dire un taux annuel inférieur à 10 %, est passé de six au cours de la seconde moitié des années 80 à dix en 1994. En Argentine, en Bolivie, au Mexique, au Nicaragua et au Pérou, les programmes d'assainissement ont jugulé une inflation élevée voire une hyperinflation, la faisant reculer à un taux qui est à rapprocher de celui de leurs partenaires commerciaux parmi les pays industrialisés. Dans chacun de ces pays, les taux ont continué de baisser en 1994.

Sur cette toile de fond généralement favorable, plusieurs pays ont toutefois vu leur inflation s'exacerber en 1994, notamment le Honduras, le Surinam et le Venezuela. Et, à la suite de la forte dévaluation du peso mexicain qui s'est produite à la fin de 1994, on peut s'attendre que l'inflation grimpe considérablement au Mexique en 1995.

Hausse des échanges et graves déficits extérieurs

Le solde des transactions courantes de la balance des paiements dans la région a enregistré un déficit de 49 milliards de dollars en 1994, ce qui représente environ 4 % du PIB. Ce déficit est semblable à celui de l'année précédente, qui était plus du double de la moyenne pour la période 1990-1992. Le déficit des transactions courantes a dépassé 5 % du PIB dans pratiquement la moitié des pays de la région.

Le volume des exportations de la région s'est accru d'environ 4,1 %, tandis que la valeur du dollar EU a augmenté de 9 %. Comme il a été mentionné ci-dessus, les bons résultats à l'exportation en 1994 ont été soutenus par la reprise économique mondiale. Un certain nombre de pays (Argentine, Bolivie, Chili, Guyana, Mexique, Nicaragua, Pérou et Paraguay) ont connu une expansion particulièrement forte de leurs exportations, tandis que les exportations du Brésil ont baissé en termes réels.

Les importations ont également continué d'augmenter,

mais à un rythme plus lent que lors des trois années précédentes. Les biens d'équipement, les équipements industriels et les matières premières ont dominé les importations de la plupart des pays de la région ; la part des biens de consommation a été relativement modeste. En 1994, la part des biens d'équipement dans le total des importations a augmenté dans un bon nombre de pays, ce qui traduit les bons résultats de l'investissement.

Les paiements d'intérêts au titre de la dette extérieure par la région ont augmenté quelque peu en raison de la hausse des taux d'intérêt internationaux et d'une légère progression du montant de la dette. La concomitance de l'expansion des exportations et de la chute des remboursements a amené le recul continu du coefficient du service de la dette dans la région.

Dans la plupart des pays de la région, les déficits du solde des transactions courantes ont été comblés encore une fois par des apports importants de capitaux, y compris des investissements directs étrangers. L'investissement direct était lié dans une large mesure à la privatisation d'entreprises publiques et à la libéralisation des mouvements de capitaux.

Le recul des apports internationaux s'est traduit par une baisse importante des réserves internationales dans la région, qui a contrasté vivement avec les quatre années précédentes, où les réserves avaient augmenté sensiblement. Cette baisse des réserves a surtout concerné le Mexique et le Venezuela ; dans d'autres pays de la région, les réserves se sont accumulées à peu près au même rythme qu'en 1993.

Le taux de change réel s'est apprécié d'environ 8 % dans la région. Cette appréciation a été particulièrement importante au Brésil (19 %), en Jamaïque (16 %), en Colombie (16 %) et au Paraguay (12 %). Le taux de change réel s'est déprécié considérablement au Honduras (5 %), au Surinam (17 %) et au Venezuela (19 %).

La crise mexicaine

La situation du Mexique à la fin de 1994 illustre au mieux les complexités que créent pour la politique économique les apports importants et instables de capitaux et les risques liés au recours à des capitaux étrangers à court terme pour corriger des déséquilibres nationaux. Au cours des années précédentes, le Mexique avait accueilli le gros de l'explosion des entrées de capitaux dans la région, plus de la moitié durant la période 1990-1993. Ces apports ont fini par se traduire par un déficit des transactions cou-

rantes qui a atteint près de 25 milliards de dollars en 1993 et 1994. Dans le même temps, la politique monétaire a eu pour objet de maintenir le taux de change nominal, qui a servi de point d'ancrage aux anticipations inflationnistes, dans une fourchette qui ne s'est dépréciée que progressivement avec le temps.

L'incertitude créée par une série noire inattendue, notamment les troubles qui ont éclaté dans l'Etat de Chiapas et l'assassinat d'un candidat à la présidence, a fait baisser les apports de capitaux au Mexique et déprécier le taux de change jusqu'au plafond de la fourchette établie par les autorités. Malgré la hausse des taux d'intérêt, les sorties de capitaux et la baisse des réserves se sont accélérées au cours des derniers mois de 1994, certains investisseurs internationaux ayant commencé, semble-t-il, à envisager la possibilité d'une dévaluation. Face à une économie faible, les autorités ont été réticentes à augmenter les taux d'intérêt de manière suffisante pour mettre fin aux pertes essuyées dans les

réserves. A la mi-décembre, les réserves internationales ont chuté à un niveau insuffisant pour défendre le taux de change, et les autorités ont été contraintes en fin de compte de délaissier entièrement la fourchette et d'adopter un taux de change flottant.

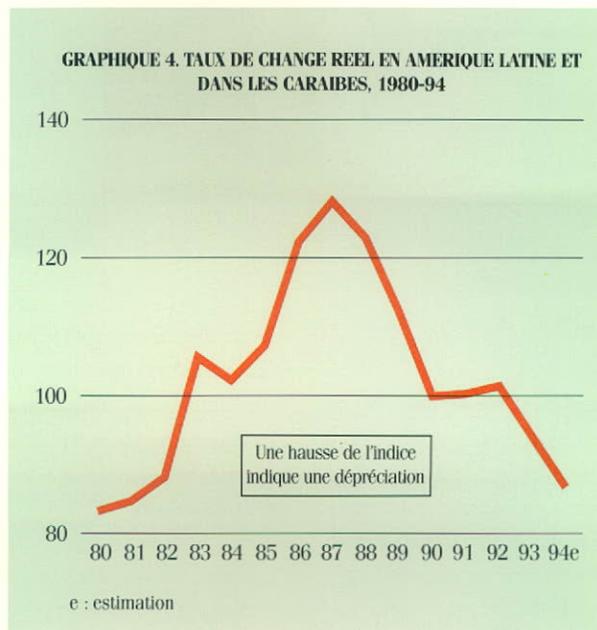
Cette dévaluation n'a pas été accueillie dans la sérénité par les marchés financiers internationaux. Le peso a subi de grandes fluctuations sur un marché peu actif, et les cours des titres, des actions et de la dette du Mexique, libellés en pesos comme en dollars, ont chuté abruptement.

La crise de confiance

s'est dénouée lorsque le Mexique a promis une plus grande rigueur budgétaire et lorsque les Etats-Unis, le FMI et plusieurs prêteurs bilatéraux régionaux et non régionaux ont mis en avant une extraordinaire panoplie de lignes de crédit et de cautionnements, s'élevant approximativement à 50 milliards de dollars. Le Mexique est apparemment venu à bout de ses difficultés financières immédiates, mais il devra s'accommoder d'apports de capitaux moins importants dans les années à venir.

Les répercussions sur le reste de la région demeurent une inconnue. Les tensions semblent s'être apaisées sur les marchés financiers des pays qui auraient subi les contrecoups de la tourmente consécutive à la dévaluation du peso mexicain. Certains pays sont sortis indemnes jusqu'ici de cet épisode et restent même aux prises avec les difficultés posées par des apports de capitaux étrangers trop importants plutôt que trop faibles.

GRAPHIQUE 4. TAUX DE CHANGE REEL EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES, 1980-94





EL TABLAZO (VENEZUELA). La construction de cette usine de polyéthylène (Resilin) qui s'est élevée à 313 millions de dollars, a été achevée en 1994. Elle produira 150 000 tonnes de polyéthylène par an pour la fabrication d'articles en plastique destinés en majeure partie à l'exportation. Resilin a bénéficié, pour sa construction, de 15 millions de dollars de la BID affectés par la Société andine de développement, qui a reçu un prêt de la Banque de 80 millions de dollars en 1990, en faveur d'un programme de crédit multisectoriel.

Libéralisation des échanges

Ces dernières années, de nombreux pays de la région ont mis en œuvre des politiques commerciales fortement tournées vers l'extérieur, en réduisant unilatéralement leurs tarifs et leurs obstacles non tarifaires ; l'aboutissement des négociations du GATT en avril 1994, en plus de constituer un engagement international ferme en faveur de l'ouverture du commerce extérieur, donne aussi valeur contraignante aux bas tarifs actuels. Récemment, outre sa participation au GATT, la région a adopté une stratégie de régionalisme ouvert, qui se traduit par des mesures importantes en faveur de l'intégration au sein de la région comme hors de la région. Tout particulièrement, l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994, crée une zone de libre-échange qui lie les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Au Sommet des Amériques qui vient d'avoir lieu, les trois pays ont donné leur accord à l'adhésion rapide du Chili à l'accord de libre-échange, et tous les pays se sont engagés à créer d'ici à l'an 2005 une zone de libre-échange à l'échelle du continent.

Entre-temps, le Groupe andin, qui réunit la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela, abandonne le protectionnisme pour favoriser l'ouverture des marchés. Le Mercosur, qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, est devenu au début de 1995 une union douanière complète et il a conclu un accord avec la Communauté européenne pour créer une zone de libre-échange d'ici à l'an 2003. Une entente de complémentarité économique entre le Groupe des

trois (G3), c'est-à-dire la Colombie, le Mexique et le Venezuela, a été approuvée en juin 1994 ; elle a pour objectif de libéraliser les échanges de biens et services, d'augmenter les possibilités d'investissement et de protéger les droits de propriété intellectuelle. Les membres de la communauté caribéenne, dite Caricom, ont décidé de diminuer leur tarif extérieur commun pour atteindre

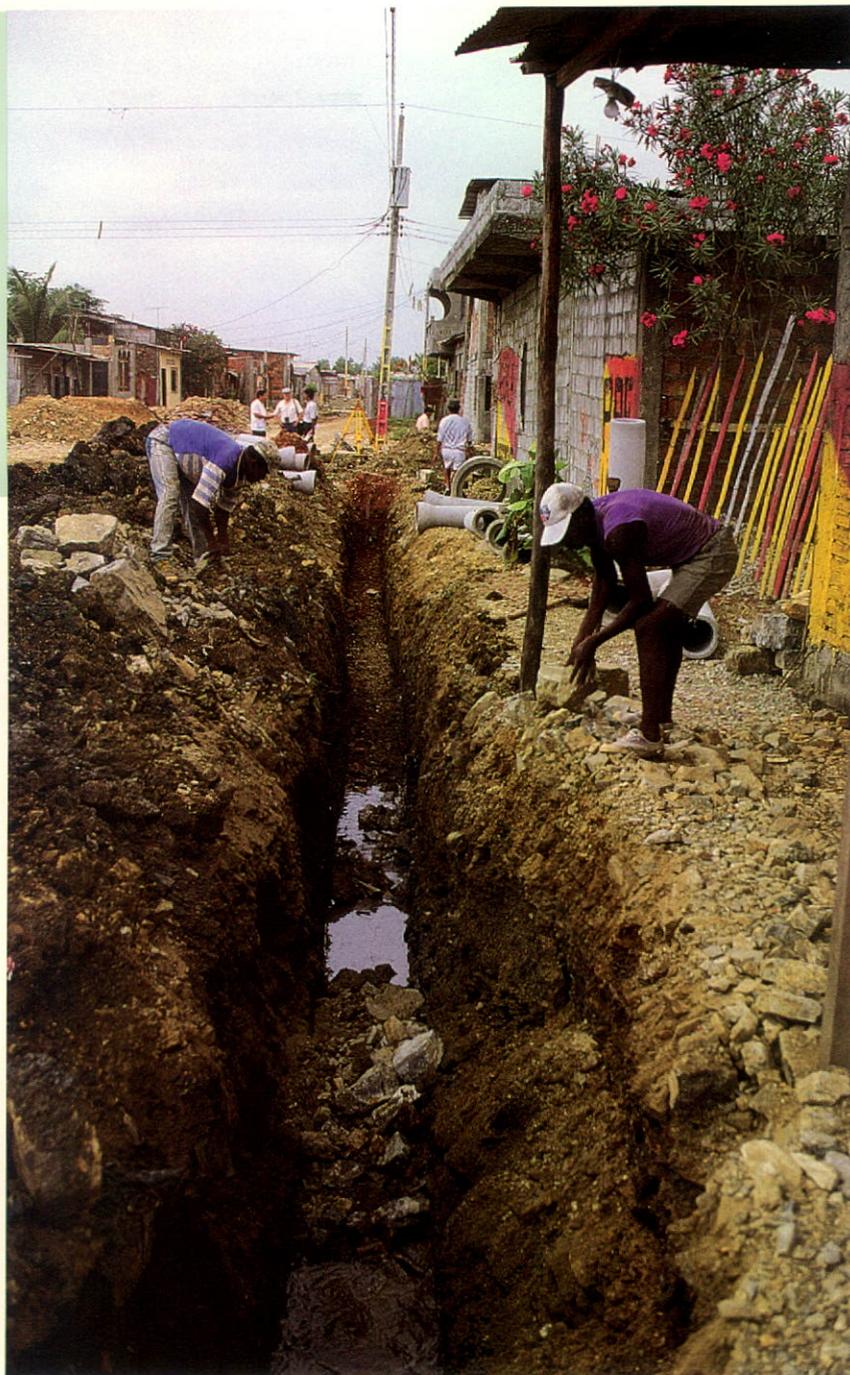
un niveau qui se rapprochera de celui des autres blocs commerciaux en Amérique latine d'ici 1998. Un certain nombre d'accords bilatéraux sont aussi en voie de négociation ou entreront en vigueur au cours de l'année.

Privatisations

Les privatisations dans les pays de la région se trouvaient à divers stades en 1994. Certains pays, notamment l'Argentine, le Chili et le Mexique, ont lancé de vastes plans de privatisation qui ont été réalisés en grande partie, tandis que d'autres ont procédé à une allure plus modérée. Au cours de l'année, la Bolivie a élaboré un programme ambitieux visant à la privatisation de plusieurs entreprises publiques importantes.

En 1994, les privatisations se sont poursuivies au Brésil, en Colombie, en Jamaïque, au Mexique et au Pérou. Au Pérou, deux grandes entreprises publiques dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications ont été privatisées, et les ressources qui en ont été tirées ont servi en partie à alléger la dette extérieure et à financer des programmes à caractère social. Le Brésil a fait savoir qu'il céderait des participations détenues par des entreprises publiques dans divers secteurs, y compris les chemins de fer, les téléphones et les hôtels. L'Argentine a fait connaître son intention de céder un nouveau groupe d'entreprises publiques et la Bolivie a annoncé un plan de dotation en capital de six grandes entreprises publiques. Le Chili entend privatiser des entreprises publiques dont les activités intéressent des marchés compétitifs ou

GUAYAQUIL (ÉQUATEUR). La BID a contribué à améliorer les conditions ambiantes et d'hygiène de la partie occidentale de Guayaquil grâce à un prêt de 24 millions de dollars en 1985. La plupart des maisons de ces résidents à revenus modestes ont été construites dans des zones sujettes aux inondations. C'est pourquoi le projet comporte la construction d'égouts et de déversoirs d'orage, ainsi que des travaux de terrassement.



bien régularisés, y compris dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, et de céder le reste des actions de l'Etat dans des sociétés d'électricité. Au Salvador, l'assemblée législative a adopté une loi prévoyant la privatisation de raffineries et de distilleries d'eau-de-vie en 1995.

Perspectives

Les gouvernements latino-américains ont fait d'immenses progrès dans l'assainissement et la libéralisation de leurs économies, mais il reste beaucoup à faire pour consolider et généraliser les réformes. Dans l'ensemble de la région, la croissance a été modeste par rapport aux autres régions ou au passé, et n'a pas encore permis de relever rapidement le niveau de vie ou d'atténuer la pauvreté et le chômage. S'il est vrai que l'investissement s'est redressé, retrouvant le niveau de coefficient du PIB des années 80, il ne peut toujours pas soutenir une accélération durable de la croissance économique. Et le taux d'épargne dans la région demeure faible, ce qui oblige à recourir aux capitaux étrangers pour financer les investissements nationaux.

En dépit du fait qu'il s'avère nécessaire de s'attaquer à ces problèmes et compte tenu de l'incertitude actuelle engendrée par les remous qui se sont manifestés sur les marchés financiers internationaux, les récentes évolutions économiques dans les pays d'Amérique latine laissent présager la prolongation de la reprise économique et l'assainissement de l'économie à moyen terme. Si la région prend des mesures pour augmenter l'épargne nationale afin d'être moins tributaire d'une épargne étrangère volatile, les

bons résultats ininterrompus au chapitre des investissements devraient jeter les bases de la croissance économique à venir. Les progrès réalisés en 1994 en ce qui concerne les accords commerciaux à l'échelle mondiale, continentale et zonale, sont autant de possibilités de poursuivre plus avant l'intégration de l'Amérique latine dans l'économie mondiale. Et la forte croissance prévue pour les pays industrialisés en 1995 favorisera l'expansion des exportations latino-américaines.



BERMEJO (BOLIVIE). Construction d'un gazoduc de 900 km, qui transportera chaque jour 1 million de m³ de gaz à La Paz, Cochabamba et Oruro. Ce projet a bénéficié d'un prêt de la BID de 97 millions de dollars, consenti à la Yacimientos Petrolíferos Fiscales Bolivianos.

LA BANQUE

en

1994

ORIENTATIONS GENERALES

Huitième reconstitution des ressources de la Banque

En 1994, la BID a enregistré la plus importante augmentation de ses ressources de toute son histoire, les pays membres ayant convenu d'une reconstitution de 40 milliards de dollars visant à faire reculer la pauvreté et à encourager la justice sociale dans la région. Grâce à des ressources qui devraient atteindre 101 milliards de dollars dans quelques années, la BID continuera de soutenir la modernisation économique, l'intégration et la protection de l'environnement, en aidant les gouvernements de la région à redéfinir les missions de l'Etat et à impulser l'expansion du secteur privé.

La Huitième augmentation générale des ressources de la Banque a fait l'objet d'un accord lors de l'Assemblée annuelle de la Banque à Guadalajara (Mexique) en avril 1994. Le Comité du Conseil des gouverneurs a également recommandé aux pays membres d'autoriser 1 milliard de dollars supplémentaires pour le Fonds des opérations spéciales (FOS), élargissant ainsi le guichet des prêts assortis de conditions libérales à plus de 10 milliards de dollars. Ces accroissements de fonds, les plus importants de toute organisation multilatérale régionale, permettront à la Banque de prêter entre 6 et 7 milliards de dollars par an jusqu'à la fin du siècle.

Dans le cadre de la Huitième augmentation des ressources, les souscriptions des pays membres se composeront de 2,5 % de capital versé et de 97,5 % de capital callable. L'accord de la Huitième augmentation générale stipulait, par ailleurs, que le pourcentage des voix des pays membres serait modifié : celui des pays membres extrarégionaux passera de 7,132 % à 15,973 % et celui des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de 53,867 % à 50,018 %. La part des Etats-Unis enregistrera une baisse, passant de 34,627 % à 30,008 %, comme celle du Canada, qui passera de 4,374 % à 4,001 %. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes conservent donc leur pourcentage de voix majoritaire au sein de l'institution. Deux nouveaux sièges seront créés au Conseil d'administration : un réservé aux pays membres extrarégionaux et un autre aux pays régionaux en développement.

Dans le cadre de la Septième augmentation générale des ressources, qui visait la période 1990-1993, la Banque a consenti des prêts de 21,5 milliards de dollars en faveur de projets

d'investissement et de programmes d'ajustement sectoriel. Au cours de ces années-là, la Banque a œuvré en étroite collaboration avec les pays membres pour élaborer et mettre en œuvre les politiques nécessaires à la restructuration et à la modernisation de leurs économies. La Banque a consacré un peu plus du quart de son portefeuille de prêts à l'ajustement sectoriel, ce qui a aidé les pays de la région à moderniser leur économie. Dans le même temps, la Banque a affecté les trois-quarts de ses ressources au financement de projets prioritaires concernant les équipements matériels, économiques et sociaux. Par l'octroi de ses prêts, la Banque a également accordé une grande attention à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. Elle a encouragé le redoublement des efforts visant à renforcer le rôle de la femme dans le développement, a augmenté son soutien aux entreprises artisanales et ciblé les groupes à revenus modestes.

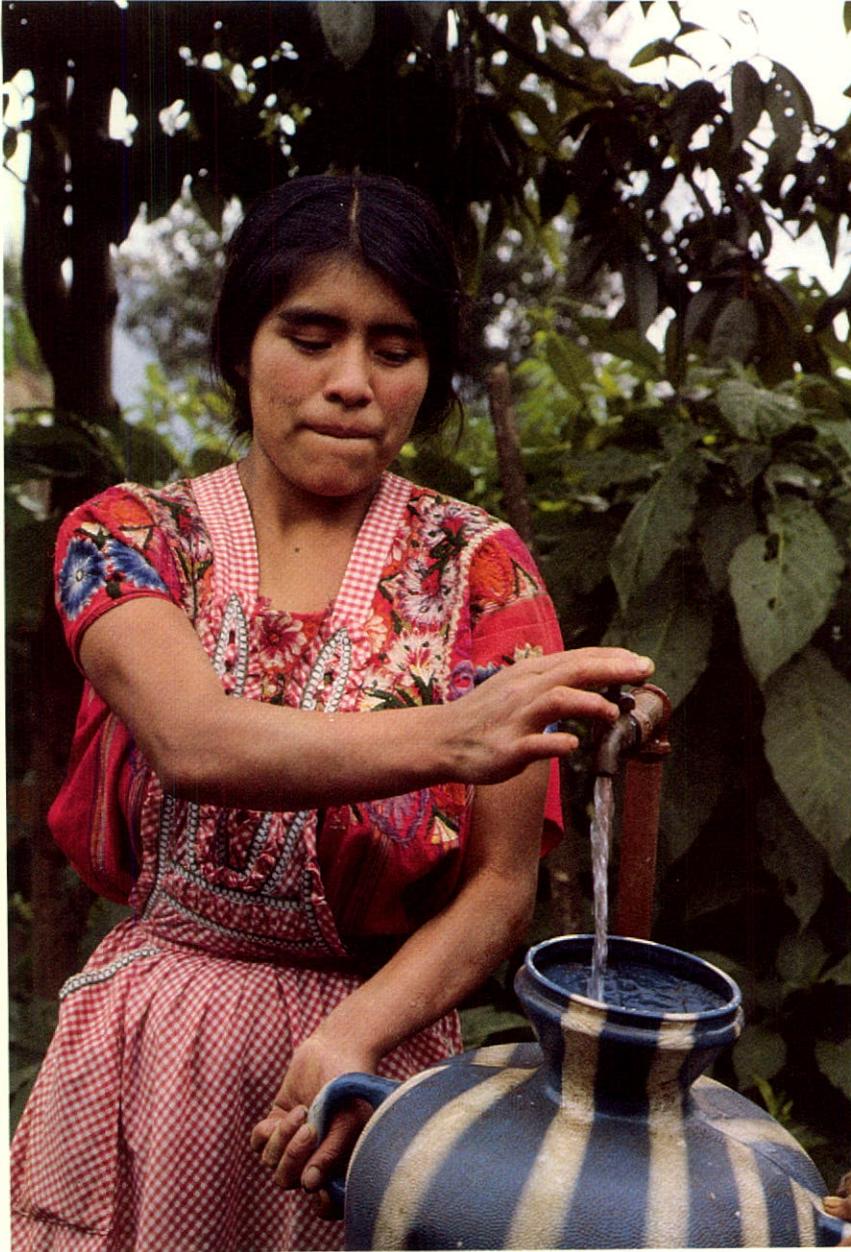
En 1994, la Banque a approuvé des prêts de 5,3 milliards de dollars en faveur de projets et programmes de développement social et économique. Sur une base sectorielle, les prêts ont concerné dans une proportion de 61 % des programmes à caractère social¹, ce qui constitue le pourcentage le plus élevé de l'histoire de la Banque. Les grands travaux ont représenté 15 % des prêts, 10 % ont été approuvés en faveur des secteurs de production et 13 % pour des programmes de réinvestissement et de réforme du secteur public. Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a approuvé 29 projets totalisant 64 millions de dollars. La Société interaméricaine d'investissement a approuvé 14 projets totalisant 42,7 millions de dollars.

Les travaux de ces dernières années, à la fois au sein de la Banque et dans les pays emprunteurs, ont aidé à poser les jalons de la Huitième augmentation et de ses hautes visées. Les trois grands axes des actions sont décrits ci-dessous.

Atténuation de la pauvreté et équité sociale

La Huitième augmentation prévoit que le soutien de la Banque aux programmes à caractère social et de lutte contre la pauvreté sera porté à 40 % du total des prêts et à 50 % du nombre des opérations. Pour réaliser cet objectif, la Banque doit élargir et approfondir sa démarche concernant les prêts aux secteurs sociaux.

¹ Y compris l'éducation, la santé, l'aménagement urbain, l'eau et l'assainissement, l'environnement et la modernisation de l'Etat.



ZACULEU (GUATEMALA). Quelque 185 communautés rurales, où vivent environ 90 000 Guatémaltèques, bénéficient à présent de l'installation de réseaux d'approvisionnement en eau grâce à un prêt de la BID de 16,8 millions de dollars octroyé au ministère de la Santé publique, le maître d'œuvre de ces travaux réalisés dans les régions montagneuses du centre du pays.

Dans le passé, la Banque a financé des réseaux d'alimentation en eau et d'assainissement, l'éducation, la santé, et l'aménagement de terrains à bâtir en milieu urbain. Ces actions restent prioritaires mais la Banque doit aller au-delà et viser des domaines tels que le bien-être des familles, les femmes et les jeunes, l'alimentation, et la formation. Les revenus modestes seront les bénéficiaires d'investissements en faveur de l'éducation maternelle et de l'éducation de base, des soins de santé élémentaires, de la protection maternelle et infantile, de l'alimentation, et d'activités visant à accroître les capacités de production des petits agriculteurs et des entreprises artisanales.

On s'attaquera à l'extrême pauvreté notamment par des programmes d'urgence tels que les fonds d'investissements sociaux qui aideront à la réalisation de petits travaux et à la création d'emplois, et par d'autres programmes d'aide destinés à protéger les populations les plus démunies. La Banque prévoit d'élargir son

soutien aux programmes en faveur des enfants à risque et des populations indigènes. Elle encouragera les gouvernements à favoriser, à l'échelle locale, une plus grande responsabilisation concernant les programmes à caractère social qui sont surtout d'intérêt local.

La Banque va identifier les projets ou programmes dont les investissements ciblent les pauvres, en adoptant un des deux critères suivants : soit le projet vise les indigents d'une région donnée, soit il est déterminé que les bénéficiaires d'un projet sont en majeure partie des pauvres. Tous les documents de prêt concernant des investissements, qui sont soumis au Conseil d'administration pour examen, indiqueront si le projet remplit un de ces deux critères et la manière dont il le fait. La Direction effectuera un suivi et communiquera tous les ans au Conseil d'administration le pourcentage de prêts qui satisfait à un de ces critères ou aux deux à la fois, et

proposera au Conseil tout ajustement nécessaire afin de garantir que la Banque respecte son objectif d'atténuation de la pauvreté.

Modernisation et intégration

Les pays de la région aideront à améliorer leur compétitivité internationale en modernisant leurs équipements et en poursuivant la réforme de leur secteur public. La Banque a pour vocation d'encourager les investissements privés nationaux et étrangers, le renforcement institutionnel, la formation professionnelle, la production et la diffusion de technologies, la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire favorable aux PME, la réforme et la modernisation du secteur financier, le financement des équipements essentiels dans le domaine énergétique et les transports, le renforcement et la modernisation du secteur agricole, ainsi que le soutien aux initiatives d'intégration sous-régionales en vue de

parvenir à une intégration commerciale globale, à l'échelle du continent.

La Banque aidera aussi les gouvernements à poursuivre l'optimisation du secteur public. Elle concourra aux efforts visant à un assainissement économique durable, à la mise en place de réformes et de mesures sociales, à la refonte de la fiscalité et du système budgétaire, à la rationalisation des entreprises publiques et, lorsque les circonstances s'y prêtent, à des privatisations, ainsi qu'à la mise en place de cadres réglementaires appropriés.

La Banque accordera aussi son soutien à la réforme des institutions démocratiques, des systèmes judiciaires et des parlements ainsi qu'au renforcement de la société civile dans ses nombreuses émanations, notamment les organisations non gouvernementales.

L'environnement

Ces dernières années, la Banque a renforcé les moyens dont elle dispose pour aider les pays de la région à faire face à des problèmes écologiques importants et elle a financé de nombreux programmes de gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Dans l'avenir, elle concourra au renforcement du cadre juridique et réglementaire intéressant l'environnement, au renforcement des institutions vouées à l'environnement, à la promotion des économies d'énergie dans les projets de la Banque, à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des citoyens. La Banque continuera de veiller aussi à ce que les opérations qu'elle finance soient respectueuses de l'environnement.

La Banque financera, comme dans le passé, des programmes consacrés à la sauvegarde de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. Elle privilégiera la préservation des sols dans les terres agricoles et les bassins hydrographiques clés, elle encouragera la sauvegarde, le reboisement et la régénération des forêts ainsi que l'agroforesterie. Elle aidera à la sauvegarde de la diversité biologique et à la préservation des ressources marines de la région, elle accordera son attention aux répercussions écologiques des activités d'extraction, notamment à la lutte contre les pollutions et à la remise en état des zones dégradées.

Dans le contexte de la Huitième reconstitution des ressources, les pays membres ont aussi convenu que la Banque doit consentir des prêts directement au secteur privé tout en augmentant la transparence et la responsabilité de ses opérations.

- La Banque affectera des ressources, jusqu'à 5 % des engagements prévus par le programme de prêts de la Huitième reconstitution, à des prêts directs au secteur privé, sans garanties de l'Etat. Ces prêts financeraient des activités menées autrefois par le secteur public, qui concernent par exemple les grands travaux et les services publics. Le Conseil d'administration de la Banque étudiera au début de 1995 un cadre stratégique et des règles à suivre à cet égard (voir l'encadré à la page ...).

- Afin d'accroître la transparence dans les opérations de la Banque, une politique de publicité des informations a été approuvée par le Conseil d'administration en 1994. Cette politique

visait toute une gamme d'informations, dont des profils de projets, des documents sur l'environnement, et des politiques opérationnelles et sectorielles.

- En vue d'accroître encore plus la responsabilité de la Banque, le Conseil d'administration a également approuvé la mise en place d'un mécanisme d'investigation indépendant qui servirait de recours aux populations dans les pays membres emprunteurs susceptibles d'être touchés par des opérations soutenues par la Banque. Ce mécanisme examinerait le bien-fondé de plaintes concernant d'éventuelles entorses aux politiques de la Banque. (Voir encadré à la page 19).

Principaux indicateurs de prêts en 1994

L'année 1994 a été une année-charnière entre deux reconstitutions de ressources, pendant laquelle la Banque a financé un certain nombre de programmes et de projets innovateurs, qui dessinent son avenir. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont engagé des réformes importantes ces dernières années pour se préparer à une expansion économique par un accroissement des investissements et une meilleure intendance. En 1994, la cadence des changements s'est accélérée, les gouvernements continuant à mettre des mesures en application sous le signe de la réforme, à restructurer les entreprises publiques, à mettre en place le cadre réglementaire nécessaire et à réaliser les programmes fiscaux et douaniers nécessaires à l'équilibre budgétaire.

Dans le cadre des réformes du secteur public, les gouvernements recherchent de plus en plus la décentralisation, dans le souci d'optimiser leurs services et de mieux y associer les bénéficiaires des projets et programmes. En outre, ils s'efforcent de se donner les moyens de mieux élaborer, réglementer et suivre les projets, tout en jouant un rôle moins important dans leur réalisation.

La Banque et le MIF ont réagi à ces évolutions en 1994 en proposant une batterie de prêts et de coopérations techniques visant à soutenir les efforts de privatisation déployés dans la région, à aider à l'amélioration du cadre réglementaire pour les investissements, à encourager la décentralisation des services de l'Etat, et à favoriser des projets fournissant une aide directe aux populations les plus démunies. Voici quelques-uns des projets approuvés en 1994 :

- La Banque a approuvé un prêt de 60 millions de dollars au Salvador en faveur de la troisième phase de son Fonds d'investissement social (FIS) qui a aidé à atténuer les effets de la pauvreté dans le pays en finançant de petits projets d'investissement. Le FIS ayant acquis une réputation d'efficacité et de bonne gestion financière, le Gouvernement salvadorien a décidé d'en faire le principal maître d'œuvre de petits projets d'investissement concernant le social, l'électricité et le reboisement, et de lui confier des missions autrefois dévolues aux ministères et à des agences.

- Un prêt de 500 millions de dollars consenti au Mexique financera un nouveau modèle de programme d'aménagement

LA SOCIÉTÉ CIVILE

Quelle définition donner à la « société civile » ? C'est l'ensemble des citoyens, la somme des individus et des organisations, exception faite des organismes publics, à savoir les associations de micro-entrepreneurs, les groupes de défense de l'environnement, les associations civiques et commerciales, les partis politiques, les organisations philanthropiques, l'Église, les communautés autochtones, les syndicats de travailleurs, et les groupes de femmes et de jeunes. Sans une société civile renforcée, même les gouvernements démocratiques deviennent les administrateurs d'un type de développement qui suit une pente descendante et non pas ascendante.

En septembre, la BID a été l'hôte d'une conférence de trois jours sur « le renforcement de la société civile », qui a rassemblé des représentants de groupes civiques privés, d'organisations internationales et de hauts fonctionnaires venus réfléchir aux moyens d'accroître la participation de la population aux prises de décisions politiques et économiques. D'après un rapport préparé pour cette conférence, en Amérique latine et aux Caraïbes, il revient aux associations d'assumer des responsabilités qui étaient autrefois l'apanage de l'État, à commencer par la lutte contre la pauvreté qui touche d'importantes couches de la population de la région. Il est encourageant de constater que des progrès ont déjà été accomplis : tel est le cas de la campagne contre la faim au Brésil, qui est source d'inspiration. En fait, pendant les dures crises économiques qui ont sévi au cours des années 80, l'Amérique latine amorçait discrètement une ouverture en forgeant un consensus favorable à la consultation et au dialogue.

La réforme législative est une des manières d'accroître l'influence de la société civile. Les groupes civiques doivent pouvoir s'adresser aux autorités publiques et avoir l'assurance que leurs points de vue seront transmis par des

voies légales, et qu'ils seront écoutés. Elargir l'accès à l'instruction et accroître les chances d'acquérir des connaissances qui permettront d'avoir un emploi stable est une deuxième alternative. Une autre encore est de soutenir les micro-entreprises, les associations commerciales et les coopératives, afin qu'elles puissent générer des emplois au niveau de la communauté comme au niveau national.

Le nombre d'ONG prolifère à l'heure actuelle dans toute la région. Le rapport de base susmentionné a donné les preuves de l'existence de dizaines de milliers d'entre elles. Logiquement, l'influence que chacun de ces groupes peut exercer est mesurée par la place qu'un État leur accorde sur le plan national. Par conséquent, une société civile renforcée est liée de manière inextricable à un État « modernisé ». Les réformes entreprises dans le but d'améliorer les moyens utilisés par les gouvernements pour offrir des services aux populations, et de décentraliser leurs activités de manière à prendre en compte les besoins et situations existant au niveau local, intensifient de manière cruciale le renforcement de ces groupes.

En ce qui la concerne, la BID va continuer de rechercher des moyens d'aider ces différents groupes qui composent la société civile. Ses programmes d'investissement et de coopération technique veilleront à ce que les micro-entreprises urbaines aient un plus grand accès au crédit, à financer l'établissement de cadastres et l'attribution de titres de propriété foncière aux petites coopératives agricoles, et à définir des activités productives et économiquement viables pour les femmes et les groupes autochtones. Pour chacune de ces activités lancées par la Banque ou déjà en cours dans la région, l'élément clé est d'élargir les opportunités et la participation, en tissant des liens plus serrés au sein de la communauté et en intégrant les marginalisés au processus de développement.

municipal qui repose sur des formules innovatrices de participation des citoyens. A la différence de la plupart des autres projets financés par la Banque dans le passé, le Programme d'aménagement municipal sera administré par des milliers de comités locaux et d'autorités municipales plutôt que par un organisme public centralisé. Par sa conception, le projet privilégie des critères et des règles à suivre suffisamment flexibles pour s'adapter aux particularismes locaux. En outre, une évaluation minutieuse et des contrôles seront faits pendant la réalisation du projet.

- Des prêts totalisant 82,4 millions de dollars consentis à l'Équateur aideront à restructurer le secteur des transports, à commencer par la redéfinition du rôle de l'État et la création d'un cadre propice aux investissements privés. Le programme aidera à moderniser le secteur public, à privatiser les services portuaires, à réorganiser les douanes, à mettre en place un régime de concessions pour l'aménagement et l'exploitation des routes, à élaborer un plan d'action en vue de la fermeture de la société ferroviaire

publique, à planifier la flexibilité de l'emploi en mettant l'accent sur le reclassement.

- Le MIF a approuvé 4,8 millions de dollars pour deux programmes en Jamaïque, l'un concernant des formations professionnelles et l'autre la création d'un bureau chargé de réglementer les services publics et de stimuler l'investissement privé dans le secteur de l'électricité. Le premier programme prévoit des formations et des insertions professionnelles pour 3 600 techniciens et cadres. Un centre des services de l'emploi réunissant des représentants du patronat et des syndicats sera mis sur pied. Les ressources du Fonds serviront, dans le cadre d'un second programme, à aider à l'élaboration d'un appareil législatif et réglementaire qui facilitera la participation du secteur privé au secteur de l'alimentation en électricité.

- Un financement de 1,9 million de dollars accordé par le MIF au titre de la coopération technique permettra au Gouvernement salvadorien de mettre en place un nouveau cadre juri-



RECIFE (BRÉSIL). Chaque jour, environ 400 enfants et 150 mères de famille sont vaccinés à l'Institut maternel et infantile de Pernambuco, un centre médical à but non lucratif pour les familles à revenus modestes. En 1992, un don de la BID de 1,2 million de dollars a permis à ce centre de s'agrandir, de construire et d'aménager trois dispensaires dans les quartiers pauvres de la ville.

réorganisation, qui touche environ 600 personnes, a eu lieu en septembre 1994 et il est à prévoir qu'elle permettra à la Banque de remplir les missions qui lui sont confiées dans le cadre de la Huitième reconstitution.

Secteurs sociaux

La pauvreté et l'inégalité des revenus ont empiré pendant les années 80. Selon les estimations de la BID, la pauvreté a augmenté d'environ 43 %, ce qui s'est traduit par une augmentation de presque 41 millions de pauvres pendant cette décennie. Les indices de développement humain ne se sont pas détériorés dans la plupart des pays, mais ils n'ont pas progressé aux rythmes observés antérieurement. Au début des années 90, les profils d'éducation et de santé étaient encore bien au-dessous des niveaux anticipés

dique, réglementaire et institutionnel pour le secteur énergétique et les télécommunications, pour créer ainsi un climat propice aux investissements privés.

- La BID a approuvé un financement de 17,9 millions de dollars pour aider à améliorer les conditions d'existence de 52 000 enfants en grande difficulté dans six villes brésiliennes. Le programme financera des activités au titre de l'assurance sociale, notamment des abris, des maisons collectives, des centres de réadaptation, des programmes pour les jeunes filles et des aides juridiques pour les jeunes délinquants.

Réorganisation

La Banque s'est réorganisée en 1994 pour mieux faire converger ses efforts vers les pays, déléguer une plus grande partie de son autorité au sein de la Direction, utiliser davantage ses bureaux extérieurs dans la région et mieux responsabiliser les cadres. La

étant donné le revenu par habitant de la région. L'UNESCO estime, par exemple, que seulement 54 % des enfants entrant à l'école primaire atteignent la huitième, et encore bien moins d'entre eux obtiennent leur diplôme. Les taux bruts d'inscription dans les écoles secondaires représentent moins de la moitié du groupe d'âge admissible. Selon une estimation récente de la Banque mondiale, le taux de morbidité de l'Amérique latine était supérieur de 31 % à celui de la Chine alors que ce pays n'a qu'un sixième du **revenu moyen par habitant de l'Amérique latine**. Une bonne partie de l'écart entre les conditions sociales réelles et les attentes basées sur le revenu par habitant de la région résulte des inégalités extrêmes de la répartition des revenus au sein des pays et entre eux. Ces inégalités posent des défis supplémentaires.

La BID est déterminée à travailler avec les pays de la région pour améliorer cette situation. A cette fin, elle s'est engagée, dans le contexte de la Huitième augmentation des ressources, à accroître ses prêts aux secteurs sociaux et aux projets d'atténuation



SAINT-DOMINGUE (REPUBLIQUE DOMINICAINE). Inspection d'oranges à la fabrique de jus Agro-Delta. Un prêt de la BID de 90 millions de dollars en faveur d'un programme national de crédit agro-industriel a permis au Fonds d'investissement pour le développement économique de la République Dominicaine d'octroyer des prêts à des entreprises privées comme Agro-Delta.

s'occupe principalement d'améliorer la qualité socio-culturelle des projets de la Banque et de rechercher activement des projets innovateurs pour encourager le développement ethnique des populations indigènes et d'autres groupes marginaux.

En 1994, la Banque a approuvé 39 opérations d'un montant total de 3,2 milliards de dollars, soit 61 % du volume total des prêts, pour les secteurs sociaux et l'atténuation de la pauvreté. La ventilation par activité comprend 1 161 millions de dollars pour l'aménagement urbain, 969 millions de dollars pour l'éducation, 748 millions de dollars pour les égouts, l'eau et l'assainissement de base, 266 millions de dollars pour les fonds d'investissement sociaux et 85 millions de dollars en faveur de l'environnement.

Le groupe chargé du Programme social, créé en 1993, a porté à sept le nombre de ses missions et de ses

études pilotes sur les réformes socio-économiques, et a publié des études de cas sur la Bolivie, le Costa Rica, le Guyana et le Pérou. Ces rapports ainsi que l'examen d'études réalisées les années précédentes (sur le Chili, la Trinité et Tobago et le Venezuela) ont incité le groupe à essayer de faire une synthèse en fonction des enseignements tirés jusque-là, et à entamer un travail d'identification d'un plan de développement social pour toute la région, sur les cinq à sept années à venir. Après une table ronde de deux jours en janvier 1995, le groupe examinera les questions suivantes : la manière d'intégrer et d'ajuster les réformes à un environnement économique, financier et social ; la manière de définir les caractéristiques propres à la pauvreté au sein de la région ; quels sont les facteurs responsables du fait que les niveaux actuels de revenus disponibles sont insuffisants pour éviter cette pauvreté ; et les plans d'action que peuvent élaborer les pays de la région et

de la pauvreté. Pour aider à assurer ce nouvel engagement envers les secteurs sociaux, la Banque, pendant sa réorganisation récente, a créé un nouveau département des programmes sociaux et du développement durable. Par ailleurs, des divisions des programmes sociaux ont été créées au sein de chacun des trois départements des opérations régionales.

Cette réorganisation encouragera la Banque à mieux cibler ses opérations et à leur donner plus d'expansion dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'aménagement urbain, de l'amélioration des bidonvilles et en ce qui concerne les fonds d'investissement sociaux qui visent à réduire la pauvreté.

Une cellule chargée des populations indigènes et du développement communautaire a également été créée pour permettre à la Banque de jouer un rôle plus actif en s'attaquant aux problèmes touchant ces populations et leur réinstallation. Cette cellule

REFORMES FISCALES

La crise économique du début des années 80 a montré à quel point des réformes majeures étaient nécessaires pour procurer aux gouvernements des sources de revenus consolidées et stables, ainsi que des mécanismes efficaces d'administration de leur budget. En retour, la Banque a, depuis le milieu des années 80, financé des projets visant à améliorer les moyens mis à la disposition des pouvoirs publics de la région en matière de gestion fiscale.

L'aide de la Banque dans ce domaine a pris de l'ampleur au fil des années ; elle a commencé par l'administration et la réforme fiscales et s'est poursuivie par la gestion des douanes et des finances. En premier lieu, l'ampleur de la crise n'a permis d'entreprendre que des réformes dans des domaines relatifs à des taxes spécifiques et des compressions budgétaires linéaires. Lorsque les pouvoirs publics ont amorcé un ajustement structurel axé sur la consolidation de l'économie, la libéralisation du commerce et la rationalisation de la taille de l'Etat ainsi que de la nature de son intervention dans l'économie, la réforme fiscale a joué un rôle essentiel en faisant en sorte que le code fiscal soit plus neutre et plus efficace, en réduisant les distorsions et en stimulant la compétition tout en garantissant la stabilité des recettes. La réduction des droits de douane et l'abaissement des taux et des tranches laissaient envisager une perte éventuelle de recettes devant être contrebalancée par une administration du fisc et des douanes mieux conçue et plus efficace. Parallèlement à la simplification des procédures, des systèmes informatiques de pointe et des systèmes de contrôle du fisc ont été mis en place afin de réduire la fraude fiscale.

En 1994, onze projets d'assistance technique pour un montant de 41 millions de dollars ont été approuvés par la

Banque. En ce qui concerne l'administration fiscale, cinq programmes d'un montant total de 10,7 millions de dollars ont été approuvés pour la Bolivie, le Guatemala, le Pérou, la République Dominicaine et l'Uruguay. Quatre projets s'élevant à 5,1 millions de dollars ont été approuvés pour renforcer les services douaniers au Guatemala, au Nicaragua, au Pérou et en Uruguay. Ces projets permettront de moderniser la gestion de ces services et soutiendront notamment la révision des codes juridiques ; ils permettront également de réaménager les structures administratives, d'examiner et de simplifier les procédures, de mieux gérer et former les ressources humaines, et de mettre en place des systèmes informatiques modernes pour améliorer l'efficacité, permettant ainsi de détecter les fraudes plus facilement et d'obtenir des statistiques plus fiables sur le commerce et les recettes.

Des opérations concernant la gestion financière ont été approuvées pour le Nicaragua et l'Argentine. Ces projets ont pour but de renforcer le processus budgétaire en mettant en place des systèmes intégrés de gestion financière afin de redonner au processus budgétaire son rôle d'instrument de politique économique.

En soutenant les réformes fiscales, la Banque a voulu en priorité attribuer à ses projets des objectifs et cibles spécifiques pour des périodes de deux à trois ans plutôt que d'entreprendre des vastes refontes de l'administration fiscale. A l'heure actuelle, la Banque est active dans 18 pays : 16 opérations concernent l'administration fiscale, 12 l'administration des douanes et six la gestion financière. Au total, la Banque a approuvé 123,8 millions de dollars destinés à la réforme fiscale, douanière et budgétaire.

des institutions telles que la BID afin d'atténuer la pauvreté à court et moyen terme.

Intégration économique

L'année 1994 a marqué un tournant pour l'intégration économique et le commerce en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que dans le monde. L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'accord commercial mondial le plus ambitieux depuis quarante ans qui doit réduire les droits de douane de plus de 700 milliards de dollars et éliminer les contingents d'importations dans le monde entier au cours des dix prochaines années est presque devenu réalité lorsque les Etats-Unis ont accepté d'y être partie en décembre 1994. D'autres pays, dont le Japon et les membres de l'Union européenne, ainsi que plus de 100 pays qui ont participé aux dix années de négociations doivent ratifier le traité en 1995. L'Amérique latine et les Caraïbes devraient bénéficier considérablement de la libéralisation du commerce mondial prévue par le GATT.

Au sommet des Amériques, organisé par le Président Clinton du 9 au 11 décembre à Miami, les présidents des 34 pays du continent ont accepté, afin de « promouvoir la prospérité grâce à l'intégration économique et au libre-échange ... » de mettre immédiatement en œuvre le processus d'établissement d'une zone de libre-échange dans les Amériques d'ici l'an 2005. Cette zone serait le plus grand marché du monde avec environ 850 millions de personnes et un PNB combiné de 13 billions de dollars. Elle serait établie sur la base des accords bilatéraux et sous-régionaux existants. On a demandé à la Banque, à l'OEA et à la CEPALC d'être les chefs de file du suivi des décisions du Sommet. En 1994, d'autres accords régionaux et sous-régionaux visant à promouvoir le libre-échange et l'intégration ont été renforcés, élargis ou signés. Dans de nombreux cas, le financement de la BID aide à faciliter ce processus. Au cours de l'année, les activités suivantes ont été réalisées dans le cadre des accords d'intégration sous-régionaux :

- Les négociations du Groupe des trois - Colombie, Mexique et Venezuela - se sont achevées en décembre 1993 et le

Groupe a signé un accord visant à intensifier le commerce grâce à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires et à donner plus d'expansion aux possibilités d'investissement.

- Le lancement de l'ALENA vise à développer le commerce entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada. Au Sommet de Miami, il a également été annoncé que des discussions commenceraient bientôt pour que le Chili devienne membre de l'ALENA.

- Le commerce intra-régional entre les membres du Mercosur est passé de 4,1 milliards de dollars en 1990 à 12 milliards en 1994. Le programme de libéralisation des échanges s'est achevé le 31 décembre 1994. Le régime commun des droits de douane, appelé union douanière, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Par ailleurs, des négociations ont commencé pour des accords de libre-échange entre le Mercosur et les autres pays d'Amérique du Sud.

La Banque a continué de financer des initiatives d'intégration sous-régionale au moyen d'une opération de 4,05 millions de dollars approuvée en 1993 qui sert aux pays à fournir un soutien technique pour coordonner et/ou harmoniser les politiques macro-économiques et sectorielles. Les pays du Mercosur comprennent l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

- En Amérique centrale, comme dans le reste de la région, l'expansion du commerce intra-régional s'est poursuivie rapidement. Les exportations entre les pays d'Amérique centrale (y compris le Panama) ont augmenté, passant de 673 millions de dollars en 1990 à 1,1 milliard en 1993. En mars 1992, la Banque a approuvé une opération de coopération technique non remboursable de 2,7 millions de dollars visant à promouvoir ce processus d'intégration. Connu sous le sigle espagnol de PRADIC, ce projet comporte deux programmes : le premier, qui vient d'être achevé, comprenait des études sur l'harmonisation des politiques macro-économiques, les politiques commerciales et la compétitivité du secteur privé. Le second programme PRADIC concerne le groupe consultatif régional pour l'Amérique centrale. Il a été établi sous l'égide de la BID afin d'aider à mobiliser des fonds pour la région. Ce programme a obtenu 6,4 millions de dollars sous forme de dons d'autres organismes de développement pour la mise en place d'un réseau électrique intégré régional, la formulation d'une politique de ressources humaines dans toute l'Amérique centrale et l'aménagement des ressources naturelles.

- Le commerce intra-régional dans le cadre du Groupe andin a également pris une expansion rapide, passant de 1,3 milliard de dollars en 1990 à 2,8 milliards en 1993. Les exportations entre pays andins en pourcentage des exportations totales ont augmenté, passant de 4 % en 1990 à 11 % en 1993. En 1992, la Banque a approuvé un financement de coopération technique de 925 000 dollars pour appuyer le processus d'intégration commerciale de la région andine. Cette opération a permis de préparer des études sur l'harmonisation des politiques de taux de change, les mécanismes financiers d'appui aux exportations, la législation sur le remboursement et l'exemption des impôts indirects, la réglementation douanière et la rationalisation des procé-

dures aux frontières. Les pays du Groupe andin comprennent la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela.

- La signature par 25 pays d'un accord sur la création de l'Association des Etats des Caraïbes en juillet 1994 a donné une forte impulsion au processus d'intégration de cette région. L'objectif de cet accord est d'intensifier la coopération et l'intégration économique entre les pays en accroissant le nombre de transactions commerciales et financières. Cet accord vise également à jeter des bases économiques qui permettront d'avoir accès à une zone de libre-échange avec les Etats-Unis. En novembre 1994, la Banque a approuvé un financement de 1 million de dollars pour appuyer la participation des pays de la communauté des Caraïbes (CARICOM) dans l'économie internationale en renforçant leurs liens économiques entre eux. Ce programme comprend le renforcement technique du Secrétariat de la CARICOM en matière de gestion de l'information macro-économique et commerciale ; l'élaboration d'un plan de promotion de l'investissement privé et la mise au point d'un plan d'amélioration de la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée.

L'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) a poursuivi le développement de sa base de données sur le commerce extérieur qui est financé par un crédit de 290 000 dollars approuvé par la Banque en 1992. Grâce à cette coopération, les onze pays membres de l'ALADI ont à présent accès à ce système d'information.

L'un des mandats de la Huitième augmentation des ressources de la Banque est de fournir un appui solide aux efforts d'intégration de la région. Pour y parvenir, et dans le contexte de la réorganisation de la Banque, la division de l'intégration du commerce et des questions continentales au sein du Département des Programmes régionaux et d'intégration a été renforcée en 1994.

L'Institut pour l'intégration de l'Amérique latine (INTAL), en tant qu'organisme d'exécution des opérations de coopération technique régionale, a publié son rapport annuel sur l'intégration régionale et son bulletin mensuel *Integración latinoamericana*.

Concours financiers

En 1994, les concours financiers ont totalisé 1,3 milliard de dollars et la Banque a continué de tenter de mobiliser des ressources supplémentaires auprès d'entités bilatérales et multilatérales pour ses programmes et projets. La BID s'est particulièrement appliquée à consolider ses relations avec ses partenaires traditionnels de cofinancement comme le Japon — le plus important — et à prendre contact avec d'autres sources de prêts assortis de conditions libérales, en Europe notamment. En fait, le nombre de cofinanciers a augmenté en 1994 ; de nouvelles institutions et organismes tels que la Commission européenne, l'Agence suédoise de développement international (SIDA) et le Gouvernement néerlandais ont participé aux projets de la BID. Un accord de cofinancement portant sur des crédits assortis de conditions libérales a été signé avec le Fonds nordique de développement. Des

TABLEAU II. CONCOURS FINANCIERS EN 1994*(En millions de dollars des Etats-Unis)*

Pays	Projet	Bailleurs de fonds			
		BID	Banque mondiale	Japon	Autres
Argentine	Programme d'assainissement du fleuve Reconquista	150,0 ^m	-	75,0 ^b	-
Bolivie	Programme de réforme de l'éducation	80,0	40,0 ^l	-	8,5 ^{v/o} + 14,0 ^{w/o} + 7,5 ^{v/w/r}
	Renforcement des capacités institutionnelles du ministère de l'Environnement	19,0	-	-	8,5 ^{v/o}
Brésil	Drainage à São Paulo, Phase II	302,0	-	494,3 ^{b/p}	-
Equateur	Programme de Fonds Sociaux	30,0	30,0	-	-
Jamaïque	Programme de préinvestissement multisectoriel	7,9	-	-	3,5 ^d
Mexique	Eau et assainissement à Guadalajara	169,0	-	-	60,0 ^c
Nicaragua	Programme d'ajustement du secteur agricole	52,6 ^m	-	-	30,0 ^k
	Programme national de développement rural	30,0	-	-	11,4 ⁿ
Paraguay	Projet d'amélioration de l'enseignement primaire	52,8 ^m	-	-	1,9 ^g
	Transport et distribution de l'électricité	100,0 ^m	-	81,0 ^{b/o}	-
Pérou	Programme de réfection du réseau routier	210,0 ^m	-	-	50,0 ^{e/o}
	Programme de crédit multi-sectoriel	100,0	-	50,0 ^{a/q/r}	90,0 ^{e/o}
	Renforcement du secteur de la santé	68,0 ^m	-	22,4 ^b	-
	Secteur de l'électricité, transport et restructuration	45,0 ^m	-	22,5 ^a	-
Salvador	Programme de réfection des routes	225,0	-	106,0 ^b	9,0 ^{b/r}
Uruguay	Programme de crédit global multi-sectoriel	90,0 ^{m/n}	35,0	-	6,0 ^f
Venezuela	Programme national des transports urbains	70,0	100,0	-	30,0 ^{e/o}
TOTAL		1 032,9	205,0	801,2	313,8

^a Banque export-import du Japon (JEXIM).^b Fonds de coopération économique d'outre-mer (OECE) du Japon.^c Banque européenne d'investissement (BEI).^d Fonds nordique de développement.^e Société andine de développement (CAF).^f Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW).^g Agence suédoise de développement international (SIDA).^h Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE).ⁱ Gouvernement des Pays-Bas.^j Commission de l'Union européenne.^k Banque export-import de la République de Chine (voir note 2 de la p.18)^l Association internationale de développement (IDA).^m approuvés avant 1994 ; ne sont pas ajoutés au total.ⁿ Fonds international de développement agricole (FIDA).^o financement parallèle.^p financement parallèle pour un programme plus important.^q financement parallèle approuvé en 1993.^r ne sont pas ajoutés au total.

accords-cadres généraux sont en cours de négociations avec d'autres institutions européennes. Dans le domaine de l'atténuation de la pauvreté rurale, un accord additionnel a été signé par la Banque et le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour renforcer la coopération.

Pendant la période de la Huitième augmentation, la Banque devra attirer des financements assortis de conditions libérales supplémentaires, notamment pour les secteurs sociaux et les pays les moins développés. La Banque devra également mobiliser des ressources supplémentaires pour les besoins d'infrastructure considérables de la région, en faisant appel, notamment, à des cofinanciers privés.

S'agissant des concours bilatéraux, le Japon est resté en 1994 la principale source de cofinancement non lié, ayant fourni au total 801,2 millions de dollars. Le Fonds de coopération économique d'outre-mer (OECE) a fourni des crédits assortis de conditions libérales d'un montant total de 778,7 millions de dollars en faveur de cinq projets en Argentine, au Brésil, au Paraguay, au Pérou et au Salvador. La Banque Export-Import du Japon (JEXIM) a cofinancé un projet au Pérou pour un montant de 22,5 millions de dollars. L'Allemagne, par le biais de la *Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)*, a fourni des fonds pour des projets en Bolivie et en Uruguay (le projet en Uruguay a été approuvé par la Banque en 1993) à des conditions libérales pour un montant

total de 14,5 millions de dollars. La SIDA a alloué 15,9 millions de dollars à deux projets en Bolivie et au Paraguay. Les Pays-Bas ont octroyé un financement de 7,5 millions de dollars à un projet en Bolivie. La Banque Export-Import de la République de Chine² a fourni 30 millions de dollars à des conditions libérales pour appuyer un programme du secteur agricole financé par la BID au Nicaragua.

S'agissant des concours multilatéraux, la Banque mondiale a fourni 165 millions de dollars pour cofinancer trois projets. L'Association internationale de développement (IDA) a cofinancé en Bolivie un programme assorti de conditions libérales pour un montant de 40 millions de dollars et la Société andine de développement (CAF) a apporté son concours à trois projets de la Banque au Pérou et au Venezuela d'un montant total de 170 millions de dollars. La Banque européenne d'investissement (BED) a cofinancé un projet au Mexique de 60 millions de dollars. La Commission de l'Union européenne a alloué 8,5 millions de dollars à un projet en Bolivie. Le FIDA a engagé 11,4 millions de dollars à titre de financement parallèle en faveur d'un programme national de développement rural au Nicaragua. Le Fonds nordique de développement a prêté 4,5 millions de dollars sans intérêt pour la réalisation d'études d'investissement en Jamaïque. La Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) a accordé un prêt de 9 millions de dollars à l'appui d'un programme routier au Salvador.

Les micro-entreprises

En 1994, la Banque a approuvé le financement de 24 petits projets d'un montant total de 12 millions de dollars pour aider les micro-entreprises à revenus modestes. Un montant supplémentaire de 4 millions de dollars à titre de coopération technique non remboursable a également été approuvé pour le renforcement institutionnel des ONG qui exécutent ces projets. Le MIF a financé sept opérations bénéficiant aux petites et micro-entreprises pour un montant de 16,3 millions de dollars.

Le programme de petits projets apporte son concours à des groupes à revenus modestes dans chaque pays. Sur les 24 prêts approuvés au cours de l'année, onze ont bénéficié à des micro-entreprises rurales et treize à des micro-entreprises urbaines. Plusieurs de ces projets étaient consacrés exclusivement à des groupes de femmes à revenus modestes, à des groupes indigènes ou à des jeunes, maintenant ainsi l'engagement de la Banque à accorder des crédits, une formation et une assistance technique pour appuyer les entreprises défavorisées. Six projets en Bolivie, au Costa Rica et au Guatemala se distinguent des autres pour l'intérêt inhabituel qu'ils portent à l'environnement, encourageant la préservation des écosystèmes, les agences d'écotourisme et les petites entreprises de traitement des déchets solides et de recyclage.

En 1994, les opérations ont continué de s'intéresser particulièrement au renforcement institutionnel des organisations intermédiaires, y compris à leur autonomie administrative et financière, à la justification de l'emploi des fonds, et à la responsabilité de la gestion des portefeuilles de prêts, ainsi qu'à l'élimination des

malversations lors des transferts de fonds aux micro-entreprises. Le renforcement institutionnel a également concerné la promotion de nouvelles techniques de gestion des crédits afin d'aider à réduire les coûts pour les micro-entreprises et d'encourager davantage les institutions financières à fournir des services à cette clientèle.

Les opérations financées par le MIF pendant l'année sont une première en matière de soutien aux petits producteurs et aux micro-entrepreneurs. La participation au capital de deux nouvelles *financieras* en Bolivie et au Salvador a aidé les intermédiaires spécialisés dans les prêts aux petites et micro-entreprises à pénétrer sur le marché financier réglementé, obtenant ainsi accès à des sources de financement et à des instruments financiers qui seraient autrement hors de leur portée. Un fonds fiduciaire de 10 millions de dollars cofinancé avec une institution financière privée du Mexique pour appuyer les projets de production rurale mettra promptement à la disposition des chefs d'entreprise ruraux à revenus modestes du capital-risque, des prêts et une coopération technique.

Actions en faveur de l'environnement

Comme au cours des années précédentes, la majorité des prêts de la Banque au profit des ressources naturelles et de l'environnement a été affectée à des projets visant à améliorer l'environnement urbain, y compris des programmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement en Equateur, au Pérou et au Mexique, ainsi que la deuxième étape d'un programme de drainage à São Paulo (Brésil). Un projet visant à remettre en état le quartier historique de Quito, qui se trouve sur la liste des sites classés « patrimoine culturel » par les Nations Unies, a été approuvé. De même, le projet de développement du tourisme du Nord-Est du Brésil comprend une composante importante de préservation du patrimoine historique et culturel.

La Banque a également approuvé cinq opérations d'aménagement des ressources naturelles, dont le Programme de développement viable de la côte pacifique de la Colombie. Ce programme, qui vient s'ajouter à des investissements réalisés par la Banque mondiale et le Fonds pour la protection de l'environnement, vise à préserver une des régions les plus diverses des Amériques au plan biologique. Le projet de la BID met l'accent sur la participation locale et les services sociaux, composantes nécessaires pour assurer la préservation de l'environnement. Le programme de protection de l'environnement des îles Bay au Honduras aidera à protéger et à restaurer les ressources naturelles, ainsi que les écosystèmes côtiers et marins. Ce programme améliorera également les conditions de vie des habitants des îles en

² L'emploi du nom « Banque Export-Import de la République de Chine » ne reflète en aucune façon la position de la Banque interaméricaine de développement ou celle d'aucun de ses pays membres en ce qui concerne les questions de souveraineté nationale ou de reconnaissance diplomatique.

TRANSPARENCE ET RESPONSABILITE

Politique de diffusion des informations

Le Conseil d'administration de la BID a adopté en 1994 une politique de diffusion des informations qui présume que les informations concernant les activités opérationnelles de la Banque seront mises à la disposition du public sauf en cas de force majeure. Cette ligne de conduite a pour hypothèses : a) que l'efficacité des projets soutenus par la Banque en sera renforcée puisque le public aura accès aux informations et que les populations touchées par ces projets seront consultées ; b) que cette diffusion des informations concernant les projets de la BID amplifiera la compréhension et le soutien de la mission de la Banque, et accroîtra la transparence et la responsabilité.

Cette politique couvre toute une gamme d'informations, dont les informations sur les projets que la BID finance dans la région, les orientations opérationnelles et les études sectorielles, les documents sur l'environnement, et les résumés de rapports d'évaluation. Les informations sur les projets qui sont à l'étude seront incorporées dans les documents intitulés Profils des projets, qui seront mis à jour si nécessaire. Après l'approbation d'un prêt par le Conseil d'administration, le document de prêt sera également disponible à la demande. Une des caractéristiques les plus importantes de cette politique stipule que les évaluations des effets sur l'environnement doivent être mises à la disposition des populations touchées et des ONG locales par l'emprunteur avant que la Banque n'effectue une mission d'étude, démarche clef dans le cycle du projet.

Cette ligne de conduite s'applique aux documents de la Banque préparés après le 1^{er} janvier 1995 et aux propositions de prêt négociées après cette date. Le 1^{er} février 1995, des services d'informations publiques ont été créés au siège de la Banque à Washington, dans son bureau européen à Paris, et dans chacun de ses bureaux extérieurs en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Mécanisme d'investigation indépendant

Le Conseil d'administration de la Banque a également créé un mécanisme d'investigation indépendant qui servira de recours en cas de plaintes concernant des entorses aux politiques opérationnelles de la Banque et aux normes établies pour ses activités ; entorses qui pourraient avoir un impact négatif dans ses pays membres emprunteurs. Pour la mise en place de ce mécanisme, le président de la Banque établira un fichier de dix investigateurs de différentes nationalités faisant partie des pays membres qui devra être entériné par le Conseil d'administration.

Lorsque le président de la BID recevra des demandes d'investigation de groupes concernés par les projets, il les transmettra à la Direction et aux administrateurs. Ces derniers détermineront alors si une investigation aura lieu et, dans le cas où la demande est légitime, nommera un comité de trois personnes au moins faisant partie du fichier.

Les constatations de ce comité seront soumises aux administrateurs et au président. En retour, la Direction rédigera son point de vue en fonction de ces résultats et le soumettra aux administrateurs.

Sur la base de ces deux rapports, les administrateurs détermineront, le cas échéant, les mesures de prévention ou de correction à prendre. La Banque rendra public le rapport d'investigation ainsi que la réponse de la Direction.

affectant des crédits à l'adduction d'eau et à l'assainissement, et contribuera grâce au tourisme à leur développement économique. Un prêt pour le renforcement des institutions aidera le ministère bolivien du Développement durable et de la Protection de l'environnement à développer ses capacités de gestion du développement viable.

Quinze projets de coopération technique d'un montant de 19,9 millions de dollars ont été approuvés ; ils concernent, pour la plupart, la préservation des ressources naturelles. Le plus considérable de ces projets est un financement de 10 millions de dollars pour la Colombie qui vient compléter le programme de la côte pacifique. On peut citer d'autres projets tels que le zonage écologique de l'Amazonie, un programme d'aménagement de l'environnement aux îles Galapagos, et un programme de gestion du littoral au Guyana. Un projet au Costa Rica permettra de mettre en œuvre son système de développement durable.

La Banque ne se contente pas de financer des projets écologiques et d'aménagement des ressources naturelles ; elle examine systématiquement tous les projets, de quelque nature qu'ils soient, pour connaître leur impact sur l'environnement. La responsabilité de l'impact sur l'environnement de tous les projets de la Banque incombe aux équipes chargées des projets et au Comité de gestion de l'environnement avec l'appui technique de la division de l'environnement. Cette surveillance étroite des opérations proposées pendant leur cycle se traduit souvent par l'inclusion de mesures de protection de l'environnement qui permettent soit d'éviter soit d'atténuer les effets négatifs des investissements. Le coût d'intégration des mesures de protection de l'environnement requises pour améliorer les programmes sans visées écologiques a atteint au total quelque 150 millions de dollars en 1994.

Les consultations avec les populations locales affectées par les opérations de la Banque se sont multipliées pendant



BOGOTA (COLOMBIE). Gloria Benavides a pu acheter des marchandises et du matériel pour son entreprise de réservoirs d'oxygène et d'acétylène, grâce à un prêt de 500 dollars octroyé par la Corporación Mundial del la Mujer, une des six ONG qui ont bénéficié d'un prêt de la BID de 3,6 millions de dollars.

l'année. Des réunions ont été tenues avec les membres des équipes des projets pendant les missions sur le terrain. Il est prévu que la nouvelle politique de publicité des informations de la Banque facilitera davantage ce processus de participation. La Banque a également tenu sa cinquième réunion consultative sur l'environnement avec des ONG des Caraïbes à la Barbade.

Dans le contexte de la réorganisation de la Banque, la responsabilité des questions et projets sur l'environnement a été renforcée. Chacun des trois départements opérationnels régionaux a une division de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles qui est chargée des questions et des projets d'environnement pour la région dont ils sont responsables. La réorganisation a également créé le Département des programmes sociaux et du développement viable qui assure un appui et une assistance technique aux Départements régionaux. Ce Département comporte, entre autres, une division de l'environnement

dotée de spécialistes dans ce domaine qui aident à la mise au point des projets et au contrôle de la qualité de l'environnement.

Le rôle des femmes dans le développement

La Huitième augmentation générale des ressources de la Banque, reconnaissant le rôle clé que jouent les femmes en matière de réformes sociales et d'atténuation de la pauvreté, a prescrit que la Banque devait fournir un appui solide aux activités encourageant la participation des femmes au développement. Ce programme de la Banque a réalisé pendant l'année de multiples activités qui ont attiré l'attention sur le rôle de la femme dans le développement de la région et aidé les femmes à avoir accès au crédit et à la formation. Une des réalisations marquantes de 1994 a été le forum régional, organisé par la Banque, à l'intention de l'Amérique latine et des Caraïbes, sur le rôle de la femme dans le développement : « La femme dans les Amériques : participation et développement », qui s'est tenu les 6 et 7 avril 1994 à Guadalajara (Mexique). Ce forum a été coparrainé par la CEPALC et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Il a attiré plus de 400 participants de la région représentant les gouvernements, le secteur privé (ONG, groupes communautaires, universités et associations d'affaires) et des organisations internationales. L'objectif de ce forum était d'aider la Banque et les autres parrains à établir des priorités et à se mettre d'accord sur les stratégies de renforcement de la participation des

femmes dans les domaines du développement, de la politique et de l'économie de la région.

Afin de renforcer la participation des femmes des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes à la politique, la BID a lancé un projet pilote intitulé « Les femmes dans la politique – Programme d'échanges », qui est financé par le Fonds fiduciaire suédois pour les services de consultations et activités de formation. Dans le cadre de ce programme, 15 femmes politiques de la région ont échangé des informations, participé à des séminaires et aux derniers stades des élections en Suède en septembre 1994. Le régime politique suédois est très équitable, car les femmes représentent environ 40 % des élus à tous les niveaux du gouvernement. A la suite de cette activité, les participantes ont décidé de créer un réseau à l'intention des femmes politiques et des dirigeantes communautaires de l'Amérique latine et des Caraïbes afin d'encourager les femmes appartenant à différents partis politiques dans divers pays, à collaborer.

L'intensification de la participation des femmes aux programmes de formation professionnelle et technique a été une priorité pendant l'année. Ainsi, en 1994, un prêt à l'Argentine visant à renforcer l'efficacité du marché du travail comportait une composante Formation des jeunes qui aidera à créer des conditions favorables pour encourager l'égalité de participation des femmes sur le marché du travail. Une campagne de sensibilisation du public éduquera les populations participant à la formation des femmes sur les questions de différences entre les sexes et la nécessité de l'égalité de traitement. Le programme de formation des jeunes fournira également un accès aisé à la formation et des subventions aux soins aux enfants, encouragera la participation des femmes à des activités économiques non traditionnelles, et aidera à créer des stages et des emplois dans le secteur privé.

Le « Programme de formation à l'intention des femmes et du Mercosur », financé par la Banque en 1994, mènera un atelier pour former et sensibiliser des représentants gouvernementaux et non gouvernementaux, qui participent à la création du Mercosur. Il visera également les organisations des pays du Mercosur qui encouragent les femmes à entrer sur le marché du travail. Cette formation sera axée sur l'impact potentiel du processus d'intégration sur la main-d'œuvre féminine dans l'intention d'établir des directives pour assurer l'égalité d'opportunités pour les femmes.

Le MIF a approuvé en 1994 le financement d'un programme régional de renforcement des activités de formation technique et professionnelle à l'intention des femmes défavorisées d'Argentine, de Bolivie, du Costa Rica et de l'Equateur. Un autre projet appuyé par le MIF en coordination avec la *Fundación FES* de Colombie a pour but de démarginaliser les femmes chefs de famille et de renforcer leur formation professionnelle.

La Banque finance aussi une étude sur les manières d'élever les jeunes enfants et les projets communautaires de soins aux enfants en évaluant les leçons apprises et en testant si on peut les appliquer à la conception d'un programme pilote au Nicaragua. Cette initiative est également considérée comme un service d'aide aux femmes qui travaillent.

Une étude importante financée par la Banque sur l'accès des femmes au crédit a été réalisée en 1994. Cette étude intitulée « Services financiers aux femmes chefs de micro-entreprises » a identifié et examiné les structures financières et les technologies déterminant la disponibilité de services financiers pour les femmes chefs de micro-entreprises. Cette recherche se fondait sur une étude réalisée en Jamaïque, en République Dominicaine, au Costa Rica, en Colombie, en Equateur et au Chili, elle-même basée sur des études de cas comparatifs pour examiner les structures institutionnelles, les méthodologies et les produits financiers d'un échantillon d'intermédiaires financiers officiels et non officiels, dont les banques, les coopératives de crédit, les ONG ayant des programmes de micro-entreprises et des plans spéciaux d'épargne et de crédit locaux non structurés. Des ateliers qui ont eu lieu en Colombie, au Costa Rica, en Jamaïque et au siège de la Banque, ont examiné les constatations. L'étude propose des politiques, des directives opérationnelles et des techniques économiques qui permettront d'élargir l'accès des femmes aux services financiers dans les opérations appuyées par la BID.

La BID a poursuivi ses activités en matière d'appui aux femmes chefs de micro-entreprises. Les 24 petits projets approuvés pendant l'année bénéficieront à 11 103 femmes chefs de micro-entreprises, représentant 52 % du nombre total de bénéficiaires de projets.

La Banque a lancé un programme de formation sur le rôle des femmes dans le développement et l'analyse des différences entre les sexes à l'intention de son personnel au siège et dans les bureaux extérieurs, ainsi que du personnel des institutions travaillant en collaboration étroite avec la Banque. Ce programme est destiné à améliorer la connaissance du rôle des femmes dans le développement et fournir des outils d'analyse des différences entre les sexes et de planification dans le cadre de la programmation et de la conception des projets. Cette année a également été marquée par la création d'une cellule chargée de l'étude du rôle de la femme dans le développement, lors de la réorganisation de la Banque. Cette cellule, qui concrétise et continue de mettre en œuvre le solide engagement de l'institution envers les femmes, assure une expertise et donne des conseils pour intégrer le thème de la condition féminine à la conception et à l'analyse des projets de la Banque.

TABLEAU III. CAPITAL DE LA BANQUE
(En milliers de dollars des Etats-Unis)^a

Pays	Souscriptions au 31 décembre 1994			Engagements futurs Huitième reconstitution générale ^b			Total général
	Versé	Exigible	Total	Versé	Exigible	Total	
Allemagne	32 752	568 706	601 459	49 520	1 262 740	1 312 260	1 913 719
Argentine	384 051	6 679 450	7 063 502	81 066	3 714 379	3 795 445	10 858 947
Autriche	2 618	45 624	48 242	4 283	108 064	112 347	160 589
Bahamas	11 533	124 989	136 522	0	73 358	73 358	209 880
Barbade	5 634	78 859	84 492	0	45 395	45 395	129 887
Belgique	6 357	107 956	114 313	7 877	208 806	216 683	330 996
Belize	7 202	64 817	72 019	0	38 699	38 699	110 718
Bolivie	30 810	536 195	567 005	6 514	298 160	304 674	871 679
Brésil	384 051	6 679 450	7 063 502	81 066	3 714 379	3 795 445	10 858 947
Canada	149 369	2 518 555	2 667 925	24 308	1 347 654	1 371 962	4 039 887
Chili	105 386	1 834 100	1 939 486	22 329	1 019 818	1 042 147	2 981 633
Colombie	105 362	1 832 737	1 938 099	22 354	1 021 182	1 043 536	2 981 635
Costa Rica	15 417	268 025	283 442	3 245	149 056	152 301	435 743
Croatie	748	13 029	13 776	1 339	33 355	34 694	48 470
Danemark	2 823	48 555	51 378	4 524	114 880	119 404	170 782
Equateur	20 556	357 826	378 382	4 355	198 962	203 317	581 699
Espagne	32 017	555 220	587 236	50 256	1 276 227	1 326 483	1 913 719
Etats-Unis	1 149 355	19 984 391	21 133 746	153 664	9 022 313	9 175 977	30 309 723
Finlande	2 618	45 624	48 242	4 283	108 064	112 347	160 589
France	32 017	555 220	587 236	50 256	1 276 227	1 326 483	1 913 719
Guatemala	20 556	357 826	378 382	4 355	198 962	203 317	581 699
Guyana	7 793	97 304	105 097	0	56 469	56 469	161 566
Haïti	12 329	148 115	160 444	6 333	268 966	275 299	435 743
Honduras	15 417	268 025	283 442	3 245	149 056	152 301	435 743
Israël	2 606	44 948	47 554	4 198	106 592	110 790	158 344
Italie	32 017	555 220	587 236	50 256	1 276 227	1 326 483	1 913 719
Jamaïque	20 556	357 826	378 382	4 355	198 962	203 317	581 699
Japon	35 659	619 421	655 080	181 446	4 213 733	4 395 179	5 050 259
Mexique	246 914	4 293 605	4 540 519	52 066	2 387 703	2 439 769	6 980 288
Nicaragua	15 417	268 025	283 442	3 245	149 056	152 301	435 743
Norvège	2 823	48 555	51 378	4 524	114 880	119 404	170 782
Panama	15 417	268 025	283 442	3 245	149 056	152 301	435 743
Paraguay	15 417	268 025	283 442	3 245	149 056	152 301	435 743
Pays-Bas	4 825	84 456	89 281	9 808	241 184	250 992	340 273
Pérou	51 511	895 010	946 521	10 724	495 735	506 459	1 452 980
Portugal	796	14 669	15 465	1 520	36 986	38 506	53 971
République Dominicaine	20 556	357 826	378 382	4 355	198 962	203 317	581 699
Royaume-Uni	32 017	555 220	587 236	9 759	374 726	384 485	971 721
Salvador	15 417	268 025	283 442	3 245	149 056	152 301	435 743
Slovénie	434	7 467	7 902	832	20 628	21 460	29 362
Suède	5 525	94 481	100 006	8 613	220 327	228 940	328 946
Suisse	7 093	124 036	131 130	13 318	330 212	343 530	474 660
Surinam	5 718	51 897	57 615	0	30 955	30 955	88 570
Trinité et Tobago	15 417	268 025	283 442	3 245	149 056	152 301	435 743
Uruguay	41 209	716 085	757 294	8 662	398 250	406 912	1 164 206
Venezuela	213 185	3 571 162	3 784 347	36 154	1 997 294	2 033 448	5 817 795
Sous-Total	3 337 300	57 502 607	60 839 907	1 001 987	39 093 807	40 095 794	100 935 701
Sans affectation	1 363	22 317	23 680	(229)	3 752	3 523	27 203 ^c
TOTAL	3 338 663	57 524 924	60 863 587	1 001 758	39 097 559	40 099 317	100 962 904

^a Les nombres étant arrondis au millième, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

^b Comprend la souscription en attente d'Haïti au titre de la Septième augmentation des ressources pour un montant de 122 988 000 dollars (capital versé : 3 088 000 dollars, et capital callable : 119 910 000 dollars).

^c Montant total non affecté de 27 203 000 dollars, comportant 2 255 actions (94 actions de capital versé et 2 161 actions de capital callable) correspondant au solde de l'ancienne République fédérale de Yougoslavie.

FINANCES

Principaux indicateurs

Le portefeuille de prêts du capital ordinaire de la Banque est devenu entièrement productif en 1994, lorsque le Surinam a remboursé ses arriérés. Ce résultat favorable est à attribuer à un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants a été la poursuite de la performance économique positive de la région, qui a enregistré des taux de croissance réels supérieurs à ceux de 1993. Au travers de sa politique de ciblage de ses revenus nets, la Banque a pu fixer ses marges de prêts à des niveaux légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente sans compromettre en aucune façon sa solide situation financière. A l'exception d'une exonération de 75 points de base sur les droits d'inspection et de supervision pendant le premier semestre, d'autres commissions ont été prélevées en 1994.

Les principaux indicateurs de ressources propres de la Banque en 1994 sont indiqués ci-dessous :

Capital ordinaire : Résultat : 2 256 millions de dollars contre 2,33 milliards de dollars en 1993. Résultat net : 369 millions de dollars contre 395 millions en 1993. Réserves totales : 5 303 millions de dollars au 31 décembre 1994 contre 4 758 millions de dollars à la fin de 1993.

Fonds des opérations spéciales : Résultat : 177 millions de dollars contre 181 millions de dollars en 1993. Résultat net avant les dépenses de coopération technique : 89 millions de dollars contre 88 millions en 1993. Réserves totales : 534 millions de dollars au 31 décembre 1994 contre 534 millions à la fin de 1993.

Mécanisme de financement intermédiaire : Apport total de 27 millions de dollars contre 31 millions en 1993. Intérêts payés pour le compte des emprunteurs qui ont sollicité le capital ordinaire : 32 millions de dollars contre 24 millions en 1993. Solde : 348 millions de dollars contre 327 millions à la fin de 1993.

Les états financiers vérifiés du capital ordinaire, du Fonds des opérations spéciales et du Mécanisme de financement intermédiaire, ainsi que ceux du Fonds de gestion pour le progrès social et du Fonds de gestion du Venezuela se trouvent aux pages 113 à 164.

Emprunts

Le programme de financement de la Banque s'efforce d'assurer des financements au coût le plus bas possible pour ses emprunteurs tout en obtenant un appui solide et à long terme des marchés pour ses émissions d'obligations. Durant l'année 1994 — généralement reconnue comme très difficile pour tous les marchés de capitaux — la Banque a été capable d'élargir le marché de ses titres en diversifiant ses emprunts en ce qui concerne les monnaies, les échéances et les investisseurs ciblés tout en continuant à maintenir sa présence sur la plupart de ses marchés traditionnels.

A la fin de 1994, l'encours des emprunts de la Banque

**TABLEAU IV. QUOTES-PARTS DES CONTRIBUTIONS
AU FONDS DES OPERATIONS SPECIALES**
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Pays	Au 31 décembre 1994
Allemagne	182 581
Argentine	477 630
Autriche	14 741
Bahamas	9 966
Barbade	1 604
Belgique	35 835
Belize	7 200
Bolivie	46 227
Brésil	515 925
Canada	260 672
Chili	148 435
Colombie	145 601
Costa Rica	22 102
Croatie	4 166
Danemark	15 416
Equateur	28 681
Espagne	163 546
Etats-Unis	4 715 878
Finlande	13 445
France	172 759
Guatemala	30 842
Guyana	7 879
Haïti	20 600
Honduras	24 853
Israël	13 828
Italie	160 023
Jamaïque	27 264
Japon	222 891
Mexique	310 237
Nicaragua	22 870
Norvège	14 427
Panama	24 155
Paraguay	26 788
Pays-Bas	27 236
Pérou	75 402
Portugal	5 813
République Dominicaine	31 872
Royaume-Uni	164 630
Salvador	20 158
Slovénie	2 397
Suède	28 880
Suisse	40 071
Surinam	5 968
Trinité et Tobago	19 730
Uruguay	52 838
Venezuela	298 116
Sous-Total	8 662 178
Sans affectation	12 856
TOTAL	8 675 034



NILO COELHO (BRESIL). La construction de ce nouveau réseau d'irrigation permettra aux agriculteurs des Etats de Bahia et Pernambuco d'accroître leur productivité sur plus de 4 500 ha de terres. Un prêt de la BID de 57 millions de dollars, consenti à la Société d'aménagement du bassin fluvial du São Francisco, prévoit la construction d'un canal de 22 km de long, de stations de pompage et de réservoirs.

s'élevait à l'équivalent de 25 198 millions de dollars. En 1994, la Banque a effectué sept opérations de prêts sur les marchés mondiaux de capitaux pour un total équivalant à 955 millions de dollars.

Environ 10,3 % des emprunts de la Banque après swaps étaient libellés en yen, 23,8 % en dollars des Etats-Unis, 45,9 % en francs suisses et 20 % en deutsche mark. Il est particulièrement intéressant de noter que la Banque a lancé quatre émissions axées sur les devises d'un montant global équivalant à 514 millions de dollars. Les opérations de swaps de monnaies comprenaient la première émission de la Banque en dollars de Hong Kong, qui a fait l'objet d'un swap en francs suisses, et la première émission de la Banque en francs luxembourgeois, dont les produits ont été échangés pour financer le premier décaissement du guichet en monnaie unique (dollar américain) à un taux très intéressant.

Le total des rachats anticipés pour l'année s'est élevé à

l'équivalent de 266 millions de dollars grâce aux remboursements par anticipation de trois emprunts en francs suisses. Le rachat par anticipation de ces emprunts permettra de dégager des économies importantes au cours des prochaines années, car la dette à coupon élevé a été remplacée par des emprunts d'un coût plus faible.

La Banque continue à intensifier son programme de relations avec les investisseurs. Pendant l'année, une série de réunions a été tenue avec des investisseurs d'Asie, d'Europe, des Etats-Unis et d'Amérique latine. L'objectif de ces réunions était d'élargir le groupe d'investisseurs de la Banque, de leur présenter l'institution et ses activités, et de rechercher des moyens de promouvoir les investissements dans les titres de la Banque.

Fonds administrés

Depuis la création de la Banque, les fonds fiduciaires sont une importante source de financement supplémentaire pour les projets, notamment pour les projets bénéficiant aux populations à revenus modestes. Le premier fonds fiduciaire, créé en 1961, a été confié à la Banque par les Etats-Unis. D'autres fonds ont été établis par des pays membres tels que le Fonds de gestion du Venezuela, le Fonds suédois pour petits projets, le Fonds canadien, le Fonds du Royaume-Uni, le Fonds suisse de coopération technique, le Fonds argentin, le Fonds espagnol du Cinquième centenaire et le Fonds de la CEE.

Le Japon a établi le Fonds spécial du Japon (FSJ) en 1988 pour financer des activités de coopération technique non

TABLEAU V. EMPRUNTS¹ – EXERCICE 1994*(Montants en millions)*

Monnaie	Emissions	Unité	Montant	Equivalent en S.E.U.
Yen japonais	Bons à moyen terme sur le marché européen, taux d'intérêt de 4,25 %, échéance 2006	Yen	10 000	99
Franc suisse	Obligations, taux d'intérêt de 5,625 %, échéance 2001	FS	200	150
Deutsche mark	Obligations, taux d'intérêt de 7,75 %, échéance 2004	DM	300	191
Livre sterling	Euro-obligations, taux d'intérêt de 7,125 %, échéance 2004	£	150	222
Dollar de Hong Kong	Euro-obligations, taux d'intérêt de 7,30 %, échéance 2004	HK\$	500	65
Lire italienne	Euro-obligations, taux d'intérêt de 7,70 %, échéance 2004	Lit	250 000	147
Franc luxembourgeois	Euro-obligations, taux d'intérêt de 7,75 %, échéance 1999	FLux	2 500	81
Total des emprunts				955

¹ Avant les swaps.

remboursables consacrées surtout à la préparation des projets, aux petits projets et à l'aide d'urgence en cas de catastrophes naturelles. Sur une base cumulée, 49 opérations ont bénéficié des ressources du FSJ pour un montant total de 9 831 millions de yen (environ 100 millions de dollars). En 1994, le Gouvernement japonais a apporté une contribution de 1,6 milliard de yen (environ 14 millions de dollars) au FSJ. Les contributions totales ont atteint 16,6 milliards de yen (environ 166 millions de dollars). Un montant supplémentaire de 1,9 milliard de yen (19 millions de dollars environ) a été affecté au FSJ, dont 700 millions de yen serviront à l'assistance technique en rapport avec l'environnement. Les ressources du FSJ ne sont pas liées et sont à la disposition de tous les pays membres emprunteurs de la Banque.

La Banque a créé son Programme de bourses de troisième cycle grâce à un financement sous forme de don du Japon pour promouvoir la valorisation des ressources humaines dans la région. Ce programme offre aux candidats sélectionnés la possibilité de suivre des études plus poussées dans des établissements nationaux ou internationaux dans les domaines des sciences sociales, de la gestion, de l'ingénierie et d'autres domaines liés au développement. Ce programme a offert des bourses à 29 bénéficiaires au cours de l'année universitaire 1994-95. Les ressources cumulées accordées dans le cadre de ce programme ont représenté 511,8 millions de yen (environ 4,5 millions de dollars) à la fin de 1994. Au total, 96 bourses ont été accordées.

Le programme de développement de la coopération technique entre les pays membres de la Banque (FONDOS/CT) a été créé en 1991 afin de fournir des financements supplémentaires permettant d'engager des consultants pour des missions de courte ou moyenne durée et de financer l'octroi de bourses et d'autres

TABLEAU VI. ENCOURS DES EMPRUNTS PAR MONNAIES AU 31 DECEMBRE 1994*(En millions de dollars des Etats-Unis)*

Monnaie ¹	Montant
Deutsche mark	2 550
Dollar canadien	499
Dollar de Hong Kong	65
Dollar des Etats-Unis	6 133
Escudo portugais	72
Florin néerlandais	1 248
Franc français	224
Franc luxembourgeois	79
Franc suisse	3 669
Lire italienne	153
Livre sterling britannique	761
Peseta espagnole	228
Schilling autrichien	92
Yen japonais	9 425
Total	25 198

¹ Avant les swaps.

activités de formation. Le programme FONDOS/CT comprend plusieurs fonds financés au moyen de contributions des pays membres et d'institutions internationales. A ce jour, 29,7 millions de dollars ont été apportés par l'Autriche, la Belgique, l'Union européenne, l'Allemagne, Israël, l'Italie, le Portugal, la Suède, la Norvège, les Pays-Bas et l'Espagne. En 1994, trois

TABLEAU VII. FONDS ADMINISTRES

Nom	Date de création	Commis par	Monnaie	Montant distribué ¹ (en millions)	Secteur ou objectif
Fonds de gestion pour le progrès social	1961	Etats-Unis	\$US	525	Agriculture, assainissement, éducation, social.
Fonds de gestion du Venezuela	1975	Venezuela	\$US Bolivar	400 430	Intégration, ressources naturelles, industrie, exportations.
Fonds canadien	1964	Canada	\$Can	73	Infrastructure matérielle.
Fonds spécial du Japon	1988	Japon	Yen	16 600	Assistance technique, petits projets, assistance d'urgence
Fonds de bourses d'études de 3 ^e cycle de la BID	1991	Japon	Yen	512	Encourager la valorisation des ressources humaines.
Fonds suisse de coopération technique et de petits projets	1980	Suisse	FS	53	Projets bénéficiant aux économiquement faibles.
Fonds norvégien de développement	1987	Norvège	\$US	2	Prêts et petits projets.
Fonds spécial pour les petits projets	1991	CEE	ECU	8	Petits projets et assistance technique.
Fonds espagnol du Cinquième Centenaire	1990	Espagne	ECU	90 en \$ US	Education technique, agriculture, santé, communications, urbanisation.
Fonds pour les experts-conseils belges	1991	Belgique	FB	0,38 en \$ US	Assistance technique pour la préparation de projets dans les secteurs productifs et privés.
Fonds de la CEE pour les services de conseil technique	1991	Commission des Communautés européennes	ECU	2,4 en \$ US	Services de conseil à court terme.
Fonds fiduciaire italien	1991	Italie	\$US	3,5	Services de conseil portant sur la reconstruction industrielle.
Fonds italien pour les cabinets-conseils	1992	Italie	\$US	1,8	Services de conseil pour des institutions spécialisées.
Fonds italien pour les experts-conseils	1992	Italie	\$US	0,82	Services de conseil.
Coopération technique portugaise	1991	Portugal	Esc	1,5 en \$ US	Assistance technique, bourses d'études et stages de formation.
Fonds fiduciaire suédois pour les services de conseil et les actions de formation	1991	Suède	\$US	7	Services de conseil et formation dans le domaine social.
Fonds suédois pour le financement des petits projets	1992	Suède	\$US	5	Petits projets.
Fonds fiduciaire autrichien pour la coopération technique	1992	Autriche	\$US	1	Services de conseil à court et à long terme.
Fonds allemand de coopération technique	1992	Allemagne	DM	0,18 en \$ US	Services de conseil à court et à moyen terme.
Fonds fiduciaire israélien pour les services de conseil	1992	Israël	Shekel	0,19 en \$ US	Services de conseil pour les projets.
Fonds norvégien de développement en faveur des femmes	1993	Norvège	NKr.	0,14 en \$ US	Assistance technique.
Fonds fiduciaire néerlandais de coopération technique en faveur de l'environnement	1993	Pays-Bas	f.	0,93 en \$ US	Services de conseil.
Fonds espagnol pour les services de conseil (ICEX)	1993	Espagne	Ptas.	0,36 en \$ US	Services de conseil espagnols pour des activités d'assistance technique
Fonds suédois pour la micro-entreprise en Bolivie	1993	Suède	Skr	4,0 en \$ US	Activités à l'intention des micro-entreprises et petits projets.
Programme canadien pour la coopération technique ²	1994	Canada	\$Can	5,77	Services de conseils financiers pour les programmes, les projets ou les activités de la BID.
Fonds danois pour les services de conseil	1994	Danemark	DKr	14	Finance les CT dans tous les secteurs d'activité de la BID.
Fonds fiduciaire norvégien de coopération technique offrant des services de conseil	1994	Norvège	\$US	1	Services de conseils
Fonds du Royaume-Uni pour des services de conseil	1994	Royaume-Uni	£	0,1	Services de conseils financiers pour les activités la BID dans les pays emprunteurs.

¹ Les chiffres représentent les contributions brutes et non l'encaisse.

² Modifie et remplace le Fonds canadien de préparation de projets créé en 1974.

nouveaux fonds ont été créés : le Fonds de consultation danois, le Fonds fiduciaire norvégien de coopération technique pour les services de conseil, et le Fonds du Royaume-Uni pour les services de conseil. Le Fonds canadien de préparation des projets a été modifié et remplacé par le Programme canadien de coopération technique.

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Assemblée des gouverneurs

Pendant la trente-cinquième session annuelle de la Banque qui s'est tenue à Guadalajara (Mexique) en avril 1994, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé les états financiers de l'exercice 1993 du capital ordinaire, du Fonds des opérations spéciales et du Mécanisme de financement intermédiaire. A cette même réunion, elle a exprimé sa satisfaction pour l'heureux aboutissement des négociations menées par le Comité de l'Assemblée des gouverneurs sur la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque.

Le Comité de l'Assemblée des gouverneurs est un organe permanent de cette assemblée et est composé de douze membres. Le Comité a tenu trois réunions en 1994, la première et la seconde au siège de la Banque en janvier et février respectivement, et la troisième à Guadalajara en avril. Au cours de cette réunion, le Comité est parvenu à un accord sur la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable des opérations de la Banque. Il définit les grandes orientations pour les opérations de l'institution, approuve les propositions de prêt et de coopération technique soumises par le président de la Banque, autorise les emprunts de la Banque sur les marchés des capitaux, approuve le budget administratif de l'institution, et détermine les frais encourus pour les prêts et les taux d'intérêt sur ces prêts.

Le Conseil d'administration exerce de façon permanente ses fonctions au siège de la Banque et ses douze principaux membres sont élus ou nommés pour un mandat de trois ans par l'Assemblée des gouverneurs de la Banque. Chaque administrateur peut désigner un suppléant jouissant des pleins pouvoirs pour le remplacer lorsqu'il est absent. On trouvera à la page 116 la liste des administrateurs et de leurs suppléants. Pour faciliter l'exécution de ses travaux, le Conseil dispose de quatre comités permanents qui ont été réorganisés en juillet 1994 comme suit :

- Comité du Conseil et d'évaluation ;
- Comité des grandes orientations ;
- Comité du budget, des politiques financières et de la vérification comptable ; et
- Comité de la programmation.

En 1994, outre les activités décrites ci-dessus, le Conseil d'administration a adopté toute une gamme d'initiatives, d'orientations et de réglementations qui auront un impact important sur

les activités futures de la Banque. Les règles et initiatives suivantes sont classées dans l'ordre dans lequel elles ont été approuvées par le Conseil pendant l'année.

- Modification de la réglementation sur la liquidité du capital ordinaire ;
- Organisation de la nouvelle division de l'évaluation ;
- Principes de la gestion des ressources humaines ;
- Création d'un guichet en dollars des Etats-Unis ;
- Nouvelles procédures de sélection des vérificateurs externes ;
- Mandats des Comités du Conseil d'administration ;
- Mécanisme d'investigation indépendant de la Banque ;
- Mise à jour des procédures de passation de marchés de biens et services ;
- Accord de coopération entre le Fonds nordique de développement et la BID sur la programmation et le cofinancement des projets ; et
- Politique de publicité des informations.

En ce qui concerne la sélection des vérificateurs externes, le Conseil d'administration, sans que cela ne porte nullement atteinte à la réputation de la qualité des services fournis par ses vérificateurs actuels, ni ne fasse état de litige ou de désaccord avec eux, a décidé que pour une raison de principe cette sélection aurait lieu par appel d'offres international.

Le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux critères et de nouvelles normes régissant les relations entre le Conseil et la Direction, selon lesquels le Conseil délègue davantage de responsabilités à la Direction, ce qui facilite l'administration des activités quotidiennes et simplifie les procédures internes, renforçant par conséquent les effets bénéfiques d'une rationalisation de son organigramme. Cette délégation de pouvoirs permettra au Conseil d'administration de se concentrer sur la politique globale et les questions de programmation découlant de l'Accord de la Huitième reconstitution des ressources.

Réorganisation

L'idée de base de la réorganisation en 1994 était d'axer l'action de la Banque sur les pays, de déléguer davantage de pouvoirs, d'avoir plus intensément recours aux bureaux extérieurs et de leur demander de rendre compte de leurs activités.

Le processus de réorganisation de la Banque a été conçu pour viser les objectifs suivants :

- Tirer profit de l'avantage comparatif unique de la Banque en tant qu'institution régionale sur laquelle les pays membres emprunteurs ont l'impression d'avoir un solide contrôle et avec laquelle ils ont une relation de travail étroite ;
- Créer une organisation plus efficiente de façon à ce que la tâche croissante de la Banque puisse être réalisée sans avoir à augmenter sensiblement les ressources ;
- S'assurer que la Banque se sente davantage concernée par l'impact de ses opérations sur le développement et renforcer son dialogue avec les emprunteurs ;
- Mettre au point une organisation souple capable de



PARAJE MOLLES (URUGUAY). Grâce à des prêts de la BID de 13,2 millions de dollars consentis en 1987, le ministère de l'Élevage, de l'Agriculture et des Pêcheries a pu lutter contre la fièvre aphteuse et diminuer l'infestation des bovins par les tiques. Ce projet a comporté la construction d'installations permettant d'améliorer les mesures de quarantaine, d'acheter des machines, des véhicules et du matériel.

répondre non seulement aux nouveaux mandats de la Huitième augmentation mais aussi aux changements qui risquent de se produire dans la région.

- Mettre au point un processus de synergie et de meilleure intégration entre les départements des opérations régionales et les bureaux extérieurs pour faciliter la répartition des responsabilités et les partages des ressources connexes.

- Examiner les priorités actuelles de la région, y compris la modernisation de l'Etat et de la société civile, la réforme du secteur social et l'atténuation de la pauvreté, l'intégration régionale et continentale, le développement viable, la protection de l'environnement et le soutien au secteur privé.

Pour atteindre ces objectifs, la Banque vient de mettre en place des modifications importantes concernant sa structure organisationnelle :

- Une nouvelle structure « régionale » a été créée. Elle comporte trois départements opérationnels régionaux organisés par groupes de pays. Ces départements sont entièrement responsables de l'exécution des opérations de la Banque dans les pays dont ils ont la charge. Ils gèrent toutes les activités liées à la programmation et sont responsables de la totalité du « cycle des projets » (identification des projets, orientation, analyse, négociations et mise en œuvre).

- Deux nouveaux départements centraux, le département des programmes sociaux et du développement durable (SDS), et celui de la planification stratégique et des politiques opérationnelles (DPP) ont été créés pour fournir un soutien techni-

que et stratégique dans les domaines prioritaires de la Huitième augmentation des ressources. Le SDS fournit, entre autres, conseils et assistance requis par les autres divisions de la Banque pour la conceptualisation et l'élaboration de leurs opérations. Le DPP formule, entre autres activités, les grandes orientations opérationnelles de la Banque.

- L'économiste en chef est le principal conseiller du président et de la Direction en ce qui concerne les affaires économiques. Son service effectue des études et de la recherche sur des thèmes liés à l'élaboration de politiques de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, et vient en aide aux départements en matière économique.

- Le Département du secteur privé aide la Banque à mieux soutenir le secteur privé. La BID consacra 5 % de ses crédits, au titre de la Huitième augmentation, directement au secteur privé sans demander l'aval des gouvernements.

- Le Département de l'intégration et des programmes régionaux est responsable des opérations de l'ensemble de la région et du continent, et des activités connexes telles que la coopération technique régionale, la programmation régionale, l'intégration et le commerce. Il gère également l'Institut interaméricain de développement social qui aura une fonction importante, car il formera un nombre important de dirigeants et de responsables des programmes dans la région, appartenant aussi bien au secteur public qu'au secteur privé, pour ce qui est de la conception, la gestion et l'évaluation des mesures, programmes et projets à caractère social.



MAY PEN (JAMAÏQUE). Un crédit de la BID s'élevant à 70,5 millions de dollars a permis de financer, d'aménager et de réparer six hôpitaux, y compris celui-ci à May Pen. Ce projet, dirigé par le ministère de la Santé, va accroître l'efficacité et la capacité des services sanitaires du pays, en augmentant de 18 % le nombre de lits.

Evaluation et audit interne

L'évaluation sert d'outil pour mieux connaître l'institution et d'instrument pour évaluer l'efficacité des politiques de développement de la Banque et les résultats des activités qu'elle finance. Les enseignements tirés de l'évaluation des activités de pays emprunteurs et non emprunteurs, comme les propres opérations de la Banque, permettent d'améliorer la conception de nouvelles opérations et les activités en cours.

Le nouveau Bureau d'évaluation de la Banque, qui résulte de la fusion des systèmes d'audit interne et externe, a commencé à fonctionner en janvier 1994. Son mandat inclut la réalisation d'évaluations indépendantes et systématiques des stratégies, politiques, programmes, activités et systèmes de la

Banque. Il assure une supervision et un appui pour améliorer l'efficacité du système d'évaluation de la Banque. Il relève du Président et du Conseil d'administration.

Plusieurs évaluations ont été préparées en 1994. Par ailleurs, ce bureau a dirigé l'équipe qui a préparé le projet de coopération technique régionale visant à « appuyer les activités de suivi et d'évaluation des programmes et projets sociaux ».

Le Bureau a organisé des séminaires aux Caraïbes et en Amérique centrale sur l'évaluation et le suivi. A la demande du Costa Rica, dans le cadre de son appui au renforcement des capacités dans les pays, le Bureau aide à créer un système d'évaluation nationale. Avec la section de valorisation du personnel de la Banque, il a également parrainé plusieurs sessions de formation au siège et dans les bureaux extérieurs sur l'application de l'analyse de cadres logiques servant à établir des critères permettant d'atteindre les objectifs des projets.

Le Bureau du commissaire aux comptes procède, en coordination avec les auditeurs externes, à des vérifications indépendantes afin que la Direction soit assurée de l'efficacité des contrôles internes de la Banque et de la bonne utilisation des ressources.

En 1994, le Bureau a réalisé les activités suivantes : détermination et évaluation des facteurs de risque associés aux systèmes de contrôle de la Banque, et examens périodiques des procédures financières, comptables, opérationnelles, administratives et informatiques. Il a également continué à superviser la sécurité d'accès aux données informatiques, ainsi que le développement de nouvelles applications informatiques ou de leur mise à jour.

En raison de la reformulation des procédures et de la restructuration de la Banque en 1994, le Bureau du vérificateur général des comptes a procédé à de nombreux examens et consultations portant notamment sur des contrôles spécifiques concernant la décentralisation des bureaux extérieurs.

Rôle des bureaux régionaux

La Banque a un bureau régional dans chacun des pays membres de la région. Ces bureaux assurent des liens essentiels avec les pays membres emprunteurs. La plupart des bureaux régionaux disposent d'un personnel multidisciplinaire comprenant un représentant et son adjoint, et des spécialistes sectoriels qui aident à administrer le portefeuille de la Banque dans le pays en question. Ils sont chargés de la supervision des aspects techniques et opérationnels de l'exécution des projets, y compris d'approuver les décaissements et de suivre le processus de passation de marchés au moyen desquels les emprunteurs acquièrent les biens et services nécessaires à l'exécution des projets.

En 1993, le Groupe de travail chargé de la gestion du portefeuille (TAPOMA) a recommandé que les bureaux régionaux, l'un des plus grands atouts de la Banque, deviennent responsables de la totalité du cycle du projet. C'est pourquoi — et conformément aux principes de la restructuration récente de la Banque — les bureaux régionaux ont désormais un rôle beaucoup plus décisif dans les activités liées aux projets. Ainsi, ils préparent des évaluations annuelles du portefeuille des pays identifiant les questions affectant la mise en oeuvre des projets et les mesures qu'il faudrait prendre pour résoudre les problèmes existants. Les premières évaluations des portefeuilles des pays ont été préparées au début de 1994 et ont permis à la Banque d'établir son premier rapport annuel sur la gestion du portefeuille, qui a été soumis au Conseil d'administration en avril 1994.

Le Groupe de travail a également recommandé que la Banque ait davantage recours au personnel des bureaux régionaux pour procéder à la programmation, réaliser des études sectorielles, formuler des stratégies d'investissement et identifier et préparer les projets. Actuellement, les bureaux régionaux participent pleinement au processus de programmation, à la préparation des documents et aux négociations des prêts. Ils sont ainsi responsables de l'examen de l'analyse institutionnelle contenue dans les propositions de prêts, et le représentant du pays est membre du Comité d'examen de la Direction qui passe en revue les documents de programmation et de prêts. Le rapport proposait également que la Direction délègue, en outre, aux bureaux régionaux la responsabilité d'approuver les décaissements pour les prêts admissibles et d'autres décisions concernant l'exécution des projets qui, précédemment, étaient du ressort du siège. Cette recommandation est désormais appliquée.

A la suite de la restructuration de la Banque, trois départements des opérations régionales ont été créés avec mandat d'accroître les responsabilités et les ressources des bureaux régionaux à la lumière des recommandations faites par le groupe de travail. Depuis la restructuration, chacun des chefs des départements régionaux a élaboré et distribué à tout le personnel opérationnel un manuel définissant clairement le rôle des bureaux régionaux en matière de supervision des projets en exécution, de préparation et d'examen des profils des projets, des propositions de prêts, des études macro-économiques et sectorielles, des stratégies par pays et des documents de programmation.

Bureau spécial européen

Ce Bureau spécial de la Banque, situé à Paris, contribue de façon essentielle à promouvoir la coopération entre la Banque et ses pays membres extra-régionaux.

Ce Bureau met en oeuvre un vaste programme d'activités conçu pour faire connaître au public européen les nouvelles priorités de la Banque et l'évolution des tendances en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 1994, le bureau a organisé des réunions dans la plupart des pays membres extra-régionaux à l'intention des milieux d'affaires, économiques et universitaires. Il a également organisé deux importantes conférences internationales sur le développement de l'Amérique latine. A la Cinquième conférence sur l'Amérique latine organisée par la BID et l'International Herald Tribune qui a eu lieu à Londres en juin, sept ministres de l'Economie et des Finances de la région ont pris la parole sur le thème suivant : « L'Amérique latine : un nouveau partenaire pour l'investissement ». Le cinquième forum du centre de développement BID-OCDE sur les perspectives en Amérique latine, qui s'est réuni à Paris en novembre, s'est intéressé aux « tensions sociales, création d'emplois et politique économique en Amérique latine ».

Le Bureau de Paris est responsable, entre autres, de faciliter les contacts aux différents niveaux entre les pays membres extra-régionaux et ceux d'Amérique latine, et d'en créer de nouveaux. Le programme innovateur *Bolívar-Enlace* appuyé par la BID qui relie la science à l'industrie, a ouvert son premier bureau paneuropéen à Paris ainsi que des bureaux satellites en Israël et en Italie. Il a également entamé des discussions avec les autorités espagnoles sur l'ouverture d'un bureau dans ce pays. Un accord-cadre a été signé avec le Crédit lyonnais qui prévoit de coopérer à la recherche de partenaires pour les entreprises européennes et latino-américaines.

Afin de promouvoir les nouveaux objectifs fixés par la Banque dans le cadre de sa Huitième augmentation des ressources, le Bureau a également pris contact avec des groupes d'intérêt clés en Europe, notamment ceux qui s'intéressent aux secteurs sociaux. Des responsables du Bureau ont participé à des réunions avec des ONG européennes pour examiner les nouvelles formes d'aide au développement, ainsi qu'à la première réunion officielle à Madrid d'ONG européennes et latino-américaines, et de fondations de développement. Le Bureau a également procédé à des consultations sur Haïti avec des ONG européennes. En 1994, le président de la Banque s'est rendu en visite officielle dans plusieurs pays extra-régionaux pour poursuivre les consultations avec leur gouvernement.

Dans le cadre des efforts que déploie la Banque pour aider à mobiliser des ressources extra-régionales en faveur du développement de l'Amérique latine, le Bureau a conclu des accords en 1994, à savoir la création de fonds fiduciaires pour les consultants avec le Danemark, la Norvège et le Royaume-Uni, qui sont les trois derniers des 19 fonds établis entre 1992 et 1994. Des négociations sont actuellement en cours pour reconstituer plusieurs de ces fonds dont les ressources ont été engagées.

TABLEAU VIII. DEPENSES ADMINISTRATIVES CONSOLIDEES*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*

Catégorie	1992 ¹ Résultats	1993 Résultats	1994 Résultats
Assemblée des gouverneurs	974,50	2 039,20	1 249,90
Conseil d'administration	10 657,20	11 619,60	10 077,40
Bureau de vérification ²			3 461,40
Personnel du siège social et des bureaux régionaux ³	222 520,80	241 584,30	255 467,80
TOTAL AVANT REMBOURSEMENT	234 152,50	255 243,10	270 256,50
Remboursement de fonds administrés et de la SII	(3 559,60)	(2 895,20)	(3 620,90)
TOTAL	230 592,90	252 347,90	266 635,60

¹ Exclusion faite d'environ 11,9 millions de dollars au titre des dépenses liées au programme spécial de cessation d'emploi.

² Le Bureau de vérification et d'évaluation externe a été remplacé par le Bureau d'évaluation, qui constitue à présent une catégorie à part et ne figure plus dans le budget alloué au Conseil d'administration.

³ Exclusion faite des fonds au titre des prestations des retraités (FAS 106) s'élevant à 11,2 millions de dollars en 1992 à 19,4 millions en 1993 et à 23,8 millions en 1994.

Administration

Un énoncé des Principes de la politique du personnel a été approuvé par le Conseil d'administration en 1994. En conformité avec l'optique de cette déclaration, ainsi qu'avec les recommandations du groupe consultatif sur les relations avec le personnel, trois nouvelles règles ont été approuvées par le Président concernant le personnel : la Règle 311 - Conditions d'embauche ; 315 - Personnel ; et 325 - Expiration de contrat. Ces règles devront faciliter pour la Direction la gestion des besoins de ressources humaines.

Dans le cadre de la réorganisation de la Banque, on a demandé à certains fonctionnaires de faire état de leurs préférences afin de les réaffecter à des postes leur convenant le mieux dans la nouvelle structure organisationnelle. Sur les 448 cadres qui ont participé à cet exercice, 64 % ont été affectés au poste qu'ils avaient sélectionné en premier ; 88 % des 174 agents de soutien ont également obtenu le poste qu'ils souhaitaient. Le déménagement des 622 membres du personnel a eu lieu sans problème et avec une interruption minimale des activités journalières de travail.

En 1994, l'installation du système d'information sur les ressources humaines (HURIS) a bien avancé, et il devrait être mis en œuvre dans sa totalité en 1995. Le système HURIS doit améliorer considérablement la gestion des ressources humaines à l'avenir.

Les programmes de formation ont renforcé les capacités de leadership du personnel de supervision à tous les niveaux et

fourni également une formation accrue au personnel technique. En tout, 475 cadres ont reçu en 1994 une formation, alors que 779 techniciens ont suivi des cours de recyclage.

Pour 1995, le budget administratif autorisé est de 316,9 millions de dollars net des remboursements prévus de frais généraux de 2,8 millions de dollars³. Les dépenses totales pour 1992, 1993 et 1994 figurent au tableau VIII. En 1994, le total des dépenses de 266,6 millions de dollars, net de 3,6 millions de dollars de remboursement effectif, a représenté 99,7 % du budget approuvé.

A la fin de 1994, l'effectif total de la Banque (à l'exclusion du Conseil d'administration et du Bureau d'évaluation) était de 1 798 fonctionnaires, dont 13 en congé spécial et 1 785 en exercice. Parmi ces 1 785 fonctionnaires, 1 146 étaient des cadres et 639 des agents de soutien. Sur ce total, 490 personnes étaient en poste dans les Bureaux régionaux. Il faut comparer ces chiffres à un total de 1 830 fonctionnaires, dont 12 étaient en congé spécial et 1 818 en exercice (1 171 cadres et 647 agents de soutien) à la fin de l'année 1993. A la fin de 1994, 321 femmes

³ Ce chiffre reflète l'inclusion dans le budget administratif de la Banque de 34 millions de dollars correspondant aux conditions requises par la FAS 106 (10 millions de dollars au titre des indemnités de licenciement), et aux changements d'orientation du budget d'investissements. Sur une base ajustée, le budget 1995 de 272,9 millions de dollars a enregistré une hausse de 1,2 million de dollars, soit 0,4 % par rapport au budget ajusté de 1994 de 271,7 millions de dollars.

TEGUCIGALPA (HONDURAS).
Un programme conjoint de la BID et de l'UNICEF dispense des services sociaux de base aux enfants des rues d'Amérique centrale. A la gauche du professeur de sciences naturelles se trouve un des bénéficiaires qui, grâce à ce programme, a pu retourner à l'école. Il est à présent en apprentissage dans un atelier de réparation d'objets électroniques.



occupaient des postes de cadre à la Banque.

Activités culturelles et conférences

En 1994, le Centre culturel a présenté des expositions, concerts et conférences de nature très diverse. Parmi les expositions ont figuré : « Des sensibilités différentes », une sélection de peintures, d'objets en céramique et de sculptures en bois du Paraguay ; « Des artistes latino-américains dans les collections de Washington », des œuvres sélectionnées parmi plusieurs musées et collections privées ; « Les arts graphiques d'Amérique latine et des Caraïbes », une sélection d'œuvres de la collection de la BID ; et « Sculptures de Quito des 17^e et 18^e siècles », un choix de sculptures religieuses de l'époque coloniale, qui comportaient des œuvres de Legarda et Caspicara. A la série de conférences ont participé, entre autres, des personnalités marquantes telles que Alfonso Sastre, Edward Vilella et Renée Ferrer de Arrellaga.

Un programme de bourses a été lancé en coopération avec le Centre d'études supérieures d'arts visuels de la *National Gallery of Art*. Le programme, accessible aux chercheurs, critiques d'art et experts en arts visuels en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes, comporte des études et recherches auprès d'institutions de beaux-arts aux Etats-Unis. La Banque a publié le livre posthume, intitulé « L'art de l'Amérique latine, 1900-1980 », de la critique d'art Marta Traba.

La BID organise et coparraine des réunions et conférences sur des sujets ayant trait au développement dans ses pays membres. En 1994, les activités les plus importantes ont été les suivantes :

- En avril, conjointement à la session annuelle de la Banque, a été tenu à Guadalajara (Mexique) un forum important intitulé « Les femmes dans les Amériques : participation et développement ». Il a attiré plus de 400 participants : des hauts fonctionnaires, des représentants du secteur privé (y compris d'ONG

et d'organisations internationales. L'objet de ce forum était d'entamer un dialogue qui aidera la Banque et d'autres institutions à établir des priorités et à convenir de stratégies qui viseront à renforcer la participation des femmes au développement de la région.

- En mai, un séminaire sur « Les Caraïbes : identité, politique et économie » a été tenu à Cambridge (Massachusetts) et coparrainé par la Harvard University et la Faculté Fletcher de droit et de diplomatie de la Tuft University. Ce séminaire visait à renforcer la recherche sur les méthodes stratégiques concernant les Caraïbes.

- En juillet, « un Atelier sur la maintenance de l'infrastructure » a eu lieu à la Banque en vue d'examiner les méthodes de conservation des infrastructures existantes, option plus efficace et meilleur marché que celle d'investir dans de nouvelles infrastructures.

- En septembre, deux événements importants ont accordé une large place au nouveau mandat de la Banque, qui est d'axer son action sur des questions telles que la société civile et la bonne conduite des affaires publiques. La « Conférence sur le renforcement de la société civile », du 12 au 14 septembre, et le « Forum sur la bonne conduite des affaires publiques et la modernisation de l'Etat démocratique », le 16 septembre, ont attiré un auditoire éclectique. A l'occasion de ce forum, les ex-présidents, Raúl Alfonsín (Argentine), Patricio Aylwin (Chili), Belisario Betancur (Colombie), Rodrigo Borja (Equateur) et Luis Herrera Campins (Venezuela), ont parlé des luttes et des promesses pour une modernisation de l'Etat démocratique. M. Gore, Jr., Vice-président des Etats-Unis, a également pris la parole à l'occasion

GEORGETOWN (GUYANA). De la canne à sucre provenant de la plus grande raffinerie (Albion) du pays faisant partie de la Guyana Sugar Corporation, qui produit 300 tonnes de sucre et de mélasse par jour. Le ministère de l'Agriculture, qui a bénéficié en 1990 d'un prêt de la BID de 27 millions de dollars, a permis à diverses raffineries d'augmenter leur production grâce à l'achat de nouvelles machines, de pièces de rechange et de produits agrochimiques.



de ce forum et souligné les domaines clés de la bonne conduite des affaires publiques et de la stabilité de la démocratie, sujets traités ultérieurement au Sommet des Amériques, à Miami, en décembre.

Coopération avec les autres organisations

La collaboration centrale entre la BID et le PNUD en 1994 s'est traduite par la production et la publication de « Notre ordre du jour commun pour les Amériques », l'aboutissement d'un processus qui a duré huit mois et auquel ont participé des membres de la Commission de développement et de l'environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes, des représentants de gouvernements, d'ONG nationales et internationales, ainsi que des experts des quatre coins du continent. Ce processus a débuté en février 1994 par une réunion qui a rassemblé d'éminentes personnalités politiques et intellectuelles des Amériques qui ont discuté d'un ordre du jour de la prise de décisions concrètes pour le Sommet des Amériques, le premier congrès des pays de l'Hémisphère occidental depuis 1967. Une version préliminaire de « Notre ordre du jour commun pour les Amériques » a été analysée et modifiée à l'occasion de réunions tenues au sein des pays et des régions. En août 1994, la Commission a approuvé la version finale qui a été présentée au Sommet et représente une contribution majeure à un programme d'action visant à la poursuite dans le prochain millénaire de la pérennisation du développement.

La conférence des maires d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, coparrainée par la Banque mondiale, l'OEA et USAID, s'est tenue à Washington au siège de l'OEA, du 14 au 16 novembre 1994. A cette conférence intitulée « Possibilités de développement pour une bonne gestion municipale des affaires publiques » ont participé des hauts fonctionnaires d'administrations locales des trois continents et de cultures zonales différentes pour échanger des idées et débattre de questions d'intérêt mutuel. Y ont également participé des cadres d'organisations bilatérales et multilatérales de développement.

Par ailleurs, la Banque a coparrainé la « Conférence in-

teraméricaine sur la société, la violence et la santé », organisée par l'OPS les 16 et 17 novembre 1994, à son siège à Washington. Cette conférence a rassemblé des juristes, des ministres de la Santé et de la Justice, et des représentants d'ONG. Les thèmes abordés, parmi lesquels « La violence : problème médical », « Vers une démocratie sans violence », et « L'économie politique de la non-violence » ont traduit la préoccupation des pays vis-à-vis de la violence, qui constitue une menace à toute forme de démocratie.

La Banque a poursuivi sa collaboration avec l'UNICEF et soutenu un programme qui vise à atténuer les effets de l'extrême pauvreté sur les enfants. Elle a cofinancé un programme de soutien aux enfants en proie à des difficultés dramatiques dans les villes de Salvador, Recife, Fortaleza, São Luis, Teresina et Campinas, au Brésil.

La Société interaméricaine d'investissement

La Société interaméricaine d'investissement (SII) encourage la création, l'expansion et la modernisation des entreprises privées,

PROGRAMME DE PRETS AU SECTEUR PRIVE

La charte de la Banque a toujours conféré à l'institution le pouvoir d'accorder des crédits au secteur privé sans l'aval des gouvernements. Au lendemain des réformes économiques profondes et généralisées, entreprises en Amérique latine à la fin des années 80 et au début des années 90, le secteur privé est un canal tout à fait approprié aux investissements propres à stimuler le développement dans toute la région. L'accord sur la Huitième augmentation des ressources de la BID prévoit donc que les emprunteurs privés pourront bénéficier directement d'au maximum 5 % des engagements de prêt annuels de la Banque durant cette période.

Les opérations de prêt au secteur privé privilégieront les grands équipements, à savoir l'énergie, les communications, les transports, l'eau et l'assainissement, et seront diversifiées dans tous les pays membres emprunteurs. Plus de 40 % de l'ensemble du portefeuille de prêt de la BID sont depuis toujours consacrés à l'infrastructure matérielle. Cet état de fait ainsi que la capacité de la Banque à accorder des prêts à relativement long terme devraient permettre aux emprunteurs privés de la région de faire appel à des sources de capitaux à des conditions commerciales, lesquelles pourraient autrement considérer que ces prêts sont trop importants ou trop risqués.

En exhortant la Banque à consentir des prêts directs au secteur privé, le Conseil des gouverneurs a stipulé que la participation de la Banque à un projet individuel ne pourrait dépasser 25 % de son coût total ou l'équivalent de 75 mil-

lions de dollars (soit le montant le moins élevé). La Direction de la Banque a conçu un programme de prêts en faveur du secteur privé, qui est examiné par le Conseil d'administration et permettra aux emprunteurs de mobiliser des ressources par l'intermédiaire de divers instruments. Par exemple, la Banque peut garantir des tranches de financement accordées par des créanciers privés. En règle générale, les prêts au secteur privé seront assortis d'échéances allant jusqu'à 15 ans et de taux d'intérêt déterminés en fonction du marché. Ces opérations s'accompagneront de commissions et d'obligations de garanties et seront soumises à l'application des règles sur l'environnement conformes à celles de la Banque et du pays concerné.

Conformément à la charte de la Banque, le programme de prêts au secteur privé se concentrera sur des opérations pour lesquelles la Banque est un prêteur de dernier ressort. Tout aussi impressionnants que l'influx de capitaux dans la région ces dernières années, les besoins de financement du développement auxquels sont confrontés l'Amérique latine et les Caraïbes, en particulier pour les grands équipements, sont illimités. La BID ne peut pas combler ce fossé toute seule, et elle ne devrait d'ailleurs pas essayer. Sa mission n'est pas de supplanter d'autres sources potentielles de capitaux, mais plutôt de jouer le rôle de catalyseur en aidant à attirer des fonds privés pour les importants projets de développement, bénéficiant à tous ses pays membres.

de préférence des PME, en Amérique latine et dans les Caraïbes. La SII travaille directement avec le secteur privé et ne recherche pas ni n'exige de garanties gouvernementales pour l'octroi de prêts, des investissements en fonds propres ou de lignes de crédit. Les entreprises à participation de l'Etat ou d'autres organismes publics dont les activités renforcent le secteur privé de l'économie sont habilitées à recevoir un financement de la Société.

L'année 1994 s'est caractérisée par un raffermissement pour la SII. Des débats sur le rôle de l'institution au sein du groupe de la BID ont abouti à la nomination d'un groupe d'experts internationaux qui a évalué les résultats antérieurs de la Société et les stratégies qu'elle pourrait suivre à l'avenir, et a présenté ses conclusions en novembre 1994. La Société développe à l'heure actuelle une nouvelle stratégie commerciale qui s'intéresse davantage aux investissements en fonds propres, aux activités des marchés de capitaux et aux cofinancements. En 1994, le Conseil d'administration a approuvé 42,7 millions de dollars pour 14 projets, dont 32,8 millions pour des prêts à long terme et 9,9 millions pour des investissements en fonds propres. Depuis sa création, la SII a approuvé 122 transactions pour un total de 499,5 millions de dollars. Cependant le coût total de ces transactions a dépassé les 2 milliards de dollars.

On trouvera un examen plus détaillé des activités de la Société en 1994 dans son Neuvième rapport annuel.

Fonds multilatéral d'investissement (MIF)

Pendant sa première année pleine d'activité, le MIF a permis à de nombreux nouveaux pays de bénéficier de ses opérations et a diversifié ses projets tout en poursuivant son principal objectif qui est d'aider la région à perfectionner son économie de marché. Le Comité des bailleurs de fonds du MIF a approuvé 29 projets d'un montant total de plus de 64 millions de dollars.

Le MIF s'emploie, grâce à des investissements qui sont à la fois des catalyseurs et des projets autonomes, à promouvoir la viabilité économique et sociale des économies de marché d'Amérique latine et des Caraïbes. Faisant appel aux ressources administratives et techniques de la Banque, les projets du MIF sont élaborés en conjonction avec des ONG, des fondations, des associations et autres partenariats du secteur privé, ainsi que grâce à la collaboration traditionnelle avec des organismes gouvernementaux.

Le MIF met en oeuvre ses activités au moyen de trois mécanismes principaux, appelés « guichets » :

- Mécanisme de coopération technique — Les princi-

paux moyens d'action de ce guichet comprennent l'établissement de cadres juridiques et institutionnels pour attirer l'investissement privé, l'assistance aux initiatives de privatisation, la promotion de la modernisation des secteurs financiers et l'assistance à la modernisation des systèmes de médiation et d'arbitrage. Ces activités s'adressent aux bourses des valeurs et aux organisations du secteur public tels que les gouvernements, les autorités de réglementation, les banques centrales et les organismes de privatisation.

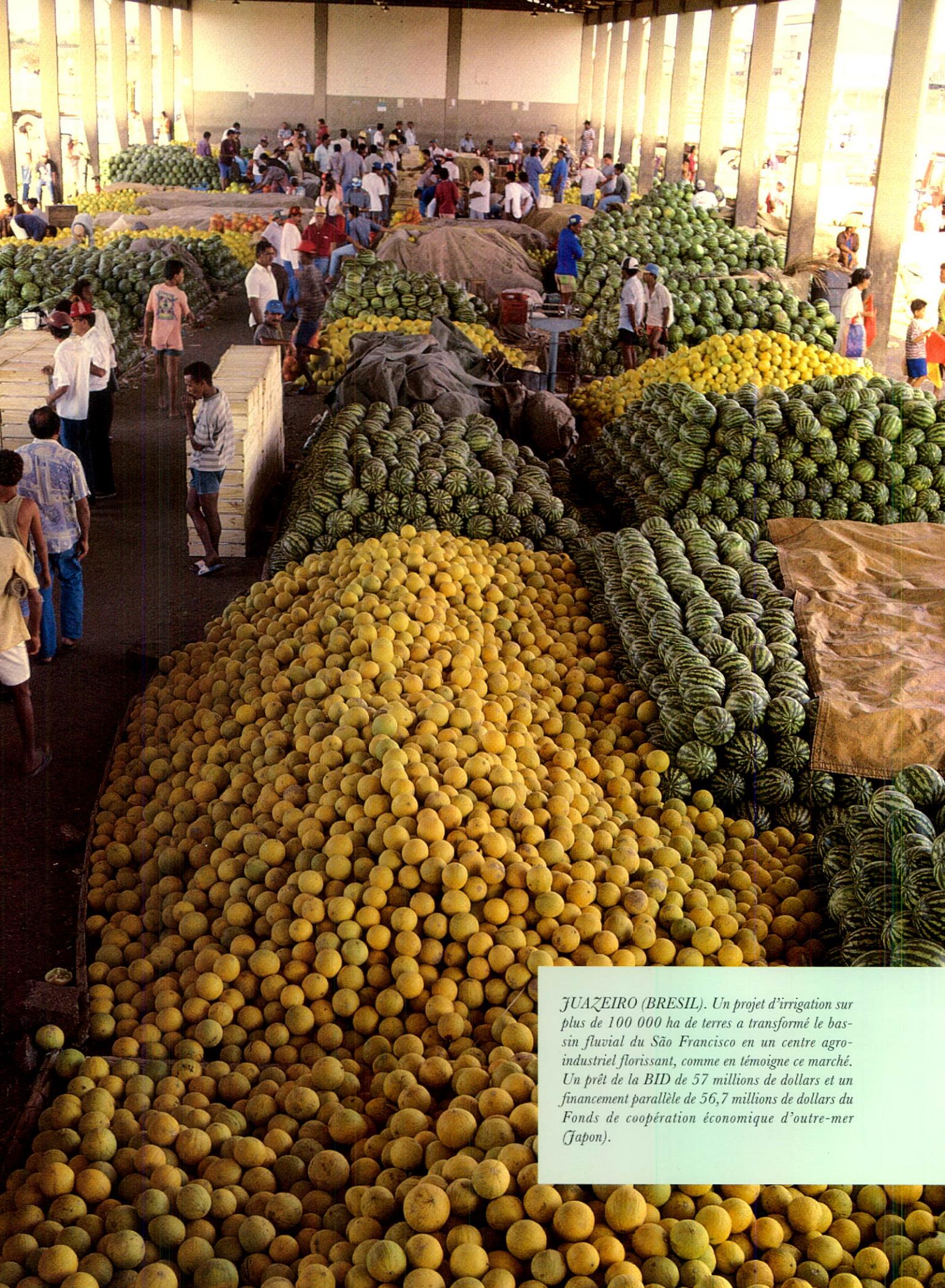
- Mécanisme de valorisation des ressources humaines — L'objectif à long terme de ce mécanisme est de développer les compétences et les capacités de la main-d'œuvre future et d'assouplir le marché de l'emploi de la région afin de répondre aux besoins croissants d'un secteur privé en expansion. Une des priorités immédiates est de répondre aux besoins des groupes les plus gravement touchés par les réformes économiques, tels que les travailleurs déplacés en raison de la privatisation. Les bénéficiaires viennent principalement du secteur non gouvernemental et d'autres organismes tels que les centres de formation et les écoles professionnelles.

- Mécanisme de développement des petites entreprises — Les financements accordés par ce mécanisme sont axés sur le secteur des petites entreprises et offrent une assistance technique variée : mise au point de services financiers innovateurs, conseils commerciaux, savoir-faire technique, informations sur les marchés, transferts de technologie, aide à la formation de partenariats et contrats de sous-traitance. Les partenaires potentiels peuvent être des institutions diverses du secteur privé, comme des ONG ou des chambres de commerce. Les outils de financement de ce mécanisme comprennent également le Fonds d'investissement des petites entreprises qui permet des opérations remboursables ainsi que des investissements en fonds propres ou quasi-capital afin d'accroître les ressources disponibles pour les entreprises ciblées.

Le Mécanisme de coopération technique a permis de mettre au point des projets visant à appuyer des investissements privés dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications grâce à l'élaboration de la législation appropriée et au renforcement institutionnel des organismes de réglementation de pays tels que la Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, le Salvador et la Jamaïque.

Le Mécanisme de valorisation des ressources humaines a financé un important projet de développement en Jamaïque qui vise à tester un nouveau type de collaboration entre la main-d'œuvre syndiquée et les employeurs. Ce projet permettra au secteur privé d'améliorer les mécanismes d'échanges du marché de l'emploi, de formation et de recyclage, et de développer son rôle en matière de promotion de la valorisation des ressources humaines au niveau national.

Le Mécanisme des petites entreprises a soutenu l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des petites entreprises au Salvador. Dans le cadre de ce projet, le MIF investit dans des centres autonomes de vulgarisation des affaires pour encourager la création d'un marché de services commerciaux spécialisés pour les petites entreprises. Dans le cadre d'un projet régional auquel participe *Profund International*, le Fonds d'investissement des petites entreprises a fourni des capitaux pour identifier et aider des institutions financières et des ONG d'Amérique latine spécialisées ou essayant de se spécialiser dans la prestation de services aux micro- et petites entreprises. Le projet du MIF est coparrainé par *Acción Internacional*, la *Calmeadow Foundation*, la *Fundación para el Desarrollo Sostenible (FUNDES)* et la Société d'investissement et de développement international (SIDI), et devrait recevoir d'autres contributions de la Société de financement international, du *Calvert Group* et de la *Rockefeller Foundation*, ainsi que du Gouvernement suisse.



JUAZEIRO (BRESIL). Un projet d'irrigation sur plus de 100 000 ha de terres a transformé le bassin fluvial du São Francisco en un centre agro-industriel florissant, comme en témoigne ce marché. Un prêt de la BID de 57 millions de dollars et un financement parallèle de 56,7 millions de dollars du Fonds de coopération économique d'outre-mer (Japon).

PRETS

et

COOPERATION TECHNIQUE

Cette section décrit les termes et conditions des prêts de la Banque, résume les activités de prêt et de coopération technique pour l'année et fournit des statistiques sur la passation des marchés. Les divers chapitres donnent une description des prêts, des petits projets et des activités de coopération technique approuvés par la Banque en 1994. La liste des prêts approuvés et les tableaux statistiques sur l'Amérique latine et les Caraïbes se trouvent à la fin de cette deuxième partie.

TERMES ET CONDITIONS

La méthode de prêts à intérêts variables basée sur la mise en commun des emprunts (adoptée en décembre 1989) sert à déterminer le taux prêteur qui s'applique uniformément à l'encours de tous les prêts approuvés depuis le 1^{er} janvier 1990. C'est ainsi que, dans l'esprit coopératif qui est celui de l'institution, tous les emprunteurs partagent de façon équitable les charges et les avantages liés aux variations du taux prêteur. Le taux prêteur calculé selon la méthode des décaissements fixes continuera de s'appliquer aux décaissements des prêts approuvés avant le 1^{er} janvier 1990. Cependant, pour l'un et l'autre taux prêteur, le coût applicable de l'emprunt se répartit de la même façon qui, en 1994, était de 0,5 %.

Les nouveaux emprunts sont affectés aux décaissements de prêts assortis de l'un ou l'autre taux prêteur. Le coût de l'emprunt pour les décaissements à taux prêteur fixe est le coût moyen pondéré des nouveaux emprunts au cours des 12 derniers mois affectés au financement des prêts approuvés avant le 1^{er} janvier 1990. Le coût de l'emprunt pour le taux prêteur à intérêt variable est le coût moyen pondéré pour les six mois précédents de l'encours des emprunts mis en commun pour lesquels les crédits ont été approuvés depuis le 1^{er} janvier 1990.

Le taux prêteur des nouveaux décaissements de prêts à taux fixe était de 6,14 % pour le premier semestre de 1994, et de 5,63 % pour le second. Le taux prêteur applicable aux encours des prêts à taux variable était de 6,95 % au cours du premier semestre de 1994 et de 6,81 % au cours du second. Les prêts consentis sur le capital ordinaire en 1994 étaient assortis d'échéances allant de 20 à 30 ans.

En 1994, six prêts ont été consentis au titre du nouveau guichet en dollars sur le capital ordinaire. Ces prêts sont libellés et décaissés uniquement en dollars et assortis d'échéances allant

jusqu'à dix ans, ainsi que, soit d'un taux fixe, soit d'un taux flottant lié au LIBOR basé sur le coût en dollars de financements de ce type, et de la même marge de prêt que les autres prêts sur le capital ordinaire. Ce programme vise à stimuler l'activité du secteur privé en assurant un financement à des conditions plus en rapport avec les besoins des emprunteurs du secteur privé auxquels les fonds seront rétrocédés.

Un prêt a été consenti en 1994 sur le capital ordinaire dans la monnaie d'un pays membre. Il était assorti d'un taux d'intérêt de 4 % et d'une période d'amortissement de vingt ans.

Les taux d'intérêt perçus sur les prêts accordés en monnaie locale sur les ressources du FOS variaient de 1 à 4 % selon le stade de développement du pays et la nature du projet, avec des différés d'amortissement de cinq à dix ans et des échéances de 25 à 40 ans. Le taux d'intérêt perçu sur les prêts en monnaie convertible sur le FOS pour les pays en développement était de 1 % pendant les dix premières années et de 2 % par la suite avec des différés d'amortissement de dix ans et des échéances de 40 ans.

Quatre prêts approuvés sur le capital ordinaire recevront une assistance du MFI qui réduira le taux d'intérêt payé à hauteur de 5 %.

Outre le taux d'intérêt qu'elle touche sur les prêts, la Banque perçoit une commission d'engagement de 0,75 % sur les prêts du capital ordinaire approuvés après le 1^{er} janvier 1989, de 1,25 % sur les prêts sollicitant le capital ordinaire approuvés avant cette date, et de 0,5 % sur les prêts sollicitant le FOS, ainsi qu'une commission forfaitaire d'inspection et de supervision de 1 % sur tous ces prêts. Comme on l'a vu plus haut, 75 points de base de cette commission n'ont pas été perçus pendant le premier semestre de 1994.

Les prêts qui ne sont pas consentis directement aux gouvernements des pays membres ou aux institutions intergouvernementales de développement doivent être assortis d'une garantie du gouvernement ou d'un organisme public. Le financement de petits projets qui n'a pas besoin d'être garanti, est consenti dans la monnaie nationale avec des échéances allant jusqu'à 40 ans et des différés d'amortissement pouvant atteindre dix ans, et sont frappés d'une commission de 1 % par an. La coopération technique est accordée soit à titre de don, soit sous réserve de remboursement conditionnel, soit à titre remboursable. Sujette à remboursement conditionnel (représentant un faible montant du total), elle n'est remboursable que si, à la suite de cette

TABLEAU IX. VOLUME ANNUEL (1994) ET CUMULE (1961-94) DES PRETS DE LA BANQUE ¹*(En millions de dollars des Etats-Unis)*

Pays	Répartition par fonds							
	Montant total		Capital ordinaire		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés	
	1994	1961-94	1994	1961-94	1994	1961-94	1994	1961-94
Argentine	717,2	7 922,1	665,2	7 248,8	52,0	624,3		49,0
Bahamas	21,0	208,4	21,0	206,4				2,0
Barbade	4,0	261,1	3,6	197,3		42,8	0,4	21,0
Bélice								
Bolivie	173,1	2 268,6		1 117,3	173,1	1 074,5		76,8
Brésil	1 132,0	11 201,3	1 132,0	9 534,5		1 536,2		130,6
Chili	75,0	4 434,0	75,0	4 188,0		203,4		42,6
Colombie	42,6	6 058,3	2,6	5 236,1	40,0	760,5		61,7
Costa Rica		2 195,9		1 715,7		351,9		128,3
Equateur	573,2	3 261,5	556,9	2 251,3	16,3	921,8		88,4
Guatemala	1,4	1 310,0	1,4	639,7		610,1		60,2
Guyana		457,9		117,9		331,1		8,9
Haiti		356,2				349,7		6,5
Honduras	53,9	1 566,5		625,0	53,9	888,6		52,9
Jamaïque	22,9	1 156,1	11,9	842,5		164,0	11,0	149,6
Mexique	1 063,4	9 647,2	1 063,4	9 020,5		559,0		67,7
Nicaragua	194,5	1 028,0		268,6	194,5	708,5		50,9
Panama	30,0	1 229,8	30,0	914,1		282,9		32,8
Paraguay	20,9	1 158,1	20,9	562,4		583,6		12,1
Pérou	494,7	3 271,9	494,7	2 657,7		393,1		221,1
République Dominicaine	30,3	1 332,1	16,5	541,6	13,5	711,0	0,3	79,5
Salvador	500,0	2 101,8	500,0	1 218,4		748,6		134,8
Surinam		18,7		16,4		2,3		
Trinité et Tobago	2,0	592,2		545,6		31,3	2,0	15,3
Uruguay	32,8	1 311,8	32,8	1 165,9		104,1		41,8
Venezuela	70,0	3 667,7	70,0	3 493,4		101,4		72,9
Région		2 114,3		1 916,7		184,2		13,4
TOTAL	5 254,9	70 131,5	4 697,9	56 241,8	543,3	12 268,9	13,7	1 620,8

¹ Après annulations et ajustements au titre des changes.

coopération, un prêt est consenti par la Banque ou par une autre institution financière extérieure pour l'exécution d'un projet ou d'un programme.

LES PRETS EN 1994

Les prêts approuvés par la Banque en 1994 ont sollicité les ressources suivantes :

Capital ordinaire : 49 prêts représentant 4 698 millions de dollars ont porté le nombre cumulé de prêts, déduction faite des annulations, à 1 047 pour un montant cumulé de 56 242 millions de dollars au 31 décembre 1994.

Fonds des opérations spéciales : 21 prêts totalisant 543 millions de dollars ont porté le nombre cumulé des prêts, déduction faite des annulations, à 932 pour un montant cumulé de 12 269 millions de dollars au 31 décembre 1994.

Autres fonds : des accroissements de crédits de financement des exportations, approuvés antérieurement sur le Fonds de gestion du Venezuela, à hauteur de 13,7 millions de dollars, ont porté le montant total cumulé à 1 621 millions de dollars au 31 décembre 1994.

La Banque a consenti à prendre en charge une partie des intérêts, dans la limite de 5 % sur quatre prêts approuvés en 1994 représentant 114,8 millions de dollars, qui ont sollicité le capital ordinaire grâce au MFI créé dans le cadre de la Sixième augmentation des ressources. Les tableaux IX et XII présentent le montant cumulé des prêts consentis par la Banque et les ventilent par secteur.

Coût total des projets

La Banque a consenti des prêts représentant 5,3 milliards de dollars pour financer des projets faisant intervenir au total des

TABLEAU X. FINANCEMENT ANNUEL (1994) ET CUMULE ¹ (1961-94) DES PROJETS DE LA BANQUE
(En millions de dollars des Etats-Unis)

Pays	Coût total		Prêts de la Banque		Contributions de l'Amérique latine	
	1994	1961-94	1994	1961-94	1994	1961-94
Argentine	1 188,0	19 233,8	717,2	7 922,1	470,8	11 311,7
Bahamas	33,0	307,3	21,0	208,4	12,0	98,9
Barbade	4,7	411,8	4,1	261,1	0,7	150,7
Bélice						
Bolivie	319,3	3 715,1	173,1	2 268,6	146,2	1 446,5
Brésil	2 104,0	44 113,3	1 132,0	11 201,3	972,0	32 912,0
Chili	500,0	10 046,2	75,0	4 434,0	425,0	5 612,2
Colombie	64,1	14 753,6	42,7	6 058,3	21,4	8 695,3
Costa Rica	0,0	3 481,6	0,0	2 195,9	0,0	1 285,7
Equateur	622,6	5 905,8	573,3	3 261,5	49,4	2 644,3
Guatemala	1,6	2 416,6	1,4	1 310,0	0,2	1 106,6
Guyana	0,0	579,6	0,0	457,9	0,0	121,7
Haïti	0,0	509,9	0,0	356,2	0,0	153,7
Honduras	62,4	3 011,7	53,9	1 566,5	8,5	1 445,2
Jamaïque	33,4	1 805,9	22,9	1 156,1	10,6	649,8
Mexique	1 770,0	26 161,5	1 063,4	9 647,2	706,6	16 514,3
Nicaragua	202,8	1 731,5	194,5	1 028,0	8,4	703,5
Panama	37,5	2 187,4	30,0	1 229,8	7,5	957,6
Paraguay	23,7	1 598,4	20,9	1 158,1	2,8	440,3
Pérou	790,4	6 111,0	494,7	3 271,9	295,7	2 839,1
République Dominicaine	33,7	1 901,4	30,3	1 332,1	3,4	569,3
Salvador	864,6	3 200,9	500,0	2 101,8	364,6	1 099,1
Surinam	0,0	29,7	0,0	18,7	0,0	11,0
Trinité et Tobago	2,9	781,5	2,0	592,2	0,9	189,3
Uruguay	45,4	2 323,9	32,8	1 311,8	12,6	1 012,1
Venezuela	140,0	11 467,6	70,0	3 667,7	70,0	7 799,9
Région	0,0	10 404,5	0,0	2 114,3	0,0	8 290,2
TOTAL	8 844,1	178 191,5	5 254,9	70 131,5	3 589,2	108 060,0

¹ Prêts cumulatifs après annulations et ajustements au titre des changes.

investissements de plus de 8,8 milliards de dollars. Les prêts accordés par la Banque ne représentent qu'une fraction du coût total des projets mis en œuvre par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La fraction qui n'est pas celle de la Banque correspond à la contribution des pays d'Amérique latine et des Caraïbes eux-mêmes, et parfois à d'autres bailleurs de fonds.

Décaissements

Les décaissements dans le cadre des prêts approuvés par la Banque se sont élevés à 3 040 millions de dollars en 1994, comparé à 3 732 millions de dollars en 1993. Au 31 décembre 1994, les décaissements cumulés, corrigés des opérations de change, totalisaient 51 589 millions de dollars, soit 73 % des prêts consentis par la Banque. Par ressources, les décaissements et leurs montants cumulés pour 1994 se ventilent comme suit :

Capital ordinaire : 2 626 millions de dollars, ce qui porte le montant cumulé à 39 844 millions de dollars au 31 décembre 1994.

Fonds des opérations spéciales : 400 millions de dollars, ce qui porte le montant cumulé à 10 175 millions de dollars au 31 décembre 1994.

Autres fonds : 14 millions de dollars, ce qui porte le montant cumulé à 1 570 millions de dollars au 31 décembre 1994.

La ventilation pour 1994 et les décaissements cumulés par pays figurent au tableau XI.

Remboursements

Les remboursements de prêts se sont élevés à 2 996 millions de dollars en 1994. Au 31 décembre 1994, les remboursements cumulés se montaient à 19 835 millions de dollars. Par sources de fonds, les remboursements reçus par la Banque pendant l'année se ventilent comme suit :

Capital ordinaire : 2 660 millions de dollars, ce qui porte le montant cumulé, avant remboursement aux bailleurs de fonds, à 14 548 millions de dollars au 31 décembre 1994.

TABLEAU XI. VOLUME ANNUEL (1994) ET CUMULE (1961-94) DES DECAISSEMENTS DE LA BANQUE
(En millions de dollars des Etats-Unis)

Pays	Répartition par fonds							
	Montant total		Capital ordinaire		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés	
	1994	1961-94	1994	1961-94	1994	1961-94	1994	1961-94
Argentine	266,1	5 808,1	259,8	5 248,1	6,3	511,1		48,9
Bahamas	3,9	137,8	3,9	135,8				2,0
Barbade	4,8	160,1	4,8	98,3		42,8		19,0
Bélieze	0,0	0,0				0,0		0,0
Bolivie	135,7	1 755,8	92,6	899,3	43,1	781,9	0,0	74,6
Brésil	396,2	7 782,1	359,6	6 392,1	36,6	1 260,6		129,4
Chili	140,1	4 150,8	140,1	3 906,1		203,3		41,4
Colombie	289,9	4 898,7	283,1	4 172,7	6,8	665,7	0,0	60,3
Costa Rica	97,5	1 280,7	94,5	801,1	3,0	351,3		128,3
Equateur	172,9	2 281,6	133,1	1 441,4	39,8	754,0		86,2
Guatemala	114,8	1 162,5	77,4	610,2	37,4	492,1		60,2
Guyana	17,4	302,9		117,9	17,4	178,1		6,9
Haïti	0,0	224,0				217,5		6,5
Honduras	80,9	1 264,2	28,3	469,1	52,6	744,2		50,9
Jamaïque	42,4	922,9	31,3	610,3	0,1	163,0	11,0	149,6
Mexique	343,9	7 525,3	343,9	6 931,3		559,0		35,0
Nicaragua	95,9	759,9	29,0	199,8	66,9	510,3		49,8
Panama	13,5	829,1	10,0	526,4	3,5	269,9		32,8
Paraguay	63,3	702,7	47,7	239,4	15,6	449,9		13,4
Pérou	203,6	2 519,9	203,6	1 905,4		393,1		221,4
République Dominicaine	49,1	984,9	27,4	342,6	20,7	566,0	1,0	76,3
Salvador	122,7	1 230,0	77,1	446,7	45,6	649,4		133,9
Surinam	0,8	17,6	0,7	15,9	0,1	1,7		0,0
Trinité et Tobago	86,6	327,3	83,0	286,2	1,6	25,8	2,0	15,3
Uruguay	112,6	999,4	111,2	854,4	1,4	103,2		41,8
Venezuela	84,1	1 897,9	84,1	1 723,6		101,4		72,9
Région	101,7	1 662,8	99,7	1 469,6	2,0	180,2		13,0
TOTAL	3 040,4	51 589,0	2 625,9	39 843,7	400,5	10 175,5	14,0	1 569,8

TABLEAU XII. DISTRIBUTION DES PRETS
(En millions de dollars des Etats-Unis)

Secteur	1994	%	1961-94	%
Production				
Agriculture et pêche	125	2,3	11 525	16,4
Industrie, mines et tourisme	441	8,4	8 052	11,5
Infrastructure matérielle				
Energie	230	4,4	14 976	21,4
Transports et communications	547	10,4	9 665	13,8
Social				
Santé et assainissement	748	14,2	7 348	10,5
Aménagement urbain	1 161	22,1	3 926	5,6
Education	969	18,4	2 696	3,8
Investissement social	266	5,1	694	1,0
Sciences et technologie	0	0,0	1 106	1,6
Environnement	85	1,6	1 064	1,5
Micro-entreprise	0	0,0	203	0,3
Autres				
Réforme du secteur public	472	9,0	5 648	8,1
Financement des exportations	24	0,5	1 191	1,7
Autres	187	3,6	2 037	2,9
TOTAL	5 255	100,0	70 131	100,0

TABLEAU XIII. FONDS AFFECTES A LA COOPERATION TECHNIQUE NON REMBOURSABLE
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Pays	1994	1961-93	Total
Argentine	369	25 768	26 137
Bahamas	787	13 799	14 586
Barbade	368	19 417	19 785
Bélieze	2 504	30	2 534
Bolivie	4 438	50 781	55 219
Brésil	19 006	78 622	97 628
Chili	557	3 279	3 836
Colombie	12 133	26 492	38 626
Costa Rica	5 511	35 027	40 538
Equateur	3 580	28 833	41 095
Guatemala	2 108	31 091	27 970
Guyana	1 433	25 862	31 553
Haïti	600	30 120	28 642
Honduras	3 928	28 042	30 550
Jamaïque	907	26 622	23 264
Mexique	52	22 357	3 993
Nicaragua	13 810	3 941	51 820
Panama	652	38 010	22 423
Paraguay	2 984	21 771	30 637
Pérou	7 081	27 653	60 821
République Dominicaine	4 091	53 740	32 924
Salvador	482	37 515	31 573
Surinam	62	10 209	10 302
Trinité et Tobago	630	15 690	16 470
Uruguay	1 346	23 085	24 401
Venezuela	630	6 542	7 172
Région	20 956		427 483
TOTAL	111 005	1 090 576	1 201 982



SAN LORENZO (SALVADOR). Cette centrale hydro-électrique de 180 000 kilowatts sur le Lempa a été construite moyennant un prêt de la BID de 90,4 millions de dollars. A la fin des travaux, environ 70 000 agriculteurs à revenus modestes qui habitent à Bajo Lempa, une zone fertile, ont pu bénéficier de l'électricité.

Fonds des opérations spéciales : 301 millions de dollars, ce qui porte le montant cumulé à 3 902 millions de dollars au 31 décembre 1994.

Autres fonds : 35 millions de dollars, ce qui porte le montant cumulé à 1 385 millions au 31 décembre 1994.

Coopération technique

Le programme de coopération technique de la BID est un instrument clé qui aide les pays membres emprunteurs à identifier et à préparer de nouveaux projets, et à en améliorer l'exécution, à renforcer la capacité institutionnelle des organismes publics et privés, et à faciliter le transfert d'expérience et de technologie. Les crédits sont utilisés pour financer des opérations dans divers secteurs, y compris les secteurs sociaux, l'environnement et l'appui au rôle des femmes dans le développement.

En 1994, la Banque a approuvé 337 opérations de coopération technique non remboursables représentant un total de 111 millions de dollars. Près de 85 % des opérations étaient destinées à des pays spécifiques et le reste à des programmes régionaux.

Le programme de coopération technique a été financé en ayant recours à plusieurs fonds, dont le Fonds des opérations spéciales, le Fonds spécial japonais, le Fonds de gestion du progrès social et d'autres fonds administrés par la BID. Les ressources provenant du Fonds spécial japonais ont financé 13 opérations, soit l'équivalent de 11 millions de dollars, comprenant des activités allant d'études de faisabilité pour la préparation de projets au renforcement institutionnel. Les pays moins développés ont été les principaux bénéficiaires du programme de coopération technique non remboursable de la Banque en 1994.

Outre le programme ordinaire de coopération technique qui finance des opérations spécifiques dans toute une gamme de secteurs, la Banque finance également plusieurs programmes spéciaux de coopération technique. Les opérations à court terme visent à fournir rapidement une assistance technique aux pays dans des domaines tels que la planification économique, la conception de stratégies de développement et le renforcement des organismes d'exécution. En 1994, la Banque a approuvé 141 de ce type d'opérations pour un total de 3,9 millions de dollars.

La coopération technique est utilisée également pour financer l'échange de compétences techniques entre les pays emprunteurs. En 1994, la Banque a approuvé 38 échanges de coopération technique pour un total de 388 000 dollars.

Par son mécanisme de financement de la préparation des projets, la Banque contribue aux activités de préparation des projets (dernières études techniques) et à leur exécution (activités de démarrage pour remplir les conditions avant le premier décaissement). Cette année, la Banque a approuvé au titre de ce mécanisme 3,5 millions de dollars de dons et 9,7 millions d'aide remboursable. La coopération technique sert également au ren-

forcement des institutions qui exécutent les petits projets. En 1994, la Banque a approuvé 14 opérations pour un montant total de 2,3 millions de dollars.

La Banque finance un important programme de coopération technique régionale. Parmi les 337 opérations non remboursables approuvées en 1994, 34 d'entre elles se sont élevées à 21 millions de dollars. Au plan sectoriel, près de 40 % des prêts ont été attribués aux programmes du secteur social ; 27 % à des mesures d'intégration ; 16 % ont aidé à financer des programmes de valorisation des ressources humaines ; 14 % des programmes de protection de l'environnement ; et 3 % des projets appuyant le rôle des femmes dans le développement.

La Banque et le MIF ont approuvé des fonds supplémentaires en faveur du *Programa Bolívar*, un mécanisme innovateur selon lequel des entreprises régionales sont habilitées à forger des partenariats avec d'autres firmes et instituts de recherche, aussi bien au sein de la région qu'en dehors, de façon à accroître leur participation sur les marchés internationaux.

Plusieurs programmes régionaux concernaient le secteur de la santé. Ainsi, la Banque a financé un programme régional pour l'élimination de l'onchocercose (cécité des rivières), qui menace quatre millions de personnes dans les Amériques. Un autre financement permettra de réaliser un programme d'immunisation pour lutter contre les maladies contagieuses. En ce qui concerne l'environnement, un programme régional a été approuvé pour renforcer les capacités des pays des Caraïbes d'aménager leurs ressources côtières et marines. Plusieurs autres programmes bénéficieront aux Caraïbes dont un projet visant à faire participer davantage les pays de la CARICOM à l'économie mondiale, et un projet visant à faciliter l'harmonisation des marchés des capitaux de cette sous-région.

Passation des marchés

Les règles et procédures de passation des marchés de la Banque exigent que les marchés de biens et services soient passés en appliquant les principes fondamentaux d'économie, d'efficacité, de concurrence et de respect de la légalité. Les pays doivent se procurer les services des cabinets de consultants en suivant les règles d'appel d'offres. Seules les sociétés des pays membres de la BID sont habilitées à participer à ces appels d'offres.

En 1994, les politiques et procédures de passation des marchés ont été simplifiées et modifiées en les harmonisant avec celles utilisées par les autres institutions multilatérales de développement ; en facilitant ainsi le travail des emprunteurs et des organismes d'exécution responsables de la passation des marchés de biens et services ; et en accélérant la mise en oeuvre des projets. Les principales modifications introduites ont trait au processus utilisé pour déterminer s'il sera nécessaire d'avoir recours à un appel d'offre international et aux critères de publicité y afférents.

Jusqu'en septembre 1994, la Banque exigeait que les passations de marché se fassent par appels d'offres internationaux à partir d'un montant limité prédéterminé. Ces limites étaient de 1 million de dollars pour les travaux et de 250 000 dollars pour

les marchandises, et étaient les mêmes quels que soient les projets ou les pays. Les modifications apportées récemment exigent que la Banque détermine des seuils au cas par cas, par secteur et par pays. D'une façon générale cependant, ces seuils ne doivent pas excéder 5 millions de dollars pour les travaux, et 350 000 dollars pour les marchandises.

Les règles en matière de publicité ont également été simplifiées, le nombre de parutions exigé ayant été réduit, de même que le nombre de périodiques (un grand périodique international suffit). La rationalisation de ces règles simplifiera le travail des organismes d'exécution et accélérera la réalisation des projets.

Le Bureau du Conseiller aux relations extérieures de la Banque, qui est responsable de la diffusion des informations sur les activités de la Banque, a lancé une nouvelle publication en 1994, à l'intention des fournisseurs de biens et services et des consultants, intitulée *IDB Projects*. Cette publication mensuelle offre toute une gamme d'informations, y compris la liste des projets en cours d'examen par la Banque, la description des projets approuvés récemment, les notices d'appel d'offres et des informations sur les contrats octroyés. On peut s'abonner à *IDB Projects* par l'intermédiaire du Bureau du Conseiller aux relations extérieures.

Si la responsabilité du processus de passation des marchés (appels d'offres et attribution des marchés) incombe toujours à l'emprunteur, les bureaux extérieurs jouent un rôle clé pour la supervision de ce processus. Au siège, le service de la coordination et de la passation des marchés est responsable de tout ce qui concerne les passations de marchés de projets. Ce service examine les politiques et procédures de passation de marchés, propose des modifications et aide la Banque et le personnel des organismes d'exécution à interpréter et à appliquer ces directives. Ce service organise également et dispense des séminaires de formation sur les procédures de passation de marchés à l'intention du personnel de la Banque et des organismes jouant le rôle d'agents d'exécution.

Par ailleurs, la Banque a une commission des marchés de haut niveau qui est responsable de la supervision des politiques et procédures de passation de marchés de l'institution. Cette commission résout les problèmes de passation des marchés qui peuvent se poser à l'occasion de l'exécution de projets.

En 1994, les décaissements de montants en monnaies convertibles pour l'acquisition de biens et services au titre de prêts d'investissement et de prêts sectoriels se sont élevés au total à 2 583 millions de dollars. Les pays membres emprunteurs ont reçu 1 672 millions de dollars, soit 65 % de ce montant. Les marchés de biens et services passés localement pour des projets dans les pays emprunteurs ont représenté un total de 1 223 millions de dollars, et les exportations vers d'autres pays emprunteurs se sont élevées à 449 millions de dollars. Les pays membres non emprunteurs ont fourni des biens et des services pour un total de 911 millions de dollars. Les tableaux XIV, XV et XVI donnent une ventilation des décaissements pour tous les prêts de la Banque, prêts sectoriels et prêts d'investissement.

TABEAU XV. DECAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR FOURNISSEURS (PRETS SECTORIELS)¹

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Achats locaux		Exportations		Total		Achats locaux		Exportations		Total	
	Cumulé 1990-93		1994		1994		Cumulé 1990-94		1994		Cumulé 1990-94	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS												
Argentine	115,1	2,8	115,1	2,8	16,1	2,4	16,1	2,4	131,2	2,8	131,2	2,8
Bahamas	0,0	0,0	0,0	0,0					0,0	0,0	0,0	0,0
Barbade	1,1	0,0	1,1	0,0					1,1	0,0	1,1	0,0
Belize	0,1	0,0	0,1	0,0					0,1	0,0	0,1	0,0
Bolivie	0,9	0,0	0,9	0,0	1,5	0,2	1,5	0,2	2,4	0,1	2,4	0,1
Bresil	345,1	8,4	345,1	8,4	70,1	10,4	70,1	10,4	415,2	8,7	415,2	8,7
Chili	62,7	1,5	62,7	1,5	11,3	1,7	11,3	1,7	74,0	1,6	74,0	1,6
Colombie	85,0	2,1	85,0	2,1	3,7	0,5	3,7	0,5	88,7	1,9	88,7	1,9
Costa Rica	25,2	0,6	25,2	0,6	10,2	1,5	10,2	1,5	35,4	0,7	35,4	0,7
Equateur	118,9	2,9	118,9	2,9	0,9	0,1	0,9	0,1	119,8	2,5	119,8	2,5
Guatemala	12,9	0,3	12,9	0,3	5,0	0,7	5,0	0,7	17,9	0,4	17,9	0,4
Guyana	1,1	0,0	1,1	0,0					1,1	0,0	1,1	0,0
Haiti												
Honduras	1,1	0,0	1,1	0,0	2,9	0,4	2,9	0,4	4,0	0,0	4,0	0,0
Jamaïque	1,2	0,0	1,2	0,0					4,0	0,0	4,0	0,0
Mexique	126,5	3,1	126,5	3,1	19,0	2,8	19,0	2,8	145,5	3,1	145,5	3,1
Nicaragua	0,1	0,0	0,1	0,0					0,1	0,0	0,1	0,0
Panama	19,1	0,5	19,1	0,5	4,5	0,7	4,5	0,7	23,6	0,5	23,6	0,5
Paraguay	2,7	0,1	2,7	0,1	1,2	0,2	1,2	0,2	3,9	0,1	3,9	0,1
Pérou	21,3	0,5	21,3	0,5	5,1	0,8	5,1	0,8	26,4	0,6	26,4	0,6
Rep. Dominicaine	0,0	0,0	0,0	0,0					0,0	0,0	0,0	0,0
Salvador	4,4	0,1	4,4	0,1	3,1	0,5	3,1	0,5	7,5	0,2	7,5	0,2
Surinam												
Trinité et Tobago	12,0	0,3	12,0	0,3					0,0	0,0	0,0	0,0
Uruguay	30,6	0,7	30,6	0,7	6,1	0,9	6,1	0,9	36,7	0,8	36,7	0,8
Venezuela	167,1	4,1	167,1	4,1	32,0	4,7	32,0	4,7	199,1	4,2	199,1	4,2
Total pays emprunteurs	1 154,2	28,2	1 154,2	28,2	192,7	28,5	192,7	28,5	1 346,9	28,3	1 346,9	28,3
PAYS NON EMPRUNTEURS												
Allemagne	269,5	6,6	269,5	6,6	34,6	5,1	34,6	5,1	304,1	6,4	304,1	6,4
Autriche	10,1	0,2	10,1	0,2	0,6	0,1	0,6	0,1	10,7	0,2	10,7	0,2
Belgique	39,4	1,0	39,4	1,0	6,4	0,9	6,4	0,9	45,8	1,0	45,8	1,0
Canada	109,2	2,7	109,2	2,7	6,8	1,0	6,8	1,0	116,0	2,4	116,0	2,4
Croatie					0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Danemark	8,1	0,2	8,1	0,2	1,9	0,3	1,9	0,3	10,0	0,2	10,0	0,2
Espagne	45,8	1,1	45,8	1,1	6,6	1,0	6,6	1,0	52,4	1,1	52,4	1,1
Etats-Unis	1 819,3	44,5	1 819,3	44,5	319,3	47,3	319,3	47,3	2 138,6	44,9	2 138,6	44,9
Finlande	12,1	0,3	12,1	0,3	0,4	0,1	0,4	0,1	12,5	0,3	12,5	0,3
France	74,2	1,8	74,2	1,8	13,5	2,0	13,5	2,0	87,7	1,8	87,7	1,8
Israël	1,1	0,0	1,1	0,0	0,5	0,1	0,5	0,1	1,6	0,0	1,6	0,0
Italie	77,0	1,9	77,0	1,9	10,0	1,5	10,0	1,5	87,0	1,8	87,0	1,8
Japon	220,3	5,4	220,3	5,4	34,7	5,1	34,7	5,1	255,0	5,3	255,0	5,3
Norvège	13,0	0,3	13,0	0,3	1,2	0,2	1,2	0,2	14,2	0,3	14,2	0,3
Pays-Bas	69,3	1,7	69,3	1,7	16,6	2,5	16,6	2,5	85,9	1,8	85,9	1,8
Portugal	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0
Royaume-Uni	70,0	1,7	70,0	1,7	15,9	2,4	15,9	2,4	85,9	1,8	85,9	1,8
Slovenie					0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Suède	40,3	1,0	40,3	1,0	4,0	0,6	4,0	0,6	44,3	0,9	44,3	0,9
Suisse	57,1	1,4	57,1	1,4	9,5	1,4	9,5	1,4	66,6	1,4	66,6	1,4
Yougoslavie	0,8	0,0	0,8	0,0					0,8	0,0	0,8	0,0
Total pays non emprunteurs	2 936,8	71,8	2 936,8	71,8	482,7	71,5	482,7	71,5	3 419,5	71,7	3 419,5	71,7
TOTAL	4 091,0	100,0	4 091,0	100,0	675,4	100,0	675,4	100,0	4 766,4	100,0	4 766,4	100,0

¹ Les prêts sectoriels ont débuté en 1990.

TABLEAU XVI. DECAISEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR FOURNISSEURS (PRETS D'INVESTISSEMENT)

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	Achats locaux		Exportations		Total		Achats locaux		Exportations		Total	
	Cumulé 1961-93		1994		1994		1994		Cumulé 1961-94		1994	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS												
Argentine	836.6	8.1	1 416.1	5.3	36.5	5.3	99.3	5.2	999.4	7.9	516.0	3.3
Bahamas	1.0	0.0	3.8	0.0	0.2	0.0	0.2	0.0	1.0	0.0	3.0	0.0
Barbade	26.2	0.2	28.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	26.3	0.2	1.8	0.0
Belize									0.0	0.0	0.1	0.0
Bolivie	369.6	3.2	371.1	1.4	19.2	2.8	73.1	3.8	423.5	3.3	20.7	0.1
Bresil	2 003.9	17.4	2 938.6	11.0	121.4	17.7	358.1	18.8	2 240.6	17.6	1 056.1	6.7
Chili	1 673.4	14.6	1 716.6	6.4	2.8	0.4	167.4	8.8	1 838.0	14.4	45.8	0.3
Colombie	809.6	7.0	872.8	3.3	4.1	0.6	58.4	3.1	863.9	6.8	67.3	0.4
Costa Rica	257.9	2.2	361.5	1.4	2.0	0.3	26.5	1.4	282.4	2.2	105.6	0.7
Equateur	638.1	5.5	638.8	2.4	5.3	0.8	77.9	4.1	710.7	5.6	6.0	0.0
Guatemala	168.8	1.5	192.2	0.7	0.1	0.0	7.5	0.4	176.2	1.4	23.5	0.1
Cuyana	7.8	0.1	8.2	0.0	0.1	0.1	1.1	0.1	8.9	0.1	0.4	0.0
Haiti	42.2	0.4	44.3	0.2	0.9	0.1	0.9	0.0	42.2	0.3	3.0	0.0
Honduras	192.3	1.7	209.6	0.8	0.3	0.0	11.4	0.6	203.4	1.6	17.6	0.1
Jamaïque	141.3	1.2	188.7	0.7	5.7	0.8	23.2	1.2	158.8	1.2	58.1	0.3
Mexique	2 428.9	21.1	2 945.2	11.1	10.9	1.6	190.1	10.0	2 608.1	20.5	527.2	3.3
Nicaragua	71.7	0.6	90.6	0.3	0.6	0.1	18.3	1.0	89.4	0.7	19.5	0.1
Panama	182.1	1.6	211.0	0.8	1.6	0.2	11.0	0.6	191.5	1.5	30.5	0.2
Paraguay	193.0	1.7	232.0	0.9	1.1	0.1	21.3	1.1	213.8	1.7	39.5	0.2
Pérou	368.4	3.2	433.6	1.6	15.1	2.2	96.3	5.0	449.6	3.5	80.3	0.5
Rep. Dominicaine	215.7	1.9	225.1	0.8	1.1	0.2	23.9	1.3	238.5	1.9	10.5	0.1
Salvador	140.4	1.2	157.0	0.6	2.0	0.3	60.7	3.2	199.1	1.6	18.6	0.1
Surinam	0.7	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0
Trinité et Tobago	61.5	0.5	69.6	0.3	1.9	0.3	18.7	1.0	78.3	0.6	10.0	0.1
Uruguay	247.3	2.2	275.2	1.0	5.8	0.8	59.6	3.1	301.1	2.4	33.7	0.2
Venezuela	319.8	2.8	431.5	1.6	17.8	2.6	74.1	3.9	376.1	3.0	129.5	0.8
Total pays emprunteurs	11 498.2	100.0	14 061.6	52.8	255.9	37.4	1 479.2	77.5	12 721.5	100.0	2 819.3	17.8
PAYS NON EMPRUNTEURS												
Allemagne	1 118.0	7.4	1 118.0	4.2	35.4	5.2	35.4	1.9	1 153.4	7.3	1 153.4	4.0
Autriche	58.7	0.4	58.7	0.2	0.7	0.1	0.7	0.0	59.4	0.4	59.4	0.2
Belgique	68.1	0.4	68.1	0.3	1.0	0.1	1.0	0.1	69.1	0.4	69.1	0.2
Canada	244.5	1.6	244.5	0.9	9.5	1.4	9.5	0.5	254.0	1.6	254.0	0.9
Croatie	1.0	0.0	1.0	0.0	0.4	0.1	0.4	0.0	1.4	0.0	1.4	0.0
Danemark	82.2	0.5	82.2	0.3	1.4	0.2	1.4	0.1	83.6	0.5	83.6	0.3
Espagne	490.7	3.2	490.7	1.8	8.9	1.3	8.9	0.5	499.6	3.2	499.6	1.7
Etats-Unis	5 420.9	35.8	5 420.9	20.3	186.3	27.2	186.3	9.8	5 607.2	35.4	5 607.2	19.6
Finlande	22.5	0.1	22.5	0.1	1.7	0.2	1.7	0.1	24.2	0.2	24.2	0.1
France	1 208.6	8.0	1 208.6	4.5	20.1	2.9	20.1	1.1	1 228.7	7.8	1 228.7	4.3
Israël	51.0	0.3	51.0	0.2	12.1	1.8	12.1	0.6	63.1	0.4	63.1	0.2
Italie	1 445.8	9.5	1 445.8	5.4	48.9	7.1	48.9	2.6	1 494.7	9.4	1 494.7	5.2
Japon	1 088.2	7.0	1 088.2	4.0	12.1	1.8	12.1	0.6	1 080.3	6.8	1 080.3	3.8
Norvège	11.6	0.1	11.6	0.0	0.3	0.0	0.3	0.0	11.9	0.1	11.9	0.0
Pays-Bas	156.7	1.0	156.7	0.6	3.4	0.5	3.4	0.2	160.1	1.0	160.1	0.6
Portugal	11.5	0.1	11.5	0.0	4.8	0.7	4.8	0.3	16.3	0.1	16.3	0.1
Royaume-Uni	409.1	2.7	409.1	1.5	54.9	8.0	54.9	2.9	444.9	2.8	444.9	1.6
Slovenie	1.0	0.0	1.0	0.0	0.5	0.1	0.5	0.0	1.5	0.0	1.5	0.0
Suède	275.7	1.8	275.7	1.0	13.5	2.0	13.5	0.7	289.2	1.8	289.2	1.0
Suisse	432.2	2.9	432.2	1.6	12.7	1.9	12.7	0.7				
Yugoslavie	13.2	0.1	13.2	0.0					13.2	0.1	13.2	0.0
Total pays non emprunteurs	12 591.2	83.1	12 591.2	47.2	428.6	62.6	428.6	22.5	13 019.8	82.2	13 019.8	45.6
TOTAL	11 498.2	100.0	26 652.8	100.0	684.5	100.0	1 907.8	100.0	25 641.3	100.0	28 839.1	100.0



NASSAU (BAHAMAS). Afin d'agrandir sa fabrication de chapeaux, Agnes Albury a obtenu un prêt grâce à un programme de crédit administré par la Bahamas Development Bank, à laquelle la BID a consenti en 1988 un prêt de 6 millions de dollars destiné à des projets touchant au tourisme, aux services et à d'autres activités de production.

ARGENTINE

La Banque a accordé 164 prêts pour un total de 7 922 millions de dollars à l'Argentine. Les décaissements cumulés se sont montés à 5 808 millions.

PRETS

Investissements et réforme dans le monde de l'éducation
(prêt de 300 millions de dollars du CO)

Il s'agit d'un programme qui s'étale sur cinq ans et qui prévoit une série de projets à réaliser par les gouvernements provinciaux argentins, avec l'aide et sous la coordination du gouvernement national. Chacun des projets provinciaux comporte deux volets, l'un consacré à la réforme, l'autre à l'investissement. Le premier volet prévoit l'affectation des fonds nécessaires à la préparation et à la mise en place des systèmes prévus par la loi fédérale de 1993 sur l'éducation, et le second volet consiste à financer des dépenses consacrées à la formation et au perfectionnement des enseignants, l'acquisition de manuels scolaires et d'autres matériels didactiques, ainsi que des améliorations matérielles à apporter aux écoles et aux équipements. Dans l'ensemble, le programme est conçu non seulement pour améliorer la qualité du système éducatif mais aussi pour adapter l'enseignement, de tous les niveaux, aux besoins nationaux en technologie et en main-d'œuvre, atténuer les inégalités régionales sur le plan des curriculums, des installations et des corps enseignants, et optimiser et rentabiliser les dépenses d'éducation à l'échelle locale, provinciale et nationale.

A mesure que les provinces engageront des réformes visant le cadre institutionnel, financier et organisationnel de leurs systèmes d'éducation respectifs, les activités et les études diagnostiques liées à ce projet viseront à accroître l'autonomie des écoles et les « communautés scolaires ». Le projet financera donc le réaménagement des cadres juridique et réglementaire des provinces, le renforcement des moyens dont disposent les pouvoirs publics locaux et provinciaux pour surveiller les écoles et évaluer leurs progrès et la mise en place d'un système pour la communication d'informations d'ordre éducatif entre écoles et communautés. Dans le même temps, les volets de la réforme intéressant la formation des enseignants viseront à réduire le nombre d'élèves par classe qui est élevé à l'heure actuelle (17 à la maternelle et dans le primaire) et à augmenter la motivation et l'assiduité des enseignants de tous les niveaux. Le volet des

programmes provinciaux qui concerne l'investissement contribuera à financer 1,5 million de manuels pour la maternelle et l'enseignement général de base (ainsi que des ouvrages de bibliothèque et autres pour les écoles les plus nécessiteuses), 114 000 m² de classes et d'autres bâtiments pour les maternelles ainsi que 196 000 m² de classes pour l'éducation générale.

Développement d'institutions municipales et programme d'investissement social

(prêts de 180 millions de dollars du CO et de 30 millions de dollars du FOS, avec un financement parallèle de la Banque mondiale)

Ce projet comporte deux volets distincts, l'un concernant le développement institutionnel et l'autre les travaux publics. Il vise à renforcer la décentralisation des finances publiques dans tout le pays, en fournissant des services en faveur des populations à revenus modestes par les plus de 1 000 conseils municipaux. Les deux volets seront mis en œuvre par le *Secretaría de Desarrollo Social (SDS)*, une agence chapeauté par le Bureau du président.

Dix des 23 provinces seront admises à participer exclusivement à la section BID du programme ; quatre provinces (Buenos Aires, Cordoba, Mendoza et Santa Fe) pourront participer aux programmes financés par la BID et par la Banque mondiale.

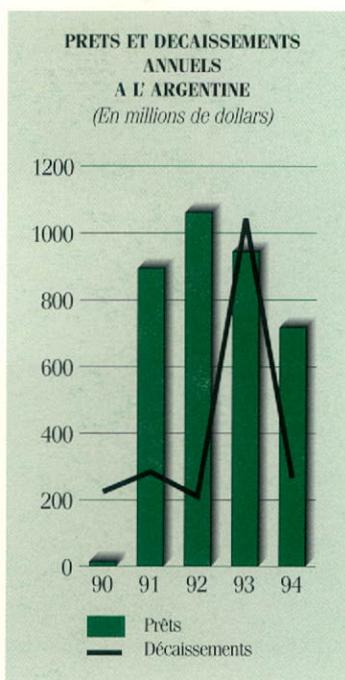
Le volet concernant le développement institutionnel consiste à inventorier les pouvoirs publics municipaux, à vérifier leurs états financiers ainsi que les moyens dont ils disposent pour organiser les services, et à lancer des programmes visant à remédier aux lacunes décelées grâce à ces études. Le volet correspondant aux investissements financera une série de travaux au titre des améliorations locales, dont l'aménagement de centres socioculturels, de garderies, de terminus pour les autobus et de parcs, installation de réseaux d'assainissement et de systèmes d'éclairage, et bitumage des rues. En outre, il prévoit des ressources pour des études préalables aux travaux, pour la surveillance des travaux en cours et pour les évaluations, une fois les travaux terminés,

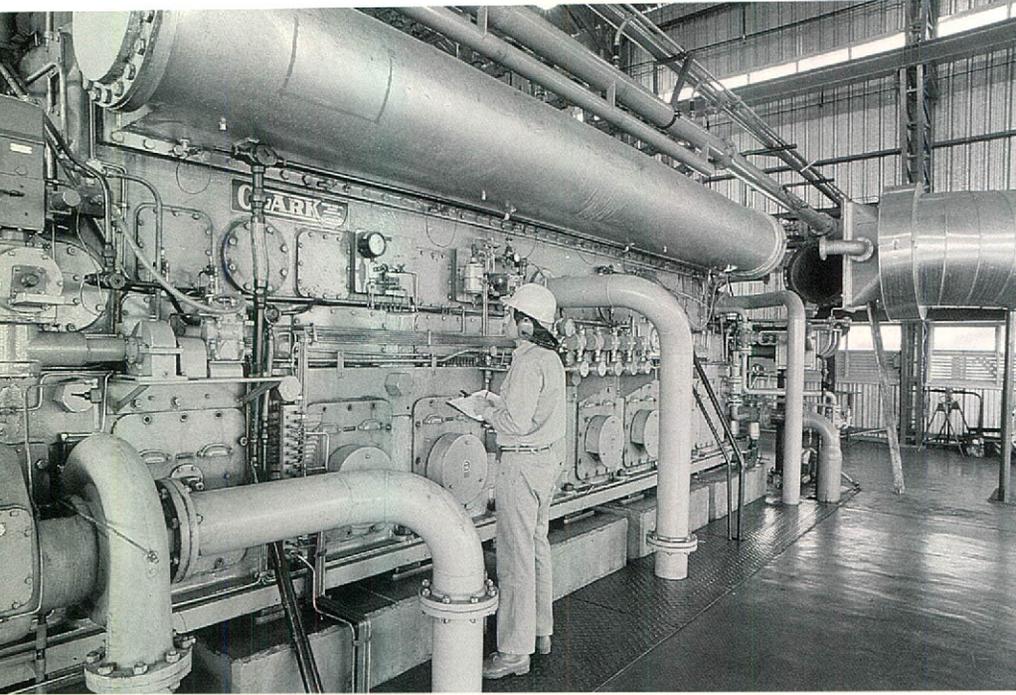
ainsi qu'une aide pour les pouvoirs publics locaux chargés de préparer un fichier fiscal central pour leurs juridictions.

Appui à la conversion d'organisations des secteurs de production

(prêts de 132 millions de dollars du CO et de 22 millions de dollars du FOS, en monnaie locale)

Ces prêts fourniront une formation à quelque 170 000 ouvriers semi-qualifiés grâce à toute une gamme de programmes dont l'objectif commun est de préparer les nouveaux venus sur le marché





MIRAFLORES (ARGENTINE). Miguel Quinteros vérifie les jauges dans l'une des trois stations de compression construites dans le but d'accroître la capacité du Gazoduc nord, qui s'étend de la frontière bolivienne à la Province de Buenos Aires. Ce projet, appuyé par des prêts de la BID de 60,3 millions de dollars, vise à satisfaire la demande croissante et à remplacer le mazout par du gaz naturel, que l'on trouve à foison et qui est bon marché en Argentine.

du travail en leur donnant une formation dans des domaines où la demande n'est pas satisfaite. Ce programme cible la population à revenus modestes du pays. En tant qu'exécutants conjoints du programme, le ministère des Affaires économiques, des Travaux publics et des Services, et le ministère du Travail et de la Sécurité sociale superviseront diverses initiatives d'orientation et de formation professionnelles organisées par le secteur privé et répondant aux conditions locales du marché du travail. Parallèlement, le programme se concentrera sur la promotion d'un plus grand nombre de possibilités d'emplois pour les femmes et comprendra, par exemple, une campagne de publicité contre la discrimination vis-à-vis des femmes et le lancement de subventions aux soins aux enfants.

Ce programme est le premier de son espèce que la Banque exécute en Argentine — des opérations similaires avaient été approuvées au Chili en 1992 et au Venezuela en 1993. Il est prévu d'offrir des cours de 45 jours avec 20 élèves au maximum sur les lieux de travail où il existe une demande certaine de travailleurs, et l'organisation d'autres cours pour les travailleurs déplacés en raison des changements récents de l'ensemble de l'économie argentine, dans des domaines spécifiques liés à la gestion des micro-entreprises (planification et comptabilité, par exemple). Une autre composante tentera de faire trouver un emploi qui leur convienne aux personnes affectées par le sous-emploi ou au chômage en essayant de perfectionner ou d'élargir les compétences des travailleurs qui possèdent déjà une certaine expérience technique des processus de production. Un autre sous-programme prévoit d'engager des consultants pour aider à renforcer les bureaux d'emploi du pays, de fournir une formation au personnel administratif aux niveaux municipal, provincial et national, ainsi qu'aux employés du secteur privé.

COOPERATION TECHNIQUE

Consolidation de la réforme financière et administrative du secteur public

(prêt de 47 millions de dollars du CO)

Le redressement important de l'économie argentine au cours des dernières années s'est accompagné d'une série de vastes réformes du secteur public, qui se poursuivent à vive allure. La présente opération a pour but de soutenir un programme de réformes de l'administration publique et des finances s'étalant sur dix ans (1989-1998), à trois égards notamment : consolidation et élargissement des systèmes et procédures élaborés par le *Ministerio de Economía y Obras y Servicios Públicos (MEOSP)* ; amélioration des systèmes de vérification interne et d'audit de l'ensemble du secteur public, sous la direction de la *Sindicatura General de la Nación (SIGEN)* (le Bureau du commissaire général aux comptes) ; et mise sur pied d'un système fiable pour la collecte et la diffusion de données statistiques économiques en vue d'optimiser la programmation des investissements et des dépenses de l'Etat. Les multiples initiatives qui seront lancées dans chacun de ces volets qui correspondent aux trois objectifs, notamment l'administration de la formation et l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles méthodologies au sein de toute l'Administration centrale, seront coordonnées par un organisme créé à cette fin, qui devra rendre compte à un bureau de haut niveau et sera aidé d'experts-conseils et de coordinateurs administratifs de second rang.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT (MIF)

Privatisation et réglementation du secteur de l'eau dans la province de Mendoza

(don et financement à remboursement conditionnel de 1 260 000 dollars)

Venant accompagner les projets d'adduction d'eau et d'assainissement menés dans les provinces du pays à l'aide de deux prêts financés conjointement par la Banque mondiale et la BID en 1992, ce projet sera axé sur la province de Mendoza, en particulier, et sur la création d'une agence de réglementation et d'une coentreprise chargées de la mise en œuvre des systèmes à titre de principales institutions sectorielles. Pour généraliser les adductions d'eau et les réseaux d'assainissement au 1,4 million d'habitants de la province, l'un des deux volets du projet prévoit la création de l'*Ente Provincial de Agua y Saneamiento (EPAS)*. Cette agence sera chargée de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes tarifaires, des politiques générales et des normes de contrôle de la qualité, ainsi que de mettre au point des systèmes d'information et de faire l'acquisition de matériel. Le personnel de l'EPAS recevra des formations professionnelles, techniques et administratives. Dans le cadre du second volet, les ressources du MIF serviront à la transformation des *Obras Sanitarias Mendoza (OSM)* en une société dont 51 % des actions seront détenues par la province, 20 % par une société concessionnaire privée, 10 % par les salariés de la société concessionnaire et 19 % par des investisseurs privés. Des experts-conseils aideront à évaluer les actifs actuels des OSM, à élaborer les règlements de la nouvelle société et à contrôler les procédures par lesquelles les concessions seront accordées et financées. Il est prévu que le placement des actions de la nouvelle société permettra le remboursement par la province de Mendoza d'une fraction du financement accordé par le MIF.

ARGENTINE : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	1 750 915	4 675 936
Réforme du secteur publique	1 736 865	2 344 450
Agriculture et pêche	764 451	3 228 201
Transports et communications	733 107	1 682 404
Santé et assainissement	653 942	1 720 758
Education	580 961	1 180 068
Industrie, mines et tourisme	488 593	2 011 538
Aménagement urbain	386 611	701 000
Sciences et technologie	250 952	505 523
Financement des exportations	170 380	243 401
Micro-entreprise	45 574	60 000
Environnement	30 428	39 050
Pré-investissement	27 694	39 980
Investissement social	1 500	1 500
Autres	300 191	800 000
Total	\$ 7 922 164	\$19 233 809

BAHAMAS

La Banque a accordé neuf prêts pour un total de 208 millions de dollars aux Bahamas. Les décaissements cumulés se sont montés à 137 millions.

PRET

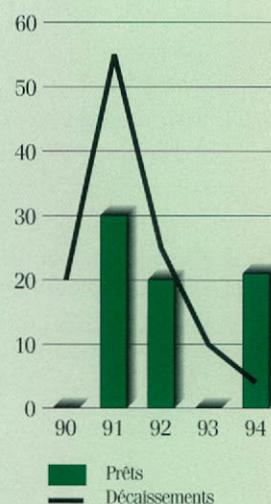
Amélioration de l'enseignement primaire et secondaire

(prêt de 21 millions de dollars du CO)

A l'heure actuelle, les Bahamas comptent 211 établissements d'enseignement primaire et secondaire, publics et privés, répartis sur 19 îles, qui comptent plus de 61 000 élèves (âgés de 5 à 14 ans et donc assujettis à l'obligation de se rendre à l'école) et plus de 3 200 enseignants. Le système d'éducation aux Bahamas fait face entre autres à la nécessité de former les professeurs, de relocaliser des écoles, ou d'en construire de nouvelles, là où il y a eu un accroissement démographique ; et d'améliorer l'élaboration des cursus, d'adapter les méthodes et les matériels didactiques pour que les élèves perfectionnent leurs qualifications de base et les techniques en demande sur le marché de l'emploi et de réduire la taille des classes dans les zones métropolitaines. Le programme a donc pour objectifs d'améliorer les programmes et méthodes d'enseignement, et de prévoir l'expansion ou le remplacement des établissements scolaires. Pour accompagner ces deux grands axes, des ressources permettront aussi au ministère de l'Education, d'abord, de mettre en place des systèmes informatisés dans les domaines de la gestion, de l'inventaire des matériels scolaires et des contrôles de l'entretien, et ensuite, de mener une vaste étude sur l'enseignement technique et l'apprentissage.

Le volet consacré à l'amélioration des services éducatifs aidera le ministère de l'Education à planifier et à mettre en application les cursus remaniés (notamment dans les matières suivantes : sciences, mathématiques et langues étrangères) et à améliorer le service de bibliothèques pour le primaire et le secondaire. Il financera aussi la construction et la dotation en

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AUX BAHAMAS
(En millions de dollars)



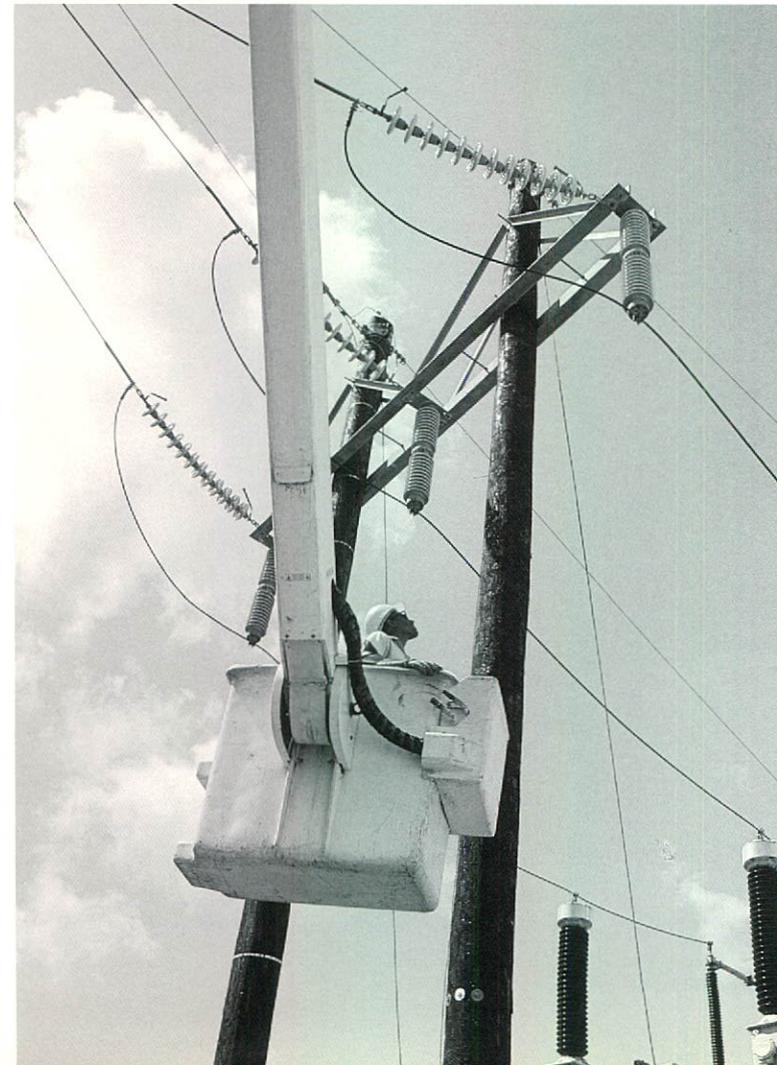
matériels d'écoles primaires pour les *Family Islands* d'Exuma (pouvant accueillir 240 élèves) et Abaco (600 élèves) ainsi qu'une école primaire et deux écoles secondaires sur l'île de New Providence, pouvant accueillir au total 2 700 élèves. Le volet consacré au renforcement institutionnel privilégiera les relations entre les écoles, les responsables de l'éducation au niveau du district et le ministère ; l'étude sur l'enseignement technique s'étalera sur dix mois et analysera la faisabilité d'affecter à la fois des écoles et les centres de formation industrielle à un programme remanié de formation extrascolaire.

COOPERATION TECHNIQUE

Etude de la gestion des déchets solides sur l'île de New Providence

(don de 59 millions de yen, soit 600 000 dollars, du FSJ)

L'étude de préinvestissement financée dans le cadre de cette opération a trois objectifs : la préparation d'un plan directeur pour la gestion de déchets solides et de matériaux dangereux, ainsi que de modalités pour le ramassage, la décharge, le traitement et l'élimination de ces déchets par les moyens les plus économiques connus ; l'identification d'options institutionnelles pour les services de gestion des déchets, pris en charge par le secteur public ou le secteur privé, ou par les deux à la fois ; et une enquête sur la nécessité d'un renforcement institutionnel des administrations publiques responsables de la ligne d'action, des activités de réglementation ainsi que de la mise en application de ces dernières dans le domaine de la gestion des déchets solides. La division en charge de la salubrité de l'environnement au sein du ministère de la Santé coordonnera cette étude avec l'appui de l'OPS.



BAHAMAS : VENTILATION DES PRETS, 1977-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	154 471	227 136
Education	21 000	33 000
Agriculture et pêche	8 388	11 365
Industrie, mines et tourisme	2 016	3 330
Autres	22 513	32 500
Total	\$208 388	\$307 331



BRIDGETOWN (BARBADE). Grâce à de nouveaux agrandissements, le transit et les opérations de chargement qui sont essentiels à l'économie de la Barbade, ont été facilités à Bridgetown. Un prêt de la BID de 10 millions de dollars a permis d'améliorer ces opérations sous la direction de l'Autorité portuaire.

NASSAU (BAHAMAS). Un ouvrier de ligne de la Bahamas Electricity Corporation (BEC) à l'œuvre à la sous-station Big Point. La BEC s'est servie d'un prêt de la BID de 109 millions de dollars pour installer des lignes de transport sur plus de 20 km et pour agrandir les centrales électriques.

BARBADE : VENTILATION DES PRETS, 1969-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Santé et assainissement	78 605	117 737
Transports et communications	57 181	96 197
Education	49 831	86 262
Financement des exportations	19 331	27 616
Agriculture et pêche	17 656	26 975
Industrie, mines et tourisme	14 984	27 426
Environnement	8 456	11 450
Réforme du secteur publique	8 099	8 100
Pré-investissement	6 993	10 000
Total	\$261 136	\$411 763

BARBADE

La Banque a accordé 34 prêts pour un total de 261 millions de dollars à la Barbade. Les décaissements cumulés se sont montés à 160 millions.

COOPERATION TECHNIQUE

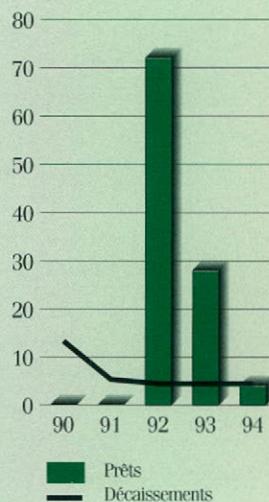
Programme de sauvegarde du littoral

(prêt de 3,6 millions de dollars du CO et cofinancement de 500 000 dollars canadiens à titre de don du Programme canadien de coopération technique)

Ce programme permettra au ministère du Tourisme, des Transports internationaux et de l'Environnement d'élaborer un Programme de gestion intégrée de la zone littorale. Plus précisément, il prévoit le financement des études de planification de la gestion pour les zones littorales du nord, de l'est et du sud-est (qui viendront compléter les travaux en cours dans les zones littorales du sud et de l'ouest) et le renforcement des institutions locales chargées de la gestion du littoral. Les états des lieux dressés le long de 45 km de rivage depuis la baie de Maycock jusqu'à South Point jetteront les bases du Plan général de gestion, qui comprend l'historique de l'évolution des rivages, et l'obtention de données sur les conditions océanographiques, la qualité de l'eau marine et terrestre. En outre, le programme financera des études sur le mode d'occupation des sols et des profils socio-économiques des collectivités côtières.

Des groupes ciblés appartenant au secteur privé, tels que les communautés de pêcheurs et les propriétaires de biens immobiliers en bordure de mer, seront encouragés à participer à la conception du Programme de gestion. Par ailleurs, le renforcement institutionnel portera sur une application plus effective des lois nationales sur la gestion de la zone littorale et sur la pollution marine ainsi que sur l'élaboration d'une stratégie d'investissement productif dans un souci de rentabilisation, en concertation avec le secteur privé.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS A LA BARBADE
(En millions de dollars)



BELIZE

FINANCEMENT DE PETITS PROJETS

Appui à deux fondations de développement de l'entreprise

(prêts de 500 000 dollars et dons de 150 000 dollars à chacune, du FSJ et du Fonds fiduciaire suédois pour le financement de petits projets, respectivement)

Ces deux opérations, les premiers financements de petits projets approuvés pour le Belize depuis que ce pays est membre de la Banque, visent à appuyer la pérennisation de deux ONG, la Fondation nationale de développement du Belize (NDFB) et l'Entreprise bélizoise pour la technologie durable (BEST), permettant à ces organismes de prêter davantage à leurs clients. Les crédits de la Banque aideront la NDFB à élargir son mécanisme de crédit renouvelable pour appuyer les micro-entreprises et les petits agriculteurs, et à installer un système informatisé pour améliorer le suivi, le recouvrement des prêts et l'établissement de rapports. Les activités de BEST bénéficieront tout d'abord aux femmes et aux groupes indigènes ; il s'agit de la construction d'un centre de commercialisation et de promotion ; de la mise en place d'un programme d'investissement appuyant les entreprises basées dans la communauté grâce à l'emploi de technologies appropriées dans le domaine de l'agriculture viable, de l'écotourisme et de l'aménagement des ressources naturelles ainsi que de la généralisation des banques communautaires.

COOPERATION TECHNIQUE

Planification et réforme de la santé publique

(don de 1,8 million de dollars du FOS)

Le secteur de la santé publique, fortement sollicité par des immigrants en nombre important et par d'autres facteurs, doit remanier l'organisation des soins de santé. Le système de santé de l'Etat fait face à de graves déficits qui, en conjonction avec une politique de dotations inadaptée et l'inégalité devant les services de santé, entre autres, rendent une réforme impérieuse. Les ressources consenties dans le cadre du projet permettront au ministère de la Santé de préparer et d'engager des réformes et de mener des études en vue d'un programme d'investissement en faveur de la santé qui accompagnera ces réformes en fin de parcours. Un volet supplémentaire prévoit des formations pour le personnel du ministère, notamment douze cours de trois à six semaines à l'étranger en économie et planification de la santé, gestion et administration de la santé publique, ainsi que des stages (par exemple en matière de rentabilisation et d'assurance) dispensés par des équipes d'experts-conseils.

BOLIVIE

La Banque a accordé 111 prêts pour un total de 2 269 millions de dollars à la Bolivie. Les décaissements cumulés se sont montés à 1 755 millions.

PRETS

Réforme éducative

(prêt de 80 millions de dollars et don de 1 380 000 dollars du FOS)

Au cours des vingt prochaines années, le Plan de réforme éducative du Gouvernement bolivien vise à généraliser l'enseignement primaire et secondaire à la totalité de la population admise à le recevoir et à adapter les filières scientifiques et techniques ainsi que l'enseignement supérieur aux besoins nationaux en main-d'œuvre spécialisée. Le projet concourt à l'objectif immédiat consistant à améliorer l'éducation de base, à favoriser l'égalité devant l'enseignement (c'est-à-dire en ciblant les étudiants dont l'espagnol n'est pas la langue maternelle et les deux tiers des analphabètes qui sont des femmes) ainsi que l'efficacité des services fournis dans ce secteur. Les ressources mises à disposition permettront aussi au *Secretaría Nacional de Educación (SNE)*, qui est le maître d'œuvre du programme, de mettre en route des investissements destinés à assurer une bonne dotation matérielle et l'instruction des élèves les plus défavorisés.

Le SNE administre un système d'éducation gratuit et universel, veille à la bonne marche de 12 000 écoles publiques, dont plus de 80 % se trouvent dans les campagnes, et dirige environ 80 000 enseignants. Les activités prévues par le programme seront menées dans le contexte de la nouvelle loi sur la réforme de l'enseignement, promulguée en juillet 1994, et d'une nouvelle série d'objectifs à court terme liés entre eux au titre des réformes administrative et éducative. Les volets du programme qui seront financés par la BID sont, entre autres, l'attribution de locaux aux employés du SNE dans des bureaux de district décentralisés, la création d'un système d'information sur la gestion de l'enseignement, la mise au point de cursus de base pour les huit premières années scolaires, l'élaboration, la production et la diffusion de manuels scolaires, de guides à l'intention des enseignants et d'autres matériels didactiques, des formations en vue de l'utilisation de matériels bilingues, l'institution d'une mesure nationale pour le système d'éducation ainsi que l'acquisition de matériels informatiques et didactiques pour les *núcleos*, qui sont des regroupements d'écoles rurales assurant l'enseignement des cinq premières années.

Programme de crédit global multisectoriel, phase II

(prêt de 70 millions de dollars du FOS)

Ce programme, qui sera mis en œuvre dans un premier temps par la *Gerencia de Desarrollo* de la Banque centrale de Bolivie (BCB), assurera la continuité de financements compétitifs à moyen et à long terme en faveur du secteur privé, qui ont été amorcés en 1991 à l'aide d'un prêt de 80 millions de dollars. La deuxième phase du programme coïncide aussi avec l'étude d'un projet de loi régissant les activités de la Banque centrale, qui vise à confier la responsabilité de la mise en œuvre de ce programme et d'autres opérations de crédit à un organisme financier indépendant, de second rang.

Le programme fonctionnera par le biais d'un mécanisme d'adjudication des crédits, d'abord établi par la Banque centrale en 1990, qui, jusqu'ici, a permis de mieux aligner les taux prêteurs des institutions financières intermédiaires sur le taux de mobilisation, d'optimiser la répartition des crédits entre les divers secteurs, de réduire le coût des transactions et d'augmenter le degré de transparence de la sélection des projets à financer. (Le mécanisme d'adjudication a été interrompu au cours des trois derniers trimestres de 1993 mais a été rétabli au début de 1994.) Des changements ont été apportés récemment au fonctionnement du mécanisme : possibilité de réaffectation des remboursements à des prêts et élargissement des conditions d'ouverture de crédit que peuvent poser les institutions financières intermédiaires — peut-être aussi le *BancoSol*, établissement florissant qui prête aux petites entreprises. La seconde phase du programme prévoit des règles claires concernant la protection de l'environnement pour les bénéficiaires des crédits, y compris l'obligation pour l'emprunteur secondaire de joindre une évaluation au dossier qu'il présente aux institutions financières intermédiaires.

COOPERATION TECHNIQUE

Renforcement du ministère du Développement durable et de l'Environnement

(prêt de 19 millions de dollars du FOS et don de 800 000 dollars pour la préparation du projet du Fonds fiduciaire italien)

Etant donné qu'une grande partie de l'appareil productif national fait intervenir la consommation de combustibles fossiles, de minéraux locaux et de ressources agricoles et forestières, la Bolivie ne pourra pérenniser son développement économique que si elle gère prudemment ces ressources et si elle maîtrise les menaces que représentent le déboisement, la pollution des eaux et l'érosion des sols.

Tenant compte de ces impératifs, le projet a pour objectifs précis, entre autres, de renforcer les moyens techniques, administratifs et réglementaires à la disposition du *Ministerio de Desarrollo Sostenible y Medio Ambiente (MDSMA)*, d'améliorer les banques de données cartographiques et biophysiques sur les ressources forestières nationales qui couvrent 550 000 km² et de proposer une zone écologique et économique pour les bassins versants prioritaires. (Les bassins versants font l'objet d'études parce qu'ils permettent un regard global sur les systèmes biophysique et socio-économique. Les zones retenues sont le bassin versant du río Pilcomayo et trois autres zones dans le bassin versant amazonien et la région intérieure de drainage.) Le projet mettra aussi sur pied un programme de normes environnementales pour l'eau et l'atmosphère, qui s'appliqueront à l'utilisation de produits agrochimiques, et financera des activités éducatives non scolaires destinées à associer les populations et les groupes écologistes aux efforts visant à encourager la pérennisation du développement. Un dernier volet portera sur la faisabilité de faire intervenir le

secteur privé dans l'organisation de services environnementaux, notamment dans le domaine de la gestion des déchets solides, la lutte contre les pollutions industrielles et minières, la maîtrise agrochimique et la réglementation des émissions de véhicules.

Politique et administration fiscales

(prêt de 3 344 000 dollars et don de 1 156 000 dollars du FOS)

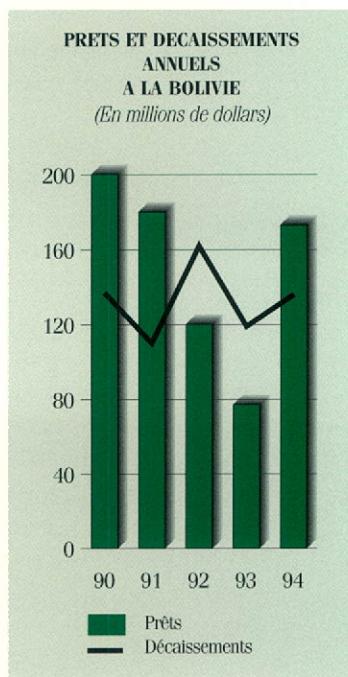
Ce projet, dont le financement provient à la fois d'un don et d'un prêt, aidera le Gouvernement bolivien à améliorer son système d'administration fiscale et à mettre en œuvre une série de réformes de la politique fiscale. Au cours des trois années de la période de mise en œuvre, on procédera à un examen approfondi du cadre juridique global sous-tendant le système fiscal bolivien : collecte, audit et aspects techniques. Dans le cadre de ce programme, les responsables de la *Dirección General de Impuestos Internos (DGII)* recevront une formation au Centre

interaméricain d'administrateurs fiscaux (CIAT), pour la plupart dans les bureaux régionaux dans le contexte d'une décentralisation des opérations de la DGII. Après examen des diverses options fiscales, les programmes prévoient d'étudier les propositions d'analyses des impôts sur les sociétés, les accises sur le pétrole et le gaz, et la redistribution des revenus, entre autres questions.

Décentralisation de l'administration des routes

(don de 800 000 dollars du Fonds fiduciaire italien)

Ce financement permettra au *Servicio Nacional de Caminos* de décentraliser la responsabilité de l'entretien de quelque 33 000 km



de routes locales et de routes d'accès situées dans neuf départements. Les nouvelles instances d'administration des routes créées dans les départements travailleront avec leur homologue national (qui gardera la responsabilité des routes interdépartementales) pour établir des projections de la demande future de routes et assurer la disponibilité de ressources humaines et financières pour les travaux d'entretien et de construction.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Dotation en fonds propres d'entreprises publiques

(don de 2 336 000 dollars)

Le *Secretaría Nacional de Capitalización e Inversión*, mis sur pied à la fin de 1993 (l'une des premières initiatives du nouveau gouvernement élu en août de cette année-là) se servira des ressources mises à sa disposition dans le cadre de cette opération pour peaufiner les travaux amorcés avec la rédaction d'une loi sur la dotation en fonds propres, qui visent un certain nombre de questions clés pour la privatisation ou la dotation en fonds propres de huit entreprises publiques : les *Yacimientos Petrolíferos Fiscales Bolivianos (YPFB)*, qui détiennent le monopole du pétrole et du gaz, l'*Empresa Nacional de Telecomunicaciones (ENTEL)*, l'*Empresa Nacional de Energía Eléctrica (ENDE)*, l'*Empresa Nacional de Ferrocarriles (ENFE)*, le principal transporteur ferroviaire, l'*Empresa Nacional de Fundición (ENAF)* et *Karachipampa*, deux fonderies, ainsi que la *Lloyd Aéreo Boliviano (LAB)* et l'*AASANA*, la principale compagnie aérienne et les autorités aéroportuaires. Les fonds mis à disposition par le MIF serviront à engager des experts-conseils et des spécialistes sectoriels pour terminer la préparation de la participation du secteur privé dans les secteurs de l'électricité, des hydrocarbures et des télécommunications et pour des travaux à plus court terme destinés à terminer des études sur le cadre institutionnel et réglementaire des trois autres industries. Ce dernier volet prévoit aussi l'examen des possibilités de privatisation pour environ 30 petites entreprises publiques qui sont actuellement gérées par les Corporations de développement régionales (CDR).

Appui à l'Asociación Pro-Crédito et au Banco Departamental de Los Andes

(2 millions de dollars au total)

Cette opération qui comprend la première reprise d'une participation au capital d'une entreprise d'un pays emprunteur par le MIF, vise à faciliter l'accès au crédit pour les petites et micro-entreprises. Il comporte trois financements distincts – un prêt de 1,4 million de dollars à PRO-CREDITO, une ONG créée en 1991, le deuxième est une prise de participation à concurrence de 400 000 dollars dans le *Banco Departamental de Los Andes*, institution financière qui vient d'être créée à l'intention des petites et micro-entreprises et dont PRO-CREDITO est l'actionnaire principal, et le troisième est un don de coopération technique de

200 000 dollars aux deux organisations pour renforcer leurs institutions.

La souscription du MIF au capital-actions du *Banco Departamental* lui permettra d'être représenté au Conseil d'administration de cette institution et est faite à condition que le MIF puisse vendre toutes ou une partie de ses actions à la fin de la cinquième année suivant le versement du capital. Les opérations du *Banco Departamental* ressembleront aux programmes de prêts couronnés de succès organisés par PRO-CREDITO et comprendront notamment une analyse approfondie de l'expérience en matière de crédit et du comportement socio-économique des emprunteurs qui sont souvent des familles ; la minimisation du risque grâce à la diversification du portefeuille ; et le tissage de relations commerciales durables avec les emprunteurs en leur accordant des prêts à plusieurs reprises. Les projections indiquent que le *Banco Departamental* fournira des crédits de moins de 1 000 dollars à quelque 9 000 clients (y compris le portefeuille hérité de PRO-CREDITO, qui abandonnera les opérations de prêts *per se*) à la fin de 1996.

Développement durable et tourisme écologique à San José de Uchupiamonas et dans le parc national de Madidi

(don de 1 250 000 dollars)

Les bénéficiaires directs de ce financement seront les quelque 1 500 jeunes de San José de Uchupiamonas et des communautés environnantes dans la région nord-occidentale du département de La Paz. Le projet a pour objectif premier d'améliorer les conditions d'existence et les perspectives économiques des communautés autochtones Quechua-Tacana en lançant de petites entreprises axées sur des produits autres que le bois d'œuvre et l'écotourisme. Parallèlement, ce projet cherche à renforcer l'autonomie économique et les moyens décisionnels des collectivités (par l'intermédiaire de comités de base), en permettant à des institutions à San José et dans les environs de prendre le contrôle des actifs de ces entreprises productives d'ici l'an 2000. Le projet sera mis en œuvre par la filiale bolivienne de *Conservation International*, qui aidera les populations locales à développer l'écotourisme dans le parc national de Madidi, récemment créé. La région de l'Alto Madidi, sise dans une ceinture dont la diversité biologique est élevée, est une destination touristique prometteuse. A cette fin, les habitants de San José se sont attachés à aménager un simple pavillon touristique sur une parcelle de 3 000 hectares en bordure d'un lac à El Chalalan, situé à une heure et demie en amont du río Tuichi.

Programme de modernisation du commerce extérieur

(don de 744 000 dollars)

Cette opération, qui sera exécutée par la *Cámara Nacional de Industrias* (CNI) de Bolivie, cherchera à ouvrir aux firmes exportatrices boliviennes les marchés internationaux, sur une période de 18 mois. Le premier volet du projet aidera les firmes boliviennes à profiter des préférences commerciales établies en fa-

veur des pays andins aux Etats-Unis et au sein de la CEE, en examinant les éventuels marchés pour quelque 150 à 300 produits, en analysant les frais d'exportation, en cernant les créneaux et en aidant à la commercialisation. Le second volet de l'opération favorisera les exportateurs boliviens dans deux domaines clés, en soutenant les laboratoires chargés de certifier la qualité des produits (*Instituto Boliviano de Normas y Calidad (IBNORCA)*) et en aidant la chambre de compensation pour les expéditeurs internationaux, le *Consejo Boliviano de Usuarios de Transporte (COBUTRAC)*, à rechercher des couloirs d'exportation dans les pays voisins (par exemple Arica au Chili ou Ilo au Pérou). L'IBNORCA, en particulier, sera doté de logiciels qui le relieront aux bases de données sur la qualité et les normes internationales et il bénéficiera de formations pour son personnel en matière de techniques de contrôle de la qualité permettant d'assortir les exportateurs aux besoins précis des importateurs aux Etats-Unis, en Europe et ailleurs.

BOLIVIE : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Transports et communications	584 991	999 792
Energie	524 292	839 208
Agriculture et pêche	264 065	399 950
Santé et assainissement	225 189	301 068
Industrie, mines et tourisme	212 826	409 877
Réforme du secteur public	156 322	229 679
Education	91 928	227 797
Investissement social	37 768	83 540
Financement des exportations	29 478	42 112
Pré-investissement	20 440	31 604
Environnement	19 000	23 000
Aménagement urbain	12 228	19 964
Autres	90 000	107 500
Total	2 268 527	\$3 715 091

BRESIL

La Banque a accordé 226 prêts pour un total de 11 201 millions de dollars au Brésil. Les décaissements cumulés se sont montés à 7 782 millions.

PRETS

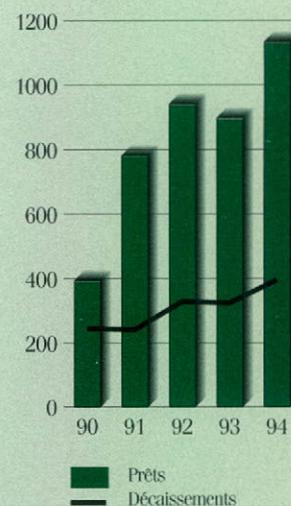
Réseau ferroviaire de la banlieue de São Paulo

(420 millions de dollars du CO)

Les grands objectifs du projet sont de faciliter les déplacements des populations à revenus modestes ou moyens au sein de l'agglomération de São Paulo, en réduisant le temps de parcours, en rendant la circulation plus fluide sur les voies publiques, ce qui réduira les pollutions causées par les émissions de véhicules. Le projet comporte trois volets : la construction et l'exploitation d'un premier tronçon de 9,3 km de la ligne numéro 5 du métro urbain, qui relie Capão Redondo et Largo Treze, la modernisation de la ligne sud administrée par la *Companhia Paulista de Trens Metropolitanos (CPTM)*, et le renforcement institutionnel de la CPTM et d'autres organismes voués aux transports urbains et suburbains de São Paulo.

Les améliorations apportées au réseau de trains de banlieue intéresseront quelque 450 000 passagers par jour et consisteront à réaligner les rails, à accroître la puissance électrique, grâce à de nouveaux équipements, pour accueillir des trains nouveaux et plus nombreux, à aménager sept nouvelles gares, à installer les équipements électro-mécaniques nécessaires et à faire l'acquisition de dix nouvelles rames à quatre wagons. La construction d'une nouvelle ligne suburbaine bénéficierait aux habitants de deux districts de la municipalité de São Paulo et de trois municipalités contiguës et serait complétée par le financement de huit rames à 64 wagons. Le volet de coopération technique prévoit des études sur les perspectives d'une participation accrue du secteur privé au réseau de transports urbains à grande capacité, sur la réévaluation des actifs de la CPTM et sur la faisabilité du deuxième stade de la ligne numéro 5. Le projet s'inscrit dans un

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU BRESIL
(En millions de dollars)





FORTALEZA (BRÉSIL). Un prêt de la BID de 200 millions de dollars à l'Etat de Ceará va permettre de construire plus de 1 000 km de canalisations d'égout et d'installer des branchements aux domiciles d'un quart de la population de Fortaleza. Ce projet d'assainissement de l'environnement emploie plus de 11 000 personnes.

viron 1,5 million de km². Ce prêt, qui est assorti d'une contrepartie locale de 400 millions de dollars, permettra aux Etats du Nord-Est de maintenir et de stimuler leur industrie touristique en expansion, contribuant de ce fait au développement socio-économique local. La plupart des investissements qui seront financés à l'aide de ce prêt viseront les zones où la construction d'équipements n'a pas progressé au même rythme que la demande.

Le *Banco do Nordeste do Brasil* affectera les ressources au titre de ce prêt par le canal de prêts secondaires qui financeront dans les Etats concernés des projets axés sur trois composantes : l'aménagement institutionnel (y compris les organismes publics consacrés au tourisme, les agences gouvernementales vouées à l'environnement et les pouvoirs publics municipaux, dans les sites touristiques sélectionnés), les divers travaux au titre des grands équipements et des services publics dans cinq secteurs (l'assainissement, la gestion des déchets solides, la récupération et la protection de l'environnement, les transports et la sauvegarde des sites historiques), et l'amélioration des installations aéroportuaires (dans les villes de São Luis, Fortaleza, Natal, Aracaju et Porto Seguro).

effort global de 2,55 milliards de dollars visant à mettre en place un réseau intégré de transports pour l'agglomération, qui comprend quelque 39 municipalités et compte 15 millions d'habitants. Dans l'immédiat, le projet concentre ses efforts sur une zone de 96 000 hectares dans la partie sud et sud-ouest de l'agglomération où le revenu par habitant est considérablement moins élevé que la moyenne pour l'ensemble de São Paulo.

Développement du tourisme dans le Nord-Est

(prêt de 400 millions de dollars du CO)

Le Nord-Est du Brésil est la région la plus pauvre du pays ; ses neuf Etats abritent plus de 45 millions d'habitants et couvrent en-

Programme de drainage dans la ville de São Paulo, phase II

(prêt de 302 millions de dollars du CO)

Ce cinquième prêt de la Banque en faveur du secteur de l'assainissement de base dans l'Etat de São Paulo constitue la deuxième phase d'un programme amorcé à l'aide d'un prêt de 77,5 millions de dollars approuvé en 1986. La première phase du programme a comporté la canalisation de 29 km de ruisseaux ainsi que la construction de routes parallèles, et l'acquisition de matériels nécessaires à la voirie de la ville de São Paulo pour assurer l'exploitation et l'entretien des routes. La deuxième phase prévoit

aussi un programme de travaux multiples et sera axée tout particulièrement sur la fourniture de logements aux habitants des treize marigots retenus pour accueillir les canalisations.

L'opération a pour principaux objectifs de prévenir les fréquentes inondations et les ruissellements de boue dont sont victimes ceux qui habitent à proximité des ruisseaux de São Paulo, en réduisant les décharges d'eaux usées et de déchets dans les ruisseaux qui traversent les bidonvilles et en réduisant l'érosion et l'envasement par la création de parcs dans les bassins versants secondaires visés par le programme. Les premiers plans prévoient la canalisation d'environ 45 km de ruisseaux et l'aménagement de 47 km de routes le long de ces canaux. En tout et pour tout, le programme prévoit aussi la réinstallation de quelque 5 250 familles, dont les quatre cinquièmes emménageraient dans des immeubles d'habitation dans les zones de Garagem, Inácio Monteiro et Cidade Jaraguá. (Les autres familles continueront d'habiter dans leurs anciens quartiers, qui seront améliorés grâce à l'alimentation en eau potable et aux services d'assainissement, à l'aménagement d'axes routiers et à l'alimentation en électricité.) Les ressources de la Banque serviront aussi à financer des améliorations au sein de l'agence municipale de protection de l'environnement et des autorités chargées de l'habitat.

FINANCEMENT DE PETITS PROJETS

En faveur des petits artisans du Minas Gerais

(deux prêts de 500 000 dollars et des dons de CT d'un montant total de 300 000 dollars du FOS)

Cette enveloppe de prêts et de dons aidera deux organismes privés à but non lucratif, le *Serviço Social Salão do Encontro* (SASFRA) et l'*Associação dos Artesãos e Produtores Caseiros* (*Mãos de Minas*) à créer des emplois et fournir des services sociaux à de petits artisans. Les activités qui seront financées comprennent l'expansion des ateliers et des installations de formation du SASFRA et les améliorations des installations où les produits des deux coopératives sont vendus. Les composantes de coopération technique des projets permettront aux deux organismes de moderniser leur capacité dans le domaine de la comptabilité, des finances, des opérations et de l'information en gestion. Le SASFRA a été fondé en 1971 et fournit des services sociaux et un appui à des activités lucratives dans la ville de Betim. La *Mãos de Minas* a été fondée en 1983 pour aider les artisans et d'autres personnes du secteur non structuré à commercialiser leurs produits. La *Mãos de Minas* offre ses services à plus de 3 000 membres par le biais d'un réseau de 50 associations situées dans plusieurs villes de l'Etat du Minas Gerais.

Appui aux propriétaires de petites entreprises du District fédéral et des Etats de Pernambuco et Sergipe

(trois prêts de 500 000 dollars et un don de CT de 500 000 dollars du FOS)

Ce projet comprend des prêts aux *Centros de Apoio aos Pequenos Empreendimentos* (CEAPE), dans trois Etats du Brésil ainsi qu'un don de coopération technique qui sera distribué à chacun d'entre eux par la *Federação Nacional de Apoio aos Pequenos Empreendimentos* (FENAPE), située à Brasília. Les quatre groupes sont des organisations privées à but non lucratif qui fournissent une assistance technique et financière aux micro-entreprises à faible revenu. Les trois CEAPE régionaux desserviront environ 4 200 micro-entreprises dans les villes de Brasília, Recife et Aracaju, accordant des crédits aux entreprises des secteurs commercial, manufacturier et des services qui auraient des difficultés à obtenir des fonds de roulement ou d'investissement auprès du système financier officiel. Le montant moyen des prêts accordés par le CEAPE-DF (l'affilié situé à Brasília) était de 335 dollars à la fin de 1993 et leur échéance moyenne de 60 jours. Soixante-trois et 79 % respectivement des micro-entreprises bénéficiant des opérations du CEAPE-PE qui dessert Recife et plusieurs autres villes de l'Etat de Pernambuco et du CEAPE-SE qui dessert principalement l'Etat d'Aracaju, sont des femmes.

COOPERATION TECHNIQUE

Appui aux enfants se trouvant dans des circonstances particulièrement difficiles

(six dons d'un total de 17,9 millions de dollars du FOS)

Ces dons bénéficieront à quelque 52 000 enfants vivant dans la pauvreté absolue, nombre d'entre eux venant de familles dissociées et vivant dans la rue, dans les villes de Campinas, Fortaleza, Recife, Salvador, São Luis et Teresina. Dans chaque cas, une ONG à base communautaire ou un organisme d'Etat ou local offrira une assistance directe dans le cadre d'un des programmes suivants regroupés sous la bannière « action sociale » ou « programmes de prévention » : activités visant à encourager les enfants à ne plus vivre dans la rue, aide aux refuges, maisons communautaires et centres de récupération, programmes visant spécifiquement à aider les jeunes filles, programmes d'aide juridique et de formation professionnelle, crèches et jardin d'enfants, ainsi que maisons pour les orphelins et les enfants abandonnés.

Ces crédits appuieront parallèlement les activités d'organisations intermédiaires et seront axés sur la fourniture des ressources nécessaires pour atteindre une population qui, par définition, est difficile à identifier et qui a besoin d'une assistance sous plusieurs formes — médicale, psychologique, sociale et économique. Les études ont montré que, bien que le nombre d'enfants et de mineurs à risque vivant dans la rue ait augmenté, particulièrement dans le Nord-Est du pays (où sont situées cinq des six villes cibles), des efforts coordonnés tels que les programmes

locaux de nutrition peuvent être efficaces. Ainsi, le programme entrepris avec l'aide de ces prêts essaiera de résoudre certains des problèmes les plus difficiles affligeant les enfants brésiliens — abus de drogues, SIDA juvénile et violence des gangs.

Renforcement institutionnel au ministère des Affaires étrangères

(prêt de 10 millions de dollars du CO en monnaie locale)

Ce prêt aidera le *Ministerio de Relaciones Exteriores* à renforcer sa capacité institutionnelle de mener et de formuler les affaires et les politiques économiques internationales, notamment dans le domaine de l'intégration économique. Les activités réalisées grâce à ce financement comprennent l'installation de systèmes d'information et de communication, la formation de plus de 1 000 membres du personnel de tous les niveaux et la modernisation des programmes d'études et des installations physiques de l'*Instituto Rio Branco*, le centre de formation de futurs diplomates qui a 50 ans.

L'opération doit en outre améliorer la capacité de recherche du ministère, notamment dans les domaines concernant l'intégration économique. Plusieurs programmes de recherche seront coordonnés par un nouveau comité de délibération inter-agences qui travaillera avec le secteur privé sur les questions liées à l'adhésion du Brésil au Mercosur, le marché commun du sud.

BRESIL : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Transports et communications	2 109 200	4 894 505
Industrie, mines et tourisme	2 034 822	16 580 030
Energie	2 013 603	12 426 241
Santé et assainissement	1 749 593	3 700 832
Agriculture et pêche	990 494	2 124 042
Aménagement urbain	919 347	1 621 619
Environnement	504 300	1 043 500
Education	275 373	628 167
Financement des exportations	266 477	380 683
Sciences et technologie	252 001	543 302
Pré-investissement	76 103	150 377
Réforme du secteur publique	10 000	20 000
Total	\$11 201 313	\$44 113 298

CHILI

La Banque a accordé 114 prêts pour un total de 4 434 millions de dollars au Chili. Les décaissements cumulés se sont montés à 4 150 millions.

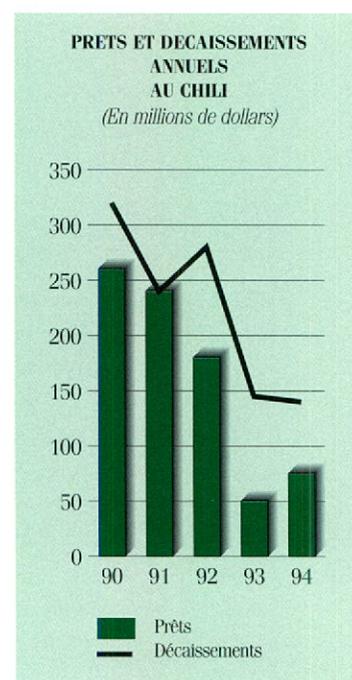
PRET

Programme de développement local, phase III

(prêt de 75 millions de dollars du CO)

Ce prêt marque la troisième d'une série d'opérations destinées à concourir aux efforts de décentralisation déployés par le Gouvernement chilien et fait suite à des financements approuvés en 1985 et 1989. Il est axé sur des initiatives permettant aux pouvoirs publics régionaux — 13 régions, 51 provinces et 325 communes — de gérer des investissements en faveur des revenus modestes. Le volet consacré aux investissements, administré par le *Fondo Nacional de Desarrollo Regional (FNDR)* portera sur des projets intéressant les équipements de santé, l'éducation à l'échelle municipale, l'assainissement, l'électrification des campagnes, les routes secondaires et les voies publiques dans les villes. Un autre volet aidera le *Sistema Nacional de Inversión (SNI)*, une agence centrale qui œuvre dans le cadre de ce programme de concert avec le Système national d'évaluation de l'impact environnemental (SEIA), à débloquer des fonds pour les autorités régionales.

Le financement de la BID vient compléter une contrepartie locale de l'ordre de 425 millions de dollars et sera décaissé (par un mécanisme reposant sur des tranches de temps) pour assurer une série d'investissements sur une période de cinq ans. Le programme privilégiera l'amélioration de l'affectation des fonds d'investissements consacrés au développement économique aux diverses provinces et régions et s'attache à éliminer le dédoublement de la planification des investissements sectoriels entre les ministères centraux et les pouvoirs publics régionaux. Il vise aussi à incorporer les dispositions de la loi-cadre récemment promulguée sur les normes écologiques qui font obligation à toutes les agences publiques et à tous les investisseurs privés de mener une



étude d'impact environnemental concernant leurs investissements. Le programme sera axé sur l'aménagement, la remise en état et l'acquisition d'équipements de base, en vue de travaux multiples dans des domaines tels que la modernisation des écoles et des équipements sanitaires de base, l'alimentation en eau et l'assainissement, le bitumage des routes et des rues et la lutte contre les inondations.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Programme pilote pour la reconversion des travailleurs

(don de 1 840 897 dollars)

Le *Servicio Nacional de Capacitación y Empleo (SENCE)* se servira de ces ressources pour mettre à l'essai la sous-traitance de services de reconversion et de réinsertion professionnelle pour les travailleurs qui ont été licenciés dans certaines industries. Dans le cadre du programme pilote, qui aura une durée de 24 mois, des firmes privées seront engagées pour aider à la réinsertion de 1 000 travailleurs au maximum licenciés dans les industries du textile et du charbon (ainsi que dans une troisième industrie à déterminer plus tard). Les agences de reconversion pourront proposer un ensemble de services aux travailleurs — orientation professionnelle et technique, allocation de subsistance et relocalisation. Elles seront notées en fonction du nombre de réinsertions et des types d'emploi. L'appréciation de ces agences prendra également en compte le point de vue des entreprises locales sur l'utilité des services proposés et sur l'adaptation des nouveaux travailleurs. Le service de coordination au sein du SENCE fournira aux agences adjudicataires des bases de données sur les groupes de travailleurs à reconvertir. Cette opération, qui prend la forme d'un programme innovant à court terme, prévoit également des contrôles, des évaluations et la planification d'éventuels stages.

CHILI : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	1 098 068	2 838 121
Agriculture et pêche	787 832	1 460 133
Industrie, mines et tourisme	751 209	1 301 003
Aménagement urbain	616 646	1 131 203
Transports et communications	609 562	1 745 575
Santé et assainissement	265 784	525 034
Sciences et technologie	96 348	182 900
Investissement social	75 000	500 000
Education	68 638	155 767
Réforme du secteur public	32 913	150 008
Pré-investissement	13 170	26 514
Micro-entreprise	12 122	20 000
Financement des exportations	3 857	5 510
Environnement	2 774	4 440
Total	\$4 433 923	\$10 046 208

COLOMBIE

La Banque a accordé 156 prêts pour un total de 6 058 millions de dollars à la Colombie. Les décaissements cumulés se sont montés à 4 898 millions.

PRET

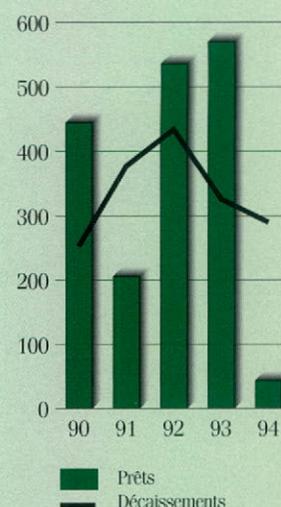
Développement durable de la côte pacifique

(prêt de 40 millions de dollars du FOS assorti de dons de CT de 10 millions de dollars du revenu net du FOS et 532 000 dollars du FSJ, ainsi qu'un prêt de 1 350 000 dollars du Mécanisme de préparation des projets)

L'objectif de ce projet de vaste portée est de fournir toute une gamme de programmes intégrés d'assistance aux groupes communautaires et aux organismes gouvernementaux locaux sur le littoral du Pacifique, région marquée par une diversité biologique extraordinaire et une pauvreté très profonde. Les activités du programme se concentreront généralement sur une population de bénéficiaires estimée à 900 000 personnes, dont 90 % sont des Afro-colombiens habitant dans le Département de Chocó et à l'ouest des départements de Valle, Cauca et Nariño. Cette opération viendra compléter deux autres programmes financés par des institutions multilatérales et mis en œuvre dans la région du Pacifique : le Programme de gestion des ressources naturelles financé par la Banque mondiale et le programme *BioPacífico* financé par le Mécanisme mondial pour l'environnement et le Gouvernement suisse. Le programme actuel constitue la première phase d'une initiative de longue durée visant à promouvoir le développement durable dans une région où le revenu par habitant est un tiers de la moyenne nationale et où la pluviosité annuelle moyenne atteint jusqu'à 10 000 mm, ce qui en fait une des régions les plus humides du monde.

Le programme prévoit des activités dans les trois domaines principaux suivants : le renforcement institutionnel des organismes publics, l'offre de services de base et l'appui à l'emploi viable des ressources naturelles renouvelables. Dans le premier

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS A LA COLOMBIE
(En millions de dollars)



domaine, les ressources serviront à développer les capacités de planification et de gestion de projets dans les principales agglomérations (Buenaventura, Quibdó et Tumaco) ainsi que dans des communes plus éloignées et à renforcer la participation des communautés, et notamment des femmes, au processus politique. En règle générale, les projets qui coûteront moins de 100 000 dollars, se concentreront sur des domaines à priorité élevée tels que l'amélioration des soins de santé maternelle et infantile ; la lutte contre les endémies ; la réhabilitation, l'expansion et l'équipement d'écoles ; et la construction de réseaux d'eau potable et d'égouts ainsi que l'amélioration de la collecte et de l'évacuation des déchets solides. Les crédits serviront au zonage, à l'aménagement du territoire et à l'atténuation des risques écologiques. La composante activités de production financera la recherche et la création de petites entreprises utilisant de façon viable les ressources naturelles renouvelables de la région. Enfin, des opérations de pré-investissement seront également financées dans les domaines des transports, des télécommunications et de l'électrification rurale.

COOPERATION TECHNIQUE

Etudes sur les centrales thermoélectriques

(don de 730 000 dollars du Fonds fiduciaire italien)

La *Comisión Nacional de Energía* utilisera les ressources de cette opération pour mener des études sur la standardisation des centrales thermoélectriques à vapeur, à gaz et à cycles combinés, ce qui permettra de faire des comparaisons valables entre les diverses options d'expansion de la capacité de production du pays. Le programme permettra d'engager une cinquantaine de consultants pendant une période de 15 mois et d'élaborer une étude qui sera coordonnée par le CESEN, entreprise associée à l'*Istituto per la Ricostruzione Industriale* dont le siège social est en Italie. La phase finale du programme sera axée sur la préparation de cahiers des charges de nouvelles centrales, dont certaines seront construites avec la participation du secteur privé et sur la compilation de données environnementales intéressant la conception, la construction et les opérations de ces centrales.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Renforcement de la formation et des services pour les travailleurs transplantés

(dons de 814 855 dollars et 888 145 dollars)

Ce projet comprend deux programmes distincts. Le premier, qui sera exécuté par la *Fundación Carvajal*, mettra au point des programmes d'études sur les lieux de travail et une formation pratique, et fournira une assistance technique à 120 formateurs travaillant dans 40 associations non gouvernementales qui, à leur tour, offriront ces cours et d'autres services à quelque 5 000 travailleurs des secteurs public et privé ayant perdu leur emploi. La

seconde initiative est un programme pilote visant à fournir une formation pratique de brève durée (stage de deux mois au maximum en entreprise privée payant au moins le salaire minimum) aux travailleurs ayant perdu leur emploi pour les aider à trouver du travail dans des postes nouvellement créés dans le secteur privé. En outre, les agences d'exécution — la *Corporación de Investigaciones Tecnológicas y Socioeconómicas* et l'*Asociación de Pequeñas y Medianas Industrias* — établiront une base de données permettant de repérer les besoins spécifiques de main-d'œuvre de quelque 1 500 entreprises et de les satisfaire en plaçant des travailleurs venant de suivre un recyclage.

Renforcement de la Commission de réglementation énergétique

(don de 1 627 000 dollars)

La *Comisión de Regulación Energética (CRE)* de Colombie a été créée en 1993 pour préparer l'ouverture des secteurs énergétique et minier aux investisseurs privés et étrangers. (La BID a soutenu la restructuration du secteur énergétique grâce à un prêt sectoriel de 150 millions de dollars approuvé en 1992 et à un financement de 328 millions de dollars en faveur de la construction des installations hydro-électriques Porce II en 1993.) Les trois volets de la présente opération consistent à retenir les services d'experts-conseils pour le lancement de la CRE, à mener des actions de formation pour le personnel de la CRE, et à élaborer et à acquérir un système d'information pour l'agence. Les services de conseil porteront sur les aspects juridiques, institutionnels et financiers de la réorganisation des services publics, notamment sur la définition des « exclusivités », sur les réglementations propres à l'électricité et au gaz et sur les critères minimums visant la qualité du service pour la production, la transmission et la distribution de l'électricité. Les autres domaines à étudier sont la mise au point d'un système transparent de transactions financières dans le secteur (au bénéfice des éventuels investisseurs), l'introduction de nouvelles normes comptables et l'élaboration de nouveaux tarifs.

COLOMBIE : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	2 611 883	5 873 384
Santé et assainissement	674 417	1 588 488
Transports et communications	609 919	2 496 955
Réforme du secteur public	561 659	825 387
Agriculture et pêche	477 470	1 229 481
Aménagement urbain	392 347	759 835
Industrie, mines et tourisme	339 686	1 188 938
Environnement	148 493	306 324
Sciences et technologie	103 601	178 170
Education	60 388	146 736
Micro-entreprise	44 000	72 000
Pré-investissement	34 475	87 890
Total	\$6 058 338	\$14 753 588

COSTA RICA

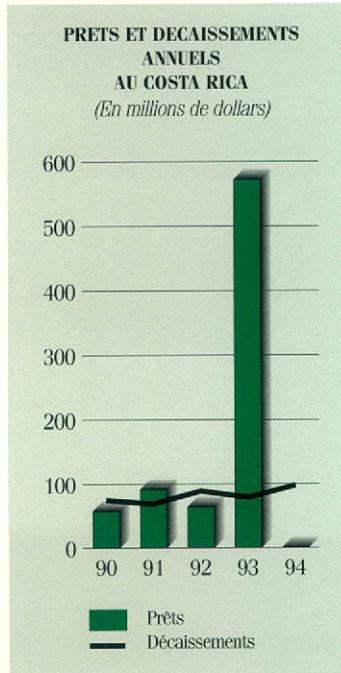
La Banque a accordé 89 prêts pour un total de 2 196 millions de dollars au Costa Rica. Les décaissements cumulés se sont montés à 1 280 millions.

FINANCEMENT DE PETITS PROJETS

Appui à l'Asociación Costaricense para Organizaciones de Desarrollo (ACORDE) et la Fundación Integral Campesina (FINCA)

(prêts de 500 000 dollars et dons de CT d'un montant total de 230 000 dollars du FSJ)

Cette enveloppe de prêts et de dons a un double objectif : améliorer le potentiel de revenus des populations cibles, créer de nouveaux emplois dans les secteurs ruraux et urbains à revenu modeste, et renforcer la capacité des deux principales organisations intermédiaires. Une composante crédit, formation et assistance technique permettra à l'ACORDE de fournir aux petits agriculteurs et aux micro-entreprises des ressources pour couvrir les coûts de fonds de roulement (tels que les semences, les matières premières et le matériel) par l'intermédiaire de quatre organismes de développement privés, *Caravanas de Buena Voluntad*, l'*Asociación de Productores de Mora de Cartago*, l'*Asociación ANDAR* et la *Fundación para el Desarrollo del Pacífico*. En tout, ces quatre organismes fourniront des crédits à quelque 500 petits producteurs et créeront 180 nouveaux emplois. La FINCA acheminera les fonds à sa disposition (en montants allant de 10 à 50 000 dollars) par l'intermédiaire d'une vingtaine de banques communautaires. Ces crédits bénéficieront, selon les estimations, à 500 utilisateurs finaux. Chacune de ces entités financières de second degré, recevra elle-même une assistance pour concevoir des stratégies de maximisation de ses ressources. L'ACORDE et la FINCA assureront également une assistance technique à leurs homologues, arrangeant l'embauche de consultants dans des domaines tels que les finances, l'évaluation de l'impact sur l'environnement, l'agronomie et la commercialisation.



Soutien aux agences intermédiaires et aux nouvelles perspectives d'emploi

(prêts totalisant 1,5 million de dollars et dons de 529 000 dollars au titre de la CT, du Fonds norvégien de développement)

Cette opération vient compléter un prêt de 10 millions de dollars consenti par la Banque en 1992 afin de permettre aux petites entreprises et aux entreprises artisanales de trouver des crédits. A la différence du programme de crédit global de 1992 qui faisait transiter les ressources par les banques commerciales, la présente opération sera réalisée par le biais de trois organisations intermédiaires à but non lucratif – l'*Asociación Cultural Sejetkô de Costa Rica (SEJETKÔ)*, la *Cooperativa Agropecuaria y de Servicios Múltiples de la Reserva Indígena de Boruca R.L. (COOPEBRUNKA)* et l'*Asociación Protectora de Arboles (ARBOFILIA)* – les deux premières axant leurs activités sur les

collectivités indigènes. Chacune de ces trois organisations privilégie, au sein des populations pour lesquelles elles œuvrent, des activités de production à l'échelle locale. Ainsi, la SEJETKÔ a aidé 22 organisations civiles à protéger leur patrimoine naturel et à sauvegarder leur territoire et leur culture. Au cours de ses 15 années d'existence, la COOPEBRUNKA s'est attachée à aider à la commercialisation des produits agricoles des habitants de la Réserve indigène de Boruca, qui se situe dans le département sud-oriental de Punta Arenas. L'ARBOFILIA a, quant à elle, apporté son concours technique, principalement dans des domaines se rapportant à la protection de l'environnement, à des groupes de petits exploitants agricoles, aux femmes et aux enfants dans les districts ruraux le long de la côte sud. Les trois organisations mettront chacune en œuvre des projets de reboisement et d'alimentation en eau, en plus de mettre des crédits à la disposition des familles bénéficiaires, et, ensemble, elles aideront les petits exploitants à cultiver le

maïs, le yucca, les racines alimentaires, les fruits, le coton, le café, le riz, la papaye et la palme de cohune, et à mettre en place des parcelles expérimentales pour le balsa et les calebassiers.

COOPERATION TECHNIQUE

Dispositif national pour le développement durable

(don de 6,2 millions de dollars du FOS)

L'objectif de ce projet est de rendre opérationnel le *Sistema Nacional para el Desarrollo Sostenible (SINADES)*, et par suite d'inculquer les principes de développement durable à tous les niveaux de l'administration publique. Ce projet vise aussi à renforcer les



EL ROBLE (COSTA RICA). Des ouvrières agricoles de l'exploitation Rio de Janeiro emballent des fougères destinées à l'exportation pour des compositions florales. Cette activité commerciale a débuté en 1990 grâce à un prêt de 560 000 dollars de la Banque nationale du Costa Rica. La BID a contribué au programme national de crédit agricole à l'aide de prêts totalisant 45 millions de dollars.

liens entre les organismes publics et la société civile, en coordonnant les mesures visant à intégrer les questions de durabilité dans les domaines social, économique et écologique au moment de l'élaboration des grandes orientations, des projets et investissements décidés pour tout le pays.

Le programme se compose de trois volets principaux. Le premier comporte une série de cours de formation à l'intention de 320 représentants des secteurs public et privé, lesquels, selon les estimations, formeront à leur tour 6 000 personnes. Ce volet prévoit également l'organisation de conférences de haut niveau sur des thèmes tels que l'évaluation des ressources nationales dans les comptes de l'Etat et des visites aux fins de recherche dans des instituts étudiant la pérennité dans d'autres pays. Le second volet sera axé sur des problèmes de fonctionnement touchant le SINADES, principalement lors de l'intégration de 35 « unités distinctes de développement durable » (UNIDESO), qui seront reliées par des systèmes informatiques et bases de données créés dans le but de mesurer les résultats à l'aide d'une série d'indicateurs de

pérennité. Le troisième volet visera la consolidation du SINADES et inclura la préparation de lois sur des sujets spécifiques et généraux touchant à l'environnement, aux mécanismes de financement permettant le recouvrement des coûts engendrés pour ce dispositif et l'élaboration d'un plan d'investissement. Le *Ministerio de Planificación Nacional y Política Económica (MIDEPLAN)* sera en charge de la coordination avec les autres gouvernements d'Amérique centrale.

Etudes pour le programme de développement social (don de 1 150 000 dollars du FOS)

Cette série d'études, qui doit être coordonnée avec le Conseil d'aide sociale, relevant du Bureau du deuxième vice-président et réalisée par des consultants embauchés par la *Fundación de Cooperación Estatal (FUCE)*, aidera le Gouvernement costaricien à mettre au point une série de programmes de réformes variées bénéficiant à des groupes à revenus modestes. Ces études seront regroupées en quatre sections : aide sociale, qui concerne la réorganisation des dépenses publiques pour le secteur social et des organismes responsables de l'exécution des programmes en cours ; le marché du travail, où des études exploreront les opérations du *Ministerio de Trabajo y Seguridad Social*, et identifieront des mécanismes de financement à long terme du régime de retraites du pays ; l'éducation et la formation, y compris des analyses sur les manières d'améliorer l'accès des femmes et des jeunes au marché du travail et les initiatives visant à développer les écoles maternelles et à améliorer la qualité de l'enseignement

secondaire ; et les agglomérations urbaines, notamment de nouvelles idées pour la planification, le financement et la gestion des projets d'investissement (y compris, outre des modèles pour l'agglomération de San José, des programmes pilotes décentralisés dans les villes de Puntarenas, Limón et Liberia, et d'autres localités) et des stratégies pour améliorer la qualité de la vie et l'infrastructure dans les bidonvilles.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Faciliter les investissements privés dans les grands équipements

(don de 1 550 000 dollars)

Ce don, qui fait suite à un prêt de 100 millions de dollars consenti en 1993 en faveur du Programme de réforme du secteur des investissements, est destiné à aider le pays à mieux accueillir les investissements privés. Cette opération porte notamment sur le *Servicio Nacional de Electricidad (SNE)*, une agence créée en 1941 et autorisée par la suite à fixer les tarifs et les normes de qualité dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications, de l'eau et de l'assainissement. En vertu de la législation dont est saisi le corps législatif costaricien, le SNE deviendrait l'*Autoridad Reguladora de Servicios Públicos (ARESEP)*, une agence de réglementation autonome ayant un savoir-faire dans les domaines mentionnés ci-dessus et qui mènerait des activités intéressant l'irrigation, les transports, les expéditions d'hydrocarbures et d'autres services de fret. La transformation du SNE sera accompagnée d'un second volet comportant la planification ou la mise en œuvre d'une réforme visant à attirer les investissements privés dans chacun des secteurs susmentionnés, en examinant des questions telles que la séparation des activités de télécommunications et d'électricité au sein de l'*Instituto Costarricense de Electricidad (ICE)*, les procédures pour l'octroi de concessions de travaux d'adduction et d'assainissement et l'élimination du double emploi dans les contrôles administratifs visant l'irrigation.

COSTA RICA : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	994 281	1 617 611
Agriculture et pêche	286 578	424 600
Réforme du secteur public	250 000	380 000
Santé et assainissement	162 420	245 637
Transports et communications	152 421	269 014
Financement des exportations	98 100	140 143
Industrie, mines et tourisme	97 256	133 953
Education	77 453	146 058
Aménagement urbain	28 051	49 205
Sciences et technologie	23 200	34 000
Pré-investissement	16 137	27 039
Micro-entreprise	10 010	14 300
Total	\$2 195 907	\$3 481 560

EQUATEUR

La Banque a accordé 137 prêts pour un total de 3 261 millions de dollars à l'Equateur. Les décaissements cumulés se sont montés à 2 281 millions.

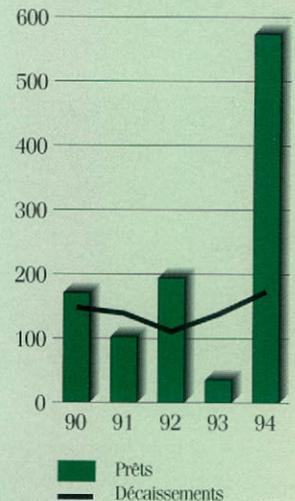
PRETS

Alimentation en eau et assainissement pour la ville de Quito

(prêt de 136 millions de dollars du CO)

Le principal objectif de ce prêt est d'améliorer les conditions d'hygiène et de santé de la population de Quito en construisant des réseaux d'eau et d'égouts plus efficaces, et en les prolongeant. Le projet alimentera en eau potable près de 350 000 personnes au sud de la ville et aménagera un réseau d'égouts desservant 22 quartiers résidentiels (où habitent environ 200 000 personnes dont la plupart ont des revenus modestes). Les composantes multiples de ce programme qui doit être coordonné et exécuté dans son ensemble par l'*Empresa Municipal de Agua Potable y Alcantarillado de Quito* comprennent la construction d'un barrage de 15 m de haut, l'installation de quelque 48 km de conduites d'eau en acier et le perçage de deux tunnels de 3,3 km, la construction d'une centrale hydro-électrique de 7 Mgw, la construction de la première phase d'une usine de traitement des eaux usées de 850 litres par seconde, l'expansion du réseau d'alimentation en eau (503 km) y compris 20 000 branchements résidentiels et la construction de 300 km d'égouts. Une autre partie importante du projet prévoit la préparation d'un plan-cadre intégré d'alimentation en eau et d'égouts, dont l'étude de moyens permettant de nettoyer deux fleuves, le Machángara et le Monjas, et la mise au point d'un plan de modernisation de la réglementation et des critères techniques utilisés actuellement dans ces deux secteurs. L'organisme d'exécution qui vient d'être renforcé, sera bénéficiaire grâce à des examens de son système de comptabilité financière et de ses pratiques de services aux consommateurs, et grâce à un inventaire et à l'évaluation de ses actifs.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS A L'EQUATEUR
(En millions de dollars)



Programme pour le secteur financier

(deux prêts du CO totalisant 110 millions de dollars)

Conscientes de la nécessité d'optimiser les moyens d'intermédiation et d'agrandir les marchés financiers nationaux, les autorités équatoriennes se sont attachées à engager une série de réformes dans l'ensemble du secteur financier. Cette opération, qui est un prêt sectoriel à décaissement rapide, permettra à la Banque centrale, à titre de maître d'œuvre du programme de réforme, d'apporter une série de changements qui accompagneront d'autres mesures d'assainissement économique et de réforme structurelle d'ores et déjà en cours.

Le programme financé à l'aide de ces deux prêts (un volet de 100 millions de dollars qui se décomposera en trois tranches, assorti d'une coopération technique de 10 millions de dollars) s'articule autour de quatre grands axes. Le premier concerne la mise en place d'un cadre juridique qui encourage la concurrence et l'efficacité dans la conduite des activités financières et des opérations d'assurance (principalement par la promulgation d'un nouvel appareil législatif) ; le deuxième prévoit l'amélioration de l'encadrement du système financier et du secteur des assurances (par une série de mesures destinées à renforcer les travaux d'analyse et de surveillance de la Surintendance des banques) ; le troisième envisage la mise en application d'une nouvelle loi qui redéfinit les missions de la Banque centrale, accompagnée de la restructuration de l'agence et de la mise en œuvre d'un nouveau régime monétaire ; le quatrième axe a trait à l'instauration d'un cadre revu et corrigé pour les activités de la bourse, fondé sur la nécessité d'une plus grande épargne à long terme et d'investissements pour l'économie du pays. Le programme prévoit, en marge de ces quatre grands axes, l'offre de services financiers améliorés dans les zones rurales et la réforme du régime national de retraites, dans le but encore une fois d'augmenter l'épargne et de réduire au minimum les distorsions financières.

Réforme de la politique agricole

(deux prêts du CO totalisant 92,5 millions de dollars)

Ce prêt sectoriel vise à assurer la bonne utilisation des ressources de production de l'Equateur et à augmenter les revenus des producteurs agricoles. Il s'agit d'une opération qui est axée sur la nécessité de pérenniser le développement agricole et qui comporte donc un volet important consacré au renforcement institutionnel dans les domaines de la gestion de l'environnement, de la formation de créateurs d'entreprises chez les *campesinos* et de l'encouragement aux exploitations agricoles du secteur privé. Le financement sera décaissé en trois grandes tranches, sur une période de 24 mois.

Pour surmonter les distorsions qui entravent le secteur, le ministère de l'Agriculture, qui est le maître d'œuvre du programme, encadrera un certain nombre d'initiatives au titre de la réforme de la politique agricole, visant entre autres à recadrer les politiques de tarification et de commerce extérieur, à libéraliser le cadre juridique concernant le mode d'utilisation des sols et des

eaux, et à réduire le rôle de l'Etat dans la commercialisation des produits agricoles. Le volet institutionnel du programme prévoit la réorganisation du ministère et le redéploiement des dépenses publiques consacrées à l'agriculture en fonction d'activités destinées à accroître la productivité et à sauvegarder les richesses naturelles. Les politiques relatives à l'irrigation et à la gestion de l'environnement seront également remaniées, ce qui permettra aux pouvoirs publics de reprendre le contrôle des zones détériorées et d'élaborer des plans d'aménagement des bassins hydrographiques. Un volet consacré à la coopération technique donnera au ministère et aux agences qui lui sont affiliées les moyens techniques d'analyser, d'élaborer et d'évaluer les politiques sectorielles et de favoriser une plus grande égalité entre les producteurs ruraux.

Restructuration des services de transport

(deux prêts du CO totalisant 82,4 millions de dollars)

Ce programme, qui comporte un prêt de 80 millions de dollars et une coopération technique de 2,4 millions de dollars, permettra au *Consejo Nacional de Modernización del Estado (CONAM)* de réorienter l'ensemble des transports équatoriens, en commençant par la redéfinition du rôle de l'Etat et la création d'un cadre propice aux investissements privés. Comme il s'agit d'un prêt à décaissement rapide (semblable aux opérations visant les secteurs financier et agricole en 1994), les ressources de la Banque seront mises à disposition sur une période relativement courte (30 mois) pour aider le gouvernement à mettre en œuvre une série de vastes réorientations.

Le programme comprend cinq grands volets qui prolongent la promulgation d'une loi propre au secteur, une nouvelle loi sur les douanes, l'adoption de réglementations régissant l'octroi de concessions pour les ponts et chaussées, et des diagnostics portant sur les marchés locaux de l'emploi. Le premier volet, qui prévoit une réforme macro-économique, juridique et institutionnelle, assurera la continuité de la modernisation du secteur public. Le deuxième concerne : la *privatisation des services portuaires*, par laquelle des contrats ou des concessions seront accordés à des exploitants qui ont les moyens d'accueillir les navires et leurs cargaisons à Guayaquil (le port le plus important du pays), à Bolivar, à Esmeralda et à Manta, et la *réorganisation des douanes*, pour moderniser le traitement des transactions au titre des échanges commerciaux. Le troisième volet consiste à mettre en place un régime de concession pour la construction et l'exploitation des voies publiques, qui permettra à l'administration des ponts et chaussées d'accorder à des sociétés privées le droit de demander un péage sur certaines routes (par exemple la route qui relie Machala à Guayaquil) pour couvrir les frais de l'entretien courant. Le quatrième volet du programme prévoit un plan d'action en vue de la fermeture de la société ferroviaire de l'Etat (ENFE), ainsi que la préparation de règles à suivre pour la cession de ses actifs et l'évaluation et l'atténuation des répercussions socio-économiques de cette fermeture. Le cinquième volet prévoit, de concert avec le ministère du Travail et des Ressources

humaines, la flexibilisation de l'emploi, en privilégiant les reconversions (des travailleurs licenciés par les autorités portuaires de Guayaquil (APG) et l'ENFE), en augmentant la productivité, en encourageant la transparence par le biais d'une réforme juridique et en aménageant de nouveaux mécanismes de règlement des différends, entre autres.

Désendettement et allègement du service de la dette

(prêt de 80 millions de dollars du CO)

Dans le cadre d'un effort déployé en commun avec la Banque mondiale, le FMI et la JEXIM, cette opération permettra au gouvernement de diminuer et de rééchelonner quelque 8 milliards de dollars de la dette extérieure nationale envers les banques commerciales. En vertu de l'accord négocié avec les banques commerciales créancières en mai 1994, l'endettement extérieur de l'Equateur à l'égard des banques commerciales se réduira de la contre-valeur de quelque 3,5 milliards de dollars, grâce à la baisse de la valeur nominale de la dette, à la diminution des taux d'intérêt et au versement anticipé d'intérêts et de principal au titre d'obligations à prime émises au pair dans le cadre de l'accord. L'Equateur affectera plus de 400 millions de dollars provenant de financements accordés par la BID et des autres sources mentionnées ci-dessus, ainsi que 200 millions de dollars environ qu'il prélèvera sur ses propres réserves pour couvrir les coûts découlant de l'accord, y compris l'acquisition de garanties. Cette opération permettra au pays de normaliser ses rapports avec la communauté financière internationale et d'alléger le fardeau de sa dette extérieure publique (qui se montait à environ 13,5 milliards de dollars à la fin de 1993, intérêts compris), ce qui contribuera à garantir le succès du programme de réforme et de stabilisation économiques du pays.

Remise en état du centre historique de Quito

(prêt de 41 millions de dollars du CO et prêt de 300 000 dollars du Mécanisme de financement de la préparation des projets)

L'objectif à long terme de l'*Empresa Mixta de Desarrollo del Centro Histórico (EMD)*, agent d'exécution de ce programme, est de préserver et de réhabiliter le centre historique de la capitale (une zone de 200 pâtés de maison entourant le Parc de l'Indépendance) et de lui rendre son importance fonctionnelle aussi bien sur le plan culturel que commercial. Ce programme a comme objectif d'attirer l'investissement privé dans un périmètre stratégique de 84 pâtés de maison en améliorant l'accès, la sécurité, l'hygiène et les attractions culturelles.

Les principales composantes de ce programme concernent i) l'infrastructure urbaine, y compris l'amélioration des trottoirs et l'installation de réverbères, de panneaux et de bancs; ii) la construction de cinq garages; iii) la réhabilitation du Centre culturel Manuela Sáenz composé de bâtiments des 18^e et 19^e siècles où seront logés la Bibliothèque municipale, le Centre municipal d'information touristique et le Musée de l'histoire, et de transformer l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu du 17^e siècle en Musée de la

ville; iv) des projets qui seront réalisés en collaboration avec le secteur privé, y compris la réhabilitation de bâtiments reflétant l'importance architecturale du passé colonial de la ville et du passé plus récent; et v) le renforcement des institutions, et des études pour lesquelles on engagera des consultants. Il s'agit, entre autres, de renforcer la capacité de l'EMD et de réaliser des études très complètes sur l'aménagement de la circulation, ainsi que des premières étapes d'un programme de surveillance et de réduction de la pollution de l'air dans toute la zone métropolitaine.

Fonds social

(prêts de 15 millions de dollars chacun du CO et du FOS, assortis d'un cofinancement de 30 millions de dollars de la Banque Mondiale)

L'objectif général de ce programme est d'aider le Gouvernement équatorien à soulager la pauvreté et à assurer la prestation ininterrompue de services sociaux de base aux secteurs vulnérables de la population pendant la période de stabilisation et de réformes macro-économiques. Les crédits de la BID serviront au *Fondo de Inversión Social de Emergencia del Ecuador (FISE)*, organisme créé au début de 1993 et rattaché au Cabinet du président, à financer toute une gamme de petits projets d'infrastructure sociale. Parallèlement, le FISE intensifiera ses activités réalisées avec des organisations locales, coopératives et autres groupes non gouvernementaux de la région dans le domaine de la gestion décentralisée des projets. La plupart des projets concerneront les catégories suivantes : réparation, remplacement ou équipement d'écoles maternelles et primaires, et d'installations de soins de santé primaires, ainsi que la formation des membres de la communauté à l'entretien des projets; et réparation ou construction de réseaux d'alimentation en eau potable et d'égouts. Ce programme sera exécuté sur une période de trois ans. Les divers travaux ne pouvant dépasser individuellement un plafond de 250 000 dollars, ce qui favorisera les populations ayant des revenus égaux ou inférieurs au seuil de pauvreté du pays.

COOPERATION TECHNIQUE

Programme de développement économique et social à base communautaire

(don de 2,5 millions de dollars du FGPS)

En tant qu'organisme d'exécution de ce programme, la *Fundación Esquel*, organisme à but non lucratif fondé en 1990 et dont le siège se trouve à Quito, fournira aux groupes défavorisés de tout le pays des services financiers et techniques pour appuyer des activités lucratives de petite envergure. Son programme de développement économique et social, basé dans la communauté, fonctionnera par le biais de la création d'un fonds de dotation qui permettra de lancer trois mécanismes de financement : un mécanisme de crédit qui sera administré par FINAGRO, la *Compañía Financiera del Agro, S.A.*, intermédiaire basé dans la province de

Los Ríos ; une composante investissement dans les entreprises qui permettra à des petits projets ayant au moins une des trois caractéristiques suivantes : activités de commercialisation et de sous-traitance, activités bénéficiant à des groupes défavorisés et/ou ayant un impact positif sur l'environnement — de recevoir jusqu'à 50 000 dollars de fonds propres de la Fondation ; et assistance technique qui aidera les ONG ou groupes communautaires participant au programme, ainsi que les entreprises, à concevoir et à évaluer les projets. En tout, on estime que le programme qui dépendra d'un montant supplémentaire d'un million de dollars mobilisé directement par la Fondation, financera une vingtaine de projets au cours de sa première année et 30 pendant les trois années d'opérations suivantes.

Programme environnemental des îles Galápagos
(don de 59 millions de yen, soit 600 000 dollars, du FSJ)

Les ressources fournies au titre de ce don contribueront à la réalisation d'une étude de faisabilité qui précédera l'élaboration d'un programme de gestion de l'environnement aux îles Galápagos. Cette étude comportera des volets sur l'aménagement de l'espace et l'assainissement de l'environnement pour trois municipalités, des activités de suivi et de recherche pour la Réserve des ressources marines des Galápagos, la définition d'activités dans le domaine du développement institutionnel, et une série d'études techniques, socio-économiques et environnementales sur l'ensemble du programme. Des experts-conseils collaboreront avec la *Comisión Nacional de Galápagos (CNG)* à l'exécution de ces opérations sur une période de 11 mois.

EQUATEUR : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Agriculture et pêche	940 873	1 348 812
Energie	473 049	1 513 753
Industrie, mines et tourisme	459 218	811 043
Transports et communications	348 928	716 476
Santé et assainissement	329 422	496 923
Réforme du secteur public	277 666	278 400
Aménagement urbain	169 648	402 750
Education	167 362	213 628
Investissement social	30 250	33 590
Pré-investissement	29 884	51 343
Environnement	17 975	19 875
Micro-entreprise	16 200	18 000
Sciences et technologie	1 005	1 151
Total	\$3 261 480	\$5 905 744

GUATEMALA

La Banque a accordé 72 prêts pour un total de 1 310 millions de dollars au Guatemala. Les décaissements cumulés se sont montés à 1 162 millions.

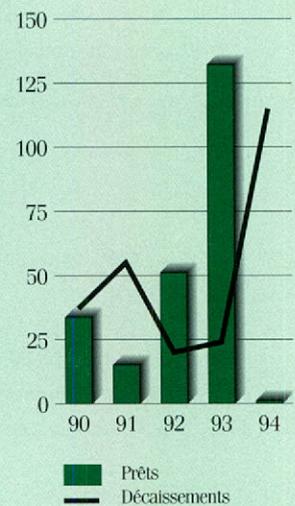
FINANCEMENT DE PETITS PROJETS

Appui aux résidents des forêts de Petén

(prêt de 500 000 dollars et don de coopération technique de 226 000 dollars du FOS)

Ce programme, qui sera exécuté par l'affilié de l'ONG *Conservation international* au Guatemala, a plusieurs objectifs généraux dont le principal est la promotion de la préservation de la réserve biosphérique Maya, zone où vivent quelque 1 540 familles dont les revenus dépendent des activités d'extraction et où la création d'emplois est liée à la récolte et au traitement de trois produits forestiers spécifiques autres que le bois : quatre-épices, pot-pourri tropical et « cohune ». La composante investissement de ce projet aidera à créer de nouvelles micro-entreprises en formant 400 personnes aux méthodes de récolte du quatre-épices autres que l'emploi de la machette traditionnelle, ce qui réduira la défoliation et l'abattage des arbres, et permettra la régénération. Le programme donnera également plus d'expansion à la production de pot-pourri qui est un mélange de feuilles, de graines et de cosses sèches recueillies sur le sol de la forêt et mélangées avec de l'huile de quatre-épices et de l'huile de cohune et qui peut servir de combustible, d'aliment pour le bétail et de savon. Ce projet a été conçu pour que le plus grand nombre possible de femmes en bénéficient et parmi elles, certains membres du groupe ethnique *Kekchi* qui vit près de Cruce Dos Aguas, au centre-nord de la province de Petén.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU GUATEMALA
(En millions de dollars)

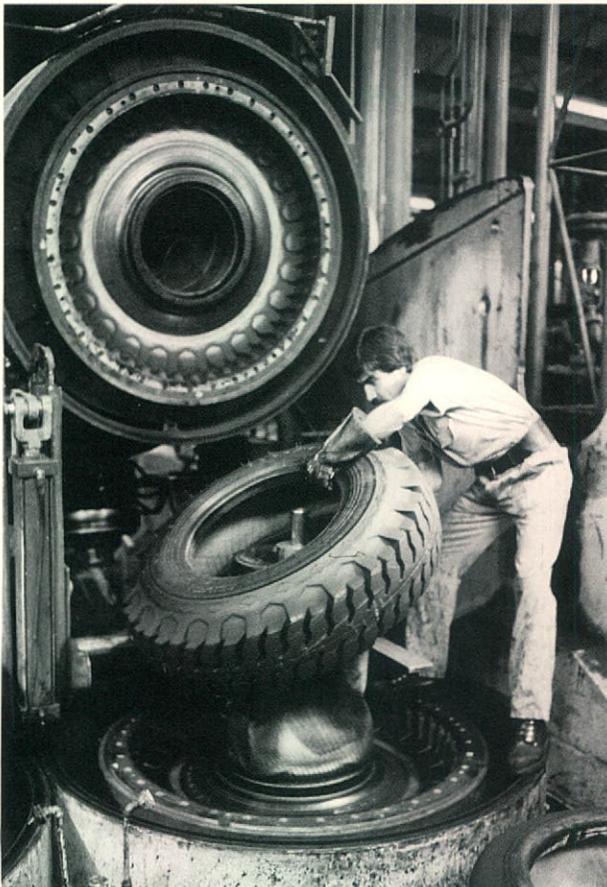


COOPERATION TECHNIQUE

Renforcement du service des douanes

(prêt de 1,4 million de dollars du CO, avec des ressources du MFI)

La *Dirección General de Aduanas (DGA)*, l'agence responsable de la fiscalisation du commerce extérieur, a ses bureaux au sein du ministère des Finances publiques et elle est chargée de percevoir des droits qui représentent environ 40 % des recettes fiscales totales. Ce programme, destiné à moderniser le service des douanes sur une période de deux ans et demi, financera l'harmonisation des règles et règlements visant à la fois la structure de l'agence et ses opérations (ces dernières en conformité avec le nouveau Code de douanes uniformes centraméricain [CAUCA]), des formations générales et techniques pour le personnel, la mise en place d'un système de traitement informatique destiné à accomplir diverses



GUATEMALA (GUATEMALA). Les institutions financières du pays ont bénéficié de prêts globaux industriels consentis par la BID, qui a appuyé des programmes de crédit aux entreprises privées, telle cette usine de pneus (GINSA). La Banque de Guatemala a octroyé à cette entreprise des prêts se montant à 3,9 millions de dollars pour l'achat de matières premières, comme du nylon, du caoutchouc synthétique et des produits chimiques.

tâches, depuis la vérification des manifestes et les déclarations à l'exportation jusqu'au contrôle des opérations assujetties à des contingentements et/ou à des licences, et l'examen des recours administratifs et des réclamations.

Renforcement de l'administration fiscale - phase II

(don de 107 millions de yen, soit 977 000 dollars, du FSJ)

En tant qu'exécutant du programme qui courra sur 28 mois, la *Dirección General de Rentas Internas (DGRI)* travaillera avec le CIAT pour faire adopter les mesures légales et administratives nécessaires pour mieux contrôler l'application de la législation fiscale. Les principaux objectifs de ce programme sont les suivants : établir des programmes d'audits couvrant au moins 10 000 contribuables chaque année, former environ 1 400 employés de la DGRI et faire passer le ratio fiscal qui est actuellement de 8,6 % du PIB, l'un des chiffres les plus bas en Amérique latine, à 11 % d'ici 1996. Ce programme visera à améliorer la productivité de la fiscalité nationale étant donné qu'à présent plus de 40 % des recettes fiscales perçues par les autorités nationales sont imputables au commerce extérieur.

Etudes sur la réfection des routes

(don de 605 000 dollars du Fonds fiduciaire italien)

Dans le cadre de l'action entreprise par le *Departamento Nacional de Caminos* pour concevoir un programme national de modernisation de l'administration des routes pour la période 1995-1999, les ressources consacrées à cette opération financeront des études environnementales, économiques et techniques en vue de la réfection d'un tronçon de 101 km de la route CA-10, reliant Río Hondo à Agua Caliente à la frontière hondurienne. Cette route constitue une portion importante des 1 875 km de routes d'Amérique centrale dans le pays et est fréquentée par plus de 1 000 véhicules par jour. L'amélioration de la sécurité, l'entretien et la modernisation devraient réduire le pourcentage d'accidents et engendrer d'autres revenus, tels que des coûts moins élevés pour le fret et les transports en général pour l'ensemble du pays.

GUATEMALA : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	295 177	978 427
Industrie, mines et tourisme	220 412	201 654
Santé et assainissement	209 379	325 506
Agriculture et pêche	154 360	255 671
Transports et communications	142 747	271 780
Réforme du secteur public	135 662	133 650
Aménagement urbain	112 172	172 439
Education	28 268	62 472
Micro-entreprise	10 000	12 500
Financement des exportations	1 764	2 520
Total	\$1 309 941	\$2 416 619

GUYANA

La Banque a accordé 23 prêts pour un total de 458 millions de dollars au Guyana. Les décaissements cumulés se sont montés à 302 millions.

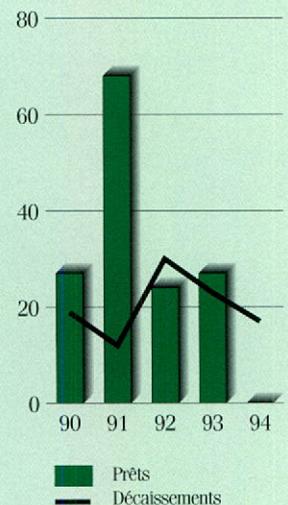
COOPERATION TECHNIQUE

Programme d'aménagement du littoral

(don de 800 000 dollars du Fonds fiduciaire suédois pour des services de consultants et des activités de formation)

Ces fonds serviront à préparer des études techniques et de faisabilité pour la totalité des 425 km de côtes du pays et s'attacheront particulièrement au développement écologiquement rationnel de cette zone. De nombreuses questions devant être résolues avant la définition de tout programme d'investissement côtier (il s'agirait d'une opération de 25 millions de dollars portant sur cinq ans) exigent une analyse très complète, y compris une évaluation des arrangements juridiques et du régime foncier existant, des études d'impact sur l'environnement et la conception de travaux et de mesures de stabilisation pour les parties du littoral sujettes à l'érosion. Un consortium de trois entreprises suédoises travaillera aux côtés des ingénieurs consultants guyanais sur plusieurs de ces études.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU GUYANA
(En millions de dollars)



GEORGETOWN (GUYANA). Une cargaison importée d'acier galvanisé sur le port de Georgetown, dont l'efficacité a été accrue grâce à un financement non remboursable de la BID de 4 millions de dollars en 1991. Ces fonds ont permis d'informatiser les opérations de douane, d'établir de nouvelles modalités de contrôle et de former le personnel.

GUYANA : VENTILATION DES PRETS, 1976-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Agriculture et pêche	205 868	286 350
Education	60 800	67 600
Santé et assainissement	49 882	57 900
Industrie, mines et tourisme	37 263	42 300
Energie	34 231	50 400
Réforme du secteur public	30 000	30 000
Transports et communications	23 400	26 000
Investissement social	13 500	15 000
Financement des exportations	2 875	4 108
Total	\$457 819	\$579 658

HAÏTI

La Banque a accordé 34 prêts pour un total de 356 millions de dollars à Haïti. Les décaissements cumulés se sont montés à 224 millions.

Après que le Président Jean-Bertrand Aristide ait repris ses fonctions en octobre 1994, la Banque a pu commencer à rétablir sa présence dans le pays et reprendre les activités qu'elle avait suspendues depuis 1991. Le 7 novembre 1994, une mission composée de représentants de nombreuses institutions et dirigée

par la BID, a entamé des travaux sur l'élaboration d'une stratégie actualisée destinée au Programme de redressement économique d'urgence (PREU) en Haïti. Cette mission était composée de représentants d'environ 16 institutions financières multilatérales et bilatérales.

La contribution de la Banque au PREU aura trois objectifs :

- le lancement d'un programme de reconstruction d'urgence, assorti d'activités génératrices de revenus et d'emplois, et d'un volet concernant la balance des paiements ;

- la reprise des activités au titre de projets qui avaient été approuvés auparavant et dont le montant des

fonds non décaissés s'élève à 132,3 millions de dollars ;

- la préparation accélérée de deux nouveaux projets en faveur de l'électricité et de la réfection et l'entretien des routes.

En janvier 1995, le Conseil d'administration de la

Banque a approuvé les premières opérations au titre du redressement. Un prêt de 68,5 millions de dollars supporté par le FOS devra stimuler la reprise économique en Haïti, en finançant des importations clefs et des projets d'infrastructure hautement prioritaires. Par ailleurs, un financement non remboursable de 4 millions de dollars permettra de créer une Cellule d'exécution d'urgence qui réalisera les travaux dans le cadre de ce programme.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS A HAÏTI
(En millions de dollars)



HAÏTI : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Transports et communications	119 717	167 694
Santé et assainissement	115 474	145 015
Agriculture et pêche	65 300	106 447
Education	17 311	28 700
Industrie, mines et tourisme	15 328	24 950
Investissement social	12 400	23 935
Financement des exportations	3 117	4 453
Autres	7 539	8 700
Total	\$356 186	\$509 894

HONDURAS

La Banque a accordé 90 prêts pour un total de 1 567 millions de dollars au Honduras. Les décaissements cumulés se sont montés à 1 264 millions.

PRET

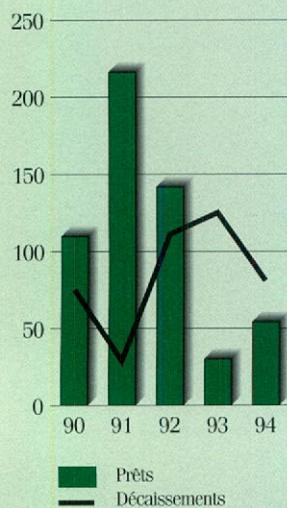
Programme de gestion de l'environnement de l'archipel Bay

(prêt de 19 080 000 dollars du FOS)

L'archipel Bay, situé à environ 46 km au nord de la côte caribéenne du Honduras, abrite une vaste multitude de récifs de corail qui attirent les touristes écologiques et qui, à condition d'être

mis en valeur de manière durable, pourrait continuer de procurer des devises. Les huit îles et 65 îlots de l'archipel Bay s'étendent sur 500 km² et abritent au total 24 000 habitants environ (dont près de 16 000 habitent sur la plus grande île, Roatán). Les quatre municipalités du département sont responsables de la qualité de l'environnement sur leur territoire ; par ailleurs, un décret législatif de 1993 a créé une Commission de développement de l'archipel Bay pour aider l'ensemble de la zone à bien maîtriser ses ressources naturelles. Le projet aidera à développer les moyens locaux et sera administré par le *Secretaría del Estado para Desarrollo Ambiental (SEDA)*.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU HONDURAS
(En millions de dollars)



* Y compris deux prêts totalisant 35 millions de dollars en faveur d'un programme énergétique (1991).

Le programme comporte quatre volets. Le premier, consacré à la gestion intégrée des ressources naturelles, prévoit la gestion d'environ 50 000 hectares constituant des habitats marins et côtiers, ainsi que des mesures de reboisement et de lutte contre l'érosion, des formations écologiques pour les marins-pêcheurs locaux, entre autres, et des mesures de lutte contre les pollutions. Le volet qui concerne l'assainissement de l'environnement financera l'installation ou la remise en état de conduites d'eau et de réservoirs, de stations de pompage, de puits, ainsi que des adductions d'eau, avec compteur, pour 6 500 foyers ; les travaux d'assainissement bénéficieront à environ 23 000 habitants d'ici à 2002, tandis que les améliorations apportées à l'enlèvement des

déchets solides et à leur élimination prévoient la fermeture de plusieurs décharges et l'aménagement d'une nouvelle décharge contrôlée. Le volet consacré au recensement des biens immobiliers et des titres de propriété fera intervenir des photographies aériennes, la délimitation des propriétés, un relevé cartographique et le numérotage des parcelles, entre autres. Le quatrième volet tiendra compte du renforcement institutionnel d'organismes nationaux et locaux.

COOPERATION TECHNIQUE

Programme national de lutte contre le SIDA

(don de 1,8 million de dollars du FOS)

Selon des estimations, le nombre de séropositifs honduriens se situe entre 90 000 et 140 000. Cette maladie est plus fréquente au Honduras que dans les autres pays d'Amérique centrale et elle sévit tout particulièrement dans la région de San Pedro Sula, où, selon les indicateurs, le taux d'infection est le double de la moyenne nationale. Cette opération vient soutenir le Programme national de lutte contre le SIDA lancé en 1989. Mis en œuvre par le ministère de la Santé avec la collaboration technique de l'OPS, le projet apporte son concours financier à la refonte du système national de surveillance épidémiologique et à l'achat d'équipements nécessaires au fonctionnement intégré du réseau national de laboratoires. Les fonds serviront aussi à créer un réseau de banques de sang dans tout le pays, avec des formations pour les agents des services de la santé et les personnels affectés à l'administration centrale et à la gestion du Programme lui-même. L'opération prévoit l'élaboration et l'application d'un programme éducatif à grande échelle axé sur la prophylaxie qui ciblera des groupes spécifiques à risques.

HONDURAS : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Transports et communications	383 550	599 089
Energie	372 168	1 059 665
Agriculture et pêche	275 423	508 645
Santé et assainissement	170 828	275 173
Aménagement urbain	75 092	97 731
Industrie, mines et tourisme	71 992	191 842
Education	41 744	66 151
Environnement	39 480	48 400
Investissement social	31 500	35 000
Réforme du secteur publique	21 370	21 784
Pré-investissement	14 488	20 533
Financement des exportations	8 908	12 726
Autres	60 000	75 000
Total	\$1 566 543	\$3 011 739

JAMAÏQUE

La Banque a accordé 58 prêts pour un total de 1 156 millions de dollars à la Jamaïque. Les décaissements cumulés se sont montés à 922 millions.

PRET

Programme de préinvestissement multisectoriel

(prêt de 7 850 000 dollars du CO, prêt de 3,5 millions de dollars du Fonds de développement nordique et don de 440 000 dollars du FOS)

Ce programme a pour but d'optimiser la planification et la gestion des investissements publics en Jamaïque, de renforcer les institutions responsables des activités de préinvestissement par la mise en place de nouveaux moyens de planification systématique et de nouvelles méthodes servant à l'analyse des projets. Le programme lui-même comporte une série de volets, l'un prévoyant des études générales sur le programme de développement durable de la côte méridionale et sur les projets à venir dans le secteur de la santé qui analyseront divers aspects de l'économie jamaïcaine, l'autre prévoyant des études détaillées sur la préparation de projets d'ores et déjà en réserve dans les opérations de prêt de la Banque. Le volet visant les études spécifiques comporte des travaux concernant le Programme de gestion des déchets solides (avec, à la clé, la mise en œuvre d'un plan national et des études techniques pour Kingston, Negril, Montego Bay et Ocho Rios), le système de transmission d'électricité du fleuve Salt, un plan d'aménagement urbain pour la ville nord-orientale de Port Antonio et une série d'études de faisabilité (six à huit) pour la gestion des bassins hydrographiques.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Projet pilote de valorisation des ressources humaines

(don de 3 523 400 dollars)

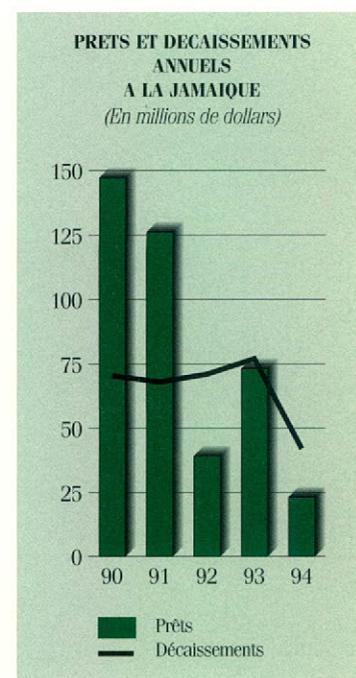
Cette opération sera administrée par le *Work Force Development Consortium, Ltd.*, qui se compose de deux groupes, l'un représentant la main-d'œuvre syndiquée (le *Joint Trade Union Development Council, JTURDC*) et l'autre, les employeurs du secteur privé (le *Private Sector Organisation of Jamaica, PSCJ*). L'objectif de ce programme expérimental est de permettre au secteur privé jamaïcain de promouvoir la valorisation des ressources humaines du pays en commençant par un programme pilote offrant des services de placement et de formation ou de recyclage à 3 600 travailleurs. Les ressources du MIF serviront à créer à Kingston un centre de services pour la main-d'œuvre comportant des initiatives visant à apparier travailleurs et emplois ; des cours de formation soit spécialisée, soit fondamentale comme l'alphabétisation

assistée par ordinateur afin de donner aux stagiaires la possibilité de créer leur propre entreprise. Le Conseil du Consortium et le personnel du Centre comprendront des représentants des syndicats ainsi que des milieux des affaires. Les participants au projet ou leurs parrains (employeurs, futurs employeurs ou syndicats) paieront les frais de scolarité. Le programme vise éventuellement à identifier un modèle pratique qui puisse être généralisé dans les Caraïbes et l'Amérique latine selon lequel les organisations patronales et syndicales aideront le secteur privé à jouer un rôle plus important dans la formation et le placement des adultes.

Soutien à la Ligue jamaïcaine de caisses d'épargne et de crédit

(don de 1,9 million de dollars)

Ce don a pour but de contribuer à l'expansion de l'offre de services financiers destinés aux PME-PMI en développant les caisses d'épargne et de crédit de la Jamaïque. La Ligue jamaïcaine de caisses d'épargne et de crédit, une association commerciale représentant les intérêts des 86 caisses d'épargne et de crédit du pays qui propose aussi à ses adhérents une série de services financiers de second rang, sera le maître d'œuvre du programme. Les principales activités à mener par la Ligue et les experts-conseils qu'elle engagera sont, d'abord, de renforcer les caisses d'épargne et de crédit pour mieux respecter les normes de bonne gestion financière, améliorer leur comptabilité et la maîtrise des risques, étant entendu que cela pourrait aboutir à la fusion ou à la liquidation de quelques-unes d'entre elles. En second lieu, le projet fournira des ressources pour définir des normes de bonne gestion financière pour les propres opérations de la Ligue (ainsi que pour celles des diverses caisses d'épargne et de crédit), établira des liens juridiques entre les caisses, le Bureau d'enregistrement des coopératives et la Banque de Jamaïque, et révisera les lois qui régissent les caisses d'épargne et de crédit. Troisièmement, la Ligue elle-même fera l'objet d'une restructuration : les fonds propres des caisses d'épargne et de crédit serviront à doter un Mécanisme central de financement, et les caisses d'épargne et de crédit ne seront plus tenues de garder un compte de réserve auprès de la Ligue (ce qui forcera la Ligue à fixer des taux qui obéissent aux lois du marché).



Création du Bureau de réglementation des services

publics

(don de 1 452 000 dollars)

Le financement s'analyse en deux volets, l'un destiné à soutenir l'élaboration de lois et d'instruments réglementaires et commerciaux pour l'ensemble du secteur de l'électricité en Jamaïque, l'autre destiné à financer la création de l'*Office of Utilities Regulation (OUR)*. Le premier volet prévoit la promulgation d'un système d'octroi de licences, d'un code de production, d'un régime tarifaire et de règlements pour la planification à moindres frais, ainsi que l'élaboration d'accords normalisés d'achat d'énergie et de systèmes de paiement des comptes et de facturation. Le second volet portera, une fois les lois d'habilitation votées par le Parlement, sur les questions d'organisation et de procédures au sein de ce Bureau de réglementation des services publics, notamment sur l'élaboration de normes comptables, la mise au point de systèmes d'information et l'acquisition de matériels et de logiciels. La mise en œuvre du programme s'étalera sur 18 mois et vise à terme à consolider la vocation du Bureau de réglementation des services publics à titre de principal organisme national chargé de réglementer l'énergie, les télécommunications, les transports et la distribution de l'eau.

MEXIQUE

La Banque a accordé 146 prêts pour un total de 9 647 millions de dollars au Mexique. Les décaissements cumulés se sont montés à 7 525 millions.

PRETS

Programme de développement municipal

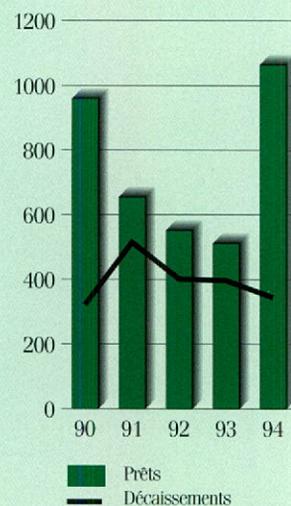
(prêt de 500 millions de dollars du CO)

Ce programme, égal au financement le plus important dans l'histoire de la Banque, est destiné à aider le Gouvernement central mexicain à financer diverses activités qui seront menées par le *Secretaría de Desarrollo Social (SEDESOL)*, permettant aux municipalités de certains Etats de mieux organiser les services sociaux de base, notamment en faveur des revenus modestes. Le SEDESOL coordonnera les activités qui seront financées par le prêt par l'intermédiaire du Programme de Fonds municipaux de solidarité (FMS), initiative lancée en 1990 qui canalise les ressources vers les autorités municipales en vue de travaux de petite envergure dont le coût total ne dépasse pas 50 000 dollars. Pour de nombreuses municipalités, les ressources des FMS ont une importance capitale, car elles représentent plus de la moitié de leur budget annuel consacré aux investissements.

A la différence de nombreux autres programmes financés par la Banque, le Programme de développement municipal sera administré non pas par une petite agence créée à cette fin mais par des milliers de comités locaux et de responsables municipaux. Dans sa conception, le projet privilégie donc, en amont, une série de critères et de règles à suivre qui sont suffisamment flexibles pour permettre une évaluation et un suivi rigoureux au cours de l'exécution du programme. De là, les responsables de la Banque et le SEDESOL s'entretiendront chaque année sur les objectifs et les progrès réalisés. Chaque Etat participant mettra en place un programme de soutien pour la gestion de l'environnement à l'échelle locale, qui accompagnera les travaux.

Cinq Etats (Campeche, Nayarit, Nuevo León, Querétaro et Tlaxcala) ont été désignés pour être admis à recevoir des fonds

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU MEXIQUE
(En millions de dollars)



JAMAÏQUE : VENTILATION DES PRETS, 1969-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Industrie, mines et tourisme	218 201	281 405
Financement des exportations	188 999	270 000
Energie	183 383	357 500
Agriculture et pêche	136 872	321 635
Aménagement urbain	99 700	140 000
Santé et assainissement	93 516	137 126
Réforme du secteur public	83 488	76 790
Education	81 631	110 400
Transports et communications	56 043	87 150
Pré-investissement	14 250	23 900
Total	\$1 156 083	\$1 805 906

des FMS en 1995, après révision des résultats des FMS. Cinq autres Etats seront retenus pour chacune des quatre années que durera le programme. Les municipalités dans les Etats visés seront encouragées à mettre sur pied des comités de projet sous les auspices d'un service de coordination à l'échelle de l'Etat, à proposer et à réaliser des projets dans les domaines du bitumage des rues, de l'assainissement, des adductions d'eau, de la réfection des routes, de l'électrification et de la réparation et de la construction d'écoles. Le projet comporte des volets supplémentaires qui prévoient le renforcement institutionnel du SEDESOL, une étude diagnostique pour les petites municipalités et les collectivités rurales, ainsi que des mesures pour remédier aux faiblesses les plus graves des municipalités de taille moyenne.

Programme intégré d'éducation compensatoire
(prêt de 393 millions de dollars du CO)

Ce projet élargira l'accès à l'enseignement primaire chez les enfants défavorisés habitant dans neuf Etats (Colima, Chihuahua, Mexico, Nayarit, Querétaro, Quintana Roo, Sinaloa, Sonora et Zacatecas) pour améliorer les perspectives d'avenir des enfants qui habitent dans de petites localités ou dans des collectivités isolées, ou qui sont issus de familles où les parents ont peu ou pas d'instruction. Dans le même temps, les parents pourront suivre des formations sur l'éducation des enfants. Un autre volet du programme encouragera l'alphabétisation avec le recrutement et la formation d'environ 97 000 travailleurs locaux, par l'intermédiaire de programmes d'éducation permanente administrés par l'*Instituto Nacional para la Educación de Adultos (INEA)*.

Le volet du programme consacré à l'enseignement primaire a pour objectif général d'améliorer l'enseignement primaire dans les écoles de 385 municipalités, qui, selon les indicateurs éducationnels, se situent en-dessous de la moyenne nationale, et dans 72 autres collectivités, autochtones, pour bénéficier à quelque 1,1 million d'enfants. Le deuxième grand volet, dont la mise en œuvre concerne 23 Etats, vise à améliorer la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants dans les collectivités reculées comptant moins de 100 habitants, et ce, dans 18 000 écoles, en élaborant des cursus clairs, en fournissant aux enseignants des guides et d'autres matériels didactiques, et en construisant 14 000 nouvelles écoles. Dans une série d'activités liées à l'éducation des enfants, environ 76 000 parents bénéficieront d'activités destinées à stimuler le développement physique, cognitif, affectif et psychomoteur de leurs enfants, grâce à une orientation en matière de nutrition et à un cours sur les divers moyens d'apporter un soutien affectif et psychologique. Une autre initiative financée dans le cadre du programme général permettra au *Consejo Nacional de Fomento Educativo (CONAFE)* de concentrer ses efforts sur les maternelles, ce qui bénéficiera à plus de 90 000 enfants de quatre ou cinq ans dans les communautés rurales.



MONTERREY (MEXIQUE). Cette garderie d'enfants de San Nicolás a bénéficié du programme de crédit aux petites entreprises financé par la BID. Par l'intermédiaire de l'Asesoría Dinámica a Microempresas, ce programme a profité à quelque 15 000 familles à revenus modestes.

Alimentation en eau et épuration des eaux à Guadalajara
(prêt de 169 millions de dollars du CO, assorti d'un cofinancement de 60 millions de dollars de la BID)

Ce prêt améliorera les conditions sanitaires et le niveau de vie de la population de l'agglomération de Guadalajara, le deuxième centre urbain du Mexique. Les diverses composantes de ce projet de quatre ans qui seront exécutées par les *Servicios de Agua Potable y Alcantarillado (SIAPA)*, comprendront la réhabilitation de tronçons clefs du réseau d'alimentation en eau ; l'expansion de réseaux de distribution d'eau qui desserviront 40 quartiers à revenus modestes ; l'expansion du traitement des eaux usées aux bassins d'El Ahogado et du Blanco ; et l'achat et l'installation d'un système de contrôle automatisé pour le réseau primaire d'égouts. Ce projet prévoit également des programmes d'information publique et d'éducation sur l'environnement, et le renforcement des institutions afin d'améliorer l'efficacité des SIAPA.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Fomento Social Banamex, A.C.

(prêt-don de 6,2 millions de dollars)

Dans le cadre d'une nouvelle forme de partenariat avec la BID, cette opération associera le MIF au *Fomento Social Banamex, A.C.*, une fondation privée indépendante créée par son organisation tutélaire, le *Banco Nacional de México*, pour créer un nouveau fonds fiduciaire intitulé « Fonds pour le développement de projets productifs en région rurale ». Le concours du MIF sera double : un investissement remboursable de 5 millions de dollars dans ce fonds, et une coopération technique de 1,2 million de dollars, sous forme de don, pour la préparation du projet, les services de conseil et les autres activités qui seront menées au cours des cinq premières années.

Les bénéficiaires du nouveau fonds seront divers : petits exploitants agricoles, paysans sans terre, populations autochtones et marins-pêcheurs pourront trouver des fonds qui ne sont pas mis à leur disposition par les établissements de crédit normaux. Les organisations admises à se servir des ressources du nouveau fonds sont, entre autres, les *ejidos* (exploitations agricoles collectives), les coopératives et les comités créés dans le cadre du programme de solidarité nationale de l'administration centrale, une autre initiative lancée récemment pour aider les pauvres en région rurale. Les ressources de ce fonds fiduciaire serviront à favoriser l'emploi dans les entreprises du secteur productif (artisanat, exploitation forestière, agriculture et élevage, exploitation minière à petite échelle), à fournir un soutien aux activités de commercialisation, à renforcer les moyens financiers et techniques des organisations locales et à aider les bénéficiaires à mobiliser des ressources supplémentaires auprès de bailleurs de fonds publics et privés au Mexique et à l'étranger.

Aide et formations professionnelles pour les enfants de la rue

(don de 745 000 dollars)

A l'instar des centres *Job Corps* aux Etats-Unis, la *Fundación Bartolomé de las Casas (FBC)*, qui est le maître d'œuvre du projet, a fait ses preuves dans les formations en matière de santé, d'éthique du travail ainsi que dans l'enseignement scolaire et professionnel. La FBC a également dirigé des ateliers destinés à des établissements scolaires, à des groupes communautaires, aux détenus et aux dispensaires, sur la lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie. Ce financement a pour but de démontrer que des programmes rentables et reproductibles peuvent être mis en œuvre par le secteur privé, à l'intention des enfants de la rue là où la situation est particulièrement grave, par exemple dans les quartiers de Cuauhtémoc et de Venustiano Carranza à Mexico. Dans le cadre d'un programme pilote à large rayon d'action s'étalant sur 24 mois et mis en œuvre par l'intermédiaire du Centre de formation de Caracol de la FBC, 1 000 jeunes seront interviewés par des travailleurs. De ce nombre, 360 étudiants recevront une formation de base d'une durée de quatre mois pendant les deux années prévues. Les classes seront peu nombreuses — dans certains cas, il s'agira de leçons particulières — et porteront sur des conseils d'orientation, des connaissances pratiques, l'éducation sanitaire et sur les qualités de chef, ainsi que sur des connaissances purement techniques. Dans le cadre d'un volet distinct des autres, la FBC recevra des fonds qui couvriront les frais de publicité de ses programmes et aideront à mettre sur pied une structure privée d'insertion professionnelle.

MEXIQUE : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Agriculture et pêche	3 555 748	8 420 814
Industrie, mines et tourisme	1 668 712	4 576 384
Santé et assainissement	1 226 895	2 211 370
Transports et communications	961 028	1 784 047
Aménagement urbain	600 969	1 029 305
Education	437 982	720 266
Energie	343 933	5 880 000
Sciences et technologie	296 063	497 111
Environnement	106 386	200 000
Financement des exportations	100 444	143 490
Pré-investissement	72 696	148 740
Autres	276 361	550 000
Total	\$9 647 217	\$26 161 527

NICARAGUA

La Banque a accordé 67 prêts pour un total de 1 028 millions de dollars au Nicaragua. Les décaissements cumulés se sont montés à 759 millions.

PRETS

Programme de réforme des services publics

(prêt de 114 millions de dollars et don de 6 millions de dollars du FOS et prêt de 400 000 dollars du mécanisme de préparation des projets)

En concourant à la réforme et à la restructuration des services publics et des ministères, ce prêt assorti d'un don au titre de la coopération technique aidera à faire progresser l'ajustement structurel de l'économie nationale et le redressement des secteurs de production. Ce faisant, la Commission de réforme du secteur des services publics, qui est le maître d'œuvre du projet, veillera aussi à la réalisation d'une série de réformes juridiques et institutionnelles qui encourageront la participation du secteur privé et amélioreront les perspectives de mise en valeur durable des ressources naturelles du Nicaragua.

Le programme est axé sur trois secteurs : l'énergie, les adductions d'eau et l'assainissement, ainsi que les télécommunications. Le premier pas vers la mise en place de mécanismes obéissant au marché dans chacun de ces domaines consistera à séparer les fonctions réglementaires et programmatiques de l'Etat des fonctions commerciales liées à l'organisation des services. La réglementation, qui fait intervenir la révision des tarifs en fonction de la situation économique et financière des organismes chargés de fournir des services et des subventions aux groupes à revenus modestes, sera confiée à des agences autonomes, tandis que l'élaboration des politiques sera laissée aux soins des ministères. Dans le secteur énergétique, des mesures seront prises pour constituer des sociétés distinctes pour l'électricité et les hydrocarbures dans le sillage de la restructuration de l'*Instituto Nicaragüense de Electricidad*. De nouvelles sociétés de production, de transmission et de distribution de l'électricité seront conçues et le monopole des importations de pétrole dont bénéficie actuellement la firme PETRONIC sera aboli. Dans le secteur des adductions d'eau et de l'assainissement, un réseau de services publics régionaux sera formé sous forme de sociétés commerciales dont, au départ, l'Etat central sera le princi-

pal actionnaire, et diverses municipalités pourraient être regroupées afin de réaliser des économies d'échelle dans l'organisation des services. Dans le secteur des télécommunications, dont la restructuration va bon train, une nouvelle société réglementaire sera établie dans un cadre où 40 % des actions de la nouvelle société de téléphone seront cédés à des soumissionnaires privés et 11 % réservés à ses salariés.

Fonds d'investissement social d'urgence, phase III

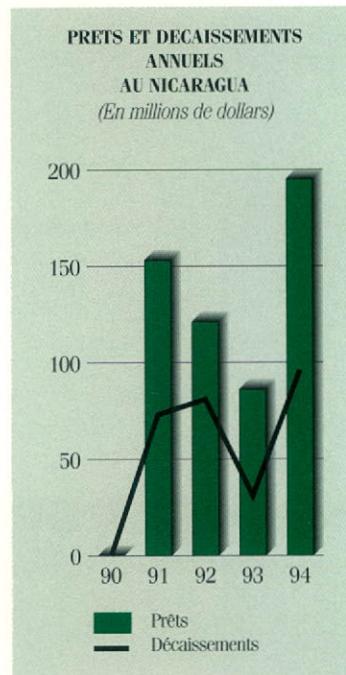
(prêt de 40 millions de dollars du FOS et deux dons au titre de la CT, totalisant 3,6 millions de dollars, du FFPS et du FOS)

Faisant fond sur les résultats obtenus, en partie, grâce aux ressources apportées par la Banque en 1991 (don de 4 millions de dollars au titre de la coopération technique) et en 1992 (prêt de 16,3 millions de dollars), cette troisième opération favorisant le *Fondo de Inversión Social de Emergencia (FISE)* du Nicaragua, assure la continuité du financement de divers petits projets d'investissement à caractère social. Selon les évaluations, les 143 municipalités du Nicaragua ont bénéficié des premières activités du FISE, nombreuses étant celles qui ont fait réparer leurs écoles primaires et secondaires ou aménager des postes sanitaires. Selon les estimations, les femmes représentent plus de la moitié des bénéficiaires dans les projets visant le secteur de l'éducation et pratiquement les deux tiers en ce qui concerne les investissements en faveur de la santé publique. Les activités de la troisième phase du FISE restent axées sur ces deux domaines, mais s'élargiront à l'assainissement de base, à la protection de l'environnement et à diverses autres initiatives, telles que la remise en état de marchés locaux et d'abattoirs et le reboisement, qui répondront aux besoins élémentaires des collectivités aux quatre coins du pays. Les fonds au titre de la coopération technique financeront des formations pour les personnes chargées de la mise en œuvre du programme au cours des trois prochaines années et le redoublement des efforts visant à décentraliser les opérations dans la région autonome atlantique isolée, entre autres, ainsi que le recensement destiné à dresser un état des lieux socio-économique des villes, des quartiers et des agglomérations rurales.

Programme national de développement rural

(prêt de 30 millions de dollars du FOS)

Une des principales activités de ce projet est la création d'un organisme public, le *Programa Nacional de Desarrollo Rural (PNDR)*, qui assumera la responsabilité de la coordination des activités actuelles et futures dans toutes sortes de domaines : infrastructure,





MANAGUA (NICARAGUA). Cette épicière a pu acquérir une plus grande variété de produits grâce à un prêt de la Financiera Nicaragüense de Inversiones, un des nombreux prêteurs intermédiaires qui ont affecté des fonds provenant d'un prêt de la BID de 23,6 millions de dollars en faveur du développement des micro-entreprises. Ce secteur emploie 50 % de la population active du pays.

toute une gamme de projets conçus pour augmenter la production de façon durable tels que la réhabilitation des routes d'accès, l'amélioration des réseaux d'irrigation, l'assistance aux petits et moyens producteurs (sous la forme d'assistance technique en commercialisation, stockage, fixation des prix et gestion) et la préservation des ressources naturelles au niveau des communes et des départements.

Programme multisectoriel de préinvestissement
(prêt de 9 millions de dollars du FOS)

Dans le contexte des grandes mutations économiques en cours au Nicaragua, les politiques nationales relatives aux investissements publics ont commencé à répondre au besoin d'augmenter les dépenses en termes réels, d'améliorer la préparation des projets et de peaufiner à la fois les règles générales et propres aux divers secteurs auxquelles sont soumis les investissements publics à moyen terme. La *Dirección de Preinversión*, service créé au sein de la *Dirección General de Inversiones Públicas* en 1993, a passé en revue les services de préinvestissement au sein de 15 organismes dans diverses administrations publiques et elle sera le maître d'œuvre du programme de quatre ans financé par ce prêt.

S'inscrivant dans le prolongement de cette révision, le programme comportera deux grands volets. Le premier prévoit le financement d'études spécifiques de pré faisabilité et de faisabilité pour des projets tels que le programme d'améliorations des quartiers à revenus modestes à Managua et dans cinq grandes villes, l'électrification rurale de quatre départements dans l'Est et trois autres initiatives dans le secteur énergétique, des plans pour la réfection des routes et un projet de recherche sur les sources d'adductions d'eau pour les collectivités dans les régions du centre-nord et de l'Atlantique, ainsi que des études générales. Le second volet concerne le renforcement institutionnel du maître d'œuvre et d'autres services chargés de la planification et de l'investissement.

crédit, commercialisation, services de vulgarisation, formation rurale, préinvestissement et assistance technique. Le PNDR est un mécanisme institutionnel temporaire conçu pour aboutir à des niveaux de production satisfaisants dans tous les secteurs et rendre au secteur privé son rôle de locomotive de la croissance dans toutes les sphères de production de l'économie nicaraguayenne. En plus d'assurer le renforcement institutionnel du PNDR, les ressources du prêt serviront également à aider l'agence à exécuter

COOPERATION TECHNIQUE

Conception et mise en place d'un système intégré d'administration financière

(don de 1 370 000 du FOS)

Ce programme de 24 mois fait partie d'une initiative à long terme entreprise par le Gouvernement nicaraguayen pour réformer l'administration des finances nationales et s'articule autour de trois objectifs spécifiques : le renforcement du ministère des Finances, à la fois en tant qu'organisme chargé de la gestion et comme exécuteur des programmes de dépenses publiques ; la consolidation de la capacité de réglementation et de fonctionnement de la Direction des emprunts publics, service responsable de la négociation, de la réduction et de l'administration de la dette publique ; et la réforme du Service public centralisé de passation des marchés. Chacun de ces trois volets comprendra la préparation de modalités législatives ou de nouvelles réglementations. La *Comisión de Reforma de la Administración Financiera y Control Gubernamental (CRAFCC)* gèrera avec l'aide de la Banque mondiale et de l'USAID, l'ensemble du programme national de réforme financière.

Renforcement du Service des douanes

(don de 950 000 dollars du FOS)

Ce programme permettra au *Ministerio de Finanzas* d'entreprendre une refonte totale du système national des douanes, y compris la réorganisation de la *Dirección General de Aduanas (DGA)*, l'élaboration de réglementations concordant avec celles du Code uniforme centraméricain des douanes (CAUCA) et l'instauration de programmes de formation pour le personnel de la DGA et les groupes concernés par le commerce extérieur. Les ressources de la Banque serviront à embaucher des experts-conseils qui contribueront à la réalisation de ces objectifs, à la définition de nouvelles modalités de fonctionnement pour la DGA et à la conception et mise en application de nouvelles technologies informatiques. Aux fins d'exécution de ce programme, la DGA constituera en son sein des comités opérationnels pour l'élaboration et la mise en application des plans de travail pour chacune des composantes du projet.

Etude pour le programme national écologique et social, et de préservation des forêts

(don de 82 millions de yen, soit 745 000 dollars, du FSP)

Ce programme, exécuté par le *Ministerio del Ambiente y los Recursos Naturales*, financera une étude de faisabilité pour un projet visant à reboiser d'importantes superficies dans tout le pays et à former les petits et moyens agriculteurs et communautés autochtones pour leur permettre d'exploiter leurs terres de façon viable. En plus de cette étude de base, ces ressources financeront également une série de consultations avec les communautés qui seront

touchées par le reboisement, et un programme pilote présentant des méthodes de restauration et de préservation des forêts.

Evaluation du gisement géothermique de Momotombo

(don de 676 100 dollars du Fonds fiduciaire italien)

Ce don financera des études dans le domaine de la vulcanologie et de la pétrographie ainsi qu'une étude d'ingénierie d'un nouveau réservoir qui permettra à l'*Instituto Nicaragüense de Energía (INE)* de déterminer la meilleure façon de stabiliser la production des deux unités de 35 Mgw de la centrale géothermique Patricio Arguëllo Ryan. Cette centrale, située sur la côte nord du Lac Managua à l'ouest du pays, produit plus d'un tiers de l'électricité consommée au Nicaragua chaque année. Lorsque la deuxième unité de la centrale a été construite en 1989, les autorités de l'INE ont décidé d'évaluer le nombre de puits supplémentaires qu'il faudrait forer pour continuer à approvisionner la centrale existante au niveau actuel et d'étudier s'il fallait envisager de construire une troisième unité au nord-ouest, zone dans laquelle s'étendrait le gisement de Momotombo.

NICARAGUA : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Agriculture et pêche	296 456	598 243
Réforme du secteur public	253 134	362 320
Transports et communications	109 882	192 569
Santé et assainissement	100 560	153 250
Energie	78 611	168 840
Investissement social	56 972	62 500
Industrie, mines et tourisme	42 404	76 453
Micro-entreprise	23 600	29 500
Aménagement urbain	22 514	39 496
Pré-investissement	9 398	10 773
Education	9 000	10 550
Financement des exportations	1 826	2 609
Environnement	1 050	1 050
Autres	22 618	23 317
Total	\$1 028 025	\$1 731 470

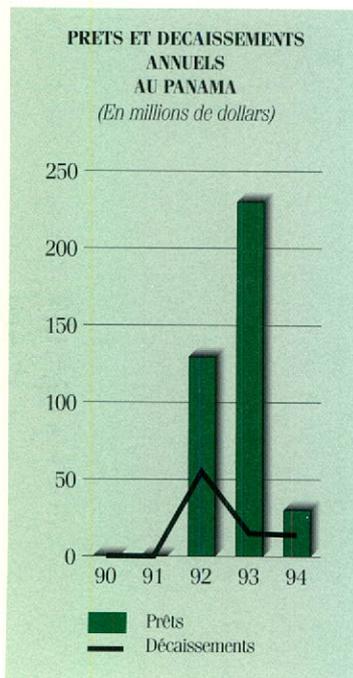
PANAMA

La Banque a accordé 81 prêts pour un total de 1 230 millions de dollars au Panama. Les décaissements cumulés se sont montés à 829 millions.

PRET

Programme d'investissement social

(deux prêts totalisant 30 millions de dollars du CO, avec des ressources du MFD)



Malgré le taux élevé d'augmentation des revenus et la chute du taux de chômage, le Panama continue de subir les contre-coups de la crise économique qui a affligé le pays de 1987 à 1989. Le *Fondo de Emergencia Social (FES)*, créé en 1990, est l'un des principaux mécanismes nationaux qui orientent les investissements à long terme vers les populations les plus démunies. Ses opérations ont jusqu'ici concerné quatre domaines : les équipements sociaux, les équipements économiques, l'effort social (principalement la formation, l'alimentation et les soins

de santé) et l'aide aux activités de production rentables (dont l'agriculture, la pêche et les entreprises artisanales).

La présente opération fait suite à une révision complète des activités du FES et à la redéfinition de ses missions, désormais axées sur l'impulsion du développement local en faveur des groupes à revenus modestes. Grâce à l'installation d'un nouveau système informatique exploitant les données du recensement de 1990, par exemple, le personnel du FES peut aujourd'hui cibler les populations dont le revenu par habitant est inférieur à 80 dollars par mois. Parmi les activités à mener à l'aide de ce financement, il y a de petits travaux d'infrastructure dans des domaines tels que la remise en état, la dotation matérielle et le remplacement d'écoles et les formations d'enseignants, le rétablissement des possibilités d'accueil des équipements de santé de base, la réparation ou l'installation de petits réseaux de distribution d'eau potable, ainsi que l'aménagement ou la modernisation de routes re-

liant les exploitations agricoles aux marchés, et d'autres travaux prévus par les collectivités locales. Un volet consacré au renforcement institutionnel du FES sera financé à l'aide de fonds prêtés à l'origine au Panama en 1987 à l'intention du programme de développement local en faveur des revenus modestes.

PANAMA : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Transports et communications	353 127	777 896
Energie	264 017	540 002
Agriculture et pêche	151 459	236 662
Réforme du secteur public	141 532	141 550
Santé et assainissement	83 078	117 920
Education	70 284	108 500
Industrie, mines et tourisme	55 353	103 516
Aménagement urbain	52 681	82 420
Investissement social	30 000	37 500
Pré-investissement	19 979	41 460
Autres	8 340	
Total	\$1 229 850	\$2 187 426

PARAGUAY

La Banque a accordé 78 prêts pour un total de 1 158 millions de dollars au Paraguay. Les décaissements cumulés se sont montés à 702 millions.

PRET

Programme de formation professionnelle

(prêt de 20 745 000 dollars du CO et don de 3 503 000 dollars du MIF)

La population active au Paraguay a augmenté de 50 % depuis 1972 et le taux de chômage a atteint 14,4 % en 1992 et 1993. Le chômage frappe surtout les jeunes et les femmes. Le programme financé à l'aide de ce don et de ce prêt global vise à donner des formations professionnelles de qualité en vue des insertions professionnelles, à perfectionner les qualifications des actifs dans le secteur de production de l'économie et à augmenter les compétences de chefs de petites entreprises et d'entreprises artisanales en région rurale comme urbaine. Le programme comporte un volet consacré à la réforme sectorielle, qui vise à augmenter l'efficacité et la qualité des formations professionnelles, et un volet concernant les investissements, pour financer les formations à l'intention des groupes ciblés, y compris les ouvriers peu qualifiés et les chômeurs pauvres. Les activités du programme se dérouleront en deux phases (la première étant consacrée aux réformes et la seconde aux formations proprement dites, selon la demande) sur une période de cinq ans.

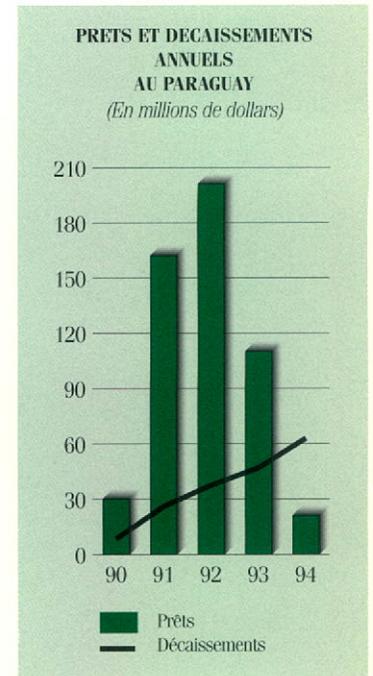
Le programme, qui sera coordonné par le ministère de la Justice et du Travail, sera axé notamment sur la réorganisation du *Servicio Nacional de Promoción Profesional (SNPP)*, le principal organisme public qui dispense des formations professionnelles. Dans un premier temps, le projet prévoit la création d'un nouvel organe directeur chargé de l'ensemble du système national de formation professionnelle (qui sera financé en partie par les cotisations sociales déjà existantes) et la rationalisation (y compris des encouragements à la retraite pour le personnel admis à en bénéficier) du SNPP. Dans le cadre d'une série d'essais, environ 1 000 employés suivront des formations dans des domaines aussi variés que la programmation, la plomberie et les travaux électriques. Le volet consacré aux investissements privilégiera les formations sur le tas pour les salariés et des cours de base en gestion des affaires pour les créateurs d'entreprises, ainsi que des formations locales pour répondre aux besoins pratiques et immédiats des marchés du travail locaux. Le concours financier du MIF sera orienté vers des domaines faisant intervenir le secteur privé, à la fois à titre de partie prenante dans la nouvelle organisation du système national de formation professionnelle et de créateur de formations.

FINANCEMENT DE PETITS PROJETS

Soutien à la *Fundación Paraguaya de Cooperación y Desarrollo (FUPACODE)*

(prêt de 500 000 dollars et don de 295 525 dollars du FOS)

Ce projet, qui vise à élargir les services financiers offerts aux PME et aux entreprises artisanales, s'articulera autour de la FUPACODE, une organisation privée à but non lucratif fondée à Asunción en 1985. Cette opération vient prolonger les réalisations d'un financement de petits projets approuvé en 1987. La FUPACODE, qui accorde son concours financier et technique au secteur informel paraguayen, avait déjà aidé quelque 12 350 clients à la mi-1993, qu'il s'agisse de bénéficiaires individuels ou de « groupes de solidarité ». Les prêts, consentis jusqu'à concurrence de 525 dollars, étaient versés hebdomadairement sur des périodes de deux mois. Le prêt de la BID permettra au maître d'œuvre de proposer les mêmes services financiers qu'une institution financière proprement dite dans les trois ans et de se donner les moyens de gérer un portefeuille de prêts élargi, en adaptant des technologies servant au crédit et en repensant des systèmes de gestion de l'information. Le don accordé au titre de la coopération technique servira à dispenser des formations au personnel de la fondation dans les domaines de l'analyse de solvabilité et de la planification institutionnelle, entre autres.



COOPERATION TECHNIQUE

Diversification agricole

(don de 160,5 millions de yen, soit 1,5 million de dollars, du FSJ)

L'objectif de cette opération est de fournir au *Ministerio de Agricultura y Ganadería* un cadre juridique et institutionnel amélioré d'ici la fin de la période d'exécution de deux ans en prévision de futures initiatives visant à diversifier et moderniser l'ensemble du secteur agricole du Paraguay. Quatre composantes principales appuieront cet objectif : le renforcement de la capacité de travail sectoriel de la *Dirección de Planificación* du minist-

tère, l'établissement d'un institut de recherches sur l'agriculture et le bétail, la création d'un réseau phytosanitaire et vétérinaire ainsi qu'une série de mesures visant à renforcer les investissements du secteur privé dans l'agriculture, axées particulièrement sur les questions d'organisation, de production, de commercialisation, de stockage, de transport et de traitement.

PEROU

La Banque a accordé 124 prêts pour un total de 3 272 millions de dollars au Pérou. Les décaissements cumulés se sont montés à 2 519 millions.

PRETS

Programme de réfection et d'amélioration des routes, phase II

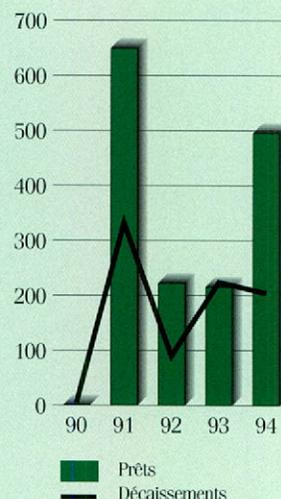
(prêt de 252 millions de dollars du CO)

Cette opération, le financement le plus important de la Banque dans le secteur des transports au Pérou, permettra au ministère des Transports, des Communications, du Logement et de la Construction de poursuivre une série de travaux amorcés avec un concours financier de 210 millions de dollars en 1991. Deux agences spécialisées, le *Programa Especial de Rehabilitación de Infraestructura de Transporte (PERT)* et le *Sistema Nacional de Mantenimiento de Carreteras (SINMAC)* répareront et moderniseront la plupart des grands axes routiers du pays. Les agences elles-mêmes bénéficieront d'un renforcement institutionnel pendant la progression des travaux, ce qui améliorera la planification, la gestion et l'entretien.

Dans l'ensemble, le programme a pour double objectif d'accélérer le redressement des secteurs de production du Pérou et de désenclaver les régions intérieures déshéritées en les reliant aux ports de la côte du Pacifique et à la frontière bolivienne.

Les tronçons du réseau routier national qui feront l'objet de divers travaux financés par ce prêt sont généralement des routes à deux voies dont le volume de trafic atteint 1 000 véhicules par jour ainsi que des ponts. D'autres travaux qui s'inscrivent dans le cadre de cette opération sont des projets de stabilisation des pentes. Les routes sont détériorées à divers degrés. Environ 750 km de tronçons de diverses routes ont d'ores et déjà été recensés à titre représentatif et feront l'objet de réfections pendant la première année du programme. Quelque 1 900 km de la route panaméricaine du nord, de la route centrale, de la route Nazca-Cuzco-Desaguadero, de la route Juliaca-Arequipa et de la route Pisco-Ayacucho sont également prioritaires.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU PEROU
(En millions de dollars)



PARAGUAY : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	286 021	414 012
Transports et communications	199 713	267 431
Agriculture et pêche	198 831	296 511
Education	131 355	166 972
Santé et assainissement	101 658	171 017
Réforme du secteur publique	82 093	89 500
Aménagement urbain	80 969	94 273
Industrie, mines et tourisme	61 561	86 121
Micro-entreprise	9 996	12 000
Pré-investissement	436	582
Autres	5 480	
Total	\$1 158 113	\$1 598 419

Renforcement du secteur de l'assainissement de base (prêt de 140 millions de dollars du CO)

A la suite de la création du Bureau décentralisé du surintendant national des services d'assainissement, en décembre 1992, le secteur de l'assainissement au Pérou se compose de cette agence (qui est chargée de la réglementation et de l'application au nom de l'Etat), du bureau du vice-ministre des Equipements au sein du ministère pour la Présidence, qui est responsable des grandes orientations, et de 36 agences d'assainissement dotées d'autonomie (sauf celle qui dessert Callao et Lima) et de fonds propres. Dans ce contexte, le programme a pour objectif de renforcer le cadre juridique, réglementaire et institutionnel de chacune de ces agences, en s'attachant à améliorer leurs moyens fonctionnels, et d'élaborer des plans pour la modernisation et l'expansion, en fin de période, des équipements dans tout le pays (y compris états des lieux, plans pour la réalisation de projets prioritaires de remise en état du réseau d'alimentation en eau et d'assainissement dans environ 180 municipalités).

Le volet consacré au renforcement institutionnel prévoit diverses activités, notamment la révision des normes, des politiques, des tarifs et des subventions, des ressources humaines, de la technologisation et d'autres questions d'intérêt général pour le secteur. Le volet destiné à optimiser le fonctionnement des agences d'assainissement sera axé sur l'aspect commercial de leurs activités, notamment la mise en place de meilleurs systèmes comptables, les procédures de planification financière et les mesures relatives aux personnels et à l'acquisition d'équipements normalisés pour le système de compteurs, la facturation et le recouvrement, en plus des plans pour les travaux de réfection. Les plans d'expansion comporteront l'examen des aspects écologiques, techniques et économiques des réseaux en vue d'accroître le taux de couverture nationale qui est de 61 % pour l'alimentation en eau et de 49 % pour l'assainissement selon les chiffres de 1993.

Programme de crédit multisectoriel

(100 millions de dollars supportés par le guichet en dollars EU du CO)

Ce projet, le premier nouveau financement supporté par le guichet en dollars EU du capital ordinaire (pour des précisions, voir la section consacrée aux Termes et conditions p. 37), comporte deux volets, l'un consacré aux crédits où les prêts à moyen et à long terme transitent par des intermédiaires financiers qui réunissent les conditions nécessaires au bénéfice des investisseurs privés dans les secteurs de production, l'autre concernant le renforcement institutionnel, qui vise à aider les responsables chargés au sein des administrations publiques de diriger et de mener à bien les activités écologiques dans ces secteurs.

Le volet consacré aux investissements, qui fait fond sur les progrès réalisés grâce à un train de vastes réformes financières, mettra la *Corporación Financiera de Desarrollo (COFIDE)* à même d'escompter des fonds mis à sa disposition par la BID pour être rétrocédés sous forme de prêts à des intermédiaires prenant

en charge la totalité des risques liés aux opérations de crédit. (Une série d'accords aidera à faire en sorte que ces fonds ne gênent pas les activités locales de prêt.) Tous les projets financés par les intermédiaires devront être assortis d'un certificat environnemental délivré par les autorités péruviennes compétentes. Etant donné la nouveauté des autorités et des règlements dans ce domaine, le volet intéressant la coopération technique prévoit un programme de diffusion d'informations qui sera mis en œuvre par divers ministères et qui ciblera les emprunteurs, ainsi que des formations pour les fonctionnaires.

FINANCEMENT DE PETITS PROJETS

Soutien à six caisses municipales d'épargne et de crédit

(prêts totalisant 3 millions de dollars et dons d'un million de dollars au titre de la CT, du FOS)

Le réseau national péruvien de caisses municipales d'épargne et de crédit comprend douze *cajas municipales de ahorro y crédito (CMAC)*, la *Federación Peruana de Cajas Municipales de Ahorro y Crédito (FEPCMAC)* et le *Fondo de Cajas Municipales de Crédito (FOCMAC)*. Cet ensemble de prêts en faveur des petits projets vise les caisses, qui sont des institutions financières proprement dites à but non lucratif, ayant pour vocation de permettre aux petites entreprises et aux entreprises artisanales dans six municipalités, à savoir Chimbote (CMAC Santa), Iquitos (CMAC Maynas), Huancayo, Ica, Paita et Tacna, de trouver plus facilement des crédits. Les dons au titre de la coopération technique seront affectés aux six organisations par la FEPCMAC, organisme qui coordonne les activités des CMAC à l'échelle nationale (par exemple en procédant à des audits normalisés et en fournissant des moyens informatiques) et qui a été créé en 1987. Les six CMAC ont consenti ensemble jusqu'ici près de 8 000 prêts individuels. La taille des portefeuilles varie de 750 000 dollars (CMAC Santa) à 1,7 million de dollars (Ica) ; dans la plupart des cas, l'expansion des actifs a été rapide au cours des derniers mois. Les emprunteurs se servent des crédits pour leurs fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations. Dans certains cas, les caisses mettent en œuvre des programmes pilotes pour aider à la création de petites entreprises agro-industrielles.

COOPERATION TECHNIQUE

Renforcement de l'administration des impôts, phase II

(don de 2,2 millions de dollars du FSJ)

La *Superintendencia Nacional de Administración Tributaria (SUNAT)*, en collaboration avec le CIAT réalisera cette opération qui s'étalera sur deux ans et demi et qui prolonge une coopération technique de 1991 qui avait pour but d'aider l'agence à plusieurs égards et qui a été, selon les analyses, généralement couronnée de succès. Le don a pour objectif encore une fois

d'accompagner la réforme et la modernisation de l'administration des impôts au Pérou, en élargissant l'assiette fiscale, en augmentant à plus de 15 % d'ici à 1996 la part du PIB que représentent les recettes fiscales, tout en optimisant et en réorganisant la SUNAT. Le plan des opérations se décline en huit axes : audit fiscal, recettes fiscales (surtout les redressements et les remboursements d'impôts), gros contribuables (création de programmes dans huit bureaux régionaux), perceptions, décentralisation des opérations, aide aux contribuables, formations et perfectionnement pour bon nombre des 800 professionnels employés par l'agence, information fiscale (avec l'élaboration d'une nouvelle politique de communications et de publicité).

Renforcement du ministère de l'Economie et des Finances

(don de 216 millions de yen, soit 2 millions de dollars, du FSJ)

Ce don permettra au *Ministerio de Economía y Finanzas* de créer un groupe consultatif pour l'analyse des politiques économiques et sectorielles et de renforcer les capacités d'analyse du ministère et de l'ensemble de l'administration centrale. Dans l'immédiat, les ressources du projet serviront à engager des consultants qui réaliseront des analyses dans des domaines variés dont la macro-économie, les recettes et dépenses publiques, le secteur extérieur ; les prix, la réglementation et la privatisation ; la santé et la nutrition ; ainsi que l'éducation, le marché du travail et la lutte contre la pauvreté. Parallèlement, le ministère va acquérir du matériel et des logiciels informatiques pour moderniser le système de base de données sur l'économie. Les fonds du programme serviront aussi à former le personnel permanent du ministère dans les domaines susmentionnés.

Modernisation du service des douanes

(prêt de 1,5 million de dollars du CO)

Ce programme, qui doit se dérouler sur une période de 25 mois, comprendra cinq composantes. La première concerne la révision et la systématisation de toute la législation et de toute la réglementation douanières en vigueur, ainsi que l'élaboration d'un nouveau cadre juridique de lutte contre la contrebande. La deuxième concerne la modernisation de l'*Inspección Nacional de Aduanas*, y compris la formation et l'évaluation de son personnel. La troisième prévoit d'automatiser les procédures douanières, dans les domaines notamment de la perception des droits, de l'évaluation et de l'inspection. Une quatrième composante s'intéressera de façon plus générale à l'automatisation et donnera plus d'expansion à l'emploi des techniques informatiques et aux réseaux de communication entre tous les bureaux de douane du pays. Le cinquième ensemble d'activités concerne des mesures de réduction de la contrebande et de la fraude fiscale, dont un programme d'inspection qui sera mené avec la collaboration du secteur privé et des campagnes de sensibilisation et de relations publiques conçues pour améliorer l'image de marque de l'Inspection et d'autres organes affiliés au *Ministerio de Economía y Finanzas*.

Plan de stabilisation sociale

(don de 1,4 million de dollars du revenu net du FOS, dont 500 000 dollars de cofinancement de la Société andine de développement)

Un plan national de stabilisation sociale, qui vise à atténuer la pauvreté, comprendra, entre autres activités, l'analyse des niveaux de pauvreté dans tout le pays ; un examen du statut des institutions publiques et privées responsables de la prestation de services sociaux ; une analyse des ressources naturelles et de l'infrastructure du pays ; une étude des meilleures initiatives prises jusqu'ici pour lutter contre la pauvreté, et la conception d'un nouveau plan de réformes pour les poursuivre ; le calendrier et le montant des dépenses requises, ainsi que leurs implications budgétaires et fiscales pour mettre ce plan en oeuvre. Un avantage supplémentaire de l'opération sera la formation de hauts fonctionnaires, d'universitaires et de responsables d'ONG pour l'utilisation de techniques de gestion de données et autres analyses de l'information nécessaires pour aider à affiner puis exécuter le plan.

PEROU : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Réforme du secteur publique	721 332	674 542
Transports et communications	626 784	1 028 001
Industrie, mines et tourisme	474 368	1 241 942
Agriculture et pêche	456 455	1 168 238
Santé et assainissement	298 472	521 612
Energie	242 242	759 505
Financement des exportations	176 756	252 509
Investissement social	100 398	143 000
Aménagement urbain	56 520	105 773
Pré-investissement	9 590	27 071
Education	9 028	21 869
Autres	100 000	167 000
Total	\$3 271 945	\$6 111 062

REPUBLIQUE DOMINICAINE

La Banque a accordé 62 prêts pour un total de 1 332 millions de dollars à la République Dominicaine. Les décaissements cumulés se sont montés à 984 millions.

PRETS

Programme de développement de mesures communautaires

(prêts de 16,5 millions de dollars du CO et 13,5 millions de dollars du FOS, assortis de ressources du MFD)

Ce programme comporte deux composantes principales : une série de projets d'investissement et un ensemble de mesures visant à renforcer le *Fondo de Promoción a las Iniciativas Comunitarias (PROCOMUNIDAD)*, organisme créé par l'Etat fin 1993 afin de gérer le programme national de « réforme sociale et de lutte contre la pauvreté ». Ces activités complémentaires ont un double objectif : atténuer la pauvreté et favoriser la participation de groupes locaux et d'autres membres de la société civile en déterminant la manière dont les fonds seront alloués dans le cadre de ces programmes. S'agissant du volet projets d'investissement, les organismes locaux s'adresseront au PROCOMUNIDAD pour le financement, à concurrence de 250 000 dollars, de petits travaux d'équipement, comme la construction de nouvelles garderies et de salles de classe dans le primaire ; la construction, la rénovation ou l'expansion de dispensaires dont bénéficient les pauvres des villes ; et l'installation de dispositifs mineurs d'alimentation en eau, de latrines et le revêtement de caniveaux en béton. Des groupes locaux pourront également solliciter des crédits auprès de ce fonds afin de construire des centres sociaux pouvant accueillir 150 personnes.

Le PROCOMUNIDAD, nouvelle institution indépendante du reste de la fonction publique dominicaine sur les plans financier et administratif, se servira des ressources de la Banque pour acheter des véhicules et retenir les services d'experts-conseils qui élaboreront des procédés permettant de contrôler l'impact de ces petits travaux sur l'environnement et feront une évaluation des projets en fonction des critères établis en partie par les bénéficiaires. Le Président de la République présidera le Conseil d'administration du fonds, formé de représentants du secteur privé, de groupes-cadres d'ONG et d'organisations locales, de l'église

catholique, ainsi que de deux hauts fonctionnaires. Les crédits attribués dans le cadre de ce projet seront décaissés sur une période de quatre ans et des rapports de suivi seront rédigés tous les six mois pendant toute la période d'exécution.

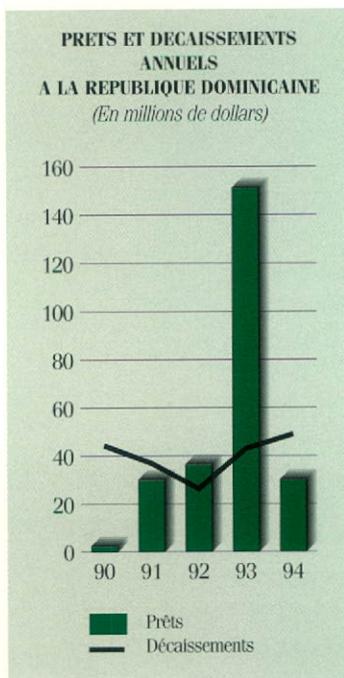
COOPERATION TECHNIQUE

Modernisation du système fiscal

(don de 1 930 000 dollars du FOS)

Dans la foulée de la promulgation d'un nouveau code fiscal en 1992, cette coopération technique servira à soutenir une série de mesures que prendront la *Dirección General de Impuesto sobre la Renta (DIR)*, la principale agence chargée de l'administration des impôts, et la *Dirección General de Rentas Internas (DGRU)*, l'agence

chargée de percevoir les impôts par l'intermédiaire de ses 42 antennes, en collaboration avec le Centre interaméricain d'administrateurs fiscaux (CIAT). Les deux agences se réorganiseront pour mieux remplir les missions que leur confie le nouveau code. Les activités financées par le programme consistent notamment à informatiser les bureaux de la DIR, à élaborer de nouvelles règles à suivre pour les vérifications de comptes et les audits ciblés, à consolider le bureau affecté aux gros contribuables, et à concourir aux formations proposées par l'*Instituto Nacional de Capacitación Tributaria (INCAT)*, qui dispense des cours à l'échelle nationale sur l'administration des impôts. Le programme, qui s'étale sur trois ans, a pour objectif général de porter la charge fiscale à environ 9 % du PIB, tout en baissant les impôts extérieurs (principalement les recettes douanières) de manière à encourager une plus grande libéralisation des échanges commerciaux et l'intégration économique zonale.



Remise en état de Puerto Haina et de Puerto Plata

(dons de 700 000 et 900 000 dollars supportés par les fonds fiduciaires italien et suédois, respectivement)

En guise de prélude à la préparation d'un programme d'investissement portuaire qui sera mis en œuvre par le *Secretaría de Estado de Obras Públicas y Comunicaciones (SEOPC)*, les dotations consenties au titre de ces deux dons liés l'un à l'autre permettront aux autorités portuaires dominicaines de retenir les services d'experts-conseils italiens et suédois pour mener des études de faisabilité, des études d'impact environnemental et des études techniques dans le cadre des volets des programmes d'investissements prévus pour les deux plus grands ports du pays. Ensemble, les ports de Haina (situé à l'extérieur de Saint-Domingue, la capitale)

et de Puerto Plata (sur la côte septentrionale) ont accueilli 7,5 millions de tonnage en 1992. A Haina, les études viseront à améliorer l'accès et la sûreté des installations, en augmentant les capacités des conteneurs, en améliorant la manutention du charbon et en réduisant le dragage. A Puerto Plata, l'accent sera mis entre autres sur la planification des ouvrages de protection contre les inondations et le dragage, sur l'amélioration des installations accueillant les paquebots de croisière et les navires de pêche. Pour les deux ports, les études comporteront des recommandations pour s'assurer que les travaux à réaliser respectent le MARPOL V et les autres accords internationaux sur l'environnement marin.

SALVADOR

La Banque a accordé 77 prêts pour un total de 2 102 millions de dollars au Salvador. Les décaissements cumulés se sont montés à 1 230 millions.

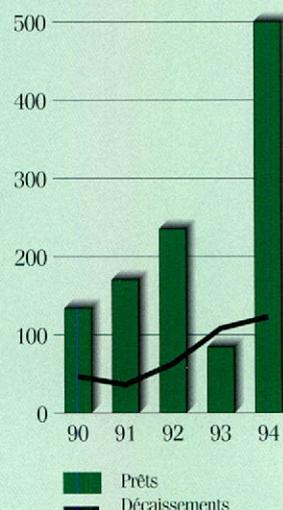
PRETS

Réfection et amélioration des routes, phase II

(deux prêts totalisant 225 millions de dollars du CO, avec des ressources du MFI et cofinancement de 106 millions de dollars du OECF du Japon et de 9 millions de dollars de la BCIE)

Ce programme de grande envergure a pour objectif d'améliorer l'état et la sécurité des routes et de renforcer et moderniser l'administration et la planification des ponts et chaussées. Dans le cadre de la première phase du programme, financée en partie par un prêt global de 120 millions de dollars approuvé à la fin de 1991, l'administration des Ponts et chaussées a reçu une aide technique et administrative, un système d'administration de l'entretien a été mis en place et un service environnemental a été créé au sein du *Ministerio de Obras Públicas (MOP)*. La deuxième phase sera axée sur la réforme de la politique routière, notamment sur la modernisation du ministère, la formation en matière de contrôle du poids des véhicules et la décentralisation de l'administration des routes rurales, ainsi que sur de nouveaux investissements routiers. Ce dernier volet prévoit la réfection d'environ 280 km de routes inter-urbaines et de 180 km de routes supplémentaires au sein de San Salvador, la réfection et la modernisation de quelque 455 km de routes non revêtues, ainsi que l'entretien courant de longs tronçons de routes urbaines et rurales. Les travaux visant les routes rurales, là où des améliorations n'ont pas été apportées depuis de nombreuses années, bénéficieront tout particulièrement aux populations à revenus modestes qui se consacrent à l'agriculture et à d'autres activités de production à petite échelle qui nécessitent des transports.

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU SALVADOR
(En millions de dollars)



REPUBLIQUE DOMINICAINE : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Agriculture et pêche	417 207	673 115
Energie	271 787	365 184
Transports et communications	174 075	262 795
Industrie, mines et tourisme	136 515	191 628
Réforme du secteur publique	102 000	102 000
Education	69 705	103 764
Santé et assainissement	53 144	79 155
Aménagement urbain	33 479	39 710
Financement des exportations	13 571	19 387
Pré-investissement	4 706	6 897
Autres	55 887	57 764
Total	\$1 332 076	\$1 901 399

Programme pour le secteur de l'électricité, phase II

(prêt de 215 millions de dollars du CO, avec un concours financier de 55 millions de dollars du OECF)

La capacité installée de production d'électricité au Salvador s'élève à environ 817 MW pour les abonnés privés. Elle fait intervenir principalement trois centrales hydro-électriques, une série de centrales thermoélectriques (avec en tête la centrale de 200 MW d'Acajutla) et une production géothermique. Le système de transmission comprend quelque 26 lignes à haute tension utilisables et 19 sous-stations ; le réseau de distribution, qui est surchargé et peu fiable en raison de la récente explosion de la demande et du peu d'investissements pouvant la rattraper, dessert environ 62 % des foyers.

Ce projet, qui sera mis en œuvre par la *Comisión Ejecutiva Hidroeléctrica del Río Lempa (CEL)*, prévoit quatre grands travaux publics : l'aménagement de la centrale géothermique de Berlín, ayant une puissance de 55 MW ; la stabilisation et la remise en état de la centrale géothermique d'Ahuachapán, ayant une capacité de 42 MW ; l'aménagement de trois nouvelles lignes de transmission à 115 kV et la remise en état de 20 autres lignes à 115 kV, avec la construction et l'expansion de dix sous-stations au total ; l'aménagement du système permettant l'interconnexion avec le Honduras voisin à 230 kV. Les autres volets du programme concernent un plan d'économie des énergies et une série d'activités destinées à renforcer le CEL et à former son personnel.

Fonds d'investissement social, phase III

(prêt de 60 millions de dollars du CO, avec des ressources du MFD)

Ce programme, qui fait suite aux prêts consentis par la Banque en 1991 et en 1993, a deux grands objectifs : atténuer les effets de la pauvreté au Salvador et redéfinir la vocation institutionnelle et la pérennité financière du *Fondo de Inversión Social (FIS)*, qui est le maître d'œuvre du programme. Au cours de ses quatre ans d'existence, le FIS, une agence dotée d'autonomie et créée par le Gouvernement salvadorien pour répondre aux besoins en investissements, les plus immédiats et à petite échelle, des populations pauvres et laissées pour compte, s'est fait une réputation d'efficacité et de bonne gestion des deniers publics. En conséquence, le gouvernement a proposé de faire du FIS le principal maître d'œuvre de petits projets d'investissements intéressant l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, l'électrification et le reboisement, lui confiant ainsi des missions qui étaient jusque-là l'apanage de ministères et d'agences spécialisées. Les activités précises à soustraire et à mener à l'aide des ressources mises à disposition par le prêt correspondant à la phase III tiendront compte des priorités énoncées dans le Plan de développement économique et social pour les années 1994-1999. En outre, certains fonds du programme serviront à améliorer les moyens institutionnels du FIS en matière de suivi des projets et de procédures administratives et financières.



SAN MIGUEL (SALVADOR). Une infirmière prend soin d'un prématuré à l'hôpital régional, construit et aménagé par le ministère de la Santé publique et du Bien-être social grâce à un financement de la BID de 15 millions de dollars. Cet hôpital de 620 lits comporte un service de consultation externe, une salle des urgences, des services de diagnostic et de traitement, ainsi qu'une pharmacie.

FINANCEMENT DE PETITS PROJETS

Assistance aux populations à faible revenu de San Salvador et du Département d'Ahuachapán

(trois prêts de 500 000 dollars et des dons de coopération technique d'un montant total de 426 000 dollars du FOS)

Cette opération consiste en prêts à trois organisations intermédiaires, la *Fundación Antidrogas (FUNDASALVA)*, la *Fundación Salvadoreña Educación y Trabajo (EDYTRA)*, et la *Fundación Salvadoreña para el Desarrollo Económico y Social (FUSADES)*. Ces financements visent à améliorer la capacité de ces groupes d'aider à créer ou à consolider des possibilités d'emploi pour les défavorisés de la capitale et de huit cantons du département d'Ahuachapán. Les bénéficiaires finaux sont chaque fois des groupes particulièrement vulnérables au plan économique.

Le sous-programme FUNDASALVA établira trois ateliers de confection desservant quelque 200 micro-entreprises. La composante EDYTRA vise à fournir des machines et des matières premières à dix coopératives bénéficiant à des jeunes vivant dans des zones marginales de l'agglomération de San Salvador. Le troisième prêt visera spécialement les femmes qui produisent du fromage, des sucreries et autres produits agricoles dans les districts ruraux d'Ahuachapán et leur donnera davantage de possibilités en améliorant la commercialisation et en leur permettant d'acheter de l'équipement et des matières premières. Dans chaque cas, les dons permettront aux groupes intermédiaires non gouvernementaux de devenir plus indépendants au plan financier et de fournir des services plus complets à leurs emprunteurs et bénéficiaires.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Accroître la productivité et la compétitivité des petites entreprises

(don de 2 070 000 dollars)

Selon un sondage mené dans le monde des affaires par le ministère de l'Économie en 1993, les entreprises artisanales représentent 90 % de toutes les firmes au Salvador. Et une autre étude a montré que la compétitivité de ces entreprises est entravée par un certain nombre de facteurs : lacunes au niveau de la gestion et des moyens financiers, insuffisance du souci de la qualité, pénurie d'informations commerciales, déféctuosité de l'entretien, nécessité d'apprendre et de comprendre de nouvelles technologies et de nouveaux procédés de production. La présente opération a pour but de communiquer les savoir-faire souhaités aux petites entreprises bénéficiaires, par le secteur privé interposé. A titre de maître d'œuvre du projet, l'*Asociación Nacional de la Empresa Privada (ANEP)* coordonnera le concours des principales associations patronales en faveur de la création d'un réseau de centres de vulgarisation commerciale qui apporteront un concours technique individualisé aux chefs d'entreprises artisanales dans tout

le pays et dans toutes les branches d'activité. Les ressources du MIF financeront des formations à l'intention de certains bénéficiaires — par l'entremise des centres et d'agents de vulgarisation individuels — pour les initier à une gestion commerciale plus poussée, aux innovations dans les techniques de production, aux possibilités de financement, et aux moyens par lesquels les firmes peuvent collaborer aux fins d'activités de commercialisation et d'exportation.

Restructuration et privatisation des secteurs de l'énergie et des télécommunications

(don et financement à remboursement conditionnel de 1 971 000 dollars)

Ce financement a pour objectif de concourir aux efforts déployés par le Gouvernement salvadorien pour mettre en œuvre un nouveau cadre juridique, réglementaire et institutionnel pour les secteurs de l'énergie et des télécommunications et ainsi créer un climat favorable aux investissements privés et mettre sur pied des commissions de réglementation pour l'un et l'autre secteur. Le programme, dont le maître d'œuvre sera le *Ministerio de Planeamiento*, comporte cinq volets. Le premier prévoit que le gouvernement redéfinira la charte proposée pour la *Comisión Ejecutiva Hidroeléctrica del Río Lempa*, le principal organisme national responsable de la production et de la transmission de l'électricité, et modifiera d'autres réglementations concernant les secteurs de l'électricité, du pétrole et du gaz naturel. Le deuxième volet posera les jalons pour la création de la Commission de réglementation de l'électricité et des hydrocarbures, qui sera habilitée, entre autres, à déterminer les tarifs, à contrôler la qualité des services, à fixer des normes de sécurité et à régler des litiges. Dans le même ordre d'idées, les troisième et quatrième volets prévoient une aide aux derniers stades de la réorganisation du secteur des télécommunications. Le cinquième volet, distinct des quatre premiers, aidera le gouvernement à privatiser les sociétés de distribution de l'électricité, en mettant à jour leurs bilans financiers et en élaborant un plan intégré en vue de leur cession.

Renforcement du Bureau des inspecteurs de banques

(don de 1 832 000 dollars)

Cette opération appuiera une série de réformes et d'améliorations des activités et de la composition de la *Superintendencia del Sistema Financiero (SSF)*. Une composante clef de cette opération est la conception et l'application de lois et réglementations affectant les banques et autres institutions de crédit, compagnies d'assurance, agents de change et caisses de retraite. Les travaux dans ces domaines s'appuieront sur les réalisations du programme de réforme du secteur de l'investissement approuvé par la BID en 1992. En outre, les ressources du MIF financeront un deuxième sous-programme pour lequel on embauchera des consultants qui fourniront une assistance technique à plein temps pour l'amélioration de l'efficacité organisationnelle de la division de la SSF responsable de la supervision des banques et institutions financières. Cette

composante de renforcement des institutions apportera également des fonds pour des systèmes informatisés et le recrutement et la formation du personnel de la SSF.

Investissement dans la *Financiera Calpia, S.A.*

(apport de 800 000 dollars)

Ce financement posera les jalons de la transformation de l'*Asociación de Medianos y Pequeños Empresarios Salvadoreños/Servicio Crediticio (AMPES/SC)*, une agence non gouvernementale, en une institution financière en bonne et due forme, la *Financiera Calpia, S.A.* La création de cette institution, dont le premier apport de capital est assuré en commun par le MIF, trois agences de financement locales et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), élargira et approfondira l'intermédiation financière pour les quelque 425 000 travailleurs des PME et entreprises artisanales dans les domaines du commerce, de l'industrie, des services et de l'agriculture. L'investissement du MIF au sein de la nouvelle compagnie prévoit une souscription à des actions (jusqu'à concurrence de 500 000 dollars ou 25 % du capital-actions total), qui pourront être augmentées de ressources supplémentaires de 300 000 dollars une fois que la compagnie aura réussi à lever de nouveaux capitaux. Le MIF se réserve le droit de céder la totalité ou une partie de ses actions à la fin de la cinquième année suivant la paiement de sa souscription et peut également choisir de céder ses actions à la compagnie elle-même à un prix minimum correspondant à 130 % de la valeur comptable.

SURINAM

La Banque a accordé cinq prêts pour un total de 19 millions de dollars au Surinam. Les décaissements cumulés se sont montés à 17 millions.

La stratégie de la Banque au Surinam s'est axée sur l'élaboration d'un programme énergique de coopération technique et sur sa participation à la mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurel. A l'heure actuelle, trois projets sont à l'étude : le renforcement du Bureau des statistiques, la création d'un fonds social d'urgence, et la préparation ainsi que la gestion du budget. Un projet de renforcement institutionnel à l'intention de l'Assemblée nationale est également sous examen.

SALVADOR : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	557 153	962 284
Transports et communications	446 819	802 757
Santé et assainissement	285 401	414 536
Agriculture et pêche	180 373	278 751
Réforme du secteur public	155 669	175 000
Investissement social	153 371	163 365
Industrie, mines et tourisme	144 951	144 593
Financement des exportations	79 823	114 033
Aménagement urbain	31 208	59 255
Education	25 149	31 344
Micro-entreprise	24 000	30 000
Pré-investissement	17 767	24 980
Total	\$2 101 684	\$3 200 898

SURINAM : VENTILATION DES PRETS, 1980-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Santé et assainissement	8 305	9 700
Industrie, mines et tourisme	6 155	10 000
Education	4 241	10 000
Total	\$18 701	\$29 700

TRINITE ET TOBAGO

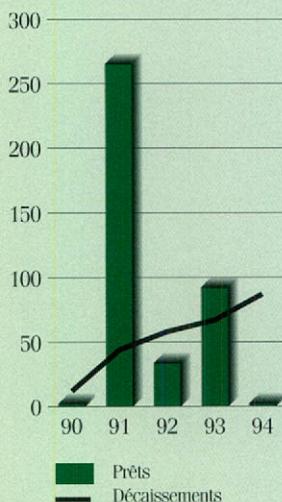
La Banque a accordé 25 prêts pour un total de 592 millions de dollars à la Trinité et Tobago. Les décaissements cumulés se sont montés à 327 millions.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

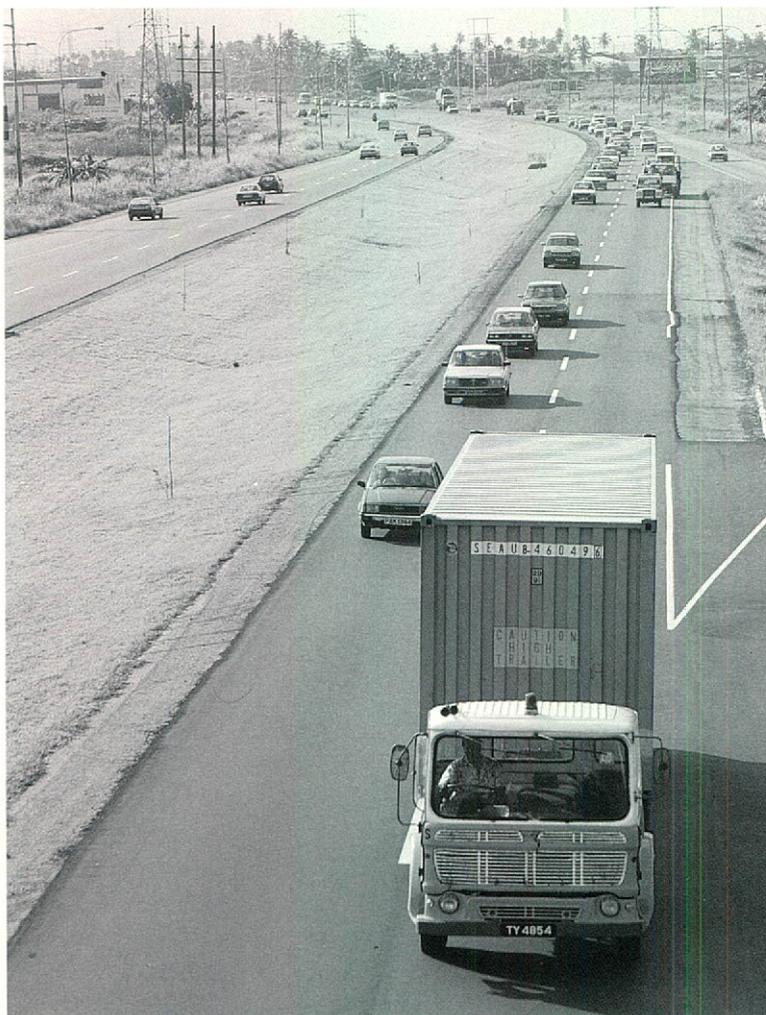
Expansion des centres de formation de haute technicité pour les jeunes

(don de 3,6 millions de dollars)

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS A LA TRINITE ET TOBAGO (En millions de dollars)



Ce projet apportera son concours à une ONG locale florissante, le *Service Volunteered for All (SERVOL)*, en permettant aux centres de formation pour la jeunesse dirigés par cette organisation d'élargir et de diversifier leurs cursus pour tenir compte de l'évolution de l'emploi à Trinité. Les bénéficiaires visés par le programme sont les 16 à 20 ans, issus de ménages ayant peu de ressources, qui ont abandonné leurs études. Environ 55 % des éventuels bénéficiaires seront des jeunes femmes. Le programme comporte trois volets. Le premier, axé sur l'éducation et la formation, vise à améliorer les programmes, en privilégiant



PORT OF SPAIN (TRINITE ET TOBAGO). Un prêt de la BID de 24,6 millions de dollars a permis l'élargissement et la réfection de la route reliant Port of Spain à Arima. En 1993, ces travaux achevés ont nettement amélioré la circulation qui, ces dix dernières années, créait des embouteillages aux heures de pointe.

TRINITE ET TOBAGO : VENTILATION DES PRETS, 1967-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	268 537	335 000
Réforme du secteur publique	81 942	80 000
Aménagement urbain	71 604	97 240
Transports et communications	51 439	104 398
Education	43 097	55 219
Agriculture et pêche	30 858	42 898
Pré-investissement	16 983	19 739
Financement des exportations	15 320	21 886
Santé et assainissement	8 423	20 090
Environnement	4 000	5 070
Total	\$592 203	\$781 540

l'alphabétisme en milieu professionnel et les formations de chefs d'entreprises, en fournissant des ressources pour mettre sur pied des cours sur l'électronique et l'informatique pour environ 850 étudiants par an. Le second volet prévoit des stages de 16 semaines en moyenne, après qualification, pour la moitié des étudiants, retenus par voie de concours, et créera un fonds attribuant des bourses qui permettront aux diplômés de recevoir une formation technique plus poussée. Le troisième volet concourra aux activités de gestion de programme du SERVOL. Il renforcera les liens entre l'organisation et les populations qu'elle vise et le secteur privé, et il perfectionnera le système d'information sur l'emploi du SERVOL, permettant d'adapter les cursus des centres de formation de haute technicité aux besoins en main-d'œuvre du secteur privé.

URUGUAY

La Banque a accordé 80 prêts pour un total de 1 312 millions de dollars à l'Uruguay. Les décaissements cumulés se sont montés à 999 millions.

PRET

Renforcement des secteurs sociaux

(prêt de 30 millions du CO)

Ce programme de vaste portée vise à améliorer à la fois la conception et la mise en œuvre des politiques sociales du pays. Il est exécuté par l'*Oficina de Planeación y Presupuesto* du Bureau du Président de la République. Les objectifs du projet sont de renforcer la capacité administrative des institutions publiques et d'élargir et d'améliorer la couverture des services sociaux dans tout le pays, particulièrement dans les domaines des soins de santé et de l'éducation.

S'appuyant sur les initiatives antérieures, lancées conjointement par le Gouvernement uruguayen, la BID, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, certaines composantes du financement ont comme objectifs de construire et d'équiper 30 petits centres de santé et d'éducation (dispensaires, installations pour les personnes âgées et jardins d'enfants), ainsi que de renforcer les institutions et d'exécuter des études de préinvestissement. Ces deux dernières composantes seront ventilées entre les soins de santé et l'éducation, et les secteurs du travail et de la justice. Elles comprendront des travaux dans des domaines tels que l'établissement de cartes de santé et de cadastres, des études sur divers aspects de l'enseignement primaire et secondaire, des programmes d'emploi à l'intention des femmes et des jeunes, et également la modernisation de la *Suprema Corte de Justicia*.

COOPERATION TECHNIQUE

Modernisation de la Cour des comptes

(prêt de 1 408 000 dollars du CO)

Au cours de ses 60 ans d'existence, le *Tribunal de Cuentas* en Uruguay n'a guère évolué sur le plan juridique et sa mission est restée pratiquement inchangée, à savoir contrôler la gestion fi-

nancière des entreprises publiques et des organismes de l'administration centrale. A l'heure où le pays s'apprête à adhérer au Mercosur et où l'économie nationale a des liens de plus en plus étroits avec des partenaires sur le continent et hors du continent, le Service de l'audit international, sur lequel porte cette opération pilote, bénéficiera d'un programme intensif de révision et de modernisation. Plusieurs des activités prévues mettront l'accent sur la mise en œuvre de systèmes de contrôle interne et de contrôle de la qualité — quelques-unes étant destinées à améliorer les moyens de mettre à disposition les conclusions des contrôles de manière adaptée et opportune et de formuler des recommandations pour changer les procédures de l'agence. D'autres activités visent à réorganiser le service lui-même, notamment la classification des postes et des qualifications en fonction d'un ensemble

de responsabilités redéfinies. Un autre volet important consistera à élaborer un programme de formation continue pour le personnel de l'agence, sous la direction d'un service de formation nouvellement créé. Le troisième et dernier volet aboutira à la production d'un rapport diagnostic en vue de la restructuration de l'agence entière.

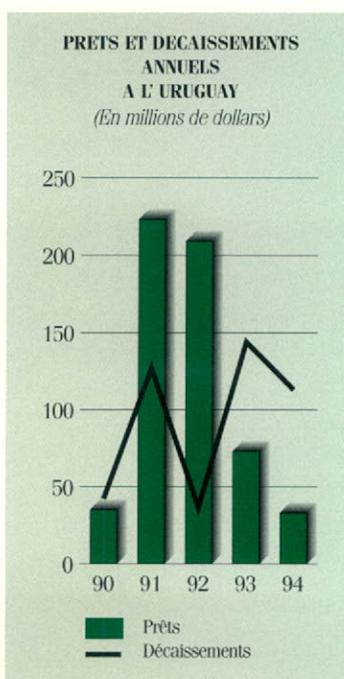
Renforcement de l'Office général des impôts

(don de 121 millions de yen, soit 1,1 million de dollars, du FSJ)

Ce projet fournit une assistance à la troisième phase d'un programme ayant déjà bénéficié en 1986 et 1990 d'un financement de la Banque et dont les objectifs globaux sont de réduire l'évasion fiscale et d'améliorer les services aux contribuables et la productivité du personnel de la *Dirección General de Impuestos Internos (DGI)*. S'étalant sur une période de 28 mois, ce programme sera réalisé par une équipe techni-

que composée de cadres de la DGI et de consultants locaux sous la direction générale du Centre interaméricain d'administrateurs fiscaux (CIAT). Les objectifs spécifiques de cette troisième phase du programme sont d'accroître le nombre de gros contribuables contrôlés dans la capitale et à l'intérieur du pays ; de simplifier les procédures fiscales pour quelque 43 000 contribuables à revenu moyen ; de procéder au contrôle fiscal d'environ 60 000 contribuables en se servant des nouveaux systèmes ; d'introduire des systèmes innovateurs de gestion de l'information dans des domaines allant de l'enregistrement des contribuables aux poursuites judiciaires ; et de fournir une formation aux employés de la DGI. Un autre aspect extrêmement important du programme est d'aider la DGI à décentraliser ses opérations en renforçant les capacités de ses cellules régionales.

PRETS ET DECAISSEMENTS
ANNUELS
A L'URUGUAY
(En millions de dollars)





MONTEVIDEO (URUGUAY). Afin de réduire la pollution sur le littoral de Montevideo, des canalisations d'égouts sont mises en place dans le cadre de la deuxième phase d'un projet d'assainissement appuyé par un prêt de la BID qui s'est élevé à 26 millions de dollars en 1989. Pour la phase initiale de ce projet, la BID avait consenti un prêt de 78 millions de dollars en 1981.

Modernisation du Bureau national des douanes (prêt de 1,05 million de dollars du CO)

Ce prêt appuiera la modernisation et le renforcement de la *Dirección Nacional de Aduanas (DNA)* afin d'améliorer l'application de la réglementation concernant le commerce extérieur. Cette opération cherche à réduire le coût des opérations de douane en améliorant les recettes grâce à une plus grande efficacité. Ses principaux objectifs sont de moderniser la structure fondamentale de l'organisation (y compris la décentralisation et la création de cellules anti-contrebande), de simplifier les procédures douanières, d'assurer une meilleure formation à 100 responsables de la gestion, de l'évaluation et de l'inspection, ainsi que d'élargir le système informatique de la DNA.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Modernisation de l'Administration centrale (deux dons totalisant 3 690 000 dollars)

Cette opération, qui vient répondre à la nécessité de réformer divers aspects importants des systèmes d'administration publique du pays, aura deux grands axes : la mise au point d'un ensemble de normes régissant la dotation en personnel pour pratiquement tous les services de l'administration centrale et la sous-traitance des services auxiliaires pour les hôpitaux à l'extérieur de la ville de Montevideo. Le volet concernant la réforme de la fonction publique s'articule autour de la mise au point d'un système en vertu duquel les fonctionnaires peuvent, à leur gré, suivre des formations pour travailler dans le secteur privé. A cette fin, les ressources serviront à financer des contrats d'apprentissage (*pasantías*) élaborés par l'intermédiaire de comités de reconversion des personnels, ainsi que d'autres formations dans le secteur privé et des programmes d'orientation, destinés à environ 1 500 fonctionnaires dans onze des treize ministères nationaux. Les activités qui seront menées dans le cadre du volet sur la réforme des soins de santé seront regroupées sous forme de programme pilote dont la principale particularité, dans les six hôpitaux retenus pour l'étude, sera la sous-traitance des services de blanchisserie et de nutrition, de l'entretien des installations et équipements et des

services de facturation et de recouvrement. La préparation des documents servant aux soumissions sera administrée par un service de coordination technique créé à cette fin, et assortie de cours de formation sur les particularités des services hospitaliers auxiliaires, qui s'adresseront à 400 salariés (au maximum) d'entreprises privées et qui seront dispensés par des écoles hôtelières et d'autres instituts spécialisés.

Programme de formation des jeunes et de développement des entreprises

(deux dons totalisant 2,5 millions de dollars)

Ce projet, constitué de deux sous-programmes, vise à renforcer le dispositif national qui veille à coordonner l'offre de formation pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail et la demande de travailleurs dans le cadre du Mercosur. Parallèlement, il a pour objet de consolider les moyens par lesquels des organismes privés et des ONG fournissent une formation aux travailleurs, en évaluant la rentabilité de diverses options quant à l'offre de cours de formation, et par conséquent en définissant des orientations qui font état de rôles complémentaires pour les secteurs public et privé dans ce domaine. S'agissant du premier volet, l'*Instituto Nacional de la Juventud (INJU)* coordonnera des cours de formation pour environ 3 200 jeunes (hommes et femmes) et trouvera du travail pour 800 d'entre eux dans des entreprises privées. Pour le second volet, certains Uruguayens âgés de 18 à 29 ans pourront, en plus des cours de formation donnés par un des nombreux organismes privés, bénéficier de capital-risque apporté par l'une de ces deux sociétés d'investissement : l'*Inversiones para el Desarrollo Uruguay, S.A. (SAINDESUR)* ou l'*Asociación Cristiana de Dirigentes de Empresa (ACDE)*, qui leur permettront de créer leur propre entreprise.

Modernisation des relations patronales-syndicales

(don de 876 200 dollars)

L'emploi en Uruguay a subi de grandes mutations au cours des dernières années, à l'aube de l'adhésion au Mercosur et de la libéralisation qui en découlera : un nombre croissant de femmes sont à la recherche d'un emploi et il est impératif d'accroître la productivité pour rester à la hauteur de la concurrence internationale. Il convient donc de créer un programme pour l'emploi qui cible des couches précises, notamment les femmes et les jeunes, et cela étant, des changements se dessinent d'ores et déjà. La présente opération vise à accompagner cette évolution en créant un climat propice à des négociations collectives améliorées et utiles entre le patronat et les syndicats, avec le concours du gouvernement, lorsque les circonstances s'y prêtent.

L'*Universidad Católica del Uruguay (UCUDAL)*, qui est le maître d'œuvre du programme, dispensera des formations à 300 représentants des syndicats, de l'administration publique et du patronat. Les cours seront suivis de débats, conçus pour aboutir à des activités menées conjointement par le salariat et le patronat, notamment à la création de sept « groupes de travail sec-

toriels », avec à la clé une série de cours intensifs traitant des relations professionnelles. L'autre grand volet du programme porte sur la recherche et la diffusion, notamment sur la préparation et la publication d'études sur des activités économiques précises, sur l'adaptation des modèles étrangers de relations patronales-syndicales au contexte uruguayen, avec une série de douze séminaires à l'échelle nationale sur ces sujets, entre autres. La mise en œuvre du programme s'étalera sur 24 mois.

URUGUAY : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Réforme du secteur public	241 073	443 796
Transports et communications	207 898	454 759
Santé et assainissement	187 043	270 312
Agriculture et pêche	181 751	265 245
Aménagement urbain	126 783	173 301
Investissement social	67 598	87 500
Energie	65 299	162 009
Industrie, mines et tourisme	37 624	145 627
Sciences et technologie	35 193	50 000
Education	32 869	89 536
Pré-investissement	9 072	16 014
Financement des exportations	8 940	12 771
Micro-entreprise	7 491	10 000
Autres	103 157	143 001
Total	\$1 311 791	\$2 323 871

VENEZUELA

La Banque a accordé 58 prêts pour un total de 3 668 millions de dollars au Venezuela. Les décaissements cumulés se sont montés à 1 897 millions.

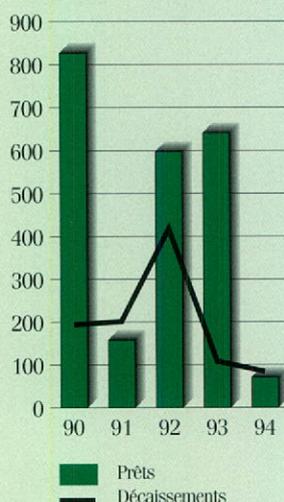
PRET

Programme national de transports urbains

(prêt de 70 millions de dollars du CO)

Ce prêt, qui est assorti d'un financement de 100 millions de dollars approuvé en 1993 par la Banque mondiale et de 30 millions de dollars supplémentaires sous forme de cofinancement de la Société andine de développement, est la première opération de la Banque axée sur le contrôle de la circulation dans les villes et sur les réseaux de transports. Il a pour objectif de soulager ou d'éliminer les problèmes de transport à Caracas et dans d'autres grandes métropoles du pays, et de soutenir le transfert de responsabilités aux villes en ce qui concerne les transports urbains. L'objectif du programme sera le renforcement des capacités des municipalités de planifier, de

PRETS ET DECAISSEMENTS ANNUELS AU VENEZUELA
(En millions de dollars)



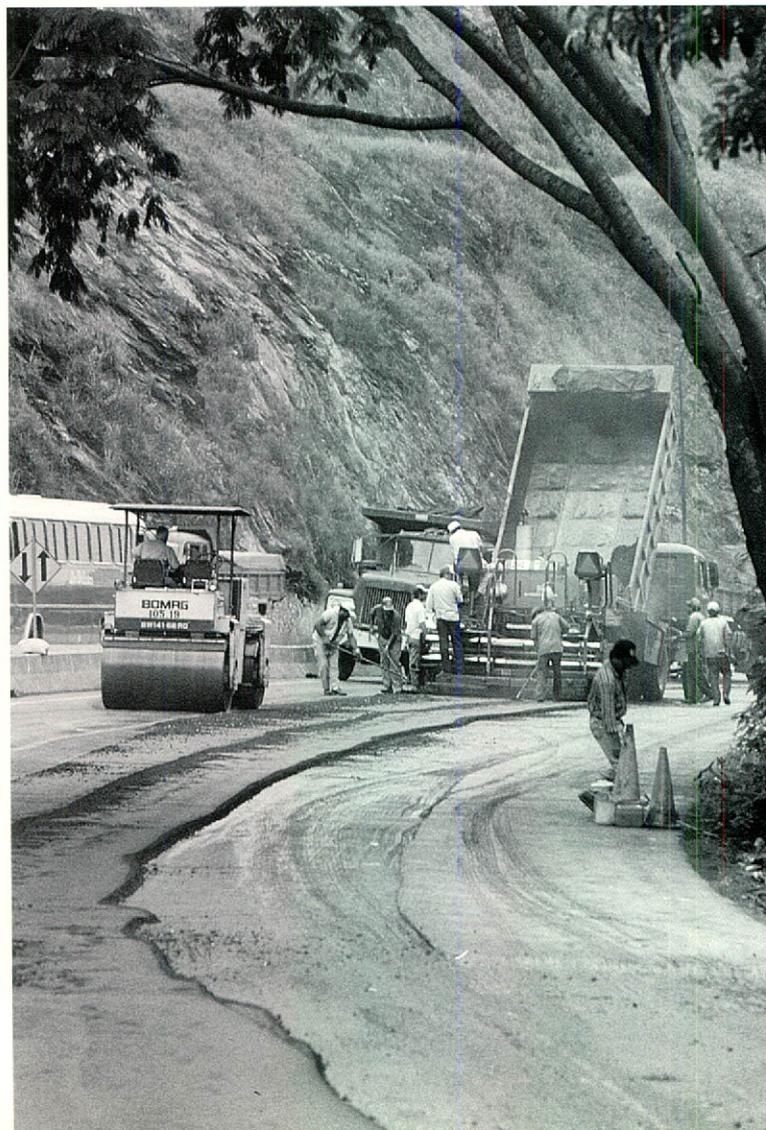
VENEZUELA : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	936 373	4 031 900
Agriculture et pêche	669 991	1 803 075
Réforme du secteur public	565 498	1 270 000
Transports et communications	464 974	1 630 600
Industrie, mines et tourisme	401 651	1 326 594
Santé et assainissement	216 115	526 596
Education	174 608	378 626
Investissement social	84 182	140 000
Environnement	51 486	125 000
Sciences et technologie	47 447	94 000
Aménagement urbain	31 871	94 450
Pré-investissement	22 035	44 694
Financement des exportations	1 404	2 006
Total	\$3 667 635	\$11 467 541

faire fonctionner et d'entretenir les projets et réseaux de transports sous leur juridiction, notamment de transports en commun. Les initiatives entreprises dans chacune des cinq localités participantes (Valencia, San Cristóbal, Maracay, Barcelona-Puerto La Cruz et Caracas) stimuleront les activités qui rendront les transports accessibles aux populations à revenus modestes, diminueront la pollution et amélioreront la sécurité.

L'organisme d'exécution du programme sera le *Fondo Nacional de Transporte Urbano (FONTUR)*, qui bénéficiera d'un renforcement institutionnel dans le cadre de l'une des trois principales composantes du programme. Il sera ainsi mieux à même de travailler avec les municipalités sur l'amélioration de la circulation, par exemple. Dans le cas de la deuxième composante, les ressources seront utilisées sous forme d'investissement en infrastructure urbaine de transport, entretien et remise en état des routes. Une troisième composante financera diverses études techniques et de faisabilité pour les municipalités participantes et non participantes. Pendant toutes les phases du projet, le FONTUR et les municipalités s'intéresseront particulièrement aux mécanismes permettant d'accroître la participation du secteur privé aux investissements dans les transports en commun et à la prestation des services.



REGION

La Banque a accordé 46 prêts pour un total de 2 114 millions de dollars aux projets régionaux. Les décaissements cumulés se sont montés à 1 662 millions.

COOPERATION TECHNIQUE

Innovation et internationalisation au sein des PME-PMI
(dons de 8,7 millions de dollars du FOS et du MIF)

Il s'agit de la deuxième phase du concours apporté par la BID au *Programa Bolívar*, un mécanisme innovateur et couronné de succès par lequel les entreprises régionales admises à y participer forment des partenariats avec d'autres firmes et institutions de recherche, au sein de la région et hors de la région, pour augmenter leur part des marchés internationaux et flexibiliser la conception et la production de leurs biens et services. La deuxième phase du programme prévoit la création de bureaux dans sept pays — le Belize, la République Dominicaine, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et le Salvador — qui viendront s'ajouter aux treize qui existent déjà. Le programme repose sur l'idée que les petites entreprises latino-américaines et caribéennes peuvent se prolonger au dehors et devenir concurrentielles sur le plan international, grâce à une aide adaptée, par exemple des services de conseils juridiques, financiers, scientifiques et technologiques.

Les appréciations faites pendant et après la première phase des activités du programme ont montré que les 14 agences nationales latino-américaines pour les sciences et les affaires (Enlace) mises sur pied sous les auspices du programme ont examiné 600

propositions sur les plans technique et économique, dégagant 300 possibilités de partenariat et 50 cas où des lettres d'intention ont été signées pour établir un partenariat commercial. Au cours de la deuxième phase, six autres agences Enlace seront créées, et de nouvelles antennes, situées dans divers pays, s'ajouteront aux 31 antennes d'ores et déjà en service. Des responsables du secrétariat du programme aideront également à recenser et à trouver d'autres centres d'orientation, aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, pour assortir entrepreneurs et investisseurs.

Elimination de l'onchocercose

(deux dons d'un total de 3,5 millions de dollars du FGPS et un troisième de 500 000 dollars du FOS)

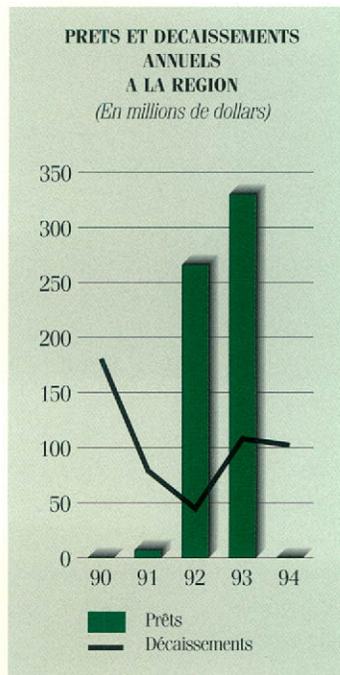
L'onchocercose ou cécité des rivières, menace, selon les estimations, quatre millions de personnes dans les Amériques, la plupart d'entre elles vivant au Brésil, en Colombie, en Equateur, au Guatemala, au Mexique et au Venezuela. L'incidence de cette maladie devrait décroître de façon spectaculaire pendant les cinq années du projet grâce, en particulier, à la livraison de quatre millions de doses d'Ivermectine, médicament sans danger et efficace de traitement de cette maladie. La participation de la Banque au projet s'inscrit dans le contexte de la mise en place, dans les six pays cibles, de plans coordonnés visant à interrompre la transmission de cette maladie. Les stratégies consisteront en programmes d'épidémiologie, d'établissement de cartes, d'éducation sanitaire et d'un système de gestion des informations sanitaires. Pour la composante éducation sanitaire en particulier, des volontaires basés dans la communauté seront chargés des campagnes de traitement et collaboreront avec les deux organismes d'exécution — la

Fondation contre la cécité des rivières dont le siège est aux Etats-Unis et le Programme d'élimination de l'onchocercose dans les Amériques dont le siège se trouve au Guatemala.

Programme d'immunisation

(deux dons d'un montant total de 2 535 000 dollars du FOS)

Ces deux programmes qui seront administrés par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) ont une série d'objectifs que réaliseront les autorités nationales afin de lutter contre les maladies contagieuses. D'une façon générale, les objectifs sont d'éradiquer le tétanos et la rougeole chez les nouveaux-nés (et de consolider l'élimination de la poliomyélite), d'une part, et d'évaluer l'efficacité des programmes d'information et d'éducation sur le SIDA, de l'autre. Plus spécifiquement, les composantes comprendront des



CARACAS (VENEZUELA). La réfection de quelque 6 200 km de routes va être réalisée à l'aide d'un prêt de la BID de 71,6 millions de dollars. Ce projet visera à améliorer la circulation dans la capitale tout en contribuant au développement d'autres régions, et permettra de diminuer les coûts de transport en améliorant la commercialisation des produits agricoles. Le financement de la BID ne couvre qu'une partie de ce projet, dont le coût total s'élève à 240 millions de dollars.

programmes d'immunisation préventive concrets se déroulant sur une période de trois ans, y compris les travaux techniques dans des domaines tels que la surveillance épidémiologique, la virologie, l'éducation et la formation sanitaires (jusqu'à concurrence de 540 cours de brève durée à l'intention de quelque 11 000 responsables de la santé dans toute la région) et des initiatives axées sur la prévention du SIDA ayant recours aux téléconférences et aux films vidéos, par exemple, pour atteindre les groupes ciblés.

Appui au Secrétariat du Traité de coopération amazonienne et à la Commission de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement et l'environnement
(dons d'un montant total de 2 millions de dollars du FOS, assortis d'un don de cofinancement de 500 000 dollars du PNUD)

Cette opération comprend trois sous-programmes qui appuieront les activités des organismes de gestion de l'environnement et autres organes connexes travaillant dans la région. Les activités à coordonner pendant les 39 mois du projet seront axées sur la mise au point de méthodologies communes pour l'application de systèmes d'information géographique, la promotion de l'adoption du zonage écologique et économique comme critère de décision pour le développement futur de cette région qui recouvre 8 millions de km². A partir des travaux entamés dans le cadre d'une initiative de coopération technique en 1991, ce programme acheminera les ressources par l'intermédiaire du Traité de coopération amazonienne (TCA) et de ses organes secondaires spécialisés pour harmoniser et standardiser l'élaboration et la mise en œuvre des politiques écologiques dans les huit pays partis au Traité — Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Guyana, Pérou, Surinam et Venezuela. Il aidera également la Commission de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement et l'environnement, organisme chargé d'assister les gouvernements régionaux à mettre en œuvre Action 21, le plan d'exécution qui a été convenu à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992.

Conférence et formation pour les dirigeants syndicaux
(dons de 1 780 000 dollars du FOS)

Cette opération, la première du genre pour la Banque, comporte deux volets distincts : le premier est une série de séminaires sur les aspects économiques du marché du travail à l'intention des représentants de syndicats de chacun des 26 pays membres emprunteurs de la BID, et le second une conférence de deux jours sur le « Dialogue social pour le développement, la démocratie et l'équité », qui s'est tenue en janvier 1995 à Caracas en collaboration avec l'*Organización Regional Interamericana de Trabajadores (ORIT)*. La formation des dirigeants syndicaux, en général mais pas forcément affiliés à l'ORIT, ou au Congrès du travail des Caraïbes, prendra la forme de cours de trois semaines à l'un des quatre centres d'enseignement — le Centre des études d'économie politique syndicale de l'Université d'Etat de Campinas (Brésil),

l'Institut d'études syndicales (ESTRA) de l'Université nationale du Costa Rica, le Programme de relations du travail de l'Université du Chili et l'Institut d'enseignement sur les syndicats de Kingston, campus jamaïquain de l'Université des Indes-Occidentales. Cette conférence s'inscrit dans le prolongement de la conférence organisée en novembre 1992 à Washington par la Banque et l'ORIT et elle réunira des délégués de diverses organisations syndicales des quatre coins du continent, ainsi que des représentants des gouvernements, du secteur privé et d'institutions multilatérales.

Réforme de l'enseignement dans la région
(deux dons totalisant 1 590 000 dollars du FOS et du FGPS)

Cette opération a pour principal objectif de mettre la réforme de l'enseignement au centre des priorités des pays de la région. Elle bénéficiera à six pays (le Brésil, la Colombie, le Guatemala, le Nicaragua, le Pérou et la République Dominicaine) et sera mise en œuvre par la *Corporación de Investigaciones para el Desarrollo (CINDE)*, un institut d'enseignement autonome au Chili, avec le concours du Dialogue interaméricain, basé à Washington. Le programme cherche à susciter un débat sur la réforme de l'enseignement dans les pays visés, entre autres au sein des syndicats, des partis politiques, des groupes religieux et des médias, en vue notamment d'élaborer de nouvelles politiques et de proposer des réformes sectorielles. Les activités à mener grâce aux ressources mises à disposition dans le cadre du projet consistent plus précisément à compiler des études — certaines dans un contexte national et d'autres en s'inspirant de modèles de réforme de la politique éducative dans la région et ailleurs dans le monde —, à organiser des symposiums zonaux sur les questions d'éducation, à préparer et à diffuser un rapport final proposant un programme.

Programme caribéen de réseau environnemental
(don de 1 million de dollars du FOS)

Ce projet vise à renforcer les capacités de gestion des ressources côtières des 17 pays membres de la Banque qui sont situés dans la sphère d'opérations du programme des Nations Unies pour l'environnement des Caraïbes. Il sera financé conjointement par le don de la Banque et une contribution de 361 000 dollars du programme des Nations Unies pour l'environnement. Un sous-programme établira un système de gestion des informations environnementales appelé CEPNET, qui permettra de réaliser des enquêtes et des analyses sur les systèmes existants, et aboutira à la mise en œuvre d'un programme pilote s'étalant sur 27 mois dans six des pays choisis. Un deuxième sous-programme appuiera un Service consultatif technique qui aidera les organisations nationales de protection de l'environnement à réaliser des études diagnostiques, renforcer les institutions, développer des matériels de formation, contrôler la pollution marine et l'impact des projets sur l'environnement.

Soutien à l'élargissement de l'intégration caribéenne (don de 900 000 dollars du FOS)

Les mécanismes encourageant la convivialité entre les pays anglophones caribéens et leurs voisins hispanophones se sont certes multipliés ces dernières années, mais ils restent relativement peu nombreux. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) doit, dans le même temps, renforcer les liens économiques et commerciaux en son sein. Cette opération a donc un double objectif : d'abord, encourager les passerelles qui se dessinent entre les pays caribéens et les autres regroupements zonaux du littoral caribéen, ensuite, faire progresser la création d'un Marché commun caribéen unique. Six activités contribueront à la réalisation de ce double objectif. Les deux premières sont sous le signe de l'« élargissement » : mettre sur pied un réseau d'information entre la communauté des Caraïbes et d'autres organisations zonales et renforcer les systèmes d'information économique et commerciale dont dispose le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes. Les autres initiatives concernent : 1) la préparation de plans d'action et d'études liés aux politiques des pays caribéens relatives aux investissements dans le secteur privé ; 2) le fonctionnement du marché de l'emploi et son cadre juridique ainsi que la mobilité géographique des travailleurs ; 3) l'analyse des instruments financiers qui, dans la zone, sont susceptibles d'encourager l'épargne et l'investissement ; 4) une série de publications, de séminaires et d'autres moyens pour faire connaître les recommandations et les résultats de chacun de ces rapports et plans.

FONDS MULTILATERAL D'INVESTISSEMENT

Soutien au *Profund Internacional, S.A.* (3 millions de dollars)

Le *Profund Internacional* est un fonds d'investissement régional spécialisé, de création récente, constitué au Panama, qui recense et investira dans les institutions financières et les ONG latino-américaines qui proposent des services aux entreprises artisanales et aux petites entreprises. Dans le cadre de cette opération, le MIF souscrira à des actions privilégiées remboursables (et à quelques actions ordinaires) et il pourra se défaire de son investissement au plus tard le 31 décembre 2006. Dans l'entre-temps, le MIF, à l'instar des autres actionnaires, recevra un dividende cumulé de 5 % pour son investissement. Il sera représenté au sein du Conseil de direction du *Profund*.

Les bénéficiaires des prêts et investissements du *Profund* seront des institutions non gouvernementales en voie de devenir des institutions financières elles-mêmes ou alors des coentreprises au sein desquelles de plus grandes institutions financières recherchent des partenaires parmi les petites entreprises naissantes. En règle générale, les petites entreprises qui seront soutenues par le fonds auront moins de 100 employés et pèseront moins de 200 000 dollars. Selon les premières indications, une fois que le *Profund* aura reçu son premier apport de capital (au moins

12 millions de dollars à la fin de 1994), il fournira des fonds propres à des bénéficiaires (jusqu'à huit) au cours de la première année et ces intermédiaires viendront en aide à leur tour à quelque 18 600 entreprises artisanales et petites entreprises, en consentant des prêts de 350 à 20 000 dollars.

Harmonisation des marchés des capitaux d'Amérique centrale

(don de 2 150 000 dollars assorti d'un prêt de 750 000 dollars à remboursement conditionnel)

Dans le cadre de l'harmonisation des marchés de capitaux d'Amérique centrale qui a déjà commencé, l'objectif de cette opération est d'établir un système régional de compensation et de règlement qui mettra en place des normes communes pour la réglementation des neuf bourses de valeurs existantes. Ce crédit permettra la création dans chacun des pays bénéficiaires de centrales de dépôts de valeurs (CDV) pour garantir chaque échange (ce qui est particulièrement important pour les investissements transfrontières) et assurera, en quelque sorte, les valeurs. Ces centrales ont comme but au cours des prochaines années, de régler toutes les opérations boursières au plus tard dans la journée suivant la transaction initiale. En outre, le programme instituera une réglementation exigeant la publication des prospectus. Anticipant l'objectif ultime de la création d'un seul marché régional intégré, l'opération fournira également des fonds pour acheter les ordinateurs et les logiciels nécessaires au bon fonctionnement des CDV. L'organisme d'exécution, l'*Asociación de Bolsas de Comercio de Centro América (BOLCEN)* sera responsable de l'harmonisation et de la coordination de l'ensemble du programme.

Harmonisation des marchés des capitaux des Caraïbes (don de 2 204 290 dollars)

Ce projet vise à établir des normes applicables dans au moins cinq bourses de valeurs des pays participants (*Bahamas Stock Exchange Limited*, Bahamas ; *Securities Exchange of Barbados*, Barbade ; *Bolsa de Valores de Santo Domingo*, République Dominicaine ; *Jamaica Stock Exchange*, Jamaïque ; et *Trinidad and Tobago Stock Exchange*, Trinité et Tobago) pour des systèmes d'échange de valeurs, de compensation et de règlements, et à mettre en place des mécanismes autorégulés pour chaque bourse. Semblable dans sa conception et son envergure au programme sous-régional de bourses d'Amérique centrale (voir ci-dessus), le crédit du MIF servira à établir des centrales de dépôts des obligations suffisamment capitalisées pour garantir chaque échange, ce qui accroîtra ainsi les garanties de l'investisseur et ouvrira la voie en vue d'une plus grande harmonisation des marchés. L'initiative d'intégration actuelle, qui durera 18 mois, commencera par certaines bourses de tailles différentes allant de celle des Bahamas qui vient juste d'ouvrir à celle de la Jamaïque dont le volume d'échanges a atteint environ 350 millions de dollars en 1993 et englobera toutes les Caraïbes (en accord avec l'initiative de la CARICOM qui

doit comprendre le Guyana, Haïti, le Surinam et les pays membres de l'Organisation des Etats des Caraïbes) et au-delà.

Programme de formation pour les micro-entreprises

(don de 1 615 178 dollars)

Ce programme sera exécuté dans trois pays par des affiliés de l'ONG *ACCION International*, et coordonné par un centre établi par cette dernière à Bogota (Colombie), le *Centro Acción Microempresarial (CAM)*. Conçues en coordination avec d'autres projets de la Banque, dont plusieurs sont des crédits accordés à des micro-entreprises de certains pays, une coopération technique de 1992 et les opérations du MIF au profit du *Gateway Fund* et *Profund* (décrit ci-dessus), ces activités sont destinées à fournir une formation pratique et efficace ainsi que des services de formation aux chefs d'entreprise des secteurs non structurés d'Argentine, de Colombie et du Nicaragua. Il convient de remarquer que, contrairement à de nombreuses initiatives bien connues et couronnées de succès des affiliés du CAM et d'ACCION, ce projet est axé sur des services non financiers, notamment sur l'invention de meilleures techniques de formation dans le domaine de la gestion des affaires, des compétences techniques, de la valorisation des ressources humaines et du développement

organisationnel et des programmes spécialisés pour des bénéficiaires ruraux. Une deuxième étape du programme sera consacrée à la formation de chefs de micro-entreprises au Chili et au Guatemala.

REGION : VENTILATION DES PRETS, 1961-1994

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Secteur	Montant	Coût total des projets
Energie	1 156 826	7 228 418
Transports et communications	138 720	218 216
Environnement	130 000	731 600
Education	65 948	105 410
Industrie, mines et tourisme	58 580	211 615
Pré-investissement	26 566	58 752
Agriculture et pêche	10 267	49 430
Aménagement urbain	5 465	10 000
Autres	521 899	1 790 999
Total	\$2 114 271	\$10 404 440

LISTE DES PRETS APPROUVES EN 1994¹*Capital ordinaire*

Pays	PROJET	Numéro de Prêt	Montant (exprimé en millions de dollars des E.-U.)
ARGENTINE	APPUI A LA CONVERSION D'ORGANISATIONS DES SECTEURS DE PRODUCTION	(816/OC-AR)	132
	CONSOLIDATION DE LA REFORME FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE DU SECTEUR PUBLIC	(826/OC-AR)	47
	DEVELOPPEMENT D'INSTITUTIONS MUNICIPALES ET PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOCIAL	(830/OC-AR)	180
	INVESTISSEMENTS ET REFORME DANS LE MONDE DE L'EDUCATION	(845/OC-AR)	300
BAHAMAS	AMELIORATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	(848/OC-BH)	21
BARBADE	PROGRAMME DE SAUVEGARDE DU LITTORAL, PHASE I	(856/OC-BA)	3,6
BRESIL	RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	(814/OC-BR)	10
	DEVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LE NORD-EST	(841/OC-BR)	400
	RESEAU FERROVIAIRE DE LA BANLIEUE DE SÃO PAULO	(844/OC-BR)	420
	PROGRAMME DE DRAINAGE A SÃO PAULO, PHASE II	(849/OC-BR)	302
CHILI	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL, PHASE III	(853/OC-CH)	75
EQUATEUR	FONDS SOCIAL	(819/OC-EC)	15
	REMISE EN ETAT DU CENTRE HISTORIQUE DE QUITO	(822/OC-EC)	41
	ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT POUR LA VILLE DE QUITO	(823/OC-EC)	136
	REFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE	(831/OC-EC)	80
	REFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE	(832/OC-EC)	12,5
	PROGRAMME POUR LE SECTEUR FINANCIER	(833/OC-EC)	100
	PROGRAMME POUR LE SECTEUR FINANCIER	(834/OC-EC)	10
	RESTRUCTURATION DES SERVICES DE TRANSPORT	(842/OC-EC)	80
	RESTRUCTURATION DES SERVICES DE TRANSPORT	(843/OC-EC)	2,4
DESENETTEMENT ET ALLEGEMENT DU SERVICE DE LA DETTE	(850/OC-EC)	80	
GUATEMALA	RENFORCEMENT DU SERVICE DES DOUANES	(828/OC-GU)	1,4

¹ Le taux d'intérêt variable sur le solde en cours est établi semestriellement.

LISTE DES PRETS APPROUVES EN 1994 ¹*Capital ordinaire (fin)*

Pays	PROJET	Numéro de Prêt	Montant (exprimé en millions de dollars des E.-U.)
JAMAIQUE	PROGRAMME DE PREINVESTISSEMENT MULTISECTORIEL	(835/OC-JA)	7,85
MEXIQUE	ALIMENTATION EN EAU ET EPURATION DES EAUX A GUADALAJARA	(810/OC-ME)	169
	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL	(837/OC-ME)	500
	PROGRAMME INTEGRE D'EDUCATION COMPENSATOIRE	(846/OC-ME)	393
PANAMA	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOCIAL	(854/OC-PN)	21,7
	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOCIAL	(855/OC-PN)	8,3 ²
PARAGUAY	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE	(851/OC-PR)	20,75
PEROU	PROGRAMME DE MODERNISATION DES DOUANES	(820/OC-PE)	1,5
	PROGRAMME DE REFECTION ET D'AMELIORATION DES ROUTES, PHASE II	(836/OC-PE)	252
	RENFORCEMENT DU SECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT DE BASE	(847/OC-PE)	140
	PROGRAMME DE CREDIT MULTISECTORIEL	(852/OC-PE)	100
REPUBLIQUE DOMINICAINE	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE MESURES COMMUNAUTAIRES	(825/OC-DR)	16,5 ²
SALVADOR	FONDS D'INVESTISSEMENT SOCIAL, PHASE III	(829/OC-ES)	60 ²
	PROGRAMME POUR LE SECTEUR DE L'ELECTRICITE, PHASE II	(838/OC-ES)	215
	REFECTION ET AMELIORATION DES ROUTES, PHASE II	(839/OC-ES)	195
	REFECTION ET AMELIORATION DES ROUTES, PHASE II	(840/OC-ES)	30 ²
URUGUAY	MODERNISATION DU BUREAU NATIONAL DES DOUANES	(815/OC-UR)	1,05
	RENFORCEMENT DES SECTEURS SOCIAUX	(811/OC-UR)	30
	MODERNISATION DE LA COUR DES COMPTES	(827/OC-UR)	1,41
VENEZUELA	PROGRAMME NATIONAL DE TRANSPORTS URBAINS	(818/OC-VE)	70

¹ Le taux d'intérêt variable sur le solde en cours est établi semestriellement.² Prise en charge partielle des frais d'intérêt par le Mécanisme de financement intermédiaire.

LISTE DES PRETS APPROUVES EN 1994 ¹*Fonds des opérations spéciales*

Pays	PROJET	Numéro de Prêt	Montant (exprimé en millions de dollars des E.-U.)
ARGENTINE	APPUI A LA CONVERSION D'ORGANISATIONS DES SECTEURS DE PRODUCTION	(925/SF-AR)	22
	DEVELOPPEMENT D'INSTITUTIONS MUNICIPALES ET PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SOCIAL	(932/SF-AR)	30
BOLIVIE	POLITIQUE ET ADMINISTRATION FISCALES	(924/SF-BO)	3,34
	RENFORCEMENT DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	(929/SF-BO)	19
	REFORME EDUCATIVE	(931/SF-BO)	80
	PROGRAMME DE CREDIT GLOBAL MULTISECTORIEL, PHASE II	(939/SF-BO)	70
COLOMBIE	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA CÔTE PACIFIQUE	(926/SF-CO)	40
EQUATEUR	FONDS SOCIAL	(928/SF-EC)	15
HONDURAS	PRET HYBRIDE AU SECTEUR ENERGETIQUE - FINANCEMENT SUPPLEMENTAIRE ²	(936/SF-HO)	14,82
	PRET HYBRIDE AU SECTEUR ENERGETIQUE - FINANCEMENT SUPPLEMENTAIRE ²	(937/SF-HO)	20
	PROJET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARCHIPEL BAY	(938/SF-HO)	19,08
NICARAGUA	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT RURAL	(927/SF-ND)	30
	PROGRAMME DE REFORME DES SERVICES PUBLICS	(933/SF-ND)	114
	PROGRAMME MULTISECTORIEL DE PREINVESTISSEMENT	(934/SF-ND)	9
	FONDS D'INVESTISSEMENT SOCIAL D'URGENCE, PHASE III	(935/SF-ND)	40
REPUBLIQUE DOMINICAINE	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE MESURES COMMUNAUTAIRES	(930/SF-DR)	13,5

¹ Les taux d'intérêt des prêts sollicitant le Fonds des opérations spéciales varient dans une fourchette comprise entre 1 et 4 %, selon le stade de développement du pays et la nature du projet.

² Ces prêts se réfèrent à un programme financé à l'origine par les prêts 664/OC-HO, 645/OC-HO et 868/SF-HO, tous approuvés en 1991.



OCHO RIOS (JAMAÏQUE). Installation d'un système de drainage pour une route de contournement qui permettra de réduire la circulation dans le centre d'Ocho Rios. Les prêts de la Banque se montant à 36 millions de dollars ont amélioré les services publics dans sept régions choisies en raison de leur rôle clé dans le renforcement de l'économie jamaïquaine. Ces fonds ont servi à la reconstruction de routes, d'égouts, d'écoles, de dispensaires et de gares routières.

PRODUIT INTERIEUR BRUT (1960-1994)

TABLEAU 1

(En pourcentage)

	Proportion du PIB Régional			Taux d'accroissement réel						
	Moyennes annuelles			Moyennes annuelles			Annuels			
	1970 1979	1980 1989	1990 1994	1960 1969	1970 1979	1980 1989	1991	1992	1993	1994p
Argentine	19,8	15,5	15,2	4,2	2,7	-1,0	8,9	8,7	6,0	5,5
Bahamas	0,3	0,3	0,3	...	2,7	3,0	-4,0	-2,0	0,8	2,0
Barbade	0,2	0,2	0,2	5,8	2,1	2,1	-3,0	-5,0	1,5	2,4
Bélice	...	0,0	0,0	4,3	4,6	9,0	4,2	2,8
Bolivie	0,9	0,7	0,7	5,1	4,5	-0,4	5,3	2,7	3,2	4,2
Brésil	29,8	34,9	33,7	6,0	8,6	2,3	0,2	-0,8	4,1	5,3
Chili	3,6	3,3	4,2	4,5	2,0	2,8	6,1	10,3	6,0	4,0
Colombie	4,3	4,7	5,4	5,2	5,7	3,3	2,0	3,8	5,3	5,7
Costa Rica	0,5	0,5	0,6	5,8	6,2	2,3	2,3	7,7	6,4	4,3
Equateur	1,3	1,5	1,5	4,3	9,4	2,0	4,9	3,5	1,7	3,0
Guatemala	1,0	0,9	1,0	5,5	5,9	0,6	3,7	4,8	3,9	3,8
Guyana	0,1	0,1	0,1	3,4	1,7	-3,2	8,3	8,0	12,9	7,7
Haiti	0,2	0,2	0,2	0,8	4,5	-0,8	-4,0	-10,0	-4,0	-5,0
Honduras	0,4	0,4	0,4	5,7	5,9	2,7	3,3	5,6	3,7	-1,5
Jamaïque	0,6	0,4	0,4	4,7	-0,2	2,1	0,5	1,4	1,2	2,0
Mexique	18,4	20,4	20,6	7,0	6,4	1,4	3,6	2,8	0,4	3,1
Nicaragua	0,5	0,3	0,2	7,5	-0,1	-1,5	-0,2	0,4	-0,9	1,8
Panama	0,6	0,6	0,6	8,0	4,5	0,3	9,6	8,6	5,9	4,5
Paraguay	0,5	0,7	0,7	4,7	8,5	3,1	2,5	1,8	4,1	4,0
Pérou	4,7	4,0	3,3	5,2	3,7	-0,7	2,8	-2,4	6,5	12,7
République Dominicaine	0,5	0,6	0,6	4,5	7,1	2,8	0,7	7,9	3,0	2,9
Salvador	0,9	0,6	0,6	5,9	4,6	-0,4	3,5	5,1	5,0	6,0
Surinam	0,1	0,1	0,0	5,8	5,6	-0,6	2,8	-1,1	-0,2	-3,0
Trinité et Tobago	0,8	0,7	0,6	5,0	5,3	-3,1	2,5	-1,6	-1,3	2,5
Uruguay	1,1	1,0	1,0	1,2	2,7	0,4	3,2	7,7	1,5	3,5
Venezuela	8,7	7,5	7,8	5,9	4,8	0,3	9,7	6,8	-1,0	-4,3
Amérique latine	100,0	100,0	100,0	5,4	5,6	1,2	3,6	2,9	3,4	4,1

Source : BID, chiffres fondés sur les statistiques officielles des pays membres.

p Chiffres préliminaires.

... Données non disponibles.

POPULATION ET TAUX D'ACCROISSEMENT (1960-94)

TABLEAU 2

Pays	1960	1970	1980	1985	1990	1992	1993	1994	Moyenne des taux d'accroissement		
									1971-80	1981-90	1990-94
	(En milliers)								(En pourcentage)		
Argentine	20 616	23 962	28 237	30 331	32 322	33 101	33 487	33 875	1,7	1,4	1,2
Bahamas	110	170	210	233	255	264	268	272	2,1	2,0	1,6
Barbade	231	239	249	253	257	258	259	260	0,4	0,3	0,3
Belize	91	120	146	166	190	199	204	209	2,0	2,6	2,4
Bolivie	3 351	4 212	5 355	5 895	6 573	6 894	7 064	7 238	2,4	2,1	2,4
Brésil	72 594	95 847	121 286	135 564	149 042	154 105	156 569	159 000	2,4	2,1	1,6
Chili	7 614	9 504	11 145	12 122	13 173	13 599	13 813	14 026	1,6	1,7	1,6
Colombie	15 939	21 360	26 525	29 481	32 300	33 425	33 987	34 545	2,2	2,0	1,7
Costa Rica	1 236	1 731	2 284	2 642	3 035	3 191	3 269	3 347	2,8	2,9	2,5
Equateur	4 354	5 970	7 961	9 099	10 264	10 741	10 981	11 226	2,9	2,6	2,3
Guatemala	3 964	5 246	6 917	7 963	9 197	9 744	10 030	10 322	2,8	2,9	2,9
Guyana	569	709	759	790	796	808	816	825	0,7	0,5	0,9
Haiti	3 804	4 520	5 353	5 865	6 486	6 754	6 893	7 035	1,7	1,9	2,1
Honduras	1 910	2 592	3 569	4 186	4 879	5 180	5 336	5 497	3,3	3,2	3,0
Jamaïque	1 629	1 869	2 133	2 311	2 420	2 469	2 495	2 521	1,3	1,3	1,0
Mexique	35 130	48 400	64 478	72 689	81 250	84 770	86 581	88 431	2,9	2,3	2,1
Nicaragua	1 502	2 063	2 802	3 229	3 676	3 957	4 117	4 275	3,1	2,8	3,8
Panama ¹	1 119	1 506	1 950	2 167	2 398	2 491	2 538	2 611	2,6	2,1	2,2
Paraguay	1 774	2 351	3 147	3 693	4 277	4 520	4 643	4 767	3,0	3,1	2,8
Pérou	9 931	13 193	17 295	19 417	21 550	22 454	22 916	23 381	2,7	2,2	2,1
République Dominicaine	3 231	4 423	5 697	6 416	7 170	7 471	7 620	7 769	2,6	2,3	2,0
Salvador	2 570	3 588	4 525	4 739	5 172	5 396	5 517	5 641	2,3	1,3	2,2
Surinam	290	372	352	383	422	438	447	455	-0,6	1,8	1,9
Trinité et Tobago	843	971	1 082	1 160	1 236	1 265	1 278	1 292	1,1	1,3	1,1
Uruguay	2 538	2 808	2 914	3 008	3 094	3 131	3 149	3 167	0,4	0,6	0,6
Venezuela	7 502	10 604	15 024	17 164	19 321	20 187	20 620	21 051	3,5	2,5	2,2
Amérique latine	204 442	268 332	341 395	380 968	420 754	436 814	444 897	453 038	2,4	2,1	1,9

Sources : Centre démographique latino-américain, Santiago (Chili), et estimations de la BID.

¹ Y compris la zone du canal, depuis 1980.

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT ¹ (1960-1994)

TABLEAU 3

Pays	(En dollars des Etats-Unis de 1988)						(En pourcentage du PIB de l'OCDE ²)				
	1960	1970	1980	1990	1993	1994p	1970	1980	1990	1993	1994p
Argentine	3 339	4 318	4 709	3 755	4 552	4 747	38,0	33,2	21,1	25,2	25,9
Bahamas	...	9 846	10 486	11 424	10 308	10 359	86,6	74,0	64,3	57,2	56,4
Barbade	2 526	4 536	5 358	6 001	5 592	5 705	39,9	37,8	33,8	31,0	31,1
Belize	1 671	2 045	2 264	2 276	...	11,8	11,5	12,6	12,4
Bolivie	762	1 039	1 199	979	1 016	1 033	9,1	8,5	5,5	5,6	5,6
Brésil	840	1 171	2 223	2 075	2 044	2 120	10,3	15,7	11,7	11,3	11,5
Chili	1 775	2 133	2 339	2 614	3 056	3 130	18,8	16,5	14,7	16,9	17,1
Colombie	737	909	1 253	1 457	1 537	1 598	8,0	8,8	8,2	8,5	8,7
Costa Rica	1 089	1 390	1 789	1 688	1 826	1 860	12,2	12,6	9,5	10,1	10,1
Equateur	758	811	1 403	1 298	1 337	1 347	7,1	9,9	7,3	7,4	7,3
Guatemala	654	844	1 109	910	942	950	7,4	7,8	5,1	5,2	5,2
Guyana	640	738	727	500	644	686	6,5	5,1	2,8	3,6	3,7
Haiti	288	262	352	263	205	191	2,3	2,5	1,5	1,1	1,0
Honduras	542	684	861	798	825	788	6,0	6,1	4,5	4,6	4,3
Jamaïque	1 267	1 857	1 520	1 561	1 563	1 578	16,3	10,7	8,8	8,7	8,6
Mexique	1 170	1 686	2 421	2 256	2 263	2 284	14,8	17,1	12,7	12,5	12,4
Nicaragua	868	1 228	884	568	512	502	10,8	6,2	3,2	2,8	2,7
Panama	1 143	1 827	2 314	2 008	2 381	2 419	16,1	16,3	11,3	13,2	13,2
Paraguay	772	910	1 560	1 557	1 553	1 573	8,0	11,0	8,8	8,6	8,6
Pérou	1 350	1 725	1 877	1 339	1 354	1 496	15,2	13,2	7,5	7,5	8,2
République Dominicaine	384	458	699	680	715	722	4,0	4,9	3,8	4,0	3,9
Salvador	985	1 237	1 266	1 059	1 144	1 186	10,9	8,9	6,0	6,3	6,5
Surinam	575	737	1 241	955	883	841	6,5	8,8	5,4	4,9	4,6
Trinité et Tobago	3 102	4 096	6 322	4 136	4 049	4 105	36,0	44,6	23,3	22,5	22,4
Uruguay	2 097	2 211	2 864	2 791	3 078	3 168	19,5	20,2	15,7	17,1	17,3
Venezuela	2 913	3 773	4 048	3 400	3 715	3 482	33,2	28,6	19,1	20,6	19,0
Amérique latine	1 284	1 677	2 315	2 082	2 169	2 218	14,8	16,3	11,7	12,0	12,1

Sources : Estimations de la BID basées sur les statistiques officielles pour les pays d'Amérique latine et OCDE, Principaux indicateurs économiques, octobre 1994.

¹ Voir la publication de la BID, *Economic and Social Progress in Latin America*, Rapport 1994, Appendice statistique, Notes méthodologiques pour les tableaux B-1 à B-19.² En raison des différences dans la méthodologie employée par la BID et l'OCDE pour la conversion des comptes nationaux en une monnaie commune, les données ne sont pas strictement comparables à celles publiées dans les publications antérieures du Rapport annuel. Le PIB par habitant de l'OCDE en dollars constants de 1988 est évalué à 11 366 pour 1970, 14 170 pour 1980, 17 775 pour 1990, 18 036 pour 1993 et 18 357 pour 1994.

p Chiffres préliminaires.

... Données non disponibles.

EXPANSION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT, PAR SECTEURS (1990-1993)

TABLEAU 4

(Taux d'accroissement annuel moyen exprimé en pourcentage)

Pays	Agriculture ¹				Industrie ²				Services ³			
	1990	1991	1992	1993	1990	1991	1992	1993	1990	1991	1992	1993
Argentine	11.4	3.9	0.1	-1.0	0.2	11.2	9.1	5.8	-1.6	8.5	9.9	7.1
Bahamas
Barbade	8.5	-4.5	-9.3	-7.1	-4.4	-4.6	-6.5	0.6	-3.7	-3.5	-5.1	1.5
Belize	13.3	5.2	13.8	4.1	9.9	4.0	12.9	7.3	9.5	3.2	6.5	2.7
Bolivie	2.0	12.5	-4.2	5.4	6.7	4.9	3.7	2.7	3.0	3.3	4.5	2.8
Brésil	-3.7	2.8	5.4	-1.2	-8.3	-1.9	-3.8	6.7	-1.2	1.4	-1.1	4.8
Chili	6.6	3.2	4.8	1.1	0.0	6.3	8.6	4.2	4.4	5.9	9.8	6.6
Colombie	5.8	4.2	-1.9	2.7	1.7	0.6	3.8	2.8	4.5	1.8	5.8	7.6
Costa Rica	2.5	6.3	4.0	2.5	2.4	1.3	9.0	7.3	4.3	1.3	8.0	6.6
Equateur	6.1	6.0	4.7	1.3	-1.9	3.7	4.2	3.9	4.9	4.8	3.0	0.3
Guatemala	4.1	3.1	3.0	2.1	1.4	2.5	7.2	3.2	3.2	4.3	5.0	4.8
Guyana	-13.8	12.4	24.3	6.2	-0.3	11.9	3.8	17.7	1.6	-0.5	1.2	3.4
Haïti	-3.7	-4.0	-7.3	-5.0	-0.3	-3.6
Honduras	1.1	6.1	3.6	1.1	-0.5	0.9	10.5	4.4	-1.1	1.0	5.2	4.7
Jamaïque	11.5	-0.2	12.9	8.8	8.1	-1.4	0.0	-0.8	3.6	3.0	0.9	1.9
Mexique	5.9	1.0	-1.0	1.8	5.8	3.5	2.9	-0.6	3.8	4.2	3.4	0.5
Nicaragua	-0.2	-3.9	2.9	1.0	-2.3	4.1	-2.7	-0.7	0.4	2.8	1.3	-2.3
Panama	3.0	5.0	6.3	1.4	11.7	18.2	17.3	17.2	3.8	7.6	6.8	4.3
Paraguay	2.2	-0.6	0.1	5.6	3.0	2.5	2.6	3.7	3.6	4.2	2.0	3.5
Pérou	-6.4	1.8	-6.2	7.5	-3.9	5.0	-2.3	9.0	-5.3	1.9	-1.2	4.3
Rép. Dominicaine	-8.6	4.2	6.0	0.3	-10.4	-3.0	12.2	2.7	-0.9	1.5	6.4	3.8
Salvador	7.4	-0.1	9.0	-0.3	1.0	5.7	6.5	8.7	2.8	4.1	3.5	6.1
Surinam	0.8	10.8	4.9	0.7	-1.7	0.1	2.3	0.2	-2.6	-7.4	-7.7	-1.3
Trinité et Tobago	17.0	-5.5	0.3	3.3	1.8	4.5	-1.2	-4.5	0.2	3.6	-1.5	1.2
Uruguay	0.3	2.2	11.0	0.3	-1.9	1.3	4.4	-6.1	2.4	4.4	8.7	5.6
Venezuela	-1.5	2.4	2.7	-4.1	9.7	12.3	7.2	0.5	4.6	9.0	8.6	-2.6
Amérique latine	1.7	2.8	2.3	0.3	-1.6	3.2	2.0	3.9	1.1	4.3	3.9	3.5

Source : BID, chiffres fondés sur les statistiques officielles des pays membres.

¹ L'agriculture comprend aussi l'élevage, la chasse et la pêche, ainsi que la sylviculture.² L'industrie comprend l'exploitation minière, la production manufacturière, l'électricité, le gaz et l'eau ainsi que le bâtiment.³ Les services comprennent le commerce, les transports et les communications, les banques, les administrations.

... Données non disponibles.

EXPANSION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT, PAR DEPENSES ¹ (1991-1994)
(Taux d'accroissement annuel moyen exprimé en pourcentage)

TABLEAU 5

Importations	Consommation				Investissements				Exportations ²				Importations ²			
	1991	1992	1993	1994p	1991	1992	1993	1994p	1991	1992	1993	1994p	1991	1992	1993	1994p
Argentine	12,3	10,4	5,0	3,4	25,1	30,9	13,7	18,0	-8,3	0,6	5,0	12,0	64,9	63,1	11,0	17,0
Bahamas
Barbade	1,8	-4,0	-0,5	...	-11,6	-50,1	45,0	...	-4,0	-7,0	3,0	...	-0,2	-21,0	8,6	...
Bélice	12,7	5,8	-5,2	-0,7	7,3	8,8	14,4	5,0	2,2	12,3	11,5	2,0	12,2	8,2	5,5	-0,5
Bolivie	1,2	1,8	3,2	...	43,6	15,6	1,4	...	1,6	-6,3	5,3	27,0	24,9	9,6	2,2	62,0
Brésil	1,2	-2,6	5,7	7,5	-3,2	-9,1	9,8	4,0	6,6	23,2	12,1	-2,0	10,0	5,3	35,2	6,5
Chili	7,1	7,0	5,5	1,5	-2,1	23,3	13,8	3,9	10,0	16,7	4,4	9,3	6,3	23,7	11,5	4,1
Colombie	1,6	2,2	7,5	5,1	-8,7	39,0	27,7	9,9	12,8	5,3	5,5	5,3	0,6	40,9	43,1	8,0
Costa Rica	0,8	6,6	6,4	3,4	-12,4	31,7	8,5	6,5	8,4	14,3	13,5	3,9	-3,3	26,0	15,0	3,8
Equateur	-1,4	1,8	1,1	4,2	38,4	3,8	-4,0	2,0	6,8	7,3	4,5	4,0	16,5	1,2	-4,4	8,0
Guatemala	3,6	8,1	5,0	5,7	22,6	29,6	-5,9	5,0	-4,9	8,3	8,6	1,0	7,2	37,0	4,4	9,0
Guyana	3,7	-10,7	28,9	13,3	-16,2	-1,4	5,0	7,2	16,4	38,2	3,4	7,0	-3,8	17,6	8,3	11,0
Haïti	-0,9	-9,1	0,0	...	-11,0	-51,3	-19,0	...	-9,9	-57,5	3,9	...	-1,0	-46,1	14,3	...
Honduras	2,1	3,6	5,2	-1,5	17,9	12,4	7,6	0,0	-2,0	8,0	0,2	2,0	6,0	7,5	7,2	1,0
Jamaïque	-0,2	-5,9	2,4	1,8	6,0	-5,0	-1,0	1,5	6,1	5,0	4,2	4,0	7,3	-8,1	5,0	3,6
Mexique	5,7	4,8	0,1	3,7	7,5	14,4	-3,3	8,5	4,6	1,6	3,5	5,5	16,8	20,9	-1,2	11,6
Nicaragua	7,5	-1,3	-6,1	-0,2	11,7	-6,9	-5,7	2,0	-15,2	20,2	8,4	10,0	16,4	-0,6	-12,0	2,0
Panama	11,5	6,5	4,9	6,5	11,4	41,1	4,1	8,0	8,6	2,6	8,7	2,2	15,8	12,1	4,1	8,7
Paraguay	4,1	2,1	2,5	3,4	8,6	-6,5	2,3	3,5	-11,5	-9,7	14,2	9,0	3,0	-10,9	3,3	5,0
Pérou	1,8	1,5	3,3	6,7	11,3	-7,1	12,4	33,0	11,5	0,1	6,3	20,0	20,1	9,7	-0,3	26,0
Rép. Dominicaine	-1,1	-0,7	5,0	1,8	-0,2	23,5	12,5	7,5	11,9	24,0	-2,0	2,0	9,3	19,4	3,9	3,0
Salvador	3,0	2,9	4,2	9,3	22,5	25,5	6,0	10,0	-1,6	11,2	14,4	-3,3	4,2	13,1	7,4	11,0
Surinam	1,8	-28,1	-10,6
Trinité et Tobago	2,8	-1,1	-1,4	-2,9	30,1	-11,0	5,0	-6,0	2,7	-9,0	-5,5	5,0	12,7	-15,0	-4,2	-16,0
Uruguay	2,8	10,3	1,0	5,1	28,8	12,0	20,4	5,0	2,6	10,5	2,2	4,0	18,7	25,3	14,3	10,0
Venezuela	7,4	6,2	-0,1	-9,1	80,0	35,5	-19,3	-7,1	4,3	-2,3	8,2	5,3	49,5	21,7	-9,9	-17,3
Amérique latine	4,6	3,0	2,4	3,9	8,0	9,6	4,0	7,7	4,5	9,0	6,6	4,1	17,2	19,3	9,0	7,5

Source : BID, chiffres fondés sur les statistiques officielles des pays membres.

¹ PIB = consommation + investissements + exportations - importations.

² Biens et services, non compris les revenus des facteurs.

p Chiffres préliminaires.

... Données non disponibles.

ENCOURS TOTAL DE LA DETTE EXTERIEURE DECAISSEE ¹ (1985-94)

TABLEAU 6

(En millions de dollars des Etats-Unis)

Pays	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994p
Argentine	50 946	52 450	58 458	58 741	65 257	62 233	65 396	67 770	74 473	82 331
Bahamas	193	216	193	171	221	266	413	439	455	...
Barbade	457	579	577	703	644	683	652	621	566	581
Bélieze	118	121	137	139	144	152	169	172	184	205
Bolivie	4 805	5 575	5 836	4 901	4 135	4 278	4 076	4 220	4 212	4 303
Brésil	106 121	113 705	123 837	115 711	111 372	116 417	117 350	121 063	132 749	134 865
Chili	20 384	21 144	21 489	19 582	18 032	19 227	17 947	19 134	20 637	20 884
Colombie	14 246	15 362	17 008	16 995	16 878	17 232	17 338	17 197	17 173	19 124
Costa Rica	4 401	4 576	4 721	4 544	4 603	3 772	4 049	3 966	3 872	3 831
Equateur	8 703	9 334	10 473	10 745	11 317	12 109	12 468	12 280	14 110	13 232
Guatemala	2 656	2 794	2 796	2 639	2 637	2 839	2 824	2 750	2 954	3 112
Guyana	1 485	1 620	1 722	1 858	1 630	1 915	1 940	1 878	1 938	1 995
Haïti	718	710	844	818	802	884	747	773	773	843
Honduras	2 729	2 974	3 299	3 308	3 385	3 714	3 383	3 594	3 865	4 172
Jamaïque	4 068	4 216	4 733	4 569	4 574	4 663	4 516	4 394	4 279	4 299
Mexique	96 867	100 889	109 469	99 213	93 838	106 026	115 362	113 423	118 028	124 192
Nicaragua	5 821	6 821	7 976	8 741	9 743	10 692	10 642	11 133	10 445	10 704
Panama	4 759	4 859	5 630	6 066	6 318	6 679	6 733	6 486	6 802	6 919
Paraguay	1 817	2 087	2 520	2 351	2 384	2 106	2 066	1 634	1 599	1 648
Pérou	12 884	14 888	17 490	18 245	18 583	20 068	20 720	20 293	20 328	22 327
Rép. Dominicaine	3 502	3 687	3 923	3 991	4 053	4 387	4 494	4 612	4 633	4 141
Salvador	1 854	1 858	1 982	1 994	2 078	2 147	2 180	2 261	2 012	2 245
Surinam	52	70	85	95	123	123
Trinité et Tobago	1 448	1 855	1 802	2 061	2 117	2 508	2 475	2 364	2 137	2 149
Uruguay	3 919	3 906	4 299	3 821	5 246	5 850	6 149	6 659	7 259	7 289
Venezuela	35 334	34 340	34 570	34 738	32 377	33 170	34 122	37 774	37 465	37 813
Amérique latine	390 286	410 636	445 868	426 740	422 491	444 140	458 211	466 890	492 948	513 204

Sources : Estimations de la Banque mondiale, tableaux de la dette mondiale, 1993-94 et 1994-95, et estimations de la BID.

¹ Le total de la dette extérieure est la somme de la dette extérieure, à court terme et à long terme (y compris les arriérés sur les intérêts), et de l'utilisation des ressources du FMI. La dette extérieure à long terme est composée de la dette contractée ou garantie par l'Etat et de la dette privée non garantie. La dette extérieure à court terme est la dette à échéance initiale de 1 an ou moins ; elle peut être publique ou privée. L'utilisation des ressources du FMI indique des obligations de rachat envers le FMI, en ce qui concerne toute utilisation des ressources du Fonds, à l'exclusion de ceux résultant de tirages dans la tranche de réserve et du Fonds fiduciaire du FMI.

p Chiffres préliminaires.

... Données non disponibles.

ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE LIPC¹ (1971-1994)

TABLEAU 7

(En pourcentage)

Pays	1971-80	1981-90	1981-85	1986-90	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994p
Argentine	119,5	437,6	322,6	583,8	100,8	672,1	2 314,0	171,7	24,9	10,6	4,2
Bahamas	7,5	5,5	5,9	5,1	12,1	4,6	4,7	7,1	5,8	2,6	3,0
Barbade	14,2	5,7	7,7	3,7	14,4	3,9	3,1	6,3	6,0	1,2	1,5
Bélieze	...	4,1	6,1	2,2	...	4,2	3,0	5,6	2,8	1,5	1,8
Bolivie	18,8	222,7	610,9	46,5	47,2	11 748,3	17,1	21,4	12,1	8,5	7,5
Brésil	35,3	337,1	148,9	667,6	82,8	226,9	2 937,8	440,9	1 008,7	2 148,4	2 474,0
Chili	130,3	20,3	21,3	19,4	35,1	30,7	26,0	22,0	15,6	12,1	11,0
Colombie	21,1	23,7	22,3	25,0	26,5	24,0	29,1	30,4	27,0	22,6	22,5
Costa Rica	10,8	25,6	34,8	17,0	18,1	15,1	19,0	28,7	21,8	9,8	18,0
Equateur	12,6	36,3	27,5	45,8	13,0	28,0	48,5	48,7	54,6	45,0	35,0
Guatemala	9,6	14,4	7,5	21,8	10,8	18,7	41,2	33,2	10,0	11,9	12,0
Guyana	10,2	30,9	19,6	43,3	14,1	15,0	63,6	101,5	28,2	10,0	15,0
Haiti	10,7	6,7	9,1	4,3	17,8	10,7	21,5	20,4	25,3	46,2	...
Honduras	8,1	7,8	6,9	8,7	18,1	3,4	23,3	34,0	8,7	10,8	25,0
Jamaïque	18,1	14,8	16,6	13,1	27,3	25,7	22,0	51,1	77,3	22,1	30,0
Mexique	16,5	65,1	60,7	69,7	26,4	57,8	26,7	22,7	15,5	9,7	7,0
Nicaragua	...	595,3	54,4	3 031,9	35,3	219,5	7 485,2	2 742,3	20,3	20,4	10,0
Panama	7,0	1,8	3,2	0,4	13,8	1,0	0,8	1,3	1,8	0,5	1,2
Paraguay	13,1	21,7	15,8	28,0	22,4	25,2	38,2	24,3	15,1	18,2	21,0
Pérou	30,2	332,1	102,1	823,8	59,1	163,4	7 481,7	409,5	73,5	48,6	24,0
Rép. Dominicaine	10,4	24,6	16,2	33,6	16,7	37,5	59,4	53,9	4,5	4,8	8,2
Salvador	10,7	19,0	14,7	23,5	17,4	22,3	24,0	14,4	11,2	18,6	11,0
Surinam	9,8	12,9	7,0	33,6	14,1	10,9	21,7	26,0	43,7	143,5	354,0
Trinité et Tobago	13,0	11,0	12,4	9,7	17,5	7,6	11,0	3,9	6,4	10,7	8,6
Uruguay	62,7	60,6	44,8	78,2	63,5	72,2	112,5	102,0	68,4	54,1	42,0
Venezuela	8,4	23,3	11,1	36,9	21,5	11,4	40,8	34,2	31,4	38,1	57,0

Sources : Fonds monétaire international, *Statistiques financières internationales*, et estimations de la BID.¹ Moyennes annuelles des indices mensuels des prix à la consommation.

p Chiffres préliminaires.

... Données non disponibles.

ETAT RECAPITULATIF DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ¹ (1990-1994)

(En millions de dollars des Etats-Unis)

Pays	1990				1991				1992	
	Solde			Réserves et postes apparentés ²	Solde			Réserves et postes apparentés ²	Solde	
	des opérations sur marchandises	du compte courant	du compte de capital		des opérations sur marchandises	du compte courant	du compte de capital		des opérations sur marchandises	du compte courant
Argentine	8 628	4 552	-1 888	-3 379	4 419	-647	3 618	-2 630	-1 450	-6 546
Bahamas	-882	-75	57	-9	-725	-86	176	-13	-759	-33
Barbade	-471	-16	45	36	-474	-29	-0	39	-306	137
Belize	-59	15	25	-15	-97	-25	22	16	-103	-28
Bolivie	55	-191	221	-18	-43	-262	231	-22	-432	-533
Brésil	10 747	-3 788	5 330	-1 246	10 578	-1 408	753	-197	15 525	6 275
Chili	1 273	-648	3 011	-2 331	1 574	12	836	-1 248	750	-743
Colombie	1 971	542	-2	-610	2 959	2 349	-783	-1 836	1 233	912
Costa Rica	-442	-424	170	197	-199	-75	323	-348	-471	-370
Equateur	1 003	-166	318	-276	644	-467	448	-164	960	10
Guatemala	-216	-212	146	29	-443	-183	654	-554	-1 044	-705
Guyana	-22	-149	164	-18	17	-119	158	-40	-20	-146
Haïti	-87	-38	17	-26	-137	-10	32	21	-113	6
Honduras	-20	-51	183	-24	-77	-172	86	-65	-157	-258
Jamaïque	-522	-328	417	-118	-424	-255	190	85	-475	10
Mexique	-4 433	-7 451	8 526	-2 303	-11 329	-14 888	25 159	-7 993	-20 677	-24 806
Nicaragua	-237	-305	447	39	-419	-4	6	-86	-547	-716
Panama	-841	63	-222	-297	-1 041	-220	-298	-198	-1 265	109
Paraguay	-253	-172	29	-219	-667	-599	156	-298	-783	-859
Pérou	339	-841	876	-285	-165	-1 220	489	-887	-565	-1 686
Rép. Dominicaine	-1 058	-106	408	-7	-1 070	-35	-49	-341	-1 611	-445
Salvador	-599	-136	20	-153	-706	-167	-28	70	-961	-108
Surinam	91	34	-15	-10	-1	-75	32	43	68	11
Trinité et Tobago	987	439	-231	-96	541	-20	-103	153	666	122
Uruguay	426	169	-69	-151	61	42	-356	-154	-135	-16
Venezuela	10 637	8 279	-3 594	-2 943	4 837	1 736	2 004	-2 224	1 274	-3 753
Amérique latine	26 010	-1 005	14 391	-14 237	7 607	-16 836	33 758	-18 873	-11 405	-34 163

Sources : Fonds monétaire international, Balance of Payments (bande magnétique), décembre 1994, et estimations de la BID.

¹ Le poste des « Opérations sur marchandises » est égal aux exportations moins les importations évaluées aux prix f.o.b. Le compte courant est égal aux opérations sur marchandises plus les services et transferts sans contrepartie. Le compte de capital est le net des entrées et sorties de capitaux des secteurs monétaire et non monétaire. Les réserves et les postes apparentés comprennent les changements en or monétaire, les droits de tirage spéciaux, la position de réserve au Fonds monétaire international, les devises et l'utilisation des ressources du FMI. Les erreurs et omissions ne sont pas comprises.

² Comme le veut l'usage, le signe (-) signifie une augmentation.

p Chiffres préliminaires.

TABLEAU 8

du compte de capital	1993				1994p				Réserves et postes apparentés ²	Pays
	Solde		du compte de capital	Réserves et postes apparentés ²	Solde		du compte de capital	Réserves et postes apparentés ²		
	Réserves et postes apparentés ²	des opérations sur marchandises			des opérations sur marchandises	du compte courant				
10 959	-4 550	-2 428	-7 452	9 912	-2 547	-6 000	-12 000	12 000	-300	Argentine
12	28	-824	-72	-2	-19	-860	-60	20	-30	Bahamas
-100	-28	-415	53	-13	-20	-430	95	-6	-40	Barbade
22	-0	-118	-48	32	14	-115	-54	44	10	Bélice
525	-26	-358	-479	404	-138	-374	-322	358	-85	Bolivie
9 925	-15 068	13 072	-637	10 703	-9 213	10 500	1 000	10 500	-11 500	Brésil
2 931	-2 547	-979	-2 093	2 608	-420	-100	-1 200	3 000	-1 200	Chili
166	-1 092	-1 655	-2 240	1 780	-204	-1 700	-2 650	2 600	50	Colombie
343	-175	-665	-470	390	59	-594	-437	207	230	Costa Rica
189	-103	578	-360	760	-528	500	-350	650	-300	Equateur
604	20	-1 025	-687	891	-144	-797	-611	600	11	Guatemala
198	-35	-31	-143	166	-38	-18	-120	137	-16	Guyana
-5	-0	-102	13	-11	-26					Haïti
240	-11	-97	-217	193	106	-250	-350	290	-10	Honduras
260	-211	-814	-226	261	-114	-875	-40	300	-340	Jamaïque
27 008	-1 745	-18 891	-23 391	32 059	-7 232	-22 603	-28 307	9 115	19 192	Mexique
656	-0	-392	-456	249	79	-340	-390	410	-20	Nicaragua
-405	-116	-1 364	-38	113	-93	-1 565	-140	-100	-50	Panama
-204	346	-1 176	-1 110	252	-86	-522	-304	500	-249	Paraguay
907	-568	-580	-1 768	1 176	-445	-950	-2 300	5 000	-2 700	Pérou
165	-26	-1 606	-161	319	-89	-1 700	-375	200	175	Rép Dominicaine
134	-91	-1 035	-77	99	-112	-1 210	-250	250	-150	Salvador
-48	12	45	-9	-4	13	33	-15	-10	25	Surinam
-84	34	462	101	98	-158	749	416	-304	-111	Trinité et Tobago
-0	-188	-386	-226	198	-192	-750	-450	250	-60	Uruguay
3 017	1 031	2 902	-2 223	1 832	-16	5 300	400	-3 600	3 200	Venezuela
57 417	-25 111	-17 887	-44 421	64 469	-21 568	-24 671	-48 816	42 411	5 732	Amérique latine

QUELQUES INDICATEURS SOCIAUX ¹

Pays	Statistiques de l'état civil									
	Taux de natalité (pour 1 000 habitants)		Taux de mortalité		Mortalité infantile (pour 1 000 naissances)		Espérance de vie à la naissance		Nombre d'habitants par médecin	
	1970	DED ²	1970	DED	1970	DED	1970	DED	1970	DED
Argentine	23,1	20,3	9,0	8,6	52,2	29,0	66,8	71,4	529	335
Bahamas	25,3	20,0	6,2	5,7	35,0	25,0	64,9	69,6	1 315	773
Barbade	20,6	15,7	8,7	8,8	38,2	10,0	68,7	75,3	1 914	1 123
Bélice	...	36,6	...	6,2	...	41,0	58,9	68,7	2 926	1 562
Bolivie	45,5	35,5	19,5	10,0	153,4	82,0	46,1	59,6	2 018	1 534
Brésil	34,8	23,3	10,2	7,4	94,6	57,0	59,0	66,2	2 029	684
Chili	29,2	22,5	9,5	7,4	78,0	23,3	62,4	72,0	2 160	2 152
Colombie	37,1	23,9	9,3	5,8	73,6	21,0	61,0	69,3	2 256	1 152
Costa Rica	33,4	26,3	6,7	3,6	61,5	14,0	67,1	76,2	1 622	1 031
Equateur	42,5	29,5	11,8	6,8	99,8	45,0	58,1	66,6	2 909	984
Guatemala	45,0	38,4	14,4	7,4	100,2	62,0	52,5	64,8	3 656	2 184
Guyana	33,9	24,5	6,9	7,4	80,2	48,0	59,7	65,1	4 012	6 220
Haïti	40,7	34,4	17,9	12,9	141,0	93,0	47,6	54,6	12 521	7 304
Honduras	49,3	37,3	14,7	6,8	110,2	49,0	52,7	65,8	3 774	2 435
Jamaïque	34,4	23,9	8,3	6,4	43,2	14,0	67,7	73,6	2 632	2 006
Mexique	43,4	28,0	9,4	5,3	72,4	35,0	61,9	70,3	1 481	1 771
Nicaragua	47,4	39,0	13,5	6,3	106,0	56,0	53,9	66,6	2 147	1 492
Panama	37,1	24,9	7,7	5,0	46,6	21,0	65,5	72,8	1 657	841
Paraguay	37,7	33,1	7,3	6,3	56,6	35,5	65,3	67,2	2 298	1 250
Pérou	40,8	29,1	13,9	7,4	108,0	52,0	53,9	67,2	1 920	939
Rép. Dominicaine	41,2	26,0	10,8	6,0	90,0	41,0	58,7	67,5	2 299	1 765
Salvador	43,9	33,4	11,6	6,9	103,0	40,0	57,6	66,3	4 101	2 816
Surinam	35,7	30,5	7,6	6,3	53,2	36,5	63,8	68,6	2 150	1 264
Trinité et Tobago	27,4	23,4	7,3	6,3	52,0	15,0	65,4	71,3	2 248	943
Uruguay	20,9	17,1	9,8	9,6	46,4	20,0	68,8	73,7	915	513
Venezuela	37,9	26,0	7,0	4,5	53,4	20,2	65,2	70,3	1 120	633

Sources : Statistiques annuelles de la CEPALC, de l'UNESCO, du Bureau des statistiques de l'ONU, divers numéros : OPS : *Health Conditions in the Americas*, et Banque mondiale : *Social Indicators of Development*, diverses éditions.

... Données non disponibles.

¹ Les pays compilent les indicateurs sociaux au moyen de recensements et d'enquêtes réalisés, dans bien des cas, de façon irrégulière et non sur une base annuelle. Les données pour 1970 correspondent donc aux années les plus proches possibles de 1970 et, en aucun cas, ne sont antérieures à 1970 ou postérieures à 1979. Les données pour la dernière estimation disponible (DED) ne sont, en aucun cas, antérieures à 1980 et, pour beaucoup d'indicateurs, se réfèrent à la seconde moitié de la décennie. De plus, les utilisateurs doivent tenir compte du fait que les définitions et méthodologies employées dans la compilation de tels indicateurs varient d'un pays à un autre et, souvent, varient dans le temps dans un même pays.

² Dernière estimation disponible.

TABLEAU 9

Santé				Education						Pays
Nombre d'habitants par lit d'hôpital		Accès à l'eau potable (en %)		Taux d'analphabétisme ³ (en %)		Taux de scolarisation				
						Enseignement primaire et secondaire ⁴ (en %)		Enseignement supérieur ⁵ (en %)		
1970	DED	1970	DED	1970	DED	1970	DED	1970	DED	
179	216	56	...	7.4	4.7	70	96	14.2	43.4	Argentine
196	...	65	90	...	3.0	...	94	...	19.6	Bahamas
98	117	98	100	0.7	1.0	85	99	3.9	17.3	Barbade
185.1	301	...	73	...	9.2	Belize
442	828	33	53	36.8	22.5	54	70	8.7	22.2	Bolivie
271	301	55	87	33.8	18.9	65	89	5.3	11.7	Bresil
265	320	56	86	11.0	6.6	87	90	9.4	23.3	Chili
451	703	63	92	19.2	13.3	64	82	4.7	13.7	Colombie
253	293	74	94	11.6	7.2	76	78	24.3	27.6	Costa Rica
432	625	34	70	25.8	14.2	66	89	7.6	20.1	Equateur
461	673	38	61	54.0	44.9	36	56	3.4	8.6	Guatemala
198	300	75	83	8.4	3.6	79	82	1.9	5.1	Guyana
1 275	1 323	12	41	78.7	47.0	25	40	0.4	1.2	Haïti
578	993	34	70	43.1	26.9	57	75	2.1	9.7	Honduras
244	293	62	72	3.9	1.6	81	82	5.4	6.0	Jamaïque
804	801	54	78	25.8	12.7	68	85	6.1	15.2	Mexique
426	538	35	53	42.5	13.0	54	78	5.7	10.1	Nicaragua
342	300	69	83	21.7	10.7	75	83	6.6	21.7	Panama
614	1 087	11	34	19.9	9.9	67	73	4.3	8.2	Paraguay
460	708	35	58	27.5	10.7	72	101	10.8	35.6	Pérou
379	529	37	67	33.0	16.7	65	92	6.5	18.6	Rép. Dominicaine
524	699	40	43	42.9	27.0	62	65	3.3	16.1	Salvador
176	112	...	98	...	5.1	90	87	1.2	9.2	Surinam
202	196	96	96	7.8	3.9	73	90	2.9	6.5	Trinité et Tobago
169	221	92	84	6.1	3.8	82	96	9.9	32.0	Uruguay
2 894	385	75	89	23.5	7.3	71	88	11.7	29.5	Venezuela

³ Proportion des 15 ans et plus incapables de lire ou d'écrire un énoncé court et simple sur un fait quotidien.

⁴ Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire, tel qu'il est défini par le pays. Les écoliers ont généralement de 6 à 17 ans. Le taux brut peut être supérieur à 100 si quelques élèves sont plus jeunes ou plus âgés que la tranche d'âge susmentionnée.

⁵ Taux calculé comme ci-dessus mais pour une tranche d'âge de 20 à 24 ans.



COCHABAMBA (BOLIVIE). Les marchandes de pommes de terre du marché de La Pampa ont bénéficié d'un prêt de 500 000 dollars que la BID a consenti à l'Acción Rural Agrícola de Desarrollo Organizado (ARADO), un organisme privé à but non lucratif qui a contribué à la construction de silos et dirigé un programme de commercialisation permettant aux agriculteurs à revenus modestes de vendre 3 000 tonnes de pommes de terre par an.

TROISIEME PARTIE

CAPITAL ORDINAIRE

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement – Capital ordinaire – ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Au 31 décembre			
	1994		1993	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	273 970		261 103	
Titres de placement	7 503 573	7 777 543	7 539 880	7 800 983
Encours des prêts	24 477 967		22 179 003	
Provision pour risques sur prêts	(746 998)	23 730 969	(711 998)	21 467 005
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	24 670		66 488	
Sur prêts	492 711	517 381	458 075	524 563
A recevoir des membres				
Souscriptions au capital	2 159		1 785	
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	419 378		421 073	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	40	421 577	40	422 898
Actifs divers				
Biens	259 813		254 548	
Coûts des emprunts non amortis	175 086		179 795	
Autres	19 601	454 500	12 307	446 650
Actifs de la Réserve spéciale		1 844 194		1 606 521
Total des actifs		34 746 164		32 268 620
PASSIF ET CAPITAL				
Passif				
Emprunts	25 198 000		23 424 414	
Moins escompte ou prime non amortie	52 040		46 694	
	25 250 040		23 471 108	
Intérêts échus sur emprunts	629 950		599 777	
Dettes passives et charges à payer	224 939		268 236	
Versements anticipés des souscriptions au capital	—	26 104 929	1 858	24 340 979
Capital				
Capital social				
Capital souscrit : 5 045 296 actions (1993 — 4 492 720 actions)	60 863 587		54 197 624	
Moins fraction non appelée des souscriptions	(57 524 924)		(51 027 487)	
	3 338 663		3 170 137	
Réserve générale	3 458 378		3 150 983	
Réserve spéciale	1 844 194	8 641 235	1 606 521	7 927 641
Total passif et capital		34 746 164		32 268 620

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

COMPTE DE RESULTAT ET RESERVE GENERALE

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Revenus		
Revenus de prêts		
Intérêts	1 572 348	1 521 868
Commissions de crédit	91 184	88 728
Commissions spéciales	232 803	214 756
Droits de supervision et d'inspection	19 498	38 947
	<u>1 915 833</u>	<u>1 864 299</u>
Placements	337 990	481 755
Autres revenus	2 624	(16 397)
Total des revenus	<u>2 256 447</u>	<u>2 329 657</u>
Charges		
Frais liés aux emprunts	1 709 132	1 657 799
Provision pour pertes sur prêts	35 000	97 848
Frais administratifs	200 908	178 603
Total des charges	<u>1 945 040</u>	<u>1 934 250</u>
Revenu avant effet cumulé des changements dans la comptabilité des placements	311 407	395 407
Effet cumulé sur les exercices précédents des changements dans la comptabilité des placements	57 166	—
Revenus nets	368 573	395 407
Affectation à la Réserve spéciale	(232 803)	(214 756)
Addition à la Réserve générale pour l'exercice	135 770	180 651
Réserve générale en début d'exercice	3 150 983	2 958 552
Ajustements de conversion	171 625	11 780
Réserve générale en fin d'année	<u>3 458 378</u>	<u>3 150 983</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ETAT DE LA TRESORERIE

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Trésorerie issue des activités de financement		
Emprunts (à l'exclusion des coûts connexes)		
Produit brut des emprunts	954 597	3 940 988
Remboursement des emprunts	(1 065 128)	(2 399 741)
Participations		
Remboursements aux participants	(20 486)	(37 397)
Capital		
Recouvrement de montants à recevoir des membres	167 989	164 495
Trésorerie nette issue des activités de financement	36 972	1 668 345
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement		
Prêts (à l'exclusion des revenus connexes)		
Décassements	(2 625 857)	(3 335 831)
Recouvrements	2 099 046	1 787 561
Trésorerie nette utilisée pour les opérations de prêts	(526 811)	(1 548 270)
Achat de biens	(19 741)	(15 934)
Titres de placement de la Réserve spéciale	—	(210 907)
Actifs et passifs divers	(5 979)	17 213
Trésorerie nette utilisée pour les activités de prêt et de placement	(552 531)	(1 757 898)
Trésorerie issue des activités d'exploitation		
Recouvrements du revenu des prêts	1 918 259	1 805 233
Intérêts et autres frais liés aux emprunts	(1 767 241)	(1 608 446)
Revenus de placements	—	486 929
Achats bruts de placements	(583 209 384)	—
Produit brut des ventes et des placements arrivés à échéance	583 787 324	—
Autres revenus	2 624	(16 397)
Frais administratifs	(191 046)	(162 410)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	540 536	504 909
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les placements (1)		
	(12 110)	81 591
Augmentation nette de la trésorerie et des placements (1)		
	12 867	496 947

(1) Trésorerie seulement pour 1994.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note A – Résumé des principes comptables essentiels

Bases de conversion

Les états financiers sont exprimés en dollars des Etats-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres. Ces monnaies proviennent de son capital, de ses emprunts et de ses revenus. Les actifs et les passifs sont généralement convertis en dollars des Etats-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les charges sont généralement convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. La Banque a pour politique de détenir, d'investir et de prêter le produit de ses emprunts et des souscriptions au capital reçues dans les monnaies dans lesquelles ces dernières ont été reçues.

Les ajustements résultant de la conversion en dollars des Etats-Unis des actifs et passifs libellés dans des monnaies empruntées sont imputés directement à la Réserve générale. Les fluctuations des taux de change des monnaies reçues des souscriptions au capital n'ont aucune incidence sur les équivalents en dollars des Etats-Unis de ces monnaies en raison des dispositions du maintien de la valeur décrites à la Note B.

Les gains ou pertes de change sur les transactions en devises entre les monnaies sont généralement considérés comme insignifiants et sont pris en compte dans la rubrique « Autres revenus ».

Il n'est nullement spécifié qu'une monnaie composant le Capital ordinaire soit convertible en une autre monnaie à un taux de change quelconque.

Placements

A compter du 1^{er} janvier 1994, tous les placements sont classés comme transactions et évalués aux cours du marché, et les gains et pertes non réalisés sont entrés comme revenu.

Prêts

La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, à des institutions et entités politiques de ces membres ou à des entreprises privées situées sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou inter-gouvernementales, y compris la Société interaméricaine d'investissement (SII), la Banque applique la réglementation générale adoptée depuis 1967 et reçoit la garantie du pays membre ou toute autre assurance jugée appropriée. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, la Banque peut céder des participations aux prêts à des banques commerciales ou à d'autres organisations publiques et privées, mais elle se réserve le droit d'administrer ces prêts. Pour les prêts approuvés à partir de juillet 1982, à l'exception du prêt à la SII décrit à la Note E et des prêts ou fractions de prêt financés au titre du « Programme Guichet en dollars EU » décrit ci-dessous, les obligations de remboursement des emprunteurs en diverses monnaies sont déterminées

sur la base du Système de change à risque partagé (Système du panier de monnaies), qui est conçu pour répartir à égalité les risques de change entre les emprunteurs. Le montant en principal des prêts est remboursable dans les monnaies du prêt. L'intérêt sur les prêts est comptabilisé dans les monnaies prêtées.

En mai 1994, le Conseil d'administration a approuvé un programme pilote de prêt d'un milliard de dollars sur deux ans appelé le « Programme Guichet en dollars EU », au titre duquel les prêts sont libellés et décaissés uniquement en dollars EU. Ce programme vise à offrir un financement à des conditions plus compatibles avec les besoins des emprunteurs du secteur privé auxquels les fonds seront rôtrocédés.

La Banque a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement des prêts. Elle réexamine régulièrement les prêts pour déterminer s'ils sont recouvrables et inscrit des provisions pour pertes sur prêts si elle juge qu'il y a risque pour l'ensemble du portefeuille de prêts. Elle cesse d'inclure dans ses revenus la totalité des prêts accordés à un pays lorsque le service de la dette afférente à un prêt consenti à un emprunteur de ce pays ou garanti par lui, sur un fonds détenu ou administré par la Banque accuse un retard de plus de 180 jours ; ce revenu n'est inclus par la suite qu'au fur et à mesure qu'il est perçu par la Banque et jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service de tous ses prêts.

Les coûts directs associés à des prêts originaires représentent des dépenses engagées et, comme telles, ces montants sont considérés comme négligeables.

Biens

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé en fonction de la méthode linéaire par rapport à la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments et 3 à 7 ans pour les équipements).

Coûts d'emprunt non amortis

Les frais juridiques, comptables et ceux des agences de cotation, les frais d'imprimerie et autres liés à l'émission d'obligations sont amortis suivant une méthode linéaire jusqu'à échéance des obligations.

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales d'après une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. En 1993, le Conseil d'administration a révisé la méthode de calcul de l'affectation des frais administratifs entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales. En 1994, ces frais ont été affectés de la façon suivante : 69,2 % au Capital ordinaire et 30,8 % au Fonds des opérations spéciales (contre 65,7 % et 34,3 %, respectivement en 1993).

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Swaps de taux d'intérêt et de monnaies

La différence à payer ou à recevoir au titre des intérêts sur les swaps de taux d'intérêt et de monnaies est imputée comme part des frais d'emprunts. L'actif net ou le passif relatif aux échanges financiers apparaît au bilan sous le poste « Actif divers — Autres » ou sous « Charges à payer ».

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Prêts : La Banque est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement et l'ajustement structurel de l'Amérique latine. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts bénéficiant au développement. Les prêts de la Banque se divisent en trois catégories : a) les prêts à taux variable ; b) les prêts dont le taux est fixé lors du décaissement fixe ; c) les prêts à taux fixe. Le taux d'intérêt s'appliquant aux prêts à taux variable est déterminé semestriellement. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque est d'avis que, vu l'unicité de ses opérations de prêt et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Instruments hors bilan : La valeur vénale des swaps sur intérêts et devises de la Banque se fonde sur des modèles de fixation des prix. La valeur vénale des contrats à terme de la Banque se fonde sur la cote officielle.

Emprunts : La valeur vénale des emprunts à long terme de la Banque se fonde sur la cote officielle. Si les emprunts ne sont pas inscrits à la cote, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Note B — Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de sa souscription au Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. L'étalon de valeur considéré dans

ces cas est le dollar des Etats-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959 (voir Note J).

Note C — Monnaies soumises à restrictions

Le poste « espèces » comprend un montant de 238 150 000 dollars (contre 216 514 000 dollars en 1993) dans les monnaies non convertibles de pays membres régionaux dont 85 707 000 dollars (contre 84 306 000 dollars en 1993) ont été soumis à restrictions par un des pays membres, et qui, conformément aux dispositions de l'Accord, doivent être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D — Titres de placement

A compter du 1^{er} janvier 1994, après l'application d'une nouvelle norme publiée en mai 1993 par le *Financial Accounting Standards Board* (Office des normes de comptabilité financière) intitulée "*Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities (SFAS 115)*" (Comptabilité de certains placements en titres obligataires et participatifs), les placements de la Banque dans des obligations d'Etat, d'entreprises et d'institutions publiques et de banques, sont classés comme transactions et comptabilisées à leur valeur du marché. L'adoption de la norme SFAS 115 s'est traduite par la reconnaissance d'un gain net non réalisé de 57 166 000 dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1993, les placements de la Banque sont comptabilisés au coût amorti qui équivaut approximativement à la valeur du marché.

Les placements de la Banque sont indiqués dans l'Etat récapitulatif des placements qui figure à l'annexe I-1.

Le produit de la vente de placements s'est élevé en 1994 et 1993 à 49 787 602 000 dollars et 26 080 804 000 dollars, respectivement. Sur ces ventes, les gains bruts réalisés se sont élevés à 112 320 000 dollars et les pertes brutes à 91 240 000 dollars en 1994 (contre 74 072 000 dollars et 24 311 000 dollars, respectivement en 1993). Le rendement annuel moyen des titres de placement (y compris la Réserve spéciale) a été respectivement de 3,48 % en 1994 et de 5,24 % en 1993.

La Banque limite ses investissements en valeurs à une liste d'agents de change et homologues dûment habilités. Des termes stricts de crédit ont été définis pour chacun d'entre eux en fonction du type de titre et de la nature de l'échéance.

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion de son portefeuille, la Banque est partie à des contrats concernant des opérations à terme prévoyant que les titres ou les instruments du marché monétaires ne seront pas livrés sur le champ, c'est-à-dire que le vendeur convient de livrer à une date future spécifiée ledit instrument à un prix ou rendement spécifié. Au 31 décembre 1994, la valeur contractuelle totale des contrats à terme était de 200 millions de dollars. Au 31 décembre 1994, le risque de perte de crédits que courait la Banque au titre de contrats à terme en raison de la non-performance d'autres parties était de 185 540 000 dollars (il était nul en 1993).

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note E – Encours des prêts

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé par ces prêts. Toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque l'emprunteur et le garant éventuel ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque. La Banque s'est engagée de manière irrévocable à décaisser approximativement 47 103 000 dollars sur les soldes non décaissés de ses prêts au 31 décembre 1994.

En 1992, la Banque a approuvé un prêt de 210 millions de dollars à la SII. Les décaissements dans le cadre de ce prêt qui est libellé uniquement en dollars des Etats-Unis et produit un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR, ont débuté en 1993 et se sont montés à 75 millions de dollars au total, au 31 décembre 1993. Il n'y avait plus de montant à décaisser sur ce prêt au 31 décembre 1994.

Au 31 décembre 1994, les approbations de prêt et les décaissements effectués aux termes du « Programme de Guichet en dollars EU » (Voir Note A – Résumé des principes comptables essentiels, Prêts) s'élevaient à 306 millions et 80 millions de dollars, respectivement.

Le Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) a été créé en 1983 par l'Assemblée des gouverneurs de la Banque afin de prendre à sa charge une fraction des intérêts exigibles sur les prêts sollicitant les ressources du capital ordinaire de la Banque. En 1994, le MFI a versé 31 882 000 dollars d'intérêts pour le compte des emprunteurs (contre 23 747 000 dollars en 1993). Le MFI est financé par la Réserve générale du Fonds des opérations spéciales de la Banque.

Au 31 décembre 1994, aucun pays n'a de prêt sur le Capital ordinaire déclaré non productif. Au 31 décembre 1993, les seuls prêts qui se trouvaient dans cette situation conformément à la politique décrite à la Note A étaient ceux consentis au Surinam ou garantis par ce pays ; leur encours était de 13 198 000 de dollars, dont 681 000 dollars d'arriérés. Le 10 février 1994, la Banque a reçu le paiement de tous les montants en situation d'arriéré sur les prêts à des emprunteurs du Surinam, qui a ainsi régularisé sa situation. Ces changements se sont soldés par un accroissement des revenus en 1994 et une diminution de 978 000 dollars en 1993.

Les provisions pour pertes sur prêts ont évolué comme suit (en milliers de dollars) :

	1994	1993
Solde au 1 ^{er} janvier	711 998	614 150
Provisions pour pertes sur prêts	35 000	97 848
Solde au 31 décembre	<u>746 998</u>	<u>711 998</u>

Le taux d'intérêt moyen appliqué à l'encours des prêts, y compris la commission spéciale (Note G), s'est élevé à 7,74 % en 1994 contre 8,06 % en 1993. En sus de ce taux, la Banque prélève une commission sur crédit de 0,75 % (1,25 % sur les prêts approuvés avant le 1^{er} janvier 1989) par an sur la partie en monnaie

convertible non décaissée des prêts ainsi qu'un droit d'inspection et de supervision unique de 1 % sur le montant de ces prêts, qui est capitalisé dans le bilan des prêts par tranches au cours de la période de décaissements des prêts. Le 9 février 1994, le Conseil d'administration a approuvé une dispense des droits d'inspection et de supervision cumulés au-delà de 0,25 % pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 1994. Aucune dispense n'a été approuvée pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 1994, ni pendant l'exercice clos le 31 décembre 1993. Le rendement moyen de l'encours des prêts s'est élevé à 8,22 % en 1994 et à 8,66 % en 1993.

Les échéances moyennes et les taux d'intérêt moyens s'appliquant à l'encours des prêts (en milliers de dollars) aux 31 décembre 1994 et 1993 sont les suivantes :

Prêts	Solde		Echéance moyenne (en années)		Taux d'intérêt moyen	
	1994	1993	1994	1993	1994	1993
A taux fixe	4 279 954	4 730 437	3,28	3,63	8,66 %	8,65 %
A taux fixe lors du décaissement	11 737 891	11 452 871	5,92	6,27	7,87 %	8,00 %
A taux variable	8 460 122	5 995 695	9,62	10,34	6,81 %	7,22 %
Total	<u>24 477 967</u>	<u>22 179 003</u>	6,74	6,80	7,64 %	8,17 %

Note F – Biens

Les biens de la Banque – Capital ordinaire – se composent ainsi que suit (en milliers de dollars) :

	Au 31 décembre	
	1994	1993
Terrains, bâtiments, améliorations et équipement, au prix coûtant	349 647	329 905
Moins amortissement cumulé	(89 834)	(75 357)
	<u>259 813</u>	<u>254 548</u>

Note G – Réserve spéciale

Le montant des commissions spéciales prélevé par la Banque sur les prêts sollicitant le capital ordinaire doit être affecté à une réserve spéciale ne pouvant être utilisée par l'institution que pour faire face à ses engagements résultant d'emprunts ou de garanties de prêt. Le taux de la commission prélevée sur tous les prêts accordés à ce jour est de 1 % par an.

Le résumé ci-après donne les variations de la réserve spéciale (en milliers de dollars) :

	1994	1993
Solde au 1 ^{er} janvier	1 606 521	1 401 661
Affectation de commissions spéciales	232 803	214 756
Ajustements de conversion	4 870	(9 896)
Solde au 31 décembre	<u>1 844 194</u>	<u>1 606 521</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Les actifs de la Réserve spéciale comprennent (en milliers de dollars) :

	Au 31 décembre	
	1994	1993
	Valeur du marché	Coût amorti
Obligations du Gouvernement des Etats-Unis, de ses entreprises et de ses organismes	1 770 320	1 543 860
Commissions cumulées sur prêts . .	73 874	62 661
	<u>1 844 194</u>	<u>1 606 521</u>

Note H – Emprunts

Les emprunts de la Banque se composent de prêts, de billets à ordre et d'obligations émis dans les différentes monnaies des pays membres régionaux et extra-régionaux à des taux d'intérêt qui varient entre 2,25 % et 14,15 %. Le coût moyen de l'encours des emprunts s'est élevé à 6,96 % en 1994 contre 7,26 % en 1993 avant swaps, et à 6,85 % et 7,21 % respectivement, après swaps.

Les dépôts obligatoires aux fonds d'amortissement ainsi que les montants à payer à partir du 31 décembre 1994 sont indiqués à l'Annexe I-3.

Des charges de 3 277 000 dollars en 1994 et de 17 712 000 dollars en 1993 représentant les primes sur achats d'obligations conformément aux dispositions de rachat anticipé sont incluses dans la rubrique « Autres revenus ».

La valeur vénale des emprunts aux 31 décembre 1994 et 1993 s'élevait, respectivement, à 25 801 000 000 de dollars et 26 087 606 000 dollars.

Note I – Echanges de monnaies et de taux d'intérêt

La Banque réalise des échanges de monnaies, qui prévoient l'échange du produit d'un emprunt en une autre monnaie et, dans le même temps, un calendrier de changes à terme pour récupérer la monnaie échangée. Procéder à la fois à un emprunt et à un échange de monnaies équivaut, sur le plan financier, à substituer à l'emprunt d'origine un emprunt dans la monnaie obtenue par l'opération de change. La Banque réalise aussi des échanges de taux d'intérêt, qui transforment une obligation de paiement à taux fixe dans une monnaie quelconque à une obligation à taux variable dans cette monnaie et inversement. La Banque ne court aucun risque résultant des fluctuations des taux de change applicables aux échanges de monnaies parce qu'elle a pour principe de détenir et d'investir les fonds correspondants dans les mêmes monnaies.

Au 31 décembre 1994, la Banque avait, au titre des échanges de monnaies, des montants à recevoir bruts dont la valeur comptable se montait à 2 178 949 000 dollars (contre 1 651 840 000 en 1993) et des montants exigibles bruts dont la valeur comptable s'élevait à 2 365 094 000 dollars (contre 1 880 998 000 dollars en 1993).

Elle avait en outre des contrats de swap de taux d'intérêt couvrant un montant principal fictif de 1 002 303 000 dollars au 31 décembre 1994 (contre 948 989 000 dollars en 1993).

Aux 31 décembre 1994 et 1993, la Banque était exposée à des pertes de crédit en cas de non-remboursement des contre-parties à hauteur totale de 74 191 000 dollars et 62 332 000 dollars respectivement, pour l'encours des échanges de monnaies, et à hauteur de 15 889 000 dollars et de 17 319 000 dollars, respectivement, pour l'encours des swaps de taux d'intérêt, qui représentent le coût prévisionnel de remplacement au taux actuel du marché pour l'encours total des swaps pour lesquels la Banque subirait une perte en remplaçant les contrats.

La BID suit des règles vis-à-vis des contreparties avec lesquelles elle participe à des opérations de swap et définit des limites de crédit pour chacune des parties. La Banque ne s'attend à aucune inexécution de contrat de la part des contre-parties. La valeur vénale du passif net des accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt au 31 décembre 1994 est respectivement de 247 155 000 dollars (contre 300 110 000 dollars en 1993), pour les swaps de monnaies et de 61 015 000 dollars (contre 35 204 000 dollars en 1993) pour les swaps de taux d'intérêt.

La valeur comptable du passif net des accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt au 31 décembre 1994, indiquée en montant net dans le bilan sous la rubrique dettes passives et charges à payer, est respectivement de 165 839 000 dollars (contre 208 995 000 dollars en 1993) pour les swaps de monnaie et de 1 130 000 dollars (contre 907 000 dollars en 1993) pour les swaps de taux d'intérêt.

Note J – Capital social

Composition

Le capital social de la Banque comprend les souscriptions versées et la fraction non appelée des souscriptions. Les souscriptions versées au Capital ordinaire ont été ou doivent être payées en or ou en dollars des Etats-Unis (voir ci-dessous) et dans la monnaie du pays membre, qui dans certains cas doit être rendue librement convertible, en accord avec les termes de l'augmentation respective du capital. Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été et seront acceptées en lieu et place de la fraction versée des souscriptions du pays membre au capital. La fraction non appelée des souscriptions au Capital ordinaire autorisé ne peut être exigible que pour permettre à la Banque de faire face aux engagements résultant d'emprunts à inclure dans le Capital ordinaire de la Banque, ou de garanties de prêts et elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des Etats-Unis, soit dans la monnaie librement convertible du pays membre, soit encore dans la monnaie requise pour honorer les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Evaluation

Les statuts stipulent que le Capital ordinaire doit être exprimé en dollars des Etats-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978 et par conséquent, le conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des Etats-Unis de 1959 comme étalon de valeur du capital social de la Banque, et aux fins du maintien de la valeur des avoirs en monnaie de la Banque. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des Etats-Unis. En attendant une décision des organes directeurs de la Banque et comme le conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des Etats-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,2063 dollar courant, en raison des dévaluations du dollar des Etats-Unis en 1972 et 1973.

Dans ces conditions, le Capital ordinaire souscrit au 31 décembre 1994 s'élevait à 60 863 587 000 dollars (5 045 296 actions d'environ 12 063 dollars chacune) et se composait de 3 338 663 000 dollars (276 759 actions) du capital « libéré » et de 57 524 924 000 dollars (4 768 537 actions) du capital « sujet à appel ». Si le DTS avait remplacé le dollar de 1959 au 31 décembre 1994, le Capital ordinaire souscrit serait de 73 653 956 000 dollars dont 4 040 277 000 dollars au titre du capital « libéré » et 69 613 679 000 dollars au titre du capital « sujet à appel ». Le remplacement du dollar par le DTS n'aurait pas d'incidence notable sur la situation financière ou sur les résultats des opérations de la Banque concernant le Capital ordinaire. Voir l'état du Capital ordinaire souscrit au 31 décembre 1994, à l'Annexe I-4.

Droit de vote

Aux termes de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord), chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action du Capital ordinaire qu'il détient. L'Accord stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au Capital ordinaire ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des pays membres en développement de la région en dessous de 53,5 %, celui des Etats-Unis en dessous de 34,5 % et celui du Canada en dessous de 4,0 % du nombre total de voix, ce qui laisserait le nombre de voix attribué aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 8 %.

Aux termes de la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque décrite ci-dessous sous le titre « Augmentation de capital », le nombre de voix des pays membres de la Banque serait modifié de sorte que, une fois que tous les paiements au titre de l'augmentation du capital seraient effectués, le nombre de voix des pays membres en développement de la région ne pourrait être réduit à moins de 50,005 %, celui des Etats-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du total des voix, ce qui laisse-

rait le nombre de voix attribué aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 15,995 %.

En ce qui concerne le Fonds des opérations spéciales et le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire, le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux déterminés par les dispositions de l'Accord susmentionné.

Evolution pendant la période visée

Les souscriptions à l'augmentation du capital social de la Banque approuvée en janvier 1990, pour un montant de 26 500 007 000 dollars, dont 662 705 000 dollars de capital « versé » et 25 837 302 000 dollars de capital « sujet à appel », se sont terminées le 30 novembre 1994. Le total des souscriptions d'actions du Capital ordinaire et le nombre de voix des pays membres au 31 décembre 1994 sont présentés dans l'Etat des souscriptions au Capital et des voix qui figurent à l'Annexe I-5.

La composition des souscriptions au capital et des montants à recevoir des pays membres pour les exercices clos les 31 décembre 1994 et 1993, est la suivante (en milliers de dollars) :

	Souscriptions au capital			
	Montants (en milliers de dollars)			
	Actions	libérés	sujets à appel	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 1993	4 490 731	3 167 749	51 005 881	54 173 630
Souscriptions à l'augmentation de capital approuvée en 1990	1 989	2 388	21 606	23 994
Solde au 31 décembre 1993 ...	4 492 720	3 170 137	51 027 487	54 197 624
Souscriptions à l'augmentation de capital approuvée en 1990	552 576	168 526	6 497 437	6 665 963
Solde au 31 décembre 1994 ...	<u>5 045 296</u>	<u>3 338 663</u>	<u>57 524 924</u>	<u>60 863 587</u>

	Montant	
	1994	1993
A recevoir des membres		
Membres régionaux	319 017	314 882
Etats-Unis	77 373	75 672
Canada	9 771	17 009
Membres non régionaux	15 416	15 335
Total	<u>421 577</u>	<u>422 898</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Augmentation du capital

En août 1994, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a approuvé les termes de la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque et recommandé aux pays membres de la Banque de prendre les dispositions nécessaires pour l'entrée en vigueur de cette augmentation. Aux termes de celle-ci, le capital ordinaire autorisé serait augmenté de 40 000 000 000 de dollars, dont 1 000 000 000 de dollars de capital « libéré » et 39 000 000 000 de dollars de capital « sujet à appel ». La souscription à cette augmentation devra se faire en six tranches annuelles.

Adhésion

Le 21 avril 1993, le Conseil d'administration de la Banque a décidé que la République fédérale socialiste de Yougoslavie (RFSY) avait cessé d'être membre de la Banque et que la République de Bosnie et Herzégovine, la République de Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la République de Slovénie et la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Montenegro) étaient autorisées à succéder à la RFSY en tant que membres de l'Institution. En conséquence, les actions afférentes à l'adhésion de la RFSY au Capital ordinaire de la Banque ont été classées comme étant non affectées jusqu'à ce que chaque république ait succédé à la RFSY en tant que membre. Les Républiques de Croatie et Slovénie sont depuis devenues membres de la Banque. Elles se sont vu affecter respectivement 1 142 actions et 655 actions. Le 30 mars 1994, les Républiques de Croatie et Slovénie ont terminé la souscription de ces actions. Le 21 juin 1993, le Gouvernement de la République de Macédoine a décliné la proposition de succéder à la RFSY en tant que membre de la Banque.

Note K – Réserve générale

Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, les revenus nets du capital ordinaire de la Banque, après affectation à la Réserve spéciale (voir Note G), ont été ajoutés à la Réserve générale pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux rentrées.

Les ajustements résultant de la conversion en dollars des Etats-Unis des actifs et des passifs découlant d'emprunts ont été apportés directement à la Réserve générale. Ces ajustements comprennent les crédits suivants (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Ajustements cumulés, en début d'exercice	(4 471)	(16 251)
Ajustements de conversion, pour l'exercice	171 625	11 780
Ajustements cumulés, en fin d'exercice	167 154	(4 471)

Note L – Régimes de retraite

Description

La Banque prévoit deux régimes de retraite pour ses employés, l'un bénéficiant à son personnel international et à celui de la SII et l'autre aux employés nationaux des bureaux hors siège. Ces deux régimes ouvrent droit à des prestations.

Financement

Les deux régimes sont financés par les cotisations des employés et les contributions de la Banque, à hauteur respectivement de 10 % et 24 % des traitements. Toutes les contributions versées par la Banque sont irrévocables et sont détenues par la Banque dans des caisses de retraite, à des fins qui seront conformes aux dispositions des régimes de retraite, et aucune de ces contributions ni aucune rentrée qu'elles produisent ne peut servir à des fins autres qu'au profit exclusif des cotisants et retraités ou leurs ayants droit ou successions en vertu du régime, avant l'apurement complet des obligations y afférentes.

Actifs

Les actifs des régimes de retraite du personnel international et des employés nationaux sont placés par diverses sociétés d'investissement indépendantes. Une part des placements correspondant au régime de retraite du personnel international est libellée dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis. Les tableaux ci-après résumant les placements de ces actifs aux 31 décembre 1994 et 1993, respectivement (en milliers de dollars) :

	31 décembre			
	1994		1993	
	Coût	Valeur vénale ¹	Coût	Valeur vénale ¹
Régime de Retraite du personnel international				
Obligations d'Etat, d'entreprises et autres, bons et placements à court terme	240 065	237 300	218 053	223 829
Actions ordinaires	472 729	511 053	454 084	508 492
Obligations convertibles	4 021	4 027	2 361	2 728
Fonds de placements fonciers	44 494	47 913	47 599	50 079
	<u>761 309</u>	<u>800 293</u>	<u>722 097</u>	<u>785 128</u>

¹Ne comprend pas les apports de fonds et les comptes créditeurs dont le total s'élevait respectivement à 881 000 dollars et 673 000 dollars aux 31 décembre 1994 et 1993.

	31 décembre 1994	
	Coût	Valeur vénale ¹
Fonds de réserve du régime de retraite du personnel local		
Actions ordinaires	5 857	5 907
Placements à revenu fixe	2 209	1 983
Liquidités et placements à court terme	67	67
	<u>8 133</u>	<u>7 957</u>

¹Ne comprend pas les apports de fonds et les comptes créditeurs dont le total s'élevait 220 000 dollars au 31 décembre 1994.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Coûts des pensions

Les charges supportées par la Banque au titre des régimes de retraite du personnel international et des employés nationaux s'élevaient respectivement à 26 192 000 dollars et 2 319 000 dollars (contre 24 833 000 dollars pour le premier en 1993) et étaient incluses dans les frais administratifs et affectées au Capital ordinaire et au Fonds des opérations spéciales comme l'indique la Note A. La fraction de ces charges qui correspond au Capital ordinaire pour l'exercice clos le 31 décembre 1994 s'élève à 19 730 000 dollars (contre 16 315 000 dollars en 1993). Le reste est supporté par le Fonds des opérations spéciales.

Ventilation du coût des pensions de retraite

Le coût des pensions de retraite se décompose comme suit (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	Caisse de retraite du personnel international		Caisse de retraite du personnel local
	1994	1993	1994
Coûts liés aux services . . .	28 622	24 486	739
Charges d'intérêt sur le coût des prestations prévues	52 485	57 313	1 254
Amortissement des coûts liés aux services précédents	593	593	860
Perte/(gain) nette actuarielle différée	(54 416)	24 557	(562)
Moins : rendement effectif des actifs du Plan	(1 092)	(82 116)	28
	<u>26 192</u>	<u>24 833</u>	<u>2 319</u>

Réconciliation des actifs du Plan basée sur une évaluation du Plan au 31 décembre 1994 (en milliers de dollars) :

	Caisse de retraite du personnel international	Caisse de retraite du personnel local
Prestations au 31 décembre 1994		
Droits acquis conditionnels	83 572	3 446
Droits acquis	<u>607 363</u>	<u>10 718</u>
Valeur de l'ensemble des droits	690 935	14 164
Effet des augmentations salariales prévues	<u>228 027</u>	<u>7 817</u>
Valeur de l'ensemble des prestations à verser au 31 décembre 1994	918 962	21 981
Valeur des actifs du Plan au 31 décembre 1994	<u>801 220</u>	<u>8 177</u>
Excédent de la valeur des actifs du Plan sur la valeur de l'ensemble des prestations prévues	(117 742)	(13 804)
Engagements nets restants non comptabilisés au 31 décembre 1994	5 338	12 047
Perte non comptabilisée	<u>113 414</u>	<u>847</u>
Prestations de retraite payées d'avance (cumulées), comptabilisées dans le bilan	<u>1 010</u>	<u>(910)</u>

Les prestations nettes de transition non comptabilisées sont amorties sur 15 ans.

	Caisse de retraite du personnel international	Caisse de retraite du personnel local
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation moyen pondéré projeté	7 75 %	7 75 %
Taux de rentabilité moyen pondéré à long terme	7 00 %	7 00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	8 44 %	7 00 %

Note M – Prestations complémentaires de retraite

La Banque prévoit pour ses retraités certaines prestations au titre des frais médicaux ainsi que d'autres avantages. Tous les fonctionnaires qui cotisent au Régime de retraite du personnel international et qui satisfont à certaines obligations auront droit à ces prestations lorsqu'ils prendront leur retraite, dans le cadre des régimes de retraite de la Banque.

Financement et actifs

Le régime de prestations complémentaires de retraite a été financé par la Banque en 1991 et, au 31 décembre 1994, ses actifs étaient placés surtout dans des sociétés d'investissement à capital variable ou fonds communs de placement qui investissent dans des obligations d'Etat ou d'entreprises, dans d'autres titres à revenu fixe et dans des actions ordinaires.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Le tableau ci-dessous résume des placements du Régime de retraite (en milliers de dollars) :

	31 décembre			
	1994		1993	
	Coût	Valeur vénale ¹	Coût	Valeur vénale ¹
Actions ordinaires	200 772	193 569	166 426	173 975
Titres à revenu fixe	69 598	64 777	56 089	57 089
Liquidités et placements à court terme	2 903	2 903	11 118	11 118
	<u>273 273</u>	<u>261 249</u>	<u>233 633</u>	<u>242 182</u>

¹Ne comprend pas les apports de fonds et les comptes créditeurs dont le total s'élevait respectivement à 2 133 000 dollars et à 4 148 000 dollars aux 31 décembre 1994 et 1993.

Le coût des prestations du Régime de retraite s'est élevé à 21 216 000 dollars en 1994 (contre 19 259 000 dollars en 1993) et a été imputé aux charges administratives et affectées au Capital ordinaire et au Fonds des opérations spéciales, comme il est indiqué dans la Note A. La fraction de ce coût imputée au Capital ordinaire pour l'exercice clos le 31 décembre 1994 était de 14 681 000 dollars (contre 12 653 000 dollars en 1993). Le solde a été imputé au Fonds des opérations spéciales.

Ventilation des coûts liés aux prestations complémentaires

Les coûts des prestations complémentaires de retraite se décomposent comme suit (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Coût relatif aux services	15 476	10 888
Charges d'intérêt	19 961	21 245
Coûts liés au service précédent	38	496
Amortissement des prestations non comptabilisées	3 629	3 974
Gain(perte) net(te) actuariel(le)	(20 353)	6 777
Moins : Rendement des actifs du Régime	<u>2 465</u>	<u>(24 121)</u>
	<u>21 216</u>	<u>19 259</u>

Réconciliation des actifs du Plan basée sur une évaluation du Plan au 31 décembre 1994 (en milliers de dollars) :

Prestations au 31 décembre 1994

Engagements cumulés sur les avantages consentis aux employés	151 071
Retraités	61 570
Cotisants en activité pleinement admis à bénéficier de la retraite	144 185
Autres cotisants en activité	356 826
Actifs du plan au 31 décembre 1994	<u>263 382</u>
Excédent de la valeur des actifs du plan sur la valeur des engagements cumulés sur les avantages consentis aux retraités	(93 444)
Postes non comptabilisés	
Coûts liés au service précédent	314
Perte nette actuarielle	<u>96 140</u>
Coût des avantages déjà payés consentis aux retraités	<u>3 010</u>

Les gains et pertes actuariels qui dépassent 10 % des prestations de retraite accumulées sont amortis sur la durée moyenne de survie des actifs, soit environ 12,1 ans.

Hypothèses actuarielles :

Taux d'actualisation moyen pondéré projeté	7,75%
Taux de rentabilité moyen pondéré à long terme	7,00%
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	8,44%

Aux fins de comptabilisation, un taux annuel initial d'accroissement des prestations au titre des soins de santé par personne variant entre 9,5 et 7,0 % a été retenu pour les cotisants qui prendraient leur retraite aux Etats-Unis. L'hypothèse d'une diminution graduelle de ce taux sur 30 ans vers un taux définitif d'environ 5 % a été retenue. Pour les cotisants qui prendraient leur retraite en dehors des Etats-Unis, une augmentation de 5 % a été retenue. Une augmentation de 1 % de l'évolution des dépenses de santé aurait pour effet d'augmenter de 56 345 000 dollars les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 1994 et de 6 908 000 dollars le coût net des prestations de retraite pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1994.

Note N - Ajustement du Revenu net à la trésorerie nette alimentée par les activités d'exploitation

L'ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par les activités d'exploitation, tel qu'il figure dans l'état des flux de trésorerie, se présente comme suit (en milliers de dollars) :

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (fin)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Revenu net	368 573	395 407
Différence entre les montants cumulés et les montants payés ou perçus comme :		
Revenu des prêts	2 426	(59 066)
Revenu des placements	—	5 174
Perte nette non réalisée sur les placements	6 832	—
Achats bruts de placements	(583 209 384)	—
Produit brut des ventes ou placements échus ..	583 442 502	—
Intérêts et autres coûts des emprunts	(58 109)	49 353
Charges administratives, y compris amortissement	9 862	16 193
Provision pour pertes sur prêts	35 000	97 848
Effet cumulé sur les exercices précédents du changement dans la comptabilité des placements	(57 166)	—
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	<u>540 536</u>	<u>504 909</u>

**Revenu supplémentaire provenant d'activités
non monétaires**

Augmentation résultant de fluctuations :		
des taux de change :		
Emprunts	1 884 116	493 509
Encours des prêts	1 751 512	489 894
Placements	328 697	—

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS - NOTE D

31 décembre 1994 et 1993

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Placements	Coût amorti	Gains bruts non réalisés		Pertes brutes non réalisés		Valeur du marché	Valeur estimative du marché
		1994	1993	1994	1993		
	1993					1994	1993
Obligations du Gouvernement des Etats-Unis, de ses entreprises et institutions	4 017 239	6 285	17 318	(55)	(4 228)	2 796 365	4 030 329
Obligation d'autres gouvernements	2 303 505	10 227	44 261	(23 326)	(234)	2 279 689	2 347 532
Obligations bancaires	73 285	58	4	—	—	24 204	73 289
Dépôts à terme	2 689 711	—	45	(21)	—	4 173 635	2 689 756
	9 083 740	16 570	61 628	(23 402)	(4 462)	9 273 893	9 140 906
Réserve spéciale	(1 543 860)					(1 770 320)	
	7 539 880					7 503 573	

La valeur du marché, la valeur estimative du marché et le coût amorti des placements susmentionnés à échéance contractuelle sont :

	Valeur du marché	Valeur estimative du marché	Coût amorti
	1994	1993	1993
Echéance à un an ou moins	8 472 288	6 410 539	6 405 701
Echéance de un an à cinq ans	729 668	2 299 762	2 257 916
Echéance à plus de cinq ans	71 937	430 605	420 123
	9 273 893	9 140 906	9 083 740

Les monnaies librement convertibles des placements susmentionnés sont les suivantes :

Monnaies	1994	1993	Monnaies	1994	1993
Bolivar vénézuélien	234 146	239 493	Franc belge	26 032	22 445
Couronne danoise	12 036	11 232	Franc français	67 217	61 486
Couronne norvégienne	5 521	5 148	Franc suisse	249 956	277 534
Couronne suédoise	19 186	17 289	Lire italienne	226 449	202 849
Deutsche Mark	690 371	628 568	Livre sterling	167 057	134 013
Dollar canadien	410 819	371 791	Markka finlandais	7 978	7 348
Dollar des Etats-Unis	4 833 761	5 230 853	Peseta espagnole	101 578	90 408
Escudo portugais	2 542	2 311	Schilling autrichien	5 160	4 689
Florin néerlandais	105 510	291 361	Yen japonais	2 108 574	1 484 922
				9 273 893	9 083 740

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ETAT RECAPITULATIF DES PRETS - NOTE E**31 décembre 1994 et 1993**

En milliers de dollars des Etats-Unis

Membres sur le territoire desquels ont été effectués des prêts	Prêts approuvés moins annulations	Principal perçu	Prêts vendus ou ayant fait l'objet d'un accord de vente			Monnaies dans lesquelles une partie de l'encours peut être perçue		
			Non décaissé	Encours 1994	Monnaies librement convertibles	Autres monnaies	Encours 1993	
Argentine	7 248 482	2 075 384	118 213	2 000 799	3 054 086	2 998 602	55 484	2 778 971
Bahamas	206 361	4 152	—	70 609	131 600	131 600	—	118 537
Barbade	197 290	26 917	—	98 942	71 431	71 306	125	66 867
Bolivie	1 117 199	167 819	14 000	217 982	717 398	712 662	4 736	612 797
Brésil	9 533 540	3 179 602	59 740	3 142 452	3 151 746	3 086 211	65 535	2 870 994
Chili	4 187 729	1 246 798	121 685	281 962	2 537 284	2 523 334	13 950	2 413 220
Colombie	5 236 340	1 456 673	172 705	1 063 438	2 543 524	2 537 773	5 751	2 433 240
Costa Rica	1 715 628	208 301	1 520	914 548	591 259	591 259	—	484 838
Equateur	2 251 121	369 958	103 257	809 917	967 989	966 989	1 000	850 240
Guatemala	639 635	234 283	40 725	29 447	335 180	334 277	903	259 549
Guyana	117 862	29 841	—	—	88 021	88 021	—	90 311
Honduras	624 996	121 623	18 060	155 944	329 369	329 369	—	292 857
Jamaïque	842 455	224 151	—	232 144	386 160	385 093	1 067	357 511
Mexique	9 020 923	2 882 564	22 186	2 089 222	4 026 951	4 013 406	13 545	3 739 995
Nicaragua	268 589	64 512	1 794	68 715	133 568	133 568	—	103 311
Panama	914 003	239 056	58 000	387 696	229 251	229 057	194	228 957
Paraguay	561 990	73 281	429	323 121	165 159	164 146	1 013	118 162
Pérou	2 657 503	532 669	122 662	752 239	1 249 933	1 245 763	4 170	1 030 024
République Dominicaine	541 602	105 733	200	199 050	236 619	236 619	—	209 869
Salvador	1 218 372	236 316	15 251	771 702	195 103	193 919	1 184	159 024
Surinam	16 429	2 219	—	517	13 693	13 693	—	13 197
Trinité et Tobago	545 560	1 839	—	259 382	284 339	284 339	—	186 511
Uruguay	1 165 882	188 272	13 951	311 523	652 136	652 133	3	527 696
Venezuela	3 493 321	260 394	5 768	1 769 757	1 457 402	1 457 402	—	1 320 765
Région	1 706 418	464 629	1 000	312 023	928 766	928 766	—	836 560
Société Interaméricaine d'investissement	210 000	75 000	—	135 000	—	—	—	75 000
Total 1994	<u>56 239 230</u>	<u>14 471 986</u>	<u>891 146</u>	<u>16 398 131</u>	<u>24 477 967</u>	<u>24 309 307</u>	<u>168 660</u>	
Total 1993	<u>49 607 954</u>	<u>11 563 667</u>	<u>890 897</u>	<u>14 974 387</u>		<u>22 008 638</u>	<u>170 365</u>	<u>22 179 003</u>

Les monnaies librement convertibles des placements ci-dessus sont les suivantes :

Monnaies	1994	1993	Monnaies	1994	1993
Bolivar vénézuélien	2 715	3 027	Florin néerlandais	834 440	713 543
Deutsche Mark	2 130 845	1 812 396	Franc suisse	5 326 142	4 624 445
Dollar canadien	13 380	17 832	Livre sterling	151 296	198 185
Dollar des Etats-Unis	7 985 013	7 397 636	Schilling autrichien	7 505	9 009
Dollar de Trinité et Tobago	537	730	Unité monétaire européenne (E.C.U.)	—	4 379
			Yen japonais	7 857 434	7 227 456
				<u>24 309 307</u>	<u>22 008 638</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE I-3

ETAT RECAPITULATIF DES EMPRUNTS - NOTE H**31 décembre 1994 et 1993**

En milliers de dollars des Etats-Unis

Payables en:	Emprunts			Accords de swap			Obligations monétaires nettes		Echéances
	Encours du principal		Coût moyen pondéré (%)	Swap de monnaie (créditeurs)		Coût moyen pondéré (rendement) (%) (a)	1994	1993	
	1994	1993		1994	1993				
Deutsche Mark	2 550 361	2 217 103	7,40	—	—	—	2 550 361	2 217 103	1995/04
Dollar canadien	499 002	528 701	8,63	(499 002)	(528 701)	(8,63)	—	—	
Dollar des Etats-Unis. ...	6 133 705	6 533 705	8,09	—	(80 407)	—	—	—	
				1 358 380	1 129 920	7,03	7 492 085	7 583 218	1995/23
Dollar de Hong Kong	64 625	—	7,30	(64 625)	—	(7,30)	—	—	
Escudo portugais	72 285	65 041	12,00	(72 285)	(65 041)	(12,00)	—	—	
Florin néerlandais	1 247 849	1 262 281	7,33	(172 901)	(154 567)	(8,29)	1 074 948	1 107 714	1995/03
Franc français	224 467	203 545	7,00	(224 467)	(203 545)	(7,00)	—	—	
Franc luxembourgeois...	78 524	—	7,58	(78 524)	—	(7,58)	—	—	
Franc suisse	3 669 386	3 450 457	6,05	766 088	536 044	5,13	4 435 474	3 986 501	1995/05
Lire italienne	153 399	—	7,59	(153 399)	—	(7,58)	—	—	
Livre sterling	760 547	498 815	9,00	(343 750)	(103 688)	(8,31)	416 797	395 127	1995/15
Peseta espagnole	227 687	209 996	12,05	(227 687)	(209 996)	(12,05)	—	—	
Schilling autrichien	91 659	81 900	7,84	(91 659)	(81 900)	(7,84)	—	—	
Yen japonais	9 424 504	8 372 870	5,63	(250 652)	(223 994)	(5,29)	—	—	
				240 626	215 034	4,86	9 414 478	8 363 910	1995/17
Total	25 198 000	23 424 414	6,83						

(a) La moyenne pondérée des taux d'intérêt pour l'encours des emprunts au 31 décembre 1994 après ajustement pour swaps était de 6,65 % (contre 6,89 % en 1993).

Les dépôts obligatoires et les amortissements à payer après le 31 décembre 1994 sont approximativement équivalents à ce qui suit :

Année	Montant
1995	2 048 143
1996	1 934 907
1997	3 059 449
1998	2 078 557
1999	2 084 721
2000/04	10 897 327
2005/09	1 491 119
2010/14	831 381
2015/19	472 396
2020/23	300 000
	<u>25 198 000</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL - NOTE J**31 décembre 1994 et 1993**

En milliers de dollars des Etats-Unis

Pays membres	Actions	Fraction libérée du capital souscrit		Fraction exigible du capital souscrit	Total 1994	Total 1993
		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies			
Allemagne	49 858	32 752	—	568 706	601 458	536 220
Argentine	585 530	279 992	104 059	6 679 450	7 063 501	6 297 317
Autriche	3 999	2 618	—	45 624	48 242	43 006
Bahamas	11 317	7 480	4 053	124 989	136 522	121 707
Barbade	7 004	3 879	1 755	78 859	84 493	75 324
Belgique	9 476	6 357	—	107 956	114 313	101 912
Belize	5 970	3 601	3 601	64 817	72 019	47 989
Bolivie	47 002	22 450	8 360	536 195	567 005	505 506
Brésil	585 530	279 992	104 059	6 679 450	7 063 501	6 297 317
Canada	221 158	149 369	—	2 518 555	2 667 924	2 378 534
Chili	160 774	76 820	28 566	1 834 100	1 939 486	1 729 112
Colombie	160 659	76 808	28 554	1 832 737	1 938 099	1 727 869
Costa Rica	23 496	11 255	4 162	268 025	283 442	252 693
Croatie	1 142	748	—	13 029	13 777	12 281
Danemark	4 259	2 823	—	48 555	51 378	45 805
Equateur	31 366	14 983	5 573	357 826	378 382	337 341
Espagne	48 679	32 017	—	555 220	587 237	523 541
Etats-Unis	1 751 885	1 149 355	—	19 984 391	21 133 746	18 773 572
Finlande	3 999	2 618	—	45 624	48 242	43 006
France	48 679	32 017	—	555 220	587 237	523 541
Guatemala	31 366	14 983	5 573	357 826	378 382	337 342
Guyana	8 712	5 223	2 570	97 304	105 097	93 697
Haïti	13 300	8 167	4 162	148 115	160 444	160 444
Honduras	23 496	11 255	4 162	268 025	283 442	252 693
Israël	3 942	2 606	—	44 948	47 554	42 391
Italie	48 679	32 017	—	555 220	587 237	523 541
Jamaïque	31 366	14 983	5 573	357 826	378 382	337 342
Japon	54 303	35 659	—	619 421	655 080	584 027
Mexique	376 387	180 010	66 904	4 293 605	4 540 519	4 048 006
Nicaragua	23 496	11 255	4 162	268 025	283 442	252 693
Norvège	4 259	2 823	—	48 555	51 378	45 805
Panama	23 496	11 255	4 162	268 025	283 442	252 693
Paraguay	23 496	11 255	4 162	268 025	283 442	252 693
Pays-Bas	7 401	4 825	—	84 456	89 281	79 594
Pérou	78 462	37 554	13 957	895 010	946 521	843 849
Portugal	1 282	796	—	14 669	15 465	13 788
République Dominicaine	31 366	14 983	5 573	357 826	378 382	337 341
Royaume-Uni	48 679	32 017	—	555 220	587 237	523 541
Salvador	23 496	11 255	4 162	268 025	283 442	252 693
Slovénie	655	434	—	7 467	7 901	7 045
Surinam	4 776	3 486	2 232	51 897	57 615	51 367
Suède	8 290	5 525	—	94 481	100 006	89 161
Suisse	10 870	7 093	—	124 036	131 129	116 906
Trinité et Tobago	23 496	11 255	4 162	268 025	283 442	252 693
Uruguay	62 776	30 038	11 171	716 085	757 294	675 154
Venezuela	313 704	74 395	138 790	3 571 162	3 784 347	3 373 852
Total avant montant non affecté	5 043 333	2 763 081	574 219	57 502 607	60 839 907	54 173 944
Non affecté (Note J)	1 963	1 363	—	22 317	23 680	23 680
Total 1994	<u>5 045 296</u>	<u>2 764 444</u>	<u>574 219</u>	<u>57 524 924</u>	<u>60 863 587</u>	
Total 1993	<u>4 492 720</u>	<u>2 597 130</u>	<u>573 007</u>	<u>51 027 487</u>		<u>54 197 624</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET DES VOIX ATTRIBUEES AUX PAYS MEMBRES
Au 31 décembre 1994

Pays membres	Actions souscrites	Nombre de voix	Pourcentage du nombre total de voix attribuées ¹
Membres régionaux en développement			
Argentine	585 530	585 665	11,60
Bahamas	11 317	11 452	0,23
Barbade	7 004	7 139	0,14
Bélice	5 970	6 105	0,12
Bolivie	47 002	47 137	0,93
Brésil	585 530	585 665	11,60
Chili	160 774	160 909	3,19
Colombie	160 659	160 794	3,18
Costa Rica	23 496	23 631	0,47
Equateur	31 366	31 501	0,62
Guatemala	31 366	31 501	0,62
Guyana	8 712	8 847	0,18
Haïti	13 300	13 435	0,27
Honduras	23 496	23 631	0,47
Jamaïque	31 366	31 501	0,62
Mexique	376 387	376 522	7,46
Nicaragua	23 496	23 631	0,47
Panama	23 496	23 631	0,47
Paraguay	23 496	23 631	0,47
Pérou	78 462	78 597	1,56
République Dominicaine	31 366	31 501	0,62
Salvador	23 496	23 631	0,47
Surinam	4 776	4 911	0,10
Trinité et Tobago	23 496	23 631	0,47
Uruguay	62 776	62 911	1,25
Venezuela	313 704	313 839	6,22
Total	<u>2 711 839</u>	<u>2 715 349</u>	<u>53,77</u>
Canada	221 158	221 293	4,38
Etats-Unis	1 751 885	1 752 020	34,70
Membres non régionaux			
Allemagne	49 858	49 993	0,99
Autriche	3 999	4 134	0,08
Belgique	9 476	9 611	0,19
Croatie	1 142	1 277	0,03
Danemark	4 259	4 394	0,09
Espagne	48 679	48 814	0,97
Finlande	3 999	4 134	0,08
France	48 679	48 814	0,97
Israël	3 942	4 077	0,08
Italie	48 679	48 814	0,97
Japon	54 303	54 438	1,08
Norvège	4 259	4 394	0,09
Pays-Bas	7 401	7 536	0,15
Portugal	1 282	1 417	0,03
Royaume-Uni	48 679	48 814	0,97
Slovénie	655	790	0,02
Suède	8 290	8 425	0,17
Suisse	10 870	11 005	0,22
Total	<u>358 451</u>	<u>360 881</u>	<u>7,15</u>
Total avant montant non affecté	5 043 333	5 049 543	100,00
Non affecté (Note J)	1 963	2 233	
TOTAL GENERAL	<u>5 045 296</u>	<u>5 051 776</u>	

¹Les nombres étant arrondis au centième, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement – Fonds des opérations spéciales – ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Au 31 décembre			
	1994		1993	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces.....	1 311 097		1 237 985	
Titres de placement.....	765 904	2 077 001	780 733	2 018 718
Encours des prêts	6 043 276		5 931 793	
Provision pour pertes sur prêts.....	(115 100)	5 928 176	(115 100)	5 816 693
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement.....	3 262		6 172	
Sur prêts.....	37 079	40 341	36 003	42 175
A recevoir des membres				
Contributions.....	1 088		53 140	
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt.....	1 352 062		1 423 783	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres....	59 865	1 413 015	59 865	1 536 788
Terrains, matériels et améliorations, net..		984		1 042
Autres actifs		10 236		24
Total		<u>9 469 753</u>		<u>9 415 440</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer.....	19 854		3 739	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés.....	227 125		212 644	
Versements anticipés des contributions.....	—	246 979	814	217 197
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites.....	8 675 034		8 649 103	
Réserve générale.....	534 266		534 489	
Contribution au titre de la coopération technique.....	13 474	9 222 774	14 651	9 198 243
Total		<u>9 469 753</u>		<u>9 415 440</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

COMPTE DE RESULTAT ET RESERVE GENERALE

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Revenus		
Revenus de prêts		
Intérêts	126 036	114 755
Commissions de crédit	6 264	4 976
Frais de service	1 765	1 599
Droits de supervision et d'inspection	4 228	4 248
	<u>138 293</u>	<u>125 578</u>
Placements	37 431	54 461
Autres revenus	834	944
Total des revenus	<u>176 558</u>	<u>180 983</u>
Dépenses		
Dépenses administratives	89 422	93 243
Total des dépenses	<u>89 422</u>	<u>93 243</u>
Revenus avant les dépenses de coopération technique	87 136	87 740
Dépenses de coopération technique	77 395	85 906
Revenus avant effet cumulé du changement dans la comptabilité des placements	9 741	1 834
Effet cumulé sur les exercices précédents du changement dans la comptabilité des placements	1 678	—
Revenus nets	11 419	1 834
Réserve générale en début d'exercice	534 489	552 345
Ajustements de conversion	3 858	(4 190)
Affectation au Mécanisme de financement intermédiaire	(15 500)	(15 500)
Réserve générale en fin d'exercice	534 266	534 489

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ETAT DE LA TRESORERIE

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercice clos le 31 décembre	
	1994	1993
Trésorerie issue des activités de financement		
Capital :		
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	142 839	(25 494)
Participations :		
Cessions de prêts aux participants	5 544	7 664
Remboursements aux participants	(14 855)	(18 215)
Trésorerie nette issue (utilisée pour) des activités de financement	133 528	(36 045)
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement		
Prêts :		
Décaissements de prêts	(400 512)	(378 987)
Recouvrements de prêts	301 296	270 098
Trésorerie nette utilisée pour les activités de prêt	(99 216)	(108 889)
Achats bruts de placements détenus jusqu'à l'échéance	(303 714)	—
Produit brut des ventes de placements détenus jusqu'à l'échéance	252 568	—
Actifs et passifs divers	(3 852)	6 664
Trésorerie nette utilisée pour les activités de prêt et de placement	(154 214)	(102 225)
Trésorerie issue des activités d'exploitation		
Recouvrements du revenu des prêts	137 071	124 991
Revenu des placements	—	58 501
Achats bruts de placements	(9 907 372)	—
Produit brut des ventes et échéances de participations	10 025 524	—
Autres revenus	834	944
Frais administratifs	(82 865)	(119 919)
Coopération technique et autres financements	(64 092)	(65 723)
Trésorerie nette issue (utilisée pour) des activités d'exploitation	109 100	(1 206)
Transfert au Mécanisme de financement intermédiaire	(15 500)	(15 500)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les placements ...	198	(9 404)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des placements (1)	73 112	(164 380)

(1) Trésorerie seulement en 1994.

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note A – Résumé des principes comptables

Conversion des monnaies

Les états financiers sont exprimés en dollars des Etats-Unis ; toutefois, la Banque mène les opérations du Fonds des opérations spéciales (FOS) dans les monnaies de tous ses pays membres. Les actifs et les passifs sont généralement convertis en dollars des Etats-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses sont généralement convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. Les fluctuations des taux de change n'ont généralement aucune incidence sur les équivalents en dollars des Etats-Unis de ces monnaies en raison des dispositions concernant le maintien de la valeur décrites à la Note B. Les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des Etats-Unis des actifs, passifs et contributions, qui ne sont pas protégés par les dispositions mentionnées, provenant de l'augmentation des contributions de 1983 et des augmentations de 1990, figurent dans le « Compte de résultat et Réserve générale » sous la rubrique « Ajustements de conversion » qui pèsent directement sur la Réserve générale.

Il n'est nullement spécifié qu'une monnaie composant le FOS soit convertible à un taux de change quelconque.

Placements

A compter du 1^{er} janvier 1994, la plupart des placements du FOS sont classés comme participations. Le reste du portefeuille est classé comme détenu jusqu'à l'échéance. Tous les placements classés comme détenus jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti, qui est proche de la valeur du marché et les placements classés comme participations sont indiqués à la valeur du marché, et les gains et pertes non réalisés sont inclus comme revenu.

Prêts

Le FOS accorde des prêts hautement concessionnels à ses pays membres les moins développés, à des institutions et entités politiques de ces membres ou à des entreprises privées situées sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou inter-gouvernementales, le FOS suit la politique générale adoptée en 1967, qui exige que le gouvernement ou une de ses entités engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement garantisse le prêt. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, le FOS cède des participations aux prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, mais il se réserve le droit d'administrer ces prêts. Le montant principal des prêts ainsi que les intérêts courus sont remboursables dans la monnaie du prêt.

Le FOS a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement des prêts. Il réexamine régulièrement les prêts pour déterminer s'ils sont recouvrables et inscrit des provisions pour risques

sur prêts et participations s'il juge qu'il y a risque pour l'ensemble du portefeuille de prêts. Le revenu cesse d'être comptabilisé pour tous les prêts accordés à un pays lorsque le service de la dette afférent à un prêt consenti à un emprunteur de ce pays ou garanti par lui, à partir de fonds détenus ou administrés par la Banque, accuse un retard de plus de 180 jours ; ce revenu n'est ensuite comptabilisé que lorsqu'il est perçu et jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service de tous ses prêts.

Les coûts directs associés à des prêts originaires sont considérés comme négligeables et représentent des dépenses engagées.

Biens et améliorations

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé en fonction de la méthode linéaire par rapport à la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments).

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre les différents fonds selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. En 1993, le Conseil d'administration a révisé la méthodologie appliquée à l'affectation des frais administratifs entre le Capital ordinaire et le FOS. En 1994, ces frais ont été imputés ainsi : 30,8 % au FOS et 69,2 % au Capital ordinaire (contre 34,3 % et 65,7 % respectivement en 1993).

Coopération technique

Les projets de coopération technique non remboursables ainsi que certains financements dont le recouvrement est expressément fonction des événements sont débités aux revenus ou au compte pour la contribution au titre de la coopération technique au moment de l'approbation.

Les annulations du solde non décaissé des projets de coopération technique sont comptabilisées à titre de revenus pendant la période visée.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale de ses instruments financiers, le FOS a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Prêts : Le FOS est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement et l'ajustement structurel de l'Amérique latine. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts bénéficiant au développement. Les intérêts s'appliquant à tous les prêts du FOS sont perçus à taux fixes. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, le FOS est d'avis que, vu la situation unique de ses opérations de prêt et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale de marché de son portefeuille de prêts.

Note B – Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de sa monnaie dans le Fonds des opérations spéciales suivant les dispositions régissant les augmentations respectives des contributions. De même, et en fonction des mêmes dispositions, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Fonds des opérations spéciales. A ces fins, l'étalon de valeur considéré va du dollar des Etats-Unis à sa valeur de 1959 par rapport au dollar des Etats-Unis à sa valeur en vigueur à un moment déterminé. Les avoirs provenant des augmentations des contributions en 1983 et en 1990 ne sont pas protégés par les dispositions régissant le maintien de la valeur.

Le Conseiller juridique de la Banque a fait savoir en substance que, depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 1978 du Deuxième amendement aux Statuts du Fonds monétaire international, qui a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or, les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des Etats-Unis de 1959 comme étalon de valeur. Les organes directeurs de la Banque n'ont pas encore pris de décision à ce sujet. Si le DTS avait été substitué au dollar de 1959 au 31 décembre 1994, la situation financière ou les résultats des opérations du FOS n'auraient pas été sensiblement affectés.

Les « montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie » représentent des montants dus par les pays membres au titre des ajustements pour le maintien de la valeur à la suite des changements intervenus dans la valeur des monnaies en 1972 et 1973. Ces montants comprennent 5 387 000 dollars (contre 5 387 000 dollars en 1993) pour lesquels la responsabilité de leur paiement n'a pas été assignée, étant donné qu'il s'agit de montants au titre de l'encours des prêts remboursables au choix des emprunteurs soit dans les monnaies décaissées soit dans les monnaies des emprunteurs qui sont allouées à chaque membre sur la base des monnaies reçues en remboursement de prêts.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Le poste « espèces » comprend un montant de 1 299 753 000 dollars (contre 1 219 772 000 dollars en 1993) dans les monnaies non convertibles de pays membres régionaux dont 148 402 000

dollars (contre 137 078 000 dollars en 1993) ont été soumis à restriction par un des pays membres, lequel, conformément aux dispositions de l'Accord, a restreint l'utilisation de sa monnaie pour les paiements de biens et services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

A compter du 1^{er} janvier 1994, après l'application d'une nouvelle norme publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (Conseil des normes en matière de comptabilité financière) en mai 1993, "*Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*" (Comptabilité de certains placements en titres obligataires et valeurs à revenu variable) (SFAS 115), la majeure partie du portefeuille de placements liquides du FOS qui comprend des obligations de gouvernements et de leurs sociétés et institutions, ainsi que de banques, est classée comme participations et indiquée à sa valeur du marché. Le reste du portefeuille est classé comme détenu jusqu'à échéance. Au départ, l'adoption de la SFAS 115 s'est traduite par la reconnaissance d'un gain net non réalisé de 1 678 000 dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1993, tous les placements du FOS sont indiqués au coût amorti, qui est proche de la valeur du marché.

Les placements du FOS figurent à l'annexe II-1.

Le produit de la vente de placements s'est élevé en 1994 et 1993 à 946 017 000 dollars et 333 674 000 dollars, respectivement. Sur ces ventes, les gains bruts réalisés se sont élevés à 7 093 000 dollars et les pertes brutes à 1 745 000 dollars en 1994 (contre 3 187 000 dollars et 246 000 dollars, respectivement en 1993). Le rendement annuel moyen des titres de placement a été respectivement de 4,83 % en 1994 et de 5,96 % en 1993.

Le FOS limite ses investissements en valeurs à une liste d'agents de change et de contreparties dûment habilités. Des termes stricts de crédit ont été définis pour chacune des contreparties en fonction du type de titre et de la nature de l'échéance.

Note E – Encours des prêts

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé. Toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque. La Banque s'est engagée de manière irrévocable à décaisser environ 38 452 000 dollars des soldes non décaissés avant le 31 décembre 1994.

Le Conseil d'administration a autorisé la participation du Fonds de gestion pour le progrès social aux fractions en dollars des Etats-Unis ou en monnaie locale de prêts effectués sur le FOS sous réserve que, pour ces prêts, les dispositions de l'Accord portant création du Fonds précité aient été totalement respectées comme si les prêts avaient été accordés initialement sur le Fonds fiduciaire.

Conformément à la politique décrite à la Note A, en octobre 1993, des prêts consentis au Surinam ou garantis par ce pays ont été déclarés improductifs. Par ailleurs, des prêts consentis à Haïti ou garantis par ce pays ont été déclarés improductifs en avril 1992.

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Ceci s'est traduit par une diminution des revenus de 3 400 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 1993.

Le 10 février et le 19 décembre 1994, le FOS a reçu paiement des sommes jusqu'alors impayées sur les prêts consentis aux emprunteurs au Surinam et à Haïti, qui ne sont donc plus en situation d'arriéré de paiement. Il en est résulté, pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 1994, une augmentation des revenus de 8 430 000 dollars, correspondant aux revenus cumulés des années précédentes.

L'échéance moyenne pour les prêts en cours et le taux d'intérêt moyen s'appliquant à l'encours des prêts aux 31 décembre 1994 et 1993 s'élevaient à 12,5 années et 12,3 années, respectivement, et 1,92 % et 1,96 %, respectivement.

Note F – Contributions autorisées et souscrites

Des valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été ou seront acceptées en lieu et place de la fraction du paiement des contributions des pays membres. La contribution du Canada est augmentée des recouvrements du principal, de l'intérêt et des commissions de service au titre des prêts consentis sur le Fonds de gestion du Canada administré par la Banque.

Nombre de voix

Pour les décisions concernant les opérations du FOS, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que pour le Capital ordinaire.

Le tableau ci-après résume les variations des contributions souscrites pour les années qui ont pris fin le 31 décembre 1994 et le 31 décembre 1993 (en milliers de dollars) :

	Contributions souscrites
Solde au 1 ^{er} janvier 1993	8 666 613
Contribution du Canada –	
Recouvrements du Fonds fiduciaire	1 853
Diminution de l'équivalent en dollars des Etats-Unis des contributions approuvées en 1983 et en 1990 en raison des fluctuations de taux de change	(19 363)
Solde au 31 décembre 1993	8 649 103
Contributions du Canada –	
Recouvrements du Fonds fiduciaire	1 724
Diminution due au retrait de la Macédoine	(592)
Augmentation de l'équivalent en dollars des Etats-Unis des contributions approuvées en 1983 et en 1990 en raison des fluctuations de taux de change	24 799
Solde au 31 décembre 1994	<u>8 675 034</u>

La composition des montants à recevoir des membres pour les exercices clos les 31 décembre 1994 et 1993 est la suivante (en milliers de dollars) :

	Montant	
	1994	1993
A recevoir des membres		
Membres régionaux en		
développement	997 677	1 036 526
Etats-Unis	215 299	269 119
Canada	17 023	28 468
Membres non régionaux	183 016	202 675
Total	<u>1 413 015</u>	<u>1 536 788</u>

Les monnaies détenues par le FOS qui proviennent des contributions approuvées en 1983 et en 1990 ne sont pas assujetties aux dispositions de l'Accord sur le maintien de la valeur.

Au 31 décembre 1994, l'augmentation cumulée de l'équivalence en dollars des Etats-Unis des contributions approuvées en raison des fluctuations de taux de change s'élevait à 55 222 000 dollars (contre 30 423 000 dollars en 1993).

Augmentation des quotes-parts de contribution

En août 1994, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a approuvé par un vote les conditions d'une augmentation des ressources du FOS et a recommandé aux pays membres de la Banque de prendre les mesures nécessaires pour rendre effective cette augmentation. Aux termes de l'augmentation proposée, les contributions autorisées au FOS augmenteront d'environ 1 milliard de dollars. Cette augmentation sera souscrite en dix tranches annuelles.

Adhésion

Le 21 avril 1993, le Conseil d'administration de la Banque a décidé que la République fédérale socialiste de Yougoslavie (RFSY) avait cessé d'être membre de la Banque et que la République de Bosnie et Herzégovine, la République de Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la République de Slovénie et la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Montenegro) étaient autorisées à succéder à la RFSY en tant que membres de l'Institution. En conséquence, les contributions correspondant à l'adhésion de la RFSY au FOS de la Banque ont été classées comme étant non affectées jusqu'à ce que chaque république ait succédé à la RFSY en tant que membre. Les Républiques de Croatie et Slovénie sont depuis devenues membres de la Banque. Les quotes-parts de contribution qui leur ont été alloués s'élèvent respectivement à 4 166 000 dollars et 2 397 000 dollars. Le 30 mars 1994, la République de Croatie et la République de Slovénie ont achevé le versement de ces quotes-parts. Le 21 juin 1993, le Gouvernement de la République de Macédoine a décliné la proposition de succéder à la RFSY en tant que membre de la Banque.

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (fin)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note G – Réserve générale

Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, les revenus nets du FOS doivent être affectés à la Réserve générale.

En 1994 et en 1993, l'Assemblée des gouverneurs a affecté l'équivalent de 15 500 000 dollars en monnaies convertibles de la Réserve générale au Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) afin de fournir à certains emprunteurs une partie des intérêts qu'ils doivent payer sur des prêts approuvés sur le Capital ordinaire de la Banque. En plus, conformément aux accords concernant les Sixième et Septième augmentations générales du capital approuvées en 1983 et 1990, l'équivalent de 15 500 000 dollars en monnaies convertibles sera chaque année affecté de la Réserve générale au MFI pendant la période 1995-1996, 23 500 000 dollars pendant la période 1997-2001 et 30 millions de dollars pendant la période 2002-2010, sous réserve des ajustements pris par l'Assemblée des gouverneurs.

Comme l'indique la Note A, les ajustements résultant de la conversion des actifs, passifs et contributions, qui ne sont pas protégés par les dispositions concernant le maintien de la valeur, figurent sous la rubrique « ajustements à la Réserve générale ». Ces ajustements comprennent les crédits suivants (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Ajustements cumulés, en début d'exercice	(5 907)	(1 717)
Ajustements de conversion, pour l'exercice	3 858	(4 190)
Ajustements cumulés, en fin d'exercice	(2 049)	(5 907)

L'accord concernant la Huitième augmentation générale du capital de la Banque approuvée en 1994 prévoit le transfert à compter de 1995 de 30 000 000 de dollars par an à un nouveau Fonds d'assistance technique et, à compter de 1997, de tout le revenu net en monnaies convertibles au MFI.

Note H – Contribution au titre de la coopération technique

En juin 1992, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 15 millions de dollars des revenus nets de 1991 du Capital ordinaire à un compte distinct au sein du Fonds des opérations spéciales, consacré exclusivement au financement des projets de coopération technique. En 1994, 1 177 000 dollars ont été imputés à ce compte (contre 349 000 dollars en 1993).

Note I – Frais administratifs

Conformément à la politique décrite à la Note A concernant les frais administratifs, le Fonds des opérations spéciales partage toutes les dépenses engagées par la Banque au titre de son Capital ordinaire, y compris celles relatives aux contributions aux régimes de retraite et aux prestations complémentaires de retraite.

Note J – Dépenses de coopération technique

Les dépenses de coopération technique comprennent (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Projets approuvés	84 649	90 258
Annulation des soldes pour excédents ou projets non réalisés ...	(6 570)	(3 162)
Récupérations et ajustements	(684)	(1 190)
Total	77 395	85 906

Note K - Réconciliation du Revenu net et de la Trésorerie nette issue des activités d'exploitation

La réconciliation du revenu net et de la trésorerie nette issue des activités d'exploitation, telle qu'elle figure dans l'état de la trésorerie, est présenté ci-dessous (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Revenu net	11 419	1 834
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :		
Revenu des prêts	(1 223)	(587)
Revenu des placements détenus jusqu'à échéance	(351)	4 040
Gain net non réalisé sur placements	(1 503)	—
Achats bruts de participations	(9 907 372)	—
Produit brut des ventes et échéances de participations	9 989 947	—
Charges administratives	6 557	(26 676)
Coopération technique et autres financements	13 304	20 183
Effet cumulé sur les exercices précédents du changement de comptabilité	(1 678)	—
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation	109 100	(1 206)

**Activités supplémentaires non
financières rendues publiques**

	Augmentation (diminution) résultant des fluctuations des taux de change :	
A recevoir des membres	19 032	13 966
Quotes-parts de contribution	25 162	(19 363)
Placements	10 040	—

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE II-1

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS - NOTE D**Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993**

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

Placements	Coût amorti	Gains bruts non réalisés		Pertes brutes non réalisées		Valeur du marché	Valeur estimative du marché
		1994	1993	1994	1993		
Obligations du Trésor américain et des organismes et agences du Gouvernement américain	47 493	—	808	—	(43)	—	48 258
Obligations d'autres gouvernements	210 026	1 590	983	(493)	(9 327)	175 583	201 682
Obligations bancaires	39 804	412	—	—	(22)	31 595	39 782
Dépôts à Terme	483 410	—	2	(6)	—	507 228	483 412
	<u>780 733</u>	<u>2 002</u>	<u>1 793</u>	<u>(499)</u>	<u>(9 392)</u>	<u>714 406</u>	<u>773 134</u>

Placements détenus jusqu'à échéance	Coût amorti		Valeur Gains bruts non réalisés		Pertes brutes non réalisées		Valeur estimative du marché	
	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993
Obligations d'autres gouvernements	14 773	—	—	—	(5 171)	—	9 602	—
Dépôts à terme	36 725	—	—	—	—	—	36 725	—
	<u>51 498</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>(5 171)</u>	<u>—</u>	<u>46 327</u>	<u>—</u>

La valeur du marché, la valeur estimée du marché et le coût amorti des titres de placement susmentionnés à échéance contractuelle sont :

	Valeur du marché	Valeur estimative du marché	Coût amorti
	1994 ⁽¹⁾	1993	1993
Echéance : 1 an ou moins	751 131	700 452	699 957
Echéance : de 1 à 5 ans	14 773	72 682	80 776
	<u>765 904</u>	<u>773 134</u>	<u>780 733</u>

(1) Comprend 14 773 000 dollars (Obligations d'autres gouvernements) et 36 725 000 dollars (dépôts à terme) correspondant à des placements classés comme détenus jusqu'à échéance, estimés au coût amorti.

Les monnaies librement convertibles des placements susmentionnés sont les suivantes :

Monnaies	1994	1993	Monnaies	1994	1993
Bolivar vénézuélien	51 498	74 035	Franc belge	27 458	22 360
Couronne danoise	8 559	7 122	Franc français	83 867	66 042
Couronne norvégienne	2 784	2 029	Franc suisse	20 744	15 852
Couronne suédoise	14 496	11 610	Lire italienne	36 407	26 700
Deutsche Mark	69 856	51 602	Livre sterling	76 248	62 576
Dollar canadien	83 115	99 703	Markka finlandais	9 420	8 665
Dollar des Etats-Unis	86 001	179 441	Peseta espagnole	70 030	58 725
Escudo portugais	7 095	6 157	Schilling autrichien	15 678	12 589
Florin néerlandais	16 254	12 904	Yen japonais	86 394	62 621
				<u>765 904</u>	<u>780 733</u>

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE II-2

RESUME DES PRETS – NOTE E**Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993**

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

Pays membres emprunteurs	Prêts approuvés moins annulations	Prêts cédés ou dont la cession a été convenue	Partie non décaissée	Encours 1994	Monnaie dans laquelle il faudra recouvrer les soldes des prêts en cours		Encours 1993	
					Monnaies librement convertibles	Autres monnaies		
Argentine	624 300	286 944	26 133	113 160	198 063	10 337	187 726	212 089
Barbade	41 274	11 680	—	—	29 594	29 286	308	30 918
Bolivie	1 073 642	169 409	3 742	292 647	607 844	529 682	78 162	583 673
Bésil	1 536 028	788 341	41 388	275 605	430 694	1 509	429 185	431 533
Chili	203 421	169 407	7 298	—	26 716	10 333	16 383	31 491
Colombie	762 506	349 163	7 000	94 858	311 485	157 202	154 283	327 871
Costa Rica	349 104	133 183	2 872	585	212 464	192 045	20 419	222 806
Equateur	925 887	148 662	16 812	167 902	592 511	551 518	40 993	571 490
Guatemala	603 097	116 875	12 144	118 023	356 055	319 667	36 388	331 807
Guyana	329 677	16 489	400	152 951	159 837	157 472	2 365	145 602
Haïti	350 795	46 416	2 480	132 285	169 614	148 273	21 341	186 506
Honduras	888 074	133 640	18 367	144 399	591 668	543 450	48 218	552 258
Jamaïque	163 242	56 031	—	981	106 230	90 118	16 112	111 590
Mexique	558 986	434 893	2 056	—	122 037	24 068	97 969	140 823
Nicaragua	704 457	89 653	27 847	198 211	388 746	375 249	13 497	331 266
Panama	286 142	115 939	12 924	13 045	144 234	117 412	26 822	149 305
Paraguay	586 190	147 372	956	133 728	304 134	250 291	53 843	299 186
Pérou	395 337	213 766	20 451	—	161 120	98 894	62 226	173 400
République Dominicaine	714 515	142 361	16 484	145 043	410 627	373 141	37 486	405 604
Salvador	747 576	84 937	12 083	99 168	551 388	518 138	33 250	517 825
Surinam	2 271	15	—	553	1 703	—	1 703	1 591
Trinité et Tobago	31 315	13 062	—	5 472	12 781	640	12 141	11 793
Uruguay	103 965	46 470	2 062	846	54 587	29 334	25 253	56 240
Venezuela	101 393	74 260	21 782	—	5 351	5 351	—	6 688
Région	187 782	90 010	—	3 979	93 793	76 507	17 286	98 438
Total 1994	<u>12 270 976</u>	<u>3 878 978</u>	<u>255 281</u>	<u>2 093 441</u>	<u>6 043 276</u>	<u>4 609 917</u>	<u>1 433 359</u>	
Total 1993	<u>11 755 615</u>	<u>3 583 128</u>	<u>259 784</u>	<u>1 980 910</u>		<u>4 435 662</u>	<u>1 496 131</u>	<u>5 931 793</u>

Les monnaies librement convertibles dans lesquelles l'encours des prêts approuvés est recouvrable sont les suivantes :

Monnaies	1994	1993	Monnaies	1994	1993
Bolivar vénézuélien	47 641	49 877	Franc belge	25 046	25 718
Couronne danoise	11 016	11 392	Franc français	97 966	102 460
Couronne norvégienne ..	13 337	13 752	Franc suisse	27 264	28 214
Couronne suédoise	21 823	22 647	Lire italienne	26 972	28 714
Deutsche mark	119 021	123 442	Livre sterling	99 736	105 175
Dollar canadien	239 081	210 288	Markka finlandais	7 085	7 413
Dollar des Etats-Unis	3 605 075	3 427 348	Peseta espagnole	112 008	117 261
Escudo portugais	2 682	2 782	Schilling autrichien	7 499	7 809
Florin néerlandais	16 999	17 632	Yen japonais	129 666	133 738
				<u>4 609 917</u>	<u>4 435 662</u>

FONDS DES OPERATIONS SPECIALES
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE II-3

ETAT DES CONTRIBUTIONS – NOTES B ET F*Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993**Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis*

Pays membres	Contributions autorisées et souscrites					1994 Contributions dues par les membres
	Soumises au maintien de la valeur		Non soumises au maintien de la valeur	Total 1994	Total 1993	
	Avant les ajustements	Ajustements				
Allemagne	136 692	—	45 889	182 581	178 385	—
Argentine	402 819	29 239	45 572	477 630	476 140	—
Autriche	10 955	—	3 786	14 741	14 338	5
Bahamas	8 800	—	1 166	9 966	9 966	258
Barbade	1 403	42	159	1 604	1 604	—
Belgique	27 098	—	8 737	35 835	34 801	—
Bélieze	—	—	7 200	7 200	7 200	—
Bolivie	32 535	9 502	4 190	46 227	46 227	—
Brésil	402 819	61 754	51 352	515 925	515 925	—
Canada	204 532	12 577	43 563	260 672	261 541	—
Chili	111 440	22 565	14 430	148 435	148 435	—
Colombie	111 385	19 786	14 430	145 601	145 601	—
Costa Rica	16 215	3 818	2 069	22 102	22 102	—
Croatie	3 121	—	1 045	4 166	4 072	—
Danemark	11 692	—	3 724	15 416	15 037	—
Equateur	21 721	4 151	2 809	28 681	28 681	—
Espagne	133 396	—	30 150	163 546	161 203	—
Etats-Unis	4 100 000	243 574	372 304	4 715 878	4 715 878	—
Finlande	10 955	—	2 490	13 445	13 353	—
France	133 396	—	39 363	172 759	169 090	—
Guatemala	21 721	6 312	2 809	30 842	30 842	—
Guyana	6 980	—	899	7 879	7 879	—
Haïti	16 215	2 316	2 069	20 600	20 600	457
Honduras	16 215	6 569	2 069	24 853	24 853	—
Israël	10 794	—	3 034	13 828	13 566	—
Italie	133 396	—	26 628	160 024	158 864	—
Jamaïque	21 721	2 734	2 809	27 264	27 264	—
Japon	148 825	—	74 066	222 891	215 014	—
Mexique	259 249	15 041	35 947	310 237	310 237	—
Nicaragua	16 215	4 594	2 061	22 870	22 870	—
Norvège	11 692	—	2 735	14 427	14 365	—
Panama	16 215	5 871	2 069	24 155	24 155	—
Paraguay	16 215	8 504	2 069	26 788	26 788	—
Pays-Bas	20 261	—	6 975	27 236	26 496	—
Pérou	54 492	13 803	7 107	75 402	75 402	—
Portugal	4 994	—	819	5 813	5 795	—
République Dominicaine ..	21 721	7 341	2 809	31 871	31 871	—
Royaume-Uni	133 396	—	31 235	164 631	163 007	—
Salvador	16 215	1 874	2 069	20 158	20 158	—
Slovénie	1 795	—	602	2 397	2 343	—
Suède	23 729	—	5 151	28 880	28 325	—
Suisse	29 752	—	10 319	40 071	38 912	—
Surinam	5 280	—	688	5 968	5 968	56
Trinité et Tobago	16 215	1 446	2 070	19 731	19 730	—
Uruguay	43 502	3 714	5 622	52 838	52 839	—
Venezuela	250 060	12 109	35 947	298 116	298 116	—
Total avant						
montant non affecté ...	7 197 839	499 236	965 105	8 662 180	8 635 838	776
Montant non affecté						
(Notes B et F)	5 447	5 387	2 020	12 854	13 265	312
Total 1994	<u>7 203 286</u>	<u>504 623</u>	<u>967 125</u>	<u>8 675 034</u>	<u>8 649 103</u>	<u>1 088</u>
Total 1993	<u>7 202 154</u>	<u>504 623</u>	<u>942 326</u>	<u>8 649 103</u>	<u>8 649 103</u>	<u>53 140</u>

MECANISME DE FINANCEMENT INTERMEDIAIRE

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement – Mécanisme de financement intermédiaire – ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

MECANISME DE FINANCEMENT INTERMEDIAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
ACTIF		
Espèces et titres de placement		
Espèces	2 365	780
Titres de placement	345 739	324 362
Intérêts courus sur titres de placement ...	392	1 079
Actifs divers	209	284
Total actif	348 705	326 505
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Passif		
Comptes débiteurs et charges à payer	217	—
Solde du fonds	348 488	326 505
Total passif et solde du fonds	348 705	326 505

ETAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU COMPTE

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercice clos le 31 décembre	
	1994	1993
Additions		
Affectation du Fonds des opérations spéciales	15 500	15 500
Revenus des placements	11 898	15 502
Total	27 398	31 002
Déductions		
Intérêts versés aux emprunteurs du Capital ordinaire	31 882	23 747
(Diminution)/Augmentation enregistrée pendant l'exercice avant effet cumulé sur les exercices précédents par suite du changement dans la comptabilité des placements	(4 484)	7 255
Effet cumulé sur les exercices précédents par suite du changement dans la comptabilité des placements	598	—
(Diminution)/Augmentation pour l'exercice	(3 886)	7 255
Solde en début d'exercice	326 505	311 568
Ajustements de conversion	25 869	7 682
Solde en fin d'exercice	348 488	326 505

MECANISME DE FINANCEMENT INTERMEDIAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note A – Nature du compte

En 1983, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement a créé le Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) afin de fournir à certains emprunteurs une partie des intérêts qu'ils doivent payer sur des prêts financés sur les ressources du Capital ordinaire. Le capital initial a été formé avec l'équivalent de 61 millions de dollars en monnaies convertibles de la Réserve générale du Fonds des opérations spéciales (FOS) qui a été transféré le 15 décembre 1983 sur le MFI. En outre, au titre des Sixième et Septième augmentations générales du capital, l'équivalent de 15 500 000 dollars en monnaies convertibles de la Réserve générale du FOS a été transféré chaque année à partir de 1984 ; un montant équivalent sera alloué au MFI par l'Assemblée des gouverneurs pour chacune des années 1995 et 1996 ; 23 500 000 dollars de 1997 à 2001, et 30 millions de dollars de 2002 à 2010. Ces montants peuvent être ajustés pour des motifs valables concernant le financement du MFI.

L'Accord relatif à la Huitième augmentation générale du capital de la Banque approuvé en 1994 prévoit le transfert du FOS au MFI, à compter de 1997, de la totalité du revenu net en monnaies convertibles.

En outre, en juin 1992, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 35 millions de dollars du résultat net du Capital ordinaire de 1991.

Le MFI est autorisé à recevoir toutes les contributions supplémentaires qu'un pays membre peut souhaiter mettre à sa disposition.

Pour les décisions concernant les opérations du MFI, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que pour le Capital ordinaire.

Note B – Résumé des principes comptables

Conversion des monnaies

Les états financiers sont exprimés en dollars des Etats-Unis. Toutefois, le MFI effectue ses opérations dans diverses monnaies convertibles, y compris le dollar des Etats-Unis. Les actifs et les passifs sont généralement convertis en dollars des Etats-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses libellés dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur chaque mois. Les ajustements qui résultent des conversions des actifs et passifs figurent dans l'état des variations du solde du MFI sous la rubrique « Ajustements de conversion ».

Il n'est nullement spécifié qu'une monnaie composant le Mécanisme de financement intermédiaire soit convertible en une autre monnaie à un taux de change déterminé.

Frais administratifs

Les frais administratifs du MFI seront payés et absorbés par la Banque interaméricaine de développement par l'entremise de son Capital ordinaire et de son Fonds des opérations spéciales.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, le MFI a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Note C – Titres de placement

A compter du 1^{er} janvier 1994, après l'application d'une nouvelle norme publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (Conseil des normes en matière de comptabilité financière) en mai 1993, "*Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*" (Comptabilité de certains placements en titres obligataires et valeurs à revenu variable) (SFAS 115), les placements du MFI qui consistent en obligations de gouvernements et de leurs sociétés et institutions, ainsi que de banques, sont indiqués à leur valeur du marché comme gains nets non réalisés et comme pertes de revenu net. Au départ, l'adoption de la SFAS 115 s'est traduite par la reconnaissance d'un gain net non réalisé de 598 000 dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1993, tous les placements du MFI sont indiqués au coût amorti, qui est proche de la valeur du marché.

Les titres de placement du MFI figurent à l'annexe III-1.

Le MFI limite ses investissements en valeurs à une liste d'agents de change et de contreparties dûment habilités. De strictes limites de crédit ont été définies pour chacune des contreparties en fonction du type de titre et de la nature de l'échéance.

En 1994 et 1993, le produit des ventes de titres de placement s'est élevé respectivement à 871 112 000 dollars et 79 086 000 dollars. Les gains bruts et les pertes brutes réalisés sur ces ventes ont été respectivement de 4 234 000 dollars et 1 114 000 dollars en 1994 (contre 624 000 dollars et 123 000 dollars en 1993). Le rendement moyen des placements a été de 3,23 % en 1994 et de 4,72 % en 1993.

MECANISME DE FINANCEMENT INTERMEDIAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (fin)

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note D – Ajustements de conversion

Comme l'indique la Note B, l'ajustement des actifs et passifs libellés en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis figure dans l'état des variations du solde du MFI comme « Ajustements de conversion ». Ces ajustements se composent des crédits suivants (en milliers de dollars) :

	Exercices clos	
	le 31 décembre	
	1994	1993
Ajustements cumulés, en début d'exercice	43 267	35 585
Ajustements de conversion, pour l'exercice	25 869	7 682
Ajustements cumulés, en fin d'exercice	<u>69 136</u>	<u>43 267</u>

Note E – Engagements

Le MFI couvre une partie de l'intérêt dû par les emprunteurs sous réserve de la disponibilité des ressources. Au 31 décembre 1994, l'encours des montants décaissés ainsi que les montants non

décaissés de prêts pour lesquels le MFI prendrait à sa charge une partie de l'intérêt, sont présentés par pays (en milliers de dollars) :

Pays	Décaissé	
	et encours	Non décaissé
Bahamas	35 424	46 382
Barbade	2 835	39 168
Costa Rica	104 837	97 063
Equateur	38 584	15 000
Guatemala	26 021	5 604
Guyana	40 343	—
Honduras	15 863	—
Jamaïque	126 761	116 058
Nicaragua	94 206	68 715
Panama	36 306	119 623
Paraguay	50 454	20 812
République Dominicaine	19 096	17 548
Salvador	18 171	90 000
Surinam	9 479	517
Trinité et Tobago	70 238	93 988
Uruguay	84 064	64 472
Région	5 121	50 925
	<u>777 803</u>	<u>845 875</u>

MECANISME DE FINANCEMENT INTERMEDIAIRE
BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE III-1

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS - NOTE C**Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993***Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis*

Placements	Coût amorti	Gains bruts non réalisés		Pertes brutes non réalisés		Valeur du marché	Coût estimatif du marché
	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993
Obligations du Trésor américain et des organismes et agences du Gouvernement américain	78 211	48	554	—	—	74 993	78 765
Obligations d'autres gouvernements	69 786	550	42	—	—	140 027	69 828
Obligations bancaires	3 762	—	2	—	—	—	3 764
Dépôts à terme	172 603	—	—	—	—	130 719	172 603
	<u>324 362</u>	<u>598</u>	<u>598</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>345 739</u>	<u>324 960</u>

La valeur du marché, la valeur estimative du marché et le coût amorti des titres susmentionnés à l'échéance contractuelle sont les suivants :

	Valeur du marché	Coût estimatif du marché	Coût amorti
	1994	1993	1993
Echéance à un an ou moins	345 739	294 538	294 494
Echéance comprise entre un an et cinq ans	—	30 422	29 868
	<u>345 739</u>	<u>324 960</u>	<u>324 362</u>

Les monnaies librement convertibles utilisées pour les instruments ci-dessus sont les suivantes :

Monnaie	1994	1993	Monnaie	1994	1993
Deutsche Mark	58 211	44 639	Franc suisse	28 928	30 367
Dollar canadien	9 688	9 712	Livre sterling	35 029	32 177
Dollar des Etats-Unis	74 993	83 844	Yen japonais	136 727	121 783
Florin néerlandais	2 163	1 840		<u>345 739</u>	<u>324 362</u>

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Fonds de gestion pour le progrès social — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRÉ PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre			
	1994		1993	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	2 695		4 158	
Titres de placement	<u>9 350</u>	<u>12 045</u>	<u>9 872</u>	<u>14 030</u>
Participations à des prêts supportés par le Fonds des opérations spéciales		104 344		113 656
Encours des prêts		32 654		35 055
Provision pour pertes sur prêts et participations		(3 035)		(3 035)
Intérêts courus et autres commissions				
Sur prises de participation	218		458	
Sur prêts	<u>133</u>	<u>351</u>	<u>52</u>	<u>510</u>
Total des actifs		<u>146 359</u>		<u>160 216</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	969		1 224	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	31 059	32 028	33 066	34 290
Solde du fonds				
Fonds créé par le Gouvernement américain	525 000		525 000	
Excédents cumulés des dépenses par rapport au revenu	(220 992)		(215 204)	
Montants remboursés au Gouvernement américain	(189 677)	114 331	(183 870)	125 926
Total Passif et Solde du fonds		<u>146 359</u>		<u>160 216</u>

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ETAT DES REVENUS ET DES DEPENSES

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Revenus		
Sur prêts	575	524
Sur participations	1 661	1 973
Sur titres de placement	396	340
Total	<u>2 632</u>	<u>2 837</u>
Dépenses		
Frais administratifs		
Dépenses directes	86	120
Dépenses indirectes et frais généraux de l'administrateur	305	480
Provision pour pertes sur prêts	—	(4 265)
Total	391	(3 665)
Ajustements de conversion	956	1 183
Total	<u>1 347</u>	<u>(2 482)</u>
Revenus avant les dépenses de coopération technique	1 285	5 319
Dépenses de coopération technique	<u>7 074</u>	<u>16 215</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses avant effet cumulé du changement dans la comptabilité des placements	(5 789)	(10 896)
Effet cumulé sur les exercices précédents par suite du changement dans la comptabilité des placements	1	—
Excédent des dépenses par rapport aux revenus	(5 788)	(10 896)
Excédent cumulé des dépenses par rapport aux revenus en début d'exercice	(215 204)	(204 308)
Excédent cumulé des dépenses par rapport aux revenus en fin d'exercice	<u>(220 992)</u>	<u>(215 204)</u>

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ETAT DE LA TRESORERIE

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement		
Prêts (à l'exclusion des revenus connexes) :		
Recouvrements de prêts	2 401	4 097
Achats de participations sur prêts	(5 544)	(7 664)
Recouvrement de participations	14 855	18 215
Actifs et passifs divers	(369)	—
Trésorerie nette issue des activités de prêt et de placement	<u>11 343</u>	<u>14 648</u>
Trésorerie issue des activités d'exploitation		
Recouvrement du revenu des prêts	495	578
Revenu des participations	1 859	2 001
Revenu des placements	—	340
Achats bruts de placements	(340 000)	—
Produit brut des ventes et échéances de placements	340 920	—
Frais administratifs	(236)	(345)
Coopération technique et financements divers	(9 081)	(9 744)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation	<u>(6 043)</u>	<u>(7 170)</u>
Remboursements au Gouvernement américain	(5 807)	(8 465)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les placements (1)	(956)	(1 183)
Diminution nette de la trésorerie et des placements (1)	<u>(1 463)</u>	<u>(2 170)</u>

(1) Trésorerie seulement en 1994

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRÉ PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note A – Nature du Fonds

En 1961, les Etats-Unis d'Amérique et la Banque interaméricaine de développement ont signé un accord qui confiait à la Banque l'administration du Fonds de gestion pour le progrès social. Aux termes de l'accord, la Banque débite au Fonds de gestion les charges salariales de certains de ses cadres, d'autres dépenses directes et la part du Fonds dans les frais généraux admis. Au 31 décembre 1994, le Gouvernement américain et la Banque se sont mis d'accord sur les frais généraux définitifs pour toutes les années jusqu'en 1993. Pour les années ultérieures, la Banque a proposé l'application du taux de 3,61 dollars pour un dollar de coût salarial sur une base prévisionnelle.

Note B – Résumé des principes comptables

Conversion des monnaies

Les états financiers sont exprimés en dollars des Etats-Unis, monnaie utilisée par le Fonds de gestion. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars des Etats-Unis aux taux du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses libellés dans ces monnaies sont généralement convertis aux taux du marché des changes approximatifs en vigueur chaque mois. Les ajustements qui résultent des conversions des monnaies latino-américaines détenues par le Fonds de gestion en dollars des Etats-Unis figurent dans l'état des revenus et des dépenses sous la rubrique « Ajustements de conversion ». Il n'est nullement spécifié qu'une monnaie composant le Fonds soit convertible en une autre monnaie à un taux déterminé.

Prêts

Les ressources du Fonds de gestion supportent des prêts qui sont accordés aux pays membres en développement de la Banque, à des institutions et organismes politiques de ces membres ou à des entreprises privées situées sur leur territoire. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres et des banques centrales, la Banque en sa qualité d'administrateur a, dans tous les cas, reçu la garantie du pays membre.

En tant qu'administrateur, la Banque a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement des prêts. Elle réexamine régulièrement les prêts pour déterminer s'ils sont recouvrables et inscrit des provisions pour pertes sur prêts et participations si elle juge qu'il y a risque pour l'ensemble du portefeuille de prêts.

La Banque, en tant qu'administrateur, n'inclut plus dans les revenus d'un pays les charges afférentes aux prêts accordés à un emprunteur ou garantis par lui, lorsque le retard dans le paiement du principal de ces prêts, consentis sur les fonds de la Banque ou dont l'administration lui a été confiée, dépasse 180 jours ; elles ne sont incluses dans les revenus qu'au fur et à mesure qu'elles sont perçues par la Banque et jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service de tous ses prêts.

Coopération technique

Tous les projets de coopération technique non remboursables ainsi que certains financements dont le recouvrement est essentiellement fonction des événements qui peuvent se produire sont débités aux revenus au moment de l'approbation.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, l'Administrateur a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement est fondée sur la cote officielle. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Prêts : Pour tous les prêts et participations, la Banque, en tant qu'Administrateur, est d'avis que, vu l'unicité de ses opérations de prêts et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale des prêts et participations détenus par le Fonds de gestion pour le progrès social.

Note C – Titres de placement

A compter du 1^{er} janvier 1994, après l'application d'une nouvelle norme publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (Conseil des normes en matière de comptabilité financière) en mai 1993, "*Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*" (Comptabilité de certains placements en titres obligataires et valeurs à revenu variable) (SFAS 115), les placements du Fonds de gestion pour le progrès social qui consistent en obligations de gouvernements et de leurs sociétés et institutions, ainsi que de banques, sont indiqués à leur valeur du marché comme gains et pertes de revenu nets non réalisés. Au départ, l'adoption de la SFAS 115 s'est traduite par la reconnaissance d'un gain net non réalisé de 1 000 dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1993, tous les placements du Fonds de gestion pour le progrès social sont indiqués au coût amorti, qui est proche de la valeur du marché.

Les titres de placement du figurent à l'annexe IV-1.

En 1994 et 1993, le produit des ventes de titres de placement s'est élevé respectivement à 59 284 000 dollars et 20 070 000 dollars. Les gains bruts réalisés sur ces ventes ont été de 334 000 dollars en 1994, contre 3 000 dollars en 1993 (il n'y a pas eu de pertes brutes au cours de ces deux exercices).

Le Fonds de gestion pour le progrès social limite ses investissements en valeurs à une liste d'agents de change et de contreparties dûment habilités. De strictes limites de crédit ont été définies pour chacune des contreparties en fonction du type de titre et de la

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

nature de l'échéance. Le rendement moyen des placements a été de 4,06 % en 1994 et de 3,09 % en 1993.

Note D – Participations à des prêts supportés par le Fonds des opérations spéciales

Le Conseil d'administration a autorisé l'utilisation des ressources du Fonds de gestion pour le progrès social pour des prises de participation dans des prêts supportés par le Fonds des opérations spéciales sous réserve que, en ce qui concerne ces prêts, les dispositions de l'Accord portant création du Fonds de gestion pour le progrès social aient été totalement respectées comme si les prêts avaient été supportés initialement par le Fonds de gestion. Grâce à l'achat de participations dans les éléments en monnaie locale de prêts supportés par le Fonds des opérations spéciales, dont la valeur doit être préservée par les emprunteurs correspondants, il a été possible de maintenir dans une large mesure la valeur des ressources du Fonds de gestion ainsi investies.

La composition des encours par pays, du fait des participations aux prêts supportés par le FOS au 31 décembre 1994, était la suivante (en milliers de dollars) :

Pays	Encours des participations
Argentine	1 212
Bolivie	2 995
Brésil	13 121
Costa Rica	171
Equateur	10 169
Guatemala	9 160
Guyana	400
Haïti	807
Honduras	10 789
Mexique	110
Nicaragua	17 350
Panama	5 799
Paraguay	594
Pérou	11 668
République Dominicaine	12 366
Salvador	6 709
Uruguay	110
Venezuela	814
Total	<u>104 344</u>

Note E – Encours des prêts

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé. Toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque.

Les décaissements des prêts ont été effectués en dollars des Etats-Unis sauf pour certains prêts dont les décaissements ont été effectués dans les monnaies nationales des emprunteurs ou dans les monnaies d'autres pays membres. Conformément aux dispositions de la quasi-totalité des accords de prêt, des prêts décaissés en dollars des Etats-Unis peuvent être remboursés dans la monnaie nationale de l'emprunteur au taux du marché des changes en vigueur à la date du remboursement ou en dollars des Etats-Unis, au choix de l'emprunteur.

Le 19 décembre 1994, la Banque a reçu le paiement de tous les arriérés sur ses prêts à des emprunteurs haïtiens, et Haïti a été retiré de la liste des pays en situation d'arriérés de paiement. De ce fait, le revenu procuré par les prêts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1994 a augmenté de 41 000 dollars, montant qui correspond au revenu qui aurait été cumulé au cours des précédents exercices. Le fait que les prêts consentis à Haïti aient été déclarés improductifs en 1992 s'est traduit en 1993 par une diminution nette de 17 000 dollars du revenu découlant de la participation à des prêts.

L'échéance moyenne pour les prêts non décaissés et les taux d'intérêt moyens s'appliquant à l'encours des prêts aux 31 décembre 1994 et 1993 s'élevaient à 11,1 années et 11,3 années, respectivement, et 1,52 % et 1,52 %, respectivement.

Note F – Remboursement au Gouvernement américain

La Banque, en sa qualité d'administrateur, a remboursé au Gouvernement américain l'équivalent de 189 677 000 dollars des actifs du Fonds de gestion pour les années 1980-1994 (5 807 000 en 1994 et 8 465 000 dollars en 1993) pour le financement de projets de développement social de la Fondation interaméricaine.

Note G – Réconciliation du Revenu net et de la Trésorerie nette issue des activités d'exploitation

La réconciliation de l'excédent cumulé des dépenses par rapport au revenu net et de la trésorerie nette issue des activités d'exploitation, telle qu'elle figure dans l'état de la trésorerie, est présentée ci-dessous (en milliers de dollars) :

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)
Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Excédent cumulé des dépenses par rapport aux revenus	(5 789)	(10 896)
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :		
Revenu des prêts	(80)	54
Revenu des placements	198	28
Gain net non réalisé sur placements	(7)	—
Achats bruts de participations	(340 000)	—
Produit brut des ventes et échéances de participations	340 532	—
Charges administratives	155	255
Coopération technique et autres financements	(2 007)	6 471
Provision pour pertes sur prêts et participations	—	(4 265)
Effet cumulé sur les exercices précédents du changement de comptabilité pour les placements	(1)	—
Ajustements de conversion	956	1 183
Trésorerie nette des activités d'exploitation	<u>(6 043)</u>	<u>(7 170)</u>

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE IV-1

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS - NOTE C**Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993***Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis*

Placements	Coût amorti	Gains bruts non réalisés		Pertes brutes non réalisées		Valeur du marché	Valeur estimative du marché
		1994	1993	1994	1993		
Obligations du Trésor américain et des organismes et agences du Gouvernement américain	9 872	7	1	—	—	9 350	9 873
	<u>9 872</u>	<u>7</u>	<u>1</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>9 350</u>	<u>9 873</u>

Les titres susmentionnés avaient tous des échéances d'un an ou moins aux 31 décembre 1994 et 1993.

FONDS DE GESTION POUR LE PROGRES SOCIAL
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE IV-2

ETAT RECAPITULATIF DES PRETS - NOTE E**31 décembre 1994 et 1993***En milliers de dollars des Etats-Unis*

Pays membres	Prêts approuvés		Encours 1994	Encours 1993
	moins annulations	Principal perçu		
Argentine	45 900	43 680	2 220	2 338
Bolivie	20 648	15 038	5 610	5 680
Brésil	61 510	61 510	—	69
Chili	34 352	34 352	—	
Colombie	49 008	49 008	—	
Costa Rica	11 700	11 700	—	
Equateur	27 448	27 448	—	
Guatemala	28 313	18 284	10 029	10 495
Honduras	7 602	7 602	—	
Mexique	34 927	34 927	—	295
Nicaragua	13 035	13 035	—	
Panama	12 862	12 862	—	
Paraguay	7 799	7 629	170	337
Pérou	45 108	45 108	—	56
République Dominicaine	8 407	8 407	—	
Salvador	37 689	25 564	12 125	12 921
Uruguay	10 350	10 350	—	
Venezuela	72 861	72 861	—	
Région	8 367	5 867	2 500	2 864
Total 1994	<u>537 886</u>	<u>505 232</u>	<u>32 654</u>	
Total 1993	<u>537 886</u>	<u>502 831</u>		<u>35 055</u>

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA

NOTE

Les états financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement—Fonds de gestion du Venezuela—ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre			
	1994		1993	
ACTIF				
Espèces et titres de placement temporaires				
Espèces	344		226	
Titres de placement temporaires	<u>117 532</u>	117 876	<u>119 579</u>	119 805
Encours des prêts				
Provision pour pertes sur prêts	<u>130 700</u>		147 588	
	<u>(3 900)</u>	126 800	<u>(11 000)</u>	136 588
Investissement en capital, au prix d'achat				
		1 140		1 140
Intérêts courus				
Sur titres de placement temporaires	7		766	
Sur prêts	<u>4 046</u>	4 053	<u>4 347</u>	5 113
Commissions diverses				
		<u>1 353</u>		<u>103</u>
Total		<u>251 222</u>		<u>262 749</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Charges à payer		4		—
Solde du Fonds				
Fonds créé par le Fonds d'investissement du Venezuela	402 536		404 060	
Revenus cumulés	616 391		594 256	
Ajustements de conversion	<u>(8 508)</u>		<u>(8 520)</u>	
Moins : remboursements au Fonds d'investissement du Venezuela	<u>(759 201)</u>	<u>251 218</u>	<u>(727 047)</u>	262 749
Total passif et solde du Fonds		<u>251 222</u>		<u>262 749</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ETAT DES REVENUS ET DES REVENUS CUMULES

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Revenus		
Sur prêts	11 662	12 695
Sur titres de placement temporaires	4 254	3 901
Divers	1	(392)
Total	<u>15 917</u>	<u>16 204</u>
Dépenses		
Dépenses directes et indirectes	912	867
Commission sur titres de placement temporaires	48	68
Provision pour pertes sur prêts	(7 100)	—
Total	<u>(6 140)</u>	<u>935</u>
Revenus avant effet cumulé du changement dans la comptabilité des placements	22 057	15 269
Effet cumulé sur les exercices précédents par suite du changement dans la comptabilité des placements	<u>78</u>	<u>—</u>
Revenus nets	22 135	15 269
Revenus cumulés, début d'exercice	594 256	578 987
Revenus cumulés, fin d'exercice	<u>616 391</u>	<u>594 256</u>

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ETAT DE LA TRESORERIE

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

	<u>Exercices clos le 31 décembre</u>	
	<u>1994</u>	<u>1993</u>
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement		
Prêts :		
Décaissements de prêts	(14 016)	(14 679)
Recouvrements de prêts	30 373	35 364
Actifs et passifs divers	7	—
Trésorerie nette issue des activités de prêt et de placement	<u>16 364</u>	<u>20 685</u>
Trésorerie issue des activités d'exploitation		
Recouvrements du revenu des prêts	11 941	12 913
Revenu des placements temporaires	—	3 532
Achats bruts de participations	(9 057 851)	—
Produit brut des ventes et échéances de participations	9 064 955	—
Frais administratifs	(2 213)	(1 050)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	<u>16 832</u>	<u>15 395</u>
Remboursements au Fonds de Gestion du Venezuela	(32 966)	(42 637)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les placements (1)	(113)	135
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des placements (1)	<u>117</u>	<u>(6 422)</u>

(1) Trésorerie seulement pour 1994.

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA
ADMINISTRÉ PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Note A – Nature du Fonds

En 1975, le Fonds d'investissement du Venezuela et la Banque interaméricaine de développement ont signé un accord de gestion en vertu duquel la Banque devenait l'administrateur du Fonds de gestion du Venezuela. Les ressources initiales de ce Fonds se montaient à 400 millions de dollars des Etats-Unis et à 430 millions de bolivars vénézuéliens, équivalant à 100 millions de dollars au taux de change en vigueur à l'époque.

Le Fonds a pour objet, d'une part, de contribuer au financement de projets et de programmes ayant une incidence significative sur le développement de pays membres de la Banque qui sont relativement moins développés ou dont le marché est limité ou intermédiaire, et ce, par une meilleure utilisation de leurs ressources naturelles et la promotion de l'industrie et de l'agro-industrie ; et, d'autre part, d'élargir le programme de financement des exportations de la Banque en mettant l'accent sur le renforcement des plans dont l'objet est l'intégration de l'Amérique latine et de contribuer à résoudre des problèmes qui risquent d'entraver l'exécution des plans nationaux et régionaux de développement économique et social.

Conformément aux dispositions de l'Accord de gestion, la Banque débite le Fonds de gestion de ses dépenses directes et indirectes ainsi que d'une commission sur les titres de placement temporaires. Les dépenses directes et indirectes sont fondées sur un pourcentage des actifs du Fonds à la fin de l'année, à l'exclusion de certains actifs qui ne sont pas engagés au titre de prêts. Aux termes de l'Accord de gestion, le Fonds d'investissement du Venezuela peut récupérer tous les montants reçus au titre du remboursement des prêts consentis sur le Fonds de gestion et recouvrer le produit découlant des ressources du Fonds. En 1994, des montants de 32 966 000 dollars, dont 32 265 000 dollars et 80 111 000 bolivars (contre 42 637 000 dollars en 1993, dont 41 618 000 dollars et 55 421 000 bolivars) ont été rétrocédés au Fonds de gestion du Venezuela.

Note B – Résumé des Principes comptables

Base de conversion

Les livres de compte et les états financiers sont exprimés en dollars des Etats-Unis. L'actif, le passif et le solde du Fonds, libellés en bolivars du Venezuela, qui est la seule autre monnaie du Fonds, sont convertis en dollars des Etats-Unis aux taux de change en vigueur aux dates des états financiers. Les revenus et les dépenses en bolivars vénézuéliens sont convertis chaque mois au taux de change en vigueur.

L'application des taux de change ci-dessus mentionnés a eu pour effet de réduire de 1 525 000 dollars en 1994 (contre 1 352 000 dollars en 1993) l'équivalent en dollars américains des ressources initiales du Fonds de gestion du Venezuela. La fraction des montants rétrocédés au Fonds vénézuélien d'investissement représentant des remboursements du principal versé a également été diminuée de 812 000 dollars en 1994 (contre 706 000 dollars en 1993). L'ajustement net en résultant figure au poste « Ajustements de conversion » dans le Bilan du Fonds et comprend ce qui suit (en milliers de dollars) :

	Exercices	
	clos le 31 décembre	
	1994	1993
Ajustements cumulés		
en début d'exercice	(8 520)	(8 752)
Ajustements de conversion		
pour l'exercice	<u>12</u>	<u>232</u>
Ajustements cumulés en		
fin d'exercice	<u>(8 508)</u>	<u>(8 520)</u>

Prêts

Les ressources du Fonds de gestion supportent des prêts qui sont accordés aux pays membres en développement de la Banque interaméricaine de développement, à des institutions et organismes politiques de ces membres ou à des entreprises privées situées sur leur territoire. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres et des banques centrales, la Banque en sa qualité d'administrateur a, dans tous les cas, reçu la garantie du pays membre. Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé. Toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants ont pris certaines mesures et fourni certains documents à la Banque.

En tant qu'administrateur, la Banque a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement des prêts. Elle réexamine régulièrement les prêts pour déterminer s'ils sont recouvrables et inscrit des provisions pour pertes sur prêts et participations si elle juge qu'il y a risque pour l'ensemble du portefeuille de prêts.

La Banque, en tant qu'administrateur, n'inclut plus dans les revenus d'un pays les charges afférentes aux prêts accordés à un emprunteur ou garantis par lui, lorsque le retard dans le paiement du principal de ces prêts, consentis sur les fonds de la Banque ou dont l'administration lui a été confiée, dépasse 180 jours ; elles ne sont incluses dans les revenus qu'au fur et à mesure qu'elles sont perçues par la Banque et jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service de tous ses prêts.

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, l'Administrateur a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement est fondée sur la cote officielle. Si les titres ne sont pas inscrits à la cote officielle, leur valeur vénale se fonde sur celle d'instruments comparables.

Prêts : Pour tous les prêts et participations, l'Administrateur est d'avis que, vu l'unicité de ses opérations de prêts et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale du portefeuille de prêts du Fonds de gestion du Venezuela.

Note C—Titres de placement

A compter du 1^{er} janvier 1994, après l'application d'une nouvelle norme publiée par le *Financial Accounting Standards Board* (Conseil des normes en matière de comptabilité financière) en mai 1993, "*Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*" (Comptabilité de certains placements en titres obligataires et valeurs à revenu variable) (SFAS 115), les placements du Fonds de gestion du Venezuela qui consistent en dépôts à terme et autres obligations de banques, sont classés comme transactions et indiqués à leur valeur du marché comme gains et pertes de revenus nets non réalisés. Au départ, l'adoption de la SFAS 115 s'est traduite par la reconnaissance d'un gain net non réalisé de 78 000 dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 1993, tous les placements du Fonds de gestion du Venezuela sont indiqués au coût amorti, qui est proche de la valeur du marché.

Les titres de placement du Fonds de gestion du Venezuela figurent à l'annexe V-1.

En 1994 et 1993, le produit des ventes de titres de placement s'est élevé respectivement à 393 937 000 dollars et 181 493 000 dollars. Les gains bruts réalisés sur ces ventes ont été de 2 601 000 dollars en 1994, contre 37 000 dollars en 1993 et les pertes brutes ont été de 746 000 dollars en 1994 contre (59 000 dollars en 1993).

L'Administrateur du Fonds de gestion du Venezuela limite ses investissements en valeurs à une liste d'agents de change et de contreparties dûment habilités. De strictes limites de crédit ont été définies pour chacune des contreparties en fonction du type de titre et de la nature de l'échéance. Le rendement moyen des placements a été de 3,70 % en 1994 et de 3,54 % en 1993.

Note D — Encours des prêts

Le 19 décembre 1994, le Fonds de gestion du Venezuela a reçu paiement de la totalité des arriérés de paiement sur les prêts consentis à des emprunteurs haïtiens, de sorte qu'Haïti n'est donc plus en situation d'arriéré de paiement. De ce fait, pour l'exercice clos le 31 décembre 1994, les revenus des prêts ont augmenté de 535 000 dollars, ce qui correspond aux revenus non réalisés au cours des exercices précédents. Le fait de déclarer improductifs en 1992 les prêts consentis à Haïti a entraîné en 1993 une diminution nette du revenu des prêts de 209 000 dollars.

L'échéance moyenne et le taux d'intérêt moyen s'appliquant à l'encours des prêts aux 31 décembre 1994 et 1993 s'élevaient à 4,21 années et 4,64 années, respectivement, et 8,06 % et 8,08 %, respectivement.

Note E—Réconciliation du Revenu net et de la Trésorerie nette issue des activités d'exploitation

La réconciliation du revenu net et de la trésorerie nette issue des activités d'exploitation, telle qu'elle figure dans l'état de la trésorerie, est présentée ci-dessous (en milliers de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre	
	1994	1993
Revenu net	22 135	15 269
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :		
Revenu des prêts	278	218
Revenu des placements	—	(369)
Gain net non réalisé sur placements	(253)	—
Achats bruts de participations	(9 057 851)	—
Produit brut des ventes et échéances de participations	9 060 954	—
Revenu des prises de participations	—	392
Charges administratives	(1 253)	(115)
Provision pour pertes sur prêts	(7 100)	—
Effet cumulé sur les exercices précédents du changement de comptabilité pour les placements	(78)	—
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	<u>16 832</u>	<u>15 395</u>

**Activités supplémentaires
non financières rendues publiques**

Diminution de l'encours des prêts résultant de fluctuations des taux de change	531	522
Diminution des placements résultant de fluctuations des taux de change	32	—

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA
ADMINISTRE PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE V-1

ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS - NOTE C**Au 31 décembre 1994 et au 31 décembre 1993**

Exprimé en milliers de dollars des Etats-Unis

Placements	Coût amorti	Gains bruts non réalisés		Pertes brutes non réalisées		Valeur du marché	Valeur estimative du marché
		1994	1993	1994	1993		
	1993					1994	1993
Obligations du Trésor américain et des organismes et agences du Gouvernement américain	60 794	253	75	—	—	96 570	60 869
Dépôts à terme	58 785	—	3	—	—	20 962	58 788
	<u>119 579</u>	<u>253</u>	<u>78</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>117 532</u>	<u>119 657</u>

La valeur du marché, la valeur estimée du marché et le coût amorti des titres de placement susmentionnés à échéance contractuelle sont :

	Valeur du marché	Valeur estimative du marché	Coût amorti
	1994	1993	1993
Echéance : 1 an ou moins	117 532	100 467	100 455
Echéance : de 1 à 5 ans	—	19 190	19 124
	<u>117 532</u>	<u>119 657</u>	<u>119 579</u>

Les monnaies librement convertibles utilisées dans les placements ci-dessus sont les suivantes :

Monnaies	1994	1993
Bolivars vénézuéliens	—	632
Dollars des Etats-Unis	117 532	118 947
	<u>117 532</u>	<u>119 579</u>

FONDS DE GESTION DU VENEZUELA
ADMINISTRÉ PAR LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

ANNEXE V-2

ETAT RECAPITULATIF DES PRETS - NOTE D**31 décembre 1994 et 1993**

En milliers de dollars des Etats-Unis

Pays membres	Prêts approuvés			Encours 1994	Encours 1993
	moins annulations	Principal perçu	Non décaissé		
Argentine	2 577	2 577	—	—	—
Bahamas	2 022	1 435	—	587	717
Barbade	21 033	18 295	2 000	738	1 297
Bolivie	49 686	34 005	5 000	10 681	11 700
Brésil	51 721	51 721	—	—	—
Chili	1 791	1 791	—	—	—
Costa Rica	116 616	107 544	—	9 072	10 265
Equateur	52 128	35 678	—	16 450	18 602
Guatemala	31 891	21 584	—	10 307	11 922
Guyana	8 875	4 947	2 000	1 928	2 357
Haïti	6 456	4 787	—	1 669	2 232
Honduras	42 836	30 573	2 000	10 263	13 217
Jamaïque	149 607	143 406	—	6 201	6 551
Nicaragua	34 440	17 712	—	16 728	18 492
Panama	19 978	11 041	—	8 937	10 067
Pérou	175 345	175 345	—	—	—
République Dominicaine	63 571	35 930	1 240	26 401	28 205
Salvador	93 347	85 312	—	8 035	9 064
Trinité et Tobago	15 320	14 320	—	1 000	1 000
Uruguay	8 940	8 940	—	—	—
Région	3 243	1 540	—	1 703	1 900
Total 1994	<u>951 423</u>	<u>808 483</u>	<u>12 240</u>	<u>130 700</u>	
Total 1993	<u>939 225</u>	<u>779 083</u>	<u>12 554</u>		<u>147 588</u>

Au 31 décembre 1994, les prêts approuvés, moins annulations, comprennent des lignes de crédit à court et moyen terme consenties aux pays ci-dessous pour le financement de leurs exportations (en milliers de dollars) :

Argentine	2 577
Barbade	19 331
Bolivie	29 284
Brésil	51 721
Chili	1 791
Costa Rica	98 100
Guatemala	1 764
Guyana	2 875
Haïti	3 117
Honduras	8 908
Jamaïque	145 565
Nicaragua	1 000
Pérou	164 000
République Dominicaine	13 571
Salvador	74 440
Trinité et Tobago	15 320
Uruguay	8 940
	<u>642 304</u>

GOUVERNEURS ET SUPPLEANTS

Pays	Gouverneurs	Suppléants
ALLEMAGNE	Klaus-Jürgen Hedrich	Klaus Regling
ARGENTINE	Domingo Cavallo	Roque Fernández
AUTRICHE	Ferdinand Lacina	Hans Dietmar Schweisgut
BAHAMAS	William C. Allen	Ruth Millar
BARBADE	Owen S. Arthur	George Reid
BELGIQUE	Philippe Maystadt	Jean-Pierre Arnoldi
BELIZE	Manuel Esquivel	Keith Arnold
BOLIVIE	Fernando Alvaro Cossío	Gaby Candia de Mercado
BRESIL	Ciro Ferreira Gomes	Pedro Sampaio Malan
CANADA	André Ouellet	Louise Frechette
CHILI	Eduardo Aninat	Manuel Marfán Lewis
COLOMBIE	Guillermo Perry Rubio	José Antonio Ocampo
COSTA RICA	Fernando Herrero Acosta	Leonardo Garnier Rimolo
CROATIE	Zoran Jašić	Josip Kulišić
DANEMARK	Ole Loensmann Poulsen	Peter Bruckner
EQUATEUR	Modesto Correa San Andrés	
ESPAGNE	Javier Gómez-Navarro	Apolonio Ruiz Ligero
ETATS-UNIS	Lloyd Bentsen	Joan E. Spero
FINLANDE	Mauri Eggert	Taisto Huimasalo
FRANCE	Edmond Alphandéry	Christian Noyer
GUATEMALA	Ana Ordóñez de Molina	Willy Waldemar Zapata Sagastume
GUYANA	Asgar Ally	Michael Shree Chan
HAITI	Jean-Marie Chérestal	Marie Michèle Rey
HONDURAS	Guillermo Bueso	Juan F. Ferrera
ISRAEL	Jacob Frenkel	Reuven Kokolevich
ITALIE	Lamberto Dini	Vincenzo Desario
JAMAÏQUE	Omar Davies, MP	Shirley Tyndall
JAPON	Masayoshi Takemura	Yasushi Mieno
MEXIQUE	Pedro Aspe	Guillermo Ortiz
NICARAGUA	Pablo Pereira Gallardo	Emilio Pereira A.
NORVEGE	Asbjørn Mathisen	Knut Vollebaek
PANAMA	Guillermo Chapman	Olmedo David Miranda
PARAGUAY	Orlando Bareiro	Julio González Ugarte
PAYS-BAS	Gerrit Zalm	J. P. Pronk
PEROU	Jorge Camet Dickmann	Germán Suárez Chávez
PORTUGAL	Eduardo de Almeida Catroga	Manuel Pinho
REPUBLIQUE DOMINICAINE	Héctor Valdez Albizu	Luis Manuel Piantini Munnigh
ROYAUME-UNI	La Baronne Chalker of Wallasey	N. B. Hudson
SALVADOR	Ramón González Giner	J. Roberto Orellana M.
SLOVENIE	Mitja Gaspari	
SUEDE	Mats Karlsson	Malin Kärre
SUISSE	Nicolas Imboden	Adrian Schläpfer
SURINAM	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley Ramsaran
TRINITE ET TOBAGO	Lenny Saith	Carlyle Greaves
URUGUAY	Ignacio de Posadas	Javier de Haedo
VENEZUELA	Julio Sosa Rodríguez	Werner Corrales Leal

ADMINISTRATEURS ET SUPPLEANTS

			Nombre de voix	Pourcentage*
Julio Angel COLOMBIE	élu par : Colombie Pérou		239 391	4,74
PEROU				
Havelock Brewster GUYANA Barry Malcolm (Suppléant) BAHAMAS	élus par : Bahamas Barbade Guyana	Jamaïque Trinité et Tobago	82 570	1,64
José Córdoba Montoya MEXIQUE Ruddy E. Pérez (Suppléant) REPUBLIQUE DOMINICAINE	élus par : Mexique République Dominicaine		408 023	8,08
Jorge Ramón Hernández-Alcerro HONDURAS COSTA RICA	élu par : Bélice Costa Rica Guatemala Haïti	Honduras Nicaragua Salvador	145 565	2,89
Maritza Izaguirre VENEZUELA Rogelio Novey (Suppléant) PANAMA	élus par : Panama Venezuela		337 470	6,69
Guy A. Lavigreur CANADA William D. Gunn (Suppléant) CANADA	élus par : Canada		221 293	4,38
Gert-Robert Liptau ALLEMAGNE Helge Semb (Suppléant) NORVEGE	élus par : Allemagne Belgique Danemark Finlande Italie	Norvège Pays-Bas Royaume-Uni Suède	186 115	3,70
A. Humberto Petrei ARGENTINE Andrés Solimano (Suppléant) CHILI	élus par : Argentine Chili		746 574	14,79
L. Ronald Scheman ETATS-UNIS	nommé par : Etats-Unis		1 752 020	34,70
Antonio Cláudio Sochaczewski BRESIL Jacinto Vélez (Suppléant) EQUATEUR	élus par : Brésil Equateur Surinam		622 077	12,32
Hiroshi Toyoda JAPON Moshe Gal (Suppléant) ISRAEL	élus par : Autriche Croatie Espagne France Israël	Japon Portugal Slovénie Suisse	174 766	3,48
Jacques Trigo Loubière BOLIVIE Homero Martínez-Lawlor (Suppléant) URUGUAY	élus par : Bolivie Paraguay Uruguay		133 679	2,65

Bureau de vérification
Jean S. Quesnel, Directeur
Richard D. Fletcher, Directeur adjoint

Au 1 février 1995

* Les nombres étant arrondis, le total peut ne pas correspondre à la somme de ses éléments.

DIRECTION DE LA BANQUE

Président
Vice-président exécutif

Enrique V. Iglesias
Nancy Birdsall

Chef de cabinet du Président

Euric A. Bobb

Contrôleur
Contrôleur adjoint

Alberto Pico
Carlos Eduardo Guedes

Economiste principal

Ricardo Hausmann

Commissaire aux comptes

William L. Taylor

Conseiller des Relations extérieures

Muni Figueres de Jiménez

Bureau du Fonds multilatéral d'investissement

Directeur
Directeur adjoint
Directeur adjoint

Donald F. Terry
Keisuke Nakamura
Abayubá Morey Rolando

Département des opérations régionales 1

Directeur
Directeur adjoint
Directeur adjoint principal - Services de soutien régional
Directeur adjoint - Services de soutien financier

Ricardo L. Santiago
Manuel Rapoport
Frederick W. Schieck
Setsuko Ono

Département des opérations régionales 2

Directeur
Directeur adjoint

Miguel E. Martínez
William R. Large, Jr.

Département des opérations régionales 3

Directeur
Directeur adjoint

Ciro de Falco
Miguel A. Rivera

Département des finances

Directeur
Directeur adjoint principal - Trésorier
Directeur adjoint - Plan. des politiques et marchés de capitaux
Directeur adjoint - Encaisse et comptabilité

Charles O. Sethness
Carlos Santistevan
Naoki Kajiyama
(Poste à combler)

Département juridique

Conseiller juridique
Conseiller juridique adjoint

John Marvin Niehuss
J. James Spinner

Secrétariat

Secrétaire
Secrétaire adjoint

Carlos Ferdinand
Oscar Rodríguez-Rozic

Plan. stratégique/Département de politiques opérationnelles

Directeur

Stephen A. Quick

Département d'intégration et de programmes régionaux

Directeur

Nohra Rey de Marulanda

Département du secteur privé

Directeur

Makoto Sunagawa

Département de programmes sociaux et de développement durable

Directeur

Waldemar F.W. Wirsig

Département de l'administration

Directeur
Directeur adjoint - Budget et services
Directeur adjoint - Gestion des ressources humaines

Richard J. Herring
Emil Weinberg
Feliciano López Peralta

Représentant spécial en Europe

Andrés Bajuk

INTERMEDIAIRES ET DEPOSITAIRES

Pays membres	Intermédiaires	Dépositaires
ALLEMAGNE	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement	Deutsche Bundesbank
ARGENTINE	Banco Central de la República Argentina	Banco Central de la República Argentina
AUTRICHE	Ministère fédéral des finances	Österreichische Nationalbank
BAHAMAS	Ministry of Finance	Central Bank of The Bahamas
BARBADE	Ministry of Economic Affairs	Central Bank of Barbados
BELGIQUE	Administration de la trésorerie, Service des relations internationales	Banque nationale de Belgique
BELIZE	Financial Secretary, Ministry of Finance	Central Bank of Belize
BOLIVIE	Banco Central de Bolivia	Banco Central de Bolivia
BRESIL	Banco Central do Brasil	Banco Central do Brasil
CANADA	Agence canadienne pour le développement international	Banque du Canada
CHILI	Ministerio de Hacienda, Dirección de Presupuestos	Banco Central de Chile
COLOMBIE	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco de la República
COSTA RICA	Ministerio de Hacienda	Banco Central de Costa Rica
CROATIE	Ministère des finances	Banque nationale de Croatie
DANEMARK	Agence danoise de développement international	Danmarks Nationalbank
EQUATEUR	Ministerio de Finanzas y Crédito Público	Banco Central del Ecuador
ESPAGNE	Subdirección General de Política Comercial Multilateral, Ministerio de Comercio y Turismo	Banco de España
ETATS-UNIS	Treasury Department	Federal Reserve Bank of New York
FINLANDE	Ministère des affaires étrangères	Banque de Finlande
FRANCE	Ministère de l'économie	Banque de France
GUATEMALA	Banco de Guatemala	Banco de Guatemala
GUYANA	Ministry of Finance	Bank of Guyana
HAITI	Banque de la République d'Haïti	Banque de la République d'Haïti
HONDURAS	Banco Central de Honduras	Banco Central de Honduras
ISRAEL	Banque d'Israël	Banque d'Israël
ITALIE	Ministère de la trésorerie	Banca d'Italia
JAMAÏQUE	Ministry of Finance and Planning	Bank of Jamaica
JAPON	Ministère des finances	Banque du Japon
MEXIQUE	Secretaría de Hacienda y Crédito Público	Banco de México, S.A.
NICARAGUA	Ministerio de Economía y Desarrollo	Banco Central de Nicaragua
NORVEGE	Ministère royal des affaires étrangères, Service de la coopération et du développement multilatéral	Banque de Norvège
PANAMA	Ministerio de Planificación y Política Económica	Banco Nacional de Panamá
PARAGUAY	Banco Central de Paraguay	Banco Central de Paraguay
PAYS-BAS	Ministère des finances	De Nederlandsche Bank N.V.
PEROU	Banco Central de Reserva del Perú	Banco Central de Reserva del Perú
PORTUGAL	Ministério das Finanças	Banco de Portugal
REPUBLIQUE DOMINICAINE	Banco Central de la República Dominicana	Banco Central de la República Dominicana
ROYAUME-UNI	Overseas Development Administration	Bank of England
SALVADOR	Banco Central de Reserva de El Salvador	Banco Central de Reserva de El Salvador
SLOVENIE	Ministère des finances	Banque de Slovénie
SUEDE	Ministère des affaires étrangères, Service de la coopération et du développement international	Sveriges Riksbank
SUISSE	Office fédéral des affaires économiques extérieures	Banque nationale suisse
SURINAM	Ministry of Finance	Central Bank van Suriname
TRINITE ET TOBAGO	Central Bank of Trinidad and Tobago	Central Bank of Trinidad and Tobago
URUGUAY	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Uruguay
VENEZUELA	Oficina de Coordinación y Planificación de la Presidencia de la República	Banco Central de Venezuela

BUREAUX ET REPRESENTANTS DE LA BANQUE**ARGENTINE, José María Puppo**

Calle Esmeralda 130, 19° y 20° Pisos
(Casilla de correo No. 181, Sucursal 1)
Buenos Aires Tël : 334-1756

BAHAMAS, Hugo E. Souza

IDB House, East Bay Street
(P.O. Box N-3743)
Nassau Tël : 393-7159

BARBADE, Pamela McKell

Maple Manor, Hastings
(P.O. Box 402)
Christ Church Tël : 427-3612

BELIZE, José Airton Teixeira

Social Security Building
Bliss Parade
Belmopan Tël : 82-3914

BOLIVIE, David B. Atkinson

Edificio BISA, 5° Piso
Avenida 16 de Julio, No. 1628
(Casilla de correo No. 5872)
La Paz Tël : 35-1221

BRESIL, Jorge Elena

Setor Comercial Sul (SCS)
Quadra 3 - No. 40
Edificio Planalto - 2° andar
70300 Brasília, D.F. Tël : 321-7848

CHILI, Vladimir Radovic

Avenida Pedro de Valdivia 0193, 11° Piso
(Casilla No. 16611, Correo 9, Providencia)
Santiago Tël : 231-7986

COLOMBIE

Avenida 40 A No. 13-09, 8° Piso
(Apartado aéreo 12037)
Bogotá Tël : 288-0366

COSTA RICA, Juan Manuel Corredor

Edificio Centro Colón, 12° Piso
Paseo Colón entre Calles 38 y 40
San José Tël : 233-3244

EQUATEUR, Ronald P. Brousseau

Avenida Amazonas 477 y Roca
Edificio Banco de Los Andes, 9° Piso
(Apartado postal No. 17-07-9041)
Quito Tël : 56-2141

GUATEMALA, Carlo Binetti

Edificio Géminis 10
12 Calle 1-25, Zona 10, Nivel 19
(Apartado postal 935)
Guatemala Tël : 35-2650

GUYANA, Charles T. Greenwood

47 High Street, Kingston
(P.O. Box 10867)
Georgetown Tël : 5-7951

HAITI

Bourdon 389
(Boite postale 1321)
Port-au-Prince Tël : 45-5711

HONDURAS, Federico Alvarez

Edificio Los Castaños, 5° y 6° Pisos
Colonia Los Castaños
(Apartado postal No. 3180)
Tegucigalpa Tël : 32-4838

JAMAIQUE, Robert Kestell

40-46 Knutsford Blvd., 6th floor
(P.O. Box 429)
Kingston 10 Tël : 926-2342

MEXIQUE, Jairo Sánchez

Avenida Horacio No. 1855
6° Piso (Esquina Periférico)
Los Morales-Polanco
11510 México, D.F. Tël : 580-2122

NICARAGUA, Martin Stabile

Edificio BID
Km. 4-1/2 Carretera a Masaya
(Apartado postal 2512)
Managua Tël : 67-0831

PANAMA

Avenida Samuel Lewis
Edificio Banco Unión, 14° Piso
(Apartado postal 7297)
Panamá 5 Tël : 63-6944

PARAGUAY, José Agustín Riveros

Edificio Aurora I, 2° y 3er Pisos
Calle Caballero esquina
Eligio Ayala (Casilla 1209)
Asunción Tël : 49-2061

PEROU, Rosa Olivia V. Lawson

Paseo de la República 3245, 14° Piso
(Apartado postal No. 270154)
San Isidro, Lima 27 Tël : 442-3400

REPUBLIQUE DOMINICAINE,**Leonardo A. da Silva**

Avenida Winston Churchill esquina
Calle Luis F. Thomen, Torre BHD
(Apartado postal No. 1386)
Santo Domingo Tël : 562-6400

SALVADOR, Stephen E. McGaughey

Condominio Torres del Bosque
10° Piso, Colonia La Mascota
[Apartado postal No. (01) 199]
San Salvador Tël : 223-8300

SURINAM, Christian Will

Peter Brunelstraat 2-4
Paramaribo Tël : 46-2903

TRINITE ET TOBAGO,**Robert H. Bellefeuille**

Tatil Building
11 Maraval Rd.
(P.O. Box 68)
Port of Spain Tël : 622-8367

URUGUAY, William R. Large, Jr.

Andes 1365, 13er Piso
(Casilla de correo 5029, Sucursal 1)
Montevideo Tël : 92-0444

VENEZUELA, Alejandro Scopelli

Edificio Cremerca, 3er Piso
Avenida Venezuela, El Rosal
Caracas 1060 Tël : 951-5533

**L'INSTITUT POUR L'INTEGRATION
DE L'AMERIQUE LATINE**

José María Puppo, Directeur par intérim
Calle Esmeralda 130 - 16°, 17° y 18° Pisos
(Casilla de correo No. 39, Sucursal 1)
Buenos Aires Tël : 394-2265

**REPRESENTANT SPECIAL EN
EUROPE**

Andrés Bajuk
66 Avenue d'Iéna
75116 Paris, France Tël : 40 69 31 00

PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES

ALADI	Association latino-américaine d'intégration
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
BEI	Banque européenne d'investissement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAF	Société andine de développement
CEE	Communauté économique européenne
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CO	Capital ordinaire
CT	Coopération technique
FGPS	Fonds de gestion pour le progrès social
FGV	Fonds de gestion du Venezuela
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FOS	Fonds des opérations spéciales
FSJ	Fonds spécial du Japon
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne)
JEXIM	Banque export-import du Japon
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MCAC	Marché commun d'Amérique centrale
MERCOSUR	Marché commun du Sud
MFI	Mécanisme de financement intermédiaire
MIF	Fonds multilatéral d'investissement
OEA	Organisation des Etats américains
OECF	Fonds de coopération économique d'outre-mer (Japon)
ONG	Organisation non gouvernementale
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SII	Société interaméricaine d'investissement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international



BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT

1300 New York Ave., N.W.

Washington, D.C. 20577

Etats-Unis

Téléphone : (202) 623-1000 Fax : (202) 623-3096

ISSN 0253-603X